
Direction du développement de la faune

**Bilan de la récolte des grands gibiers
2003-2004**

Édité par
Claude Daigle

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Avril 2005

Référence à citer :

DAIGLE, C. 2005. Bilan de la récolte des grands gibiers 2003-2004. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, Québec. 337 pages.

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'atelier sur la grande faune n'a pas eu lieu en 2004. Le document de cette année présente donc uniquement le bilan de la récolte des grands gibiers 2003-2004.

Les écrits présentés dans les pages suivantes sont laissés à l'entière responsabilité de leurs auteurs respectifs. Je tiens à remercier chacun des auteurs et auteures pour leur collaboration à la production des textes et des bilans, Louiselle Beaulieu pour le traitement des textes, ainsi que Jacinthe Bouchard qui a revu et édité le document.

CLAUDE DAIGLE

Direction du développement de la faune

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DE L'ÉDITEURiii

CARIBOU

Analyse et interprétation des statistiques de chasse 1

Inventaire..... 11

CERF DE VIRGINIE

Analyse et interprétation des statistiques de chasse 13

Inventaire de l'habitat 95

Conditions de l'enneigement..... 97

ORIGINAL

Analyse et interprétation des statistiques de chasse 127

OURS NOIR

Analyse et interprétation des statistiques de chasse 231

CARIBOU

Analyse et interprétation des statistiques de chasse

Caribou

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse d'hiver 2003-2004 - Zone 22

Période de chasse et récolte

La saison de chasse sportive avec arme à feu s'échelonnait du 15 novembre 2003 au 15 février 2004 pour un total de 93 jours.

La récolte sportive (13 726) est en baisse légère depuis l'année dernière. On note tout de même une tendance générale à l'augmentation dans cette zone depuis son ouverture en 1989. De 1994 à 2003, la récolte a connu une croissance annuelle moyenne de 1 027 bêtes.

La récolte par les communautés cries a presque doublé en 2003-2004 (870 caribous). Cette augmentation s'explique par la présence massive de caribous dans le sud de la zone. À partir de la fin du mois de novembre 2003, les caribous commençaient à traverser le 53^e parallèle, en direction sud. Les caribous ont poursuivi leur migration jusqu'au 51°N, ce qui facilita l'exploitation de subsistance des Cris puisque les caribous se retrouvaient plus près des communautés cries et plus près de la Route du Nord. Ce n'est qu'à partir de la mi-mai 2004 que les caribous ont franchi à nouveau le 53°N lors de leur migration printanière vers le nord.

Vente de permis

Dans la zone 22B, les ventes de permis chez les non-résidents sont en progression depuis l'ouverture de la zone en 1994. Chez les résidents, l'augmentation est en dents de scie. Les ventes de permis se situent présentement à des niveaux records, soit 3 959 chez les non-résidents et à 4 335 chez les résidents.

Dans la zone 22A, les ventes de permis sont limitées à 2 000 et sont attribuées par tirage au sort.

Composition de la récolte

Les mâles adultes représentent 54 % de la récolte, ce qui est beaucoup moins que la moyenne des cinq dernières années, qui se situe à 73 %. Nous estimons que la migration des caribous au sud du 53^e parallèle a défavorisé les chasseurs sportifs et que ceux-ci ont abattu une plus forte proportion de femelles en réponse aux conditions de chasse plus difficiles.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 22

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 168 090 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte chasse	4 245	7 172	7 304	8 979	8 017	11 679	10 283	12 224	14 591	13 726
Mâles adultes ^b	2 490	5 154	5 488	7 084	6 037	9 576	9 228	8 632	10 042	7 456
Femelles adultes ^b	1 532	1 777	1 597	1 754	1 720	1 992	857	3 521	4 262	5 991
Faons ^c	223	241	213	140	260	102	198	71	287	279
Indéterminés	0	0	6	1	0	9	0	0	0	0
Permis	3 631	5 714	5 315	6 670	6 834	6 872	7 119	7 545	9 537	10 294
Résidents (22A) ^d	2 004	2 008	2 008	2 006	2 010	2 000	2 000	2 012	2 008	2 000
Résidents (22B)	1 560	3 294	2 556	3 094	2 735	2 528	2 409	2 788	3 957	4 335
Non-résidents (22B)	67	412	751	1 570	2 089	2 344	2 710	2 745	3 572	3 959
Succès total (%)	1,2	1,3	1,4	1,3	1,2	1,7	1,4	1,6	1,5	1,3
Début (saison)	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov
Fin	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr
Durée (jours)	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93
Autres paramètres de suivi										
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	15	14	13	8	15	5	23	2	7	5
Mâles/100 femelles	163	290	344	404	351	481	1 077	245	236	124

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d tirage au sort; ^e Basé sur la ratio "jours-colliers" par troupeau

Caribou

Analyse et interprétation des résultats des saisons de chasse d'automne 2003 et d'hiver 2003-2004 - Zone 23

Période de chasse et récolte

La saison de chasse d'automne dans la zone 23 Nord s'est déroulée du 1^{er} août au 31 octobre 2003.

Pour une deuxième de suite, la récolte automnale est de loin inférieure à la normale. De 1996 à 2001, la récolte moyenne pour l'automne était de 8 522 caribous. En 2002, elle n'était que de 4 649 alors qu'elle a augmenté à 6 152 en 2003. Le taux de succès de 1,2 caribou par chasseur est égal au succès moyen des 10 dernières années.

Les saisons de chasse hivernale au caribou s'échelonnaient du 15 février 2004 au 15 avril 2004 pour la partie nord de la zone et du 15 novembre 2003 au 31 mars 2004 pour la partie sud.

La chasse hivernale connaît des fluctuations interannuelles importantes au niveau de la récolte, ce qui n'est pas un phénomène nouveau. La récolte a triplé de 2001 à 2002, passant de 377 à 1 196 bêtes. En 2003, nous connaissons une baisse de 43 %; la récolte étant de 686 bêtes. Comparativement, la récolte moyenne des 10 années précédentes se situe à 416 caribous. Le taux de succès de 1,5 caribou par chasseur peut être qualifié de moyen.

Vente de permis

Les ventes de permis chez les résidents (883) et chez les non-résidents sont en baisse légère (3 % et 5 % respectivement) comparativement à l'année précédente. Il s'agit des plus faibles ventes de permis pour cette saison depuis plus de 10 ans.

Les ventes de permis pour la saison hivernale s'élèvent à 456 permis résidents, une baisse de 271 permis par rapport à la saison précédente.

Composition de la récolte

Les mâles représentent 88 % de la récolte automnale, ce qui est dans la moyenne.

La récolte hivernale est composée à 51 % de mâles, ce qui est près de la normale pour cette saison. La moyenne de 1998 à 2003 est de 57 %. Ceci ne tient pas compte de la saison 2002 pendant laquelle aucun caribou n'a été enregistré.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 23 Nord

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 468 370 km ²	Année ^a									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	8 740	10 337	8 871	9 610	7 450	10 471	8 467	8 846	5 845	6 838
Mâles adultes ^a	7 096	8 092	6 845	8 081	6 419	8 903	7 190	7 819	4 562	5 767
Femelles adultes ^a	1 536	2 097	1 930	1 437	966	1 462	1 243	992	1 200	1 029
Faons ^b	108	148	96	92	65	106	34	35	83	42
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chasse sportive: Automne (23 Nord)										
Récolte chasse	8 729	9 991	8 286	8 775	7 414	9 719	8 467	8 469	4 649	6 152
Mâles adultes ^b	7 085	7 908	6 480	7 663	6 394	8 544	7 190	7 535	4 051	5 414
Femelles adultes ^b	1 536	1 949	1 712	1 021	955	1 110	1 243	900	548	725
Faons ^c	108	134	94	91	65	65	34	34	50	13
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	6 703	7 144	7 625	7 166	7 702	7 246	7 184	6 218	7 529	5 256
Résidents	1 868	1 621	1 722	1 518	1 233	1 157	1 187	1 033	3 957	883
Non-résidents	4 835	5 523	5 903	5 648	6 469	6 089	5 997	5 185	3 572	4 373
Succès (récolte/permis)	1,3	1,4	1,1	1,2	1,0	1,3	1,2	1,4	0,6	1,2
Début (saison)	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Fin	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct	31-oct
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	7	7	5	9	7	6	3	4	9	2
Mâles/100 femelles	461	406	379	751	670	770	578	837	739	747
Chasse sportive: Hiver (23 Nord et 23 Sud)										
Récolte chasse	11	346	585	835	36	752	0	377	1 196	686
Mâles adultes ^b	11	184	365	418	25	359	0	284	511	353
Femelles adultes ^b	0	148	218	416	11	352	0	92	652	304
Faons ^c	0	14	2	1	0	41	0	1	33	29
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	6	212	299	476	29	424	74	327	727	456
Résidents	6	210	294	468	27	424	20	324	720	456
Non-résidents	0	2	5	8	2	0	54	3	7	0
Succès (récolte/permis)	1,8	1,6	2,0	1,8	1,2	1,8	0,0	1,2	1,6	1,5
23 Nord										
Début (chasse)	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr	15-févr
Fin	31-mars	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr	15-avr
Durée (jours)	45	61	60	60	60	61	60	60	60	60
23 Sud										
Début (chasse)			15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov	15-nov
Fin			31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars	31-mars
Durée (jours)	1	1	137	137	137	138	137	137	137	137
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles		9	1	0	0	12		1	5	10
Mâles/100 femelles		124	167	100	227	102		309	78	116

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an

Caribou

Analyse et interprétation des résultats des saisons de chasse d'automne pour la saison 2003 - Zone 24

Période de chasse et récolte

Il n'y a pas eu de changement dans les dates de la saison de chasse sportive au caribou dans la zone 24, qui s'est déroulée du 1^{er} août au 30 septembre 2003.

Quoique la récolte (101 caribous) soit en nette augmentation comparativement à l'année précédente (22 caribous), elle est bien en deçà de la moyenne des cinq dernières années (171 caribous). En fait, la saison 2003 représente la pire récolte pour cette zone, après celle de 2002.

Vente de permis

Un total de 100 permis résidents ont été vendus pour la saison. Il faut préciser que les statistiques de vente de permis n'ont pas toujours été fiables pour la zone 24. Nous avons parfois noté des erreurs d'inscription de code sur les permis, comme en témoignent les taux de succès de 1996, 2000 et 2001 qui sont supérieurs à deux caribous par chasseur, ce qui est impossible. Il est donc difficile de comparer les ventes de permis d'une année à l'autre.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 43 mâles et de 58 femelles. Il n'y a pas vraiment de composition de récolte typique pour cette zone.

Responsable : Donald Jean

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 24

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 7 750 km ²	Année ^a									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte chasse	184	155	267	157	234	280	219	235	22	101
Mâles adultes ^b	44	71	148	58	141	187	90	103	3	43
Femelles adultes ^b	120	76	117	94	89	93	124	127	14	58
Faons ^c	20	8	2	5	4	0	5	5	5	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis ^d	137	105	103	128	150	193	39	32	142	100
Succès (récolte/permis)	1,3	1,5		1,2	1,6	1,5			0,2	1,0
Début (saison)	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Fin	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept	30-sept
Durée (jours)	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61
Autres paramètres de suivi										
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	17	11	2	5	4	0	4	4	36	0
Mâles/100 femelles	37	93	126	62	158	201	73	81	21	74

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d ouvert aux résidents seulement.

Récolte autochtone de caribous dans le Nord-du-Québec

	Année ^a									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	10 050	10 824	9 333	10 127	13 134	11 410	9 484	9 374	10 271	9 926
Chasse de subsistance										
Total: Cris ^c	612	332	277	311	263	360	428	318	452	870
Chisasibi	51	20	21	38	40	72	74	5	60	37
Eastmain	0	3	0	0	4	0	17	13	13	29
Mistissini	176	107	65	112	18	15	135	135	235	478
Nemaska	0	78	0	12	14	24	8	11	20	45
Ouje-Bougomou	17	5	3	10	0	39	3	9	4	0
Waskaganish	72	5	36	38	72	31	30	17	13	64
Waswanipi	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Wemindji	17	7	0	3	10	45	10	3	18	36
Whapmagoostui	279	107	152	98	105	134	151	123	89	181
Inuits ^b	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056
Naskapis ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Montagnais ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Chasse commerciale										
Total	382	1 436	-	760	3 815	1 994	-	-	763	-
Les aliments artiques du (quota)	382 (2648)	1 336 (7200)	0 (7200)	760 (7200)	3 815 (7200)	1 994 (7200)	0 (7200)	0 (7200)	763 (7200)	0 (7200)
Naskapi caribou meat Inc. (quota)		0 (3000)	0 (3000)	0 (6000)	0 (6000)	0 (2000)	0 (6000)	0 (6000)		
Ipushin intercontinental trading com (quota)		100 (3000)	0 (5000)	(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)	(aucun)

^a Du 1^{er} juillet au 30 juin; ^b Estimation; ^c Du 1^{er} août au 31 juillet.

CARIBOU

Inventaire

**INVENTAIRE AÉRIEN
DU CARIBOU FORESTIER À L'HIVER 2003-2004**

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Zone : Partie de la zone 19 Sud

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

<p>Zone</p> <p>Superficie totale : 10 941 km²</p> <p>Superficie d'habitat : 10 941 km²</p> <p>Superficie échantillonnée : 10 941 km²</p>	<p>Plan de sondage</p> <p>Approche</p> <p>Recouvrement total <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/></p> <p>Échantillonnage double <input type="checkbox"/></p> <p>Remarques:</p> <p>LIGNES DE VOL DISTANTES DE 2 KILOMÈTRES (1,75 MINUTE DE LONGITUDE)</p> <p>Nb de strates :</p> <p>Nb de parcelles :</p>	<p>Dates d'inventaire</p> <p>Début : 04-03-08</p> <p>Fin : 04-03-16</p> <p>Nb jours de vol : Avion : 4 (2 avions) Hélico : 3</p> <p>Nb heures de vol : Avion : 41 (2 avions) Hélico : 17</p> <p>Nb jours au sol : 3 jours</p>
--	--	--

Conditions d'inventaire	
Type d'hélicoptère :	Bell 206 B
Enneigement :	- de 100 cm
Croûte :	nulle
Ensoleillement :	
Remarques :	
2 avions de type Cessna 337 ont été utilisés simultanément.	

Budget	ALLOUÉ	DÉPENSÉ
Plan quinquennal :	50 000 \$	50 000 \$
Autre :		
Total :	50 000 \$	50 000 \$

Personnel	
Navigateurs :	Bruno Rochette Marc Talbot François Barnard
Observateurs :	Denis Guay Alain Chenel, Chantal Ward Richard Audy Christian Beaudoin

Résultats	
Nb de caribous observés :	225
Taux de visibilité :	85 %
Population totale estimée :	264
Densité corrigée (car/100 km ²) :	2,4
Mâles/100 femelles :	Ne s'applique pas
Faons/100 femelles :	Ne s'applique pas
% de mâles chez les adultes :	Ne s'applique pas
% de faons dans la population :	19 %

Commentaires
La superficie couverte était composée de quatre secteurs fermés distincts (Manic 5, Gagnonville, Moisie et Matamec)
Le sexe des animaux n'a pas été déterminé en phase deux (hélicoptère)
Le taux de visibilité est tiré des travaux de Courtois (1999)

CERF DE VIRGINIE

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003

Cerf de Virginie

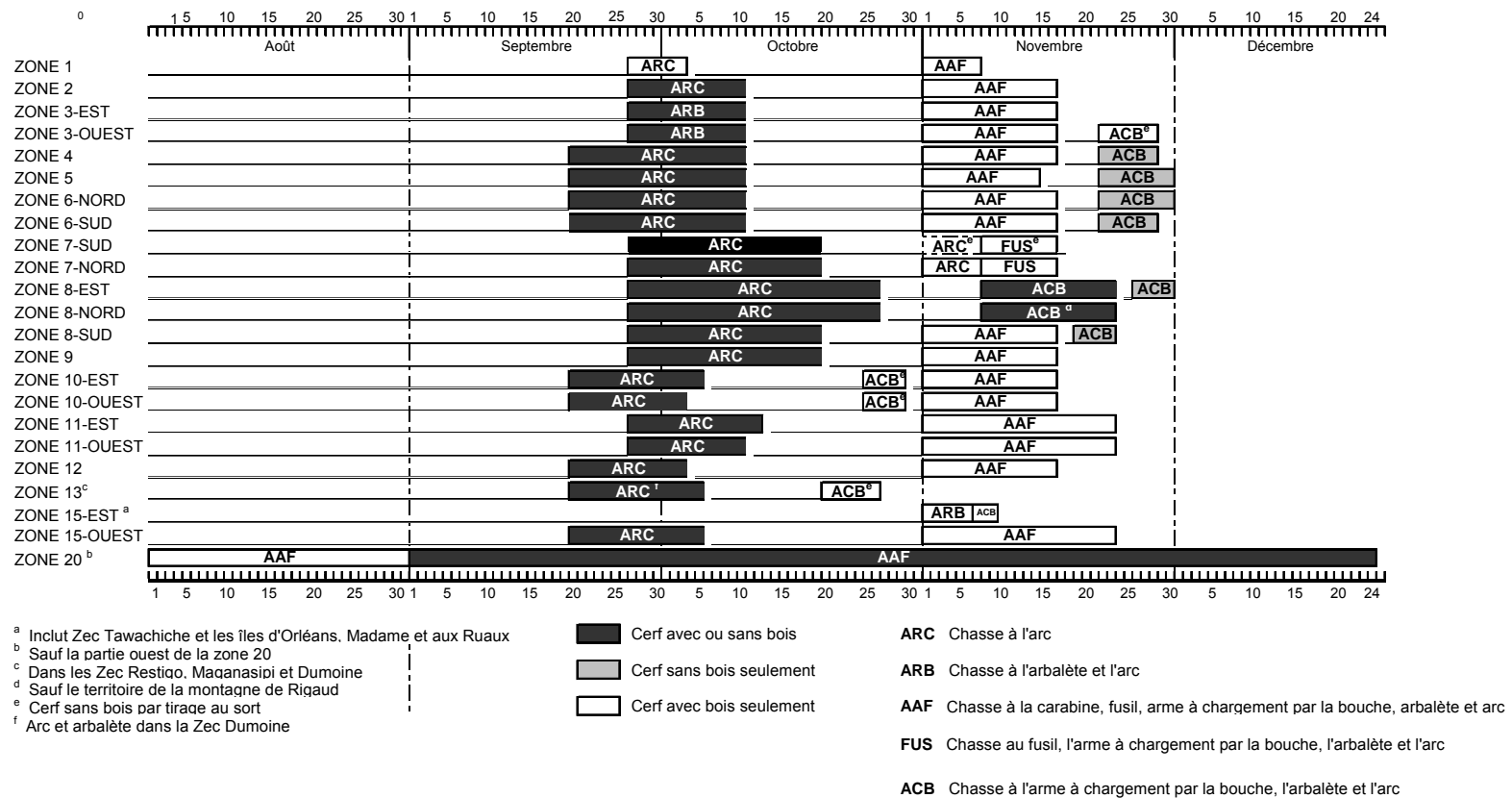
Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003

Titre : Bilan provincial

Auteurs : Claude Daigle et Michel Huot

La réglementation

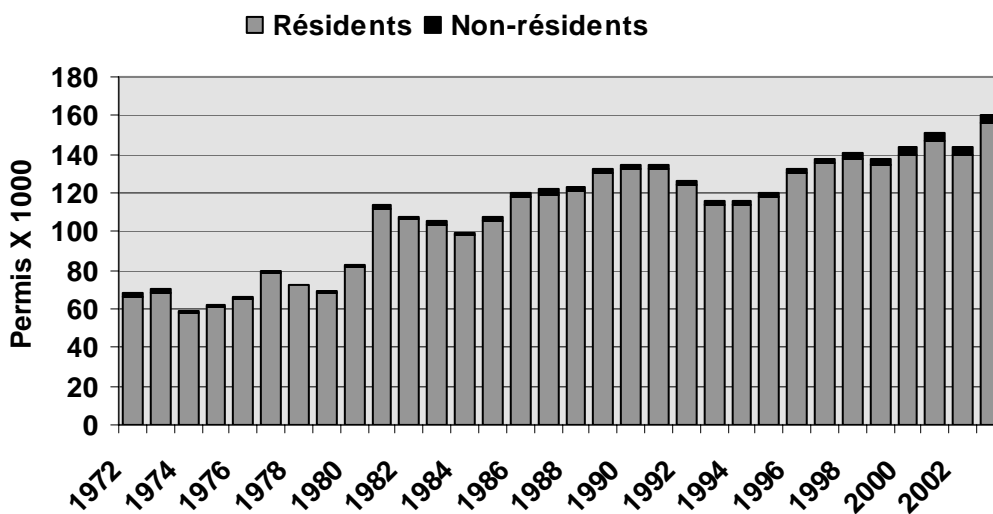
La saison de chasse 2003 constitue la seconde année d'exploitation encadrée par le Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008. Après une saison marquée de nombreux changements du point de vue réglementaire en 2002, la réglementation encadrant la chasse aux cerfs n'a subi aucun changement majeur en 2003. Le nombre de permis de cerfs sans bois émis aux chasseurs avec arme à feu a été augmenté à quelques endroits, réduit ou stabilisé à d'autres, passant globalement de 20 360 en 2002 à 22 150 en 2003.



Les usagers

Le nombre de chasseurs de cerfs de Virginie atteint un niveau record en 2003 avec 156 275 permis vendus à des résidents du Québec et 4 019 à des non-résidents pour un total de 160 294 permis (figure 1). Quoique nous n'ayons pas d'information directe sur la répartition des chasseurs par modalité de chasse, la récolte suggère que la chasse à l'arc perd en popularité au profit d'armes plus performantes qui offrent des privilèges comparables, soit des saisons moins achalandées ou un plus grand accès aux différents segments de la population de cerfs.

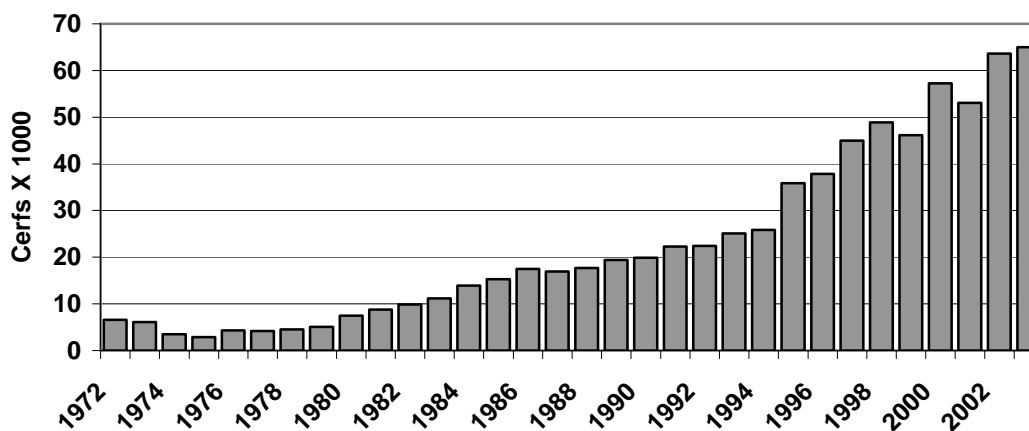
Ventes de permis de chasse au cerf de Virginie



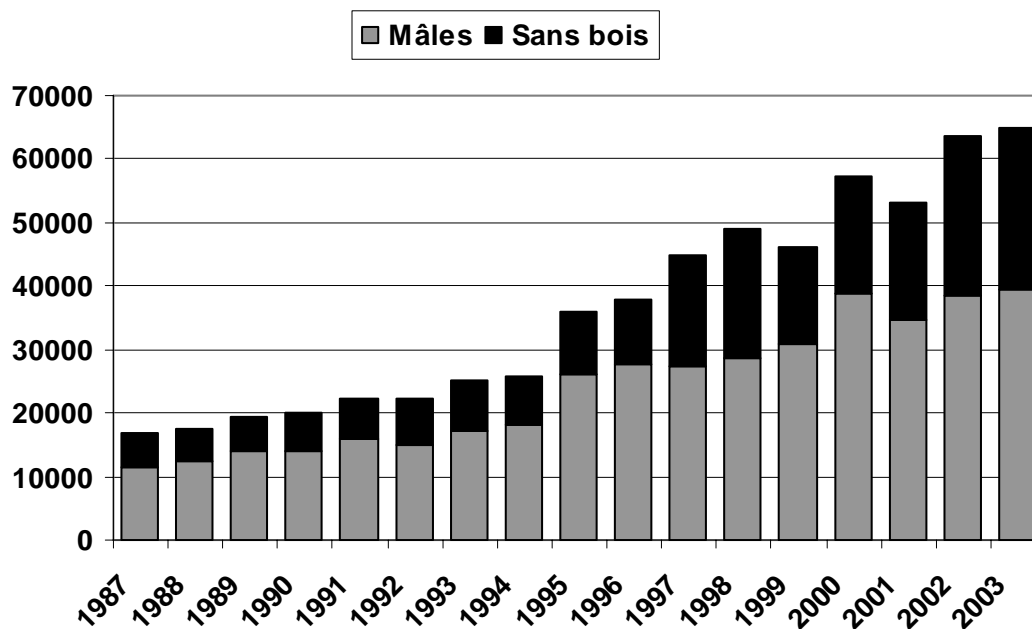
La récolte

L'augmentation de la récolte de cerfs, quoique plus légère en 2003 (2 %) qu'en 2002, constitue à nouveau un record québécois avec 64 999 cerfs enregistrés en date du 14 avril 2004. Rappelons que l'augmentation de 2002 était en majeure partie le fruit de modifications réglementaires destinées à favoriser de plus grandes récoltes. Dans un contexte réglementaire plus stable en 2003, la récolte est davantage le reflet de l'évolution des populations de cerfs et de l'augmentation du nombre de chasseurs. Globalement, 36 % des chasseurs ont récolté un cerf sur le continent québécois, alors que les chasseurs de l'île Anticosti ont récolté en moyenne 1,6 cerf.

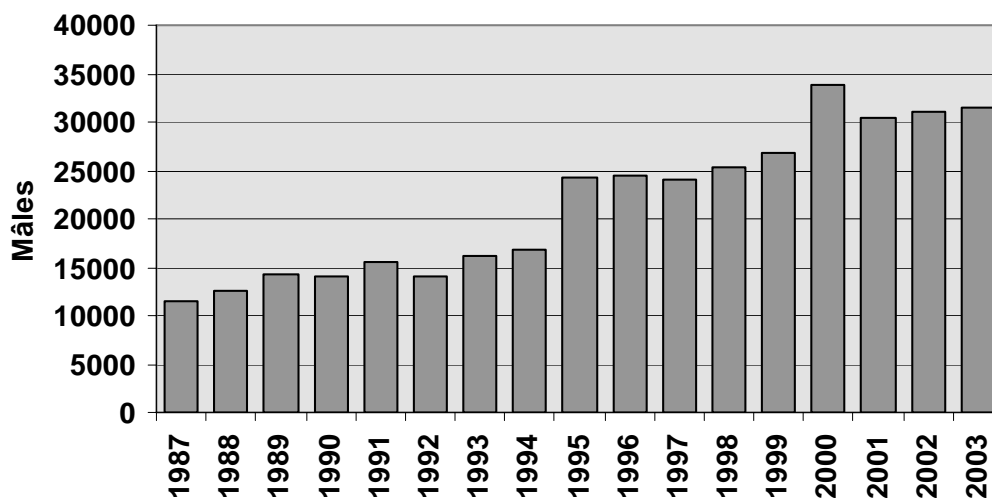
Récolte de cerfs de Virginie au Québec



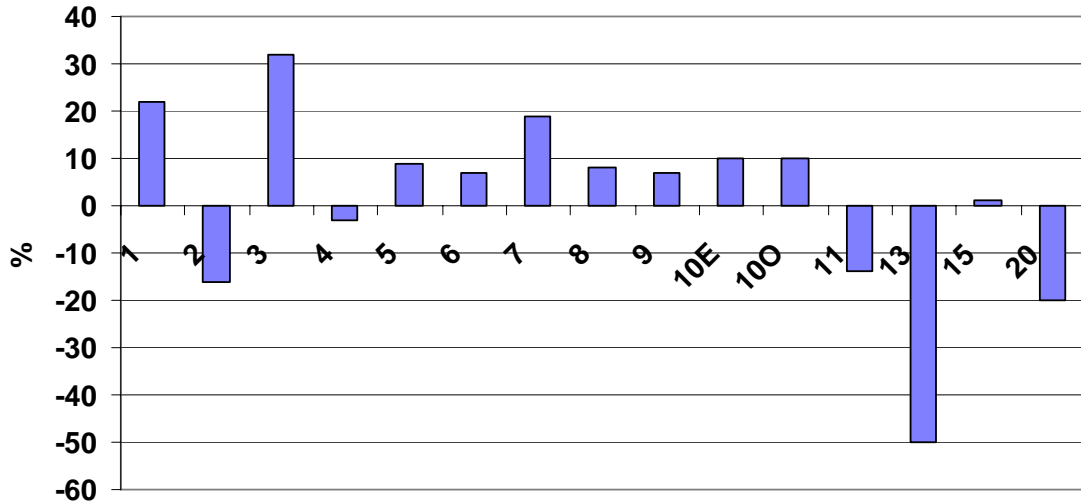
Évolution de la récolte de cerfs au Québec



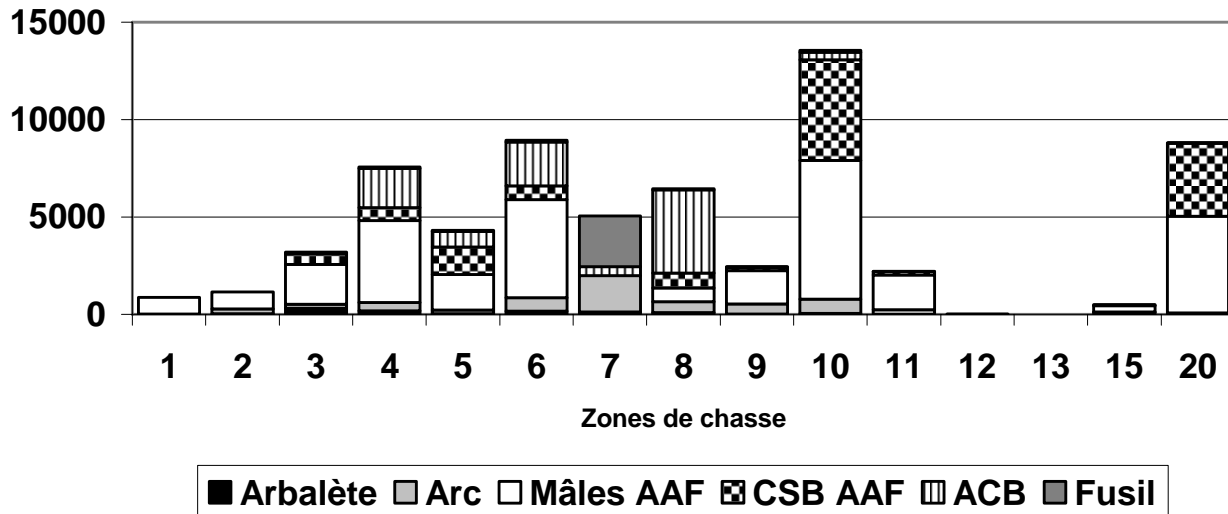
Évolution de la récolte de mâles adultes durant la période de chasse avec arme à feu



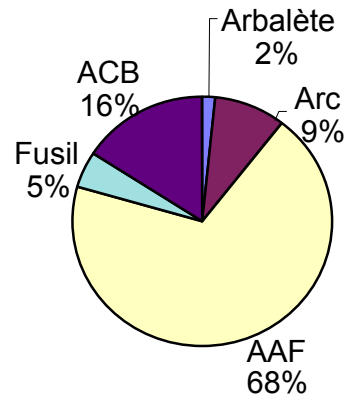
Évolution de la récolte de cerfs de 2003 vs 2002



Répartition de la récolte de cerfs de Virginie en 2003 au Québec



Répartition de la récolte par type d'engins de chasse



Conclusion

Exception faite des zones 4, 7 et 8N, les grands changements prévus dans le cadre du dernier plan de gestion sont loin d'être concrétisés. Dans les zones 1 et 9E, pour lesquelles on vise à doubler les populations, les récoltes de mâles durant la saison de chasse avec armes à feu (reflet fidèle de l'abondance des populations de cerfs), ont augmenté respectivement de 18 et 12 %. À l'opposé, le plan de gestion prévoit réduire de moitié les populations de cerfs des zones 5 et 6. La récolte de 2003 suggère des réductions de l'ordre de 7 et 4 %. D'un coté comme de l'autre, les objectifs pour ces zones sont ambitieux et nous devons ajuster au besoin nos actions pour favoriser l'atteinte des objectifs convenus avec nos partenaires.

Zone	Récolte mâles		Variation (%)	Objectif 2008 (%)
	AAF/100km ²			
	2000	2003		
1	3,8 ¹	4,5	+ 18	+ 125
2	9,3	6,8	- 27	=
3	30,0	32,2	+ 7	+15
4	92,8	70,3	- 24	- 25
5	131,1	122,2	- 7	- 47
6	143,5	137,2	- 4	- 41
7 ²	41,0	87,0	+ 112	+ 120
8N ²	231,4			- 22
8S	152,5	120,8	- 21	- 28
9E	18,9			+ 97
9O	42,6			+ 28
10	42,1	37,7	- 11	- 6
11	27,7	36,8	+ 33	+ 10

¹ Récolte 2001 en raison de la fermeture de la chasse en 2000

² Récolte totale

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 1

Récolte totale

C'était en 2003, la troisième saison de chasse sportive au cerf de Virginie après huit années de fermeture dans la zone 1. La récolte totale de 879 cerfs constitue une augmentation de 22,4 % par rapport à celle de 718 cerfs en 2002. Elle se compare aussi très avantageusement à la récolte moyenne des meilleures années observée entre 1980 à 1988 qui atteignait alors 829 cerfs. Les modalités de chasse en vigueur étaient très restrictives avec des saisons d'une durée de sept jours permettant la récolte des mâles adultes seulement, autant pour la chasse à l'arc que pour celle à l'arme à feu.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 27 septembre au 3 octobre. Cette saison de chasse a permis de prélever 20 mâles adultes, soit 2,3 % de la récolte totale. Il est important de noter que 5 de ces bêtes (25 %) ont été récoltées à l'arbalète puisqu'il s'agit d'une nouvelle situation engendrée par la délivrance de permis spéciaux autorisant l'usage de cet engin aux chasseurs en mesure de fournir une justification médicale démontrant leur incapacité physique à utiliser l'arc. La restriction de la récolte aux mâles adultes seulement explique certainement la faible proportion du prélèvement avec l'arc, autant à cause du plus faible succès de chasse anticipé que de l'intérêt potentiel moindre de la part de ces adeptes.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison de chasse à l'arme à feu s'est déroulée du 1^{er} au 7 novembre et seule la récolte des mâles adultes avec bois était permise. Il s'est récolté 859 cerfs au cours de cette saison. Sur une base historique et considérant le récent déclin de cette population, ce niveau de récolte peut être considéré comme relativement élevé pour cette zone puisque l'on observe seulement 4 années sur 37 entre 1955 et 1991 avec une récolte supérieure à celle de 2003.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Il n'y a pas de saison particulière réservée à l'usage de ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

À cause de la faible densité du cerf et de la difficulté d'appliquer la méthode avec la topographie accidentée de la région, les inventaires de population ont été suspendus dans cette zone. Les inventaires d'habitats se sont cependant poursuivis sur une base quinquennale jusqu'à l'hiver 2002. À l'hiver 2003, un inventaire d'habitat réalisé à l'échelle de la zone a été utilisé pour estimer le niveau de population. Les résultats indiquent que la population atteignait alors 3 871 bêtes. Selon ces résultats, nous avons estimé à 5 048 cerfs la population à l'automne 2003. La récolte observée représenterait un taux de prélèvement de 17,4 % du stock. Le nombre d'accidents routiers déclarés a augmenté de 22,2 %, passant de 135 en 2002 à 165 en 2003. Cette tendance est du même ordre de grandeur que celle observée dans la récolte. La sévérité de l'hiver 2003 a été de 10 % supérieure à la moyenne pour l'ensemble de la zone. Elle a toutefois varié selon les différents secteurs. Tandis que l'indice NIVA était de 4 733 j-cm soit 20 % inférieur à la moyenne dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs, il atteignait 9 051 j-cm du côté nord de la péninsule gaspésienne et 6 605 j-cm pour la pointe est de la péninsule. La population de cerfs étant plus importante dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs, globalement le stock de la zone a été peu affecté par les conditions difficiles observées dans le secteur nord.

Interprétation globale

L'augmentation du niveau de la récolte en 2003 indique que la reprise de la chasse depuis l'automne 2001 n'a pas affecté le potentiel de croissance de la population. Évidemment, l'augmentation du nombre absolu de mâles adultes disponibles sur le terrain sera moins rapide mais les résultats de 2003 indiquent qu'il continuera d'augmenter aussi longtemps que les conditions hivernales seront favorables.

Recommandations

Maintenir les modalités d'exploitation restrictives utilisées depuis 2001 pour l'automne 2004 et selon les résultats de chasse de cette saison, évaluer la possibilité de prolonger la période de chasse en conformité avec le plan de gestion. Poursuivre le plan de mise en valeur du cerf, incluant le nourrissage d'urgence et le contrôle de prédation, initié en 1999.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 1, de 1990 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19 044 km ²	Année														
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
Total des mortalités (chasse et autres)	421	342	74	32	52	67	99	76	102	132	120	931	907	1137	
Autres causes de mortalités															
Accidents routiers	28	19	5	7	16	7	21	38	44	97	83	130	135	165	
Autres	137	180	69	25	36	60	78	38	58	35	37	68	54	94	
Jours de chasse avec neige au sol															
Semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	5	1	
Fin de semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	2	0	
Autres paramètres de suivi															
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	1,30	0,75	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3,8	3,8	4,6	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{a0}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	
Superficie totale des ravages	xxx	xxx	xxx	24,7	xxx	xxx	xxx	72,2	xxx	104,1	107	127	xxx	152	
Population à l'hiver (inventaire aérien*)	2459	1655	1113	749	899	1079	1294	1553	1864	2236	2683	3 221	3 871	4 258	
Rigueur de l'hiver précédent la récolte, station(s): 14-22-30															
enneigement (j-cm)	11655	15363	7970,5	9043	10436	16295	12043	11567	7257	12176	6808	8813	5 262	9 782	
enfoncement (j-cm)	8253	10787	5163	6808	7109	7122	4413	6772	3708	5818	4418	6 345	4 728	6 889	
jours d'enneigement > 50 cm	114	136	65	93	105	131	120	106	80	110	72	98	33	91	
jours d'enfoncement > 50 cm	82	113	21	61	80	60	19	64	15	52	29	55	22	57	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	128	160	78	102	107	106	67	103	57	91	70	100	75	109	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; * nombre estimé à partir des inventaire aériens d'habitat du cerf de Virginie

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 2

Récolte totale

La récolte a diminué de 16,1 % par rapport à 2002 pour totaliser 1 153 cerfs. Cette récolte est sous la moyenne des cinq dernières années (1 323 cerfs). Dans l'ensemble, les modalités de chasse n'ont pas changé. Aucun permis spécial pour les cerfs sans bois n'était disponible cette année dans cette zone.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc, d'une durée de 14 jours, s'est déroulée du 27 septembre au 10 octobre. La récolte avec cet engin a totalisé 288 cerfs, soit une diminution de 18,5 % comparativement à l'année précédente. Cependant, elle est égale à la moyenne des cinq dernières années. Elle était composée à 23,3 % de mâles adultes, à 44,4 % de femelles adultes et à 32,3 % de faons. La proportion de faons est légèrement inférieure à la moyenne des cinq dernières années (34,6 %). La récolte effectuée à l'arc représente 25 % de la récolte totale.

Saison à l'arme à feu, à l'arbalète et à l'arc

La saison de chasse à l'arme à feu s'est déroulée du 1^{er} au 16 novembre. La récolte des mâles avec bois a diminué de 18,5 % par rapport à 2002 pour totaliser 865 cerfs. Elle est aussi sous la moyenne des cinq années précédentes (1045 cerfs). Il s'est prélevé 6,8 mâles/100 km² d'habitat exploité comparativement à 8,4 mâles/100 km² en 2002. Rappelons qu'aucun permis spécial pour les cerfs sans bois n'a été émis cette année en raison des conditions hivernales rigoureuses de l'hiver 2002-2003. La saison de chasse à l'arme à feu fut marquée par des conditions de chasse très difficiles vers la fin. Des chutes de neige abondantes survenues le 14 novembre ont considérablement limité l'accès au territoire forestier au cours de la dernière fin de semaine de chasse, forçant plusieurs chasseurs à mettre fin prématurément à leur saison de chasse. Ces conditions défavorables ont influencé à la baisse la récolte des mâles à l'arme à feu.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et à l'arc

Aucune saison spécifique avec ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

Si la récolte des mâles adultes durant la saison de chasse à l'arme à feu est le reflet du niveau de la population de cerfs, nous estimons que celle-ci a diminué pour se situer autour de 9000 cerfs. Cette diminution était attendue en raison des conditions hivernales très difficiles observées à l'hiver 2002-2003 dans l'est de la zone. Aux stations de neige de cette partie de la zone, l'indice NIVA était 40 % au-dessus de la normale régionale, pour atteindre 9 400 j-cm. Des mesures de nourrissage d'urgence avaient alors été nécessaires pour limiter la mortalité par la famine dans plusieurs ravages de la zone.

Interprétation globale

La diminution significative de la récolte, et particulièrement des mâles avec bois à l'arme à feu, dénote un déclin de la population de cerfs comparativement à l'année précédente. Des opérations de nourrissage d'urgence furent nécessaires pour limiter la mortalité par la famine particulièrement dans les ravages de l'est de la zone. Par mesure de précaution, aucun permis pour les cerfs sans bois n'a été émis en 2003, même si le Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008 le permettait en théorie car la récolte enregistrée durant la saison à l'arme à feu, à l'automne précédent, était au-dessus du seuil des 900 mâles avec bois. Cette gestion conservatrice associée au retour de conditions hivernales plus clémentes devrait permettre un rétablissement rapide de cette population au cours des prochaines années.

Recommandations

La récolte des mâles avec bois à l'arme à feu est sous le seuil des 900 cerfs identifiée au plan de gestion pour l'émission de permis pour les cerfs sans bois. Par conséquent, aucun permis pour les cerfs sans bois ne sera disponible pour la zone 2 en 2004.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1994 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 12 679 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	-	-	2 006	1 422	1 358	1 097	1 697	1 091	1 374	1 153
Mâles adultes	-	-	1 804	1 164	1 100	923	1 239	801	1 107	932
Biches	-	-	123	153	140	116	287	171	161	128
Faons	-	-	79	105	118	58	171	119	106	93
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	287	316	322	230	331	241	313	288
Mâles adultes			88	61	69	58	61	38	46	67
Biches			120	150	135	114	141	114	161	128
Faons			79	105	118	58	129	89	106	93
Début de la saison			28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.
Durée (jours)	0	0	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	1 719	1 106	1 036	867	1 366	850	1 061	865
Mâles adultes			1 716	1 103	1 031	865	1 178	763	1 061	865
Biches			3	3	5	2	146	57	0	0
Faons			0	0	0	0	42	30	0	0
Permis, cerfs sans bois						-	300	150		
Succès (%)							62,7	58,0		
Début de la saison			2 nov.	1er nov.	31 oct.	30 oct.	4 nov.	3 nov.	2 nov.	1er nov.
Durée (jours)	0	0	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes										
Biches										
Faons										
Début de la saison										
Durée (jours)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ashbérish et Pohénégamook										
enfoncement (j-cm)	3 522	4 149	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7481	3520	6107
j. d'enfoncement > 50 cm	0	27	0	82	49	21	38	102	1	52

* Exploité

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 12 679 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	171	245	2 241	1 584	1 507	1 290	1 903	1 327	1 498	1 247
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	75	73	78	61	57	21	41	97	97	69
Autres	96	172	157	101	92	172	165	139	27	25
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine			8	0	0	1	6	4	6	2
Fin de semaine			2	0	2	2	4	2	4	2
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	0,0	0,0	13,5	8,7	8,1	6,8	9,3	6,0	8,4	6,8
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	160	215		335	554					
Population à l'hiver (inventaire aérien)						9 100				
Rigueur de l'hiver, station(s): XYZ										
enneigement (j-cm)	5 296	7 576	3 599	8 125	7 349	6 931	6 221	7 948	4 242	7 313
enfouissement (j-cm)	3 522	4 149	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7 481	3 520	6 107
jours d'enneigement > 50 cm	45	70	9	89	85	78	60	106	26	62
jours d'enfouissement > 50 cm	0	27	0	82	49	21	38	102	1	52
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	66	78	49	126	96	70	87	140	66	114

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Exploité

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 – Zone 3

Récolte totale

La récolte totale de cerfs dans la zone 3 a atteint un nouveau sommet historique en connaissant un accroissement de 32 %, passant de 2 431 cerfs en 2002 à 3 206 cerfs en 2003. Les modalités de chasse étaient les mêmes qu'en 2002.

Saison à l'arc et à l'arbalète

Depuis 2002, les chasseurs sont autorisés à utiliser l'arbalète durant la saison qui était auparavant réservée à l'arc. La récolte au cours de cette deuxième année d'expérimentation s'élève à 513 cerfs ce qui constitue une hausse de 13 % en comparaison avec 2002. La récolte pendant cette saison représente 16 % de la récolte totale dans la zone. On constate une diminution (22 %) du nombre de cerfs récoltés au moyen d'un arc (275 cerfs en 2002 et 214 cerfs en 2003), tandis que le nombre de cerfs récoltés à l'arbalète s'est accru de 65 % (180 cerfs en 2002 et 299 cerfs en 2003). En conséquence, la proportion de cerfs récoltés à l'arbalète pendant cette saison est passée de 40 % en 2002 à 60 % en 2003. L'expérimentation de l'arbalète a fait l'objet d'un rapport détaillé qui traite entre autres des conséquences de l'introduction de ce nouvel engin sur la récolte de femelles adultes dans la zone. Ce rapport est disponible sur demande.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu s'est accrue de 36 % par rapport à 2002 pour atteindre un sommet auparavant inégalé de 2 616 cerfs. Les chasseurs ont bénéficié de conditions météorologiques plutôt favorables avec, notamment, la présence de neige au sol durant la dernière fin de semaine de la saison.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

Une saison de chasse à l'arme à chargement par la bouche a été instaurée dans la zone 3 Ouest en 2002. Cette saison de 7 jours au mâle adulte seulement (sauf pour les détenteurs de permis spéciaux) a débuté le 22 novembre et a permis aux chasseurs de récolter un total de 77 cerfs dont 61 mâles. Contrairement à ce qui

avait été anticipé, la récolte a connu une légère baisse comparativement à celle enregistrée en 2002.

Permis de cerfs sans bois

Les 950 détenteurs de permis spéciaux ont récolté 552 cerfs sans bois au moyen de l'arme à feu alors que 16 cerfs sans bois furent récoltés pendant la saison à l'arme à chargement par la bouche. Cette récolte représente un succès global de près de 60 % ce qui constitue un autre record pour la zone.

Interprétation globale

Tous les indicateurs nous amènent à conclure que la population de cerfs de la zone 3 a connu une bonne croissance en 2003. Contrairement à ce qui avait été prédit, la récolte s'est accrue non seulement dans la zone 3 Ouest mais aussi dans la zone 3 Est où les conditions hivernales 2002-2003 avaient été qualifiées de difficiles. L'hiver 2003-2004 peut quant à lui être qualifié de légèrement plus facile que la normale avec un indice NIVA d'une valeur de 96 calculé en moyenne pour les trois stations de la zone. Bien que la rigueur de l'hiver corresponde environ à la moyenne observée à chacune des trois stations, il demeure que l'on observe, comme habituellement, des hivers plus rigoureux dans la partie est de la zone. Ainsi, à la station Grande Rivière, 5 463 jours-cm d'enfoncement ont été mesurés alors que la normale est de 5 765. À la station Armagh, l'hiver fut moins rigoureux avec 4 907 jours-cm d'enfoncement (normale de 5 066), tandis qu'à la station Armstrong, située à l'extrémité sud-ouest de la zone, 3 310 jours-cm d'enfoncement ont été mesurés (normale de 3 425). Nous anticipons donc une hausse de la récolte dans l'ensemble de la zone en 2004.

Suivi du plan de gestion

En analysant la distribution spatiale de la récolte, nous estimons que près de 700 mâles adultes ont été récoltés pendant la saison à l'arme à feu dans la zone 3 Ouest, ce qui excède légèrement la borne supérieure du niveau optimal (640) tel que déterminé dans le Plan de gestion du cerf 2002-2008. Dans la zone 3 Est, environ 1 363 mâles adultes ont été récoltés pendant la saison à l'arme à feu. Cette

récolte correspond encore au niveau sous-optimal, mais s'approche sérieusement de la borne inférieure du niveau optimal (1 570).

Recommandations

Compte tenu de la croissance de la population, nous avons convenu d'augmenter le nombre de permis spéciaux émis dans la zone 3 Ouest, en utilisant un ratio de prélèvement de 100 cerfs sans bois par 100 mâles. Le nombre de permis passe donc de 950 en 2003 à 1260 en 2004 (1200 dans la zone 3 Ouest et 60 dans la zec Jaro). Dans la zone 3 Est, seule la récolte des mâles adultes sera autorisée lors de la saison à l'arme à feu comme au cours des années antérieures.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3 de 1995 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	1 437	1 498	1 652	1 864	1 958	2 565	1 772	2 431	3 206	-
Mâles adultes	1 231	1 279	1 347	1 436	1 519	1 993	1 374	1 724	2 293	-
Biches	121	110	182	235	281	345	231	436	604	-
Faons	85	109	123	193	158	227	167	271	309	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saison à l'arc (et à l'arbalète à compter de 2002)										
Récolte totale	204	206	209	226	271	319	226	455	513	-
Mâles adultes	61	49	57	67	94	103	67	133	168	-
Biches	78	72	84	78	120	122	97	191	232	-
Faons	65	85	68	81	57	94	62	131	113	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début de la saison	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 233	1 292	1 443	1 638	1 687	2 246	1 546	1 890	2 616	-
Mâles adultes	1 170	1 230	1 290	1 369	1 425	1 890	1 307	1 522	2 064	-
Biches	43	38	98	157	161	223	134	235	363	-
Faons	20	24	55	112	101	133	105	133	189	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Permis, cerfs sans bois	150	150	300	550	550	760	550	760	950	1 260
Succès (%) ^(Note 1)	42,0	41,3	51,0	48,9	47,6	46,8	43,5	50,7	59,8	-
Début de la saison	04-nov	02-nov	02-nov	01-nov	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc (zone 3-ouest)										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	86	77	-
Mâles adultes	-	-	-	-	-	-	-	69	61	-
Biches	-	-	-	-	-	-	-	10	9	-
Faons	-	-	-	-	-	-	-	7	7	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début de la saison	-	-	-	-	-	-	-	23-nov	22-nov	20-nov
Durée (jours)	-	-	-	-	-	-	-	7	7	7

1) Les permis spéciaux ont été émis pour la zone 3-sud jusqu'en 2001 et pour la zone 3-ouest à partir de 2002.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3, de 1995 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	1 539	1 577	1 710	1 917	2 001	2 631	1 783	2 436	3 208	-
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	48	20	24	26	14	38	3	1	0	
Autres	54	59	34	27	29	28	8	4	2	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	5	2	2	2	0	0	3	5	0	
Fin de semaine	2	1	2	2	0	0	1	4	2	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	18,6	19,5	20,5	21,7	22,6	30,0	20,7	24,2	32,8	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)		10 000					17 600			
Rigueur de l'hiver, station(s): Armstrong, Armagh et Grande Rivière										
enneigement (j-cm)	5 142	6 134	7 193	7 612	5 668	5 675	8 901	4 187	6 547	6 081
enfouissement (j-cm)	3 468	4 211	4 177	4 541	2 691	4 372	7 402	3 206	5 663	4 560
jours d'enneigement > 50 cm	40	43	61	80	58	55	103	27	57	51
jours d'enfouissement > 50 cm	24	14	30	27	0	39	79	13	39	27
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	73	89	88	96	57	92	157	68	119	96

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 4

Récolte totale

La récolte totale (7 549) de la zone 4 est relativement stable (- 3 %) en 2003. Notre analyse des résultats de chasse de l'an passé, nous avait amené à recommander une réduction du prélèvement du nombre de cerfs sans bois. Pour ce faire, le nombre de permis de chasse au cerf sans bois émis durant la saison de chasse à l'arme à feu fut réduit de plus de la moitié (1 500 permis). Pour sa part, la durée de la saison de chasse à arme à chargement par la bouche n'a subi aucun changement. En conséquence, on constate que seulement 68 cerfs sans bois par 100 mâles ont été prélevés en 2003, comparativement à 117 en 2002. Ce niveau de prélèvement devrait se traduire par une légère réduction du niveau de population qui serait actuellement sous le niveau cible de 5 cerfs/100 km² d'habitat. Seule la récolte durant la saison de chasse à l'arme à feu a connu une légère hausse (2 %) et ce, malgré la réduction marquée du nombre de permis de chasse au cerf sans bois émis durant cette saison.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc a subi une réduction relativement importante (- 24 %). Ce constat semble démontrer une certaine désaffection des adeptes due possiblement à des conditions météorologiques très clémentes et des températures relativement chaudes pour cette période de l'année, qui semblent s'installer depuis quelques années dans la région. Ce sont les cerfs sans bois qui ont connu une plus forte baisse dans la récolte avec 31 % comparativement à 13 % de réduction pour la récolte de mâles adultes. Il est à noter que le nombre de cerfs récoltés à l'aide d'une arbalète par les détenteurs de permis spécial pour personne souffrant d'un léger handicap s'est accru de 22 % par rapport à l'an passé, pour atteindre 56 cerfs. Cette année, la récolte à l'aide de cet engin est composée à 82 % de mâles adultes (23) et de femelles adultes (23). Il faut préciser que ce sont les femelles qui ont connu une plus grande augmentation de récolte, soit plus du double de l'année 2002, soit une récolte de 20 % de toutes les femelles prélevées durant cette saison. Dans le cas

des mâles adultes cette proportion est de 13 %, soit légèrement supérieure à 2002 (8 %). Finalement, seulement 14 % des faons furent récoltés à l'aide d'une arbalète, ce qui est similaire à l'année 2002 (11 %).

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte globale de cette saison (4 971) est la seule à démontrer une certaine stabilité (2 %). Il est à noter que cette stabilité est la résultante de la forte hausse (24 %) de la récolte de mâles adultes. Un niveau de récolte similaire avait été observé en 1999. Malgré ce fait, il est important de noter que la moyenne triennale de la récolte de ce segment de la population est en décroissance (- 8 %) depuis 2002 et continue de l'être en 2003 (- 10 %). Cet indicateur vient donc traduire une certaine réduction de la population. Au chapitre de la récolte de cerfs sans bois, on constate que le succès de chasse en lien avec les permis émis n'a été que de 45 %, soit le niveau le plus bas jamais observé dans cette zone, pour ce paramètre. Ce succès de chasse couplé à la réduction importante (plus de 50 %) du nombre de permis émis par tirage au sort, s'est traduit par une réduction de 55 % du nombre de cerfs sans bois récoltés.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte de cerfs sans bois au cours de cette saison (2 158) est pour la première fois en réduction (- 9 %) depuis son instauration en 1996. Cette récolte représente 29 % de tous les cerfs récoltés, 71 % de tous les cerfs sans bois récoltés et de 76 % du nombre totale de cerfs sans bois récoltés lors de cette saison et de celle à l'arme à feu. On constate encore une fois que la répartition de la récolte de cerfs sans bois entre la saison à arme à chargement par la bouche et celle à l'arme à feu ne respecte pas le partage équitable (50-50) comme le prévoit le plan de gestion. La durée de la saison avec arme à chargement par la bouche devrait donc être réduite.

Autres paramètres de suivi

La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu s'est accrue de 27 % en 2003 et ce, suite à trois années de diminution, montrant ainsi les effets négatifs d'hivers difficiles antérieurs et une certaine reprise de l'abondance de la population. L'indice de rigueur de l'hiver 2003-2004 a été de 127 alors que celui de l'hiver 2002-2003 avait

été de 116. Lorsque cet indice excède 120, l'hiver est considéré comme étant rigoureux. Sous la barre des 120 (de 80 à 120) la rigueur de l'hiver est alors qualifiée de moyen. Nous pouvons donc considérer qu'un taux de mortalité hivernal de l'ordre de 10 à 15 % pourrait s'appliquer. En conséquence, on peut s'attendre à une légère baisse du nombre de mâles récoltés à la chasse à l'arme à feu en 2004.

Éléments particuliers

Afin de réduire les risques d'accidents routiers impliquant le cerf, une expérience a été initiée avec le ministère des Transports. Le secteur à l'étude comprend une partie de la route 212 située à proximité de la municipalité de Island Brooks. Dans le but de réduire la densité locale de population de 1 cerf/km² (262 cerfs), nous avons émis 798 permis à des fins de gestion, autorisant le prélèvement d'un cerf sans bois pour chaque permis. Cette bête pouvait être un deuxième cerf récolté dans certains cas. Cette opération a conduit à la récolte totale de 374 cerfs sans bois, dont 272 femelles adultes. Nous avons donc atteint notre objectif de réduire localement la population de cerfs. Il est important de préciser que cette récolte de cerf sans bois n'est pas incluse dans la présente analyse de chasse de la zone.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs fiables liés à la chasse nous permet de croire à une légère réduction de la population de cerfs de la zone 4 en 2003. La récolte totale de 2003 voisine toutefois à 95 % la moyenne (7 956) observée au cours des quatre dernières années dans la zone. L'hiver 2003-2004 ayant été relativement rigoureux, nous anticipons pour l'année 2004 une légère baisse de la récolte des mâles avec bois pendant la saison avec arme à feu, au mieux une stabilité. Il en est de même pour la récolte globale. À la lumière de notre évaluation de l'an dernier, il est évident que la densité actuelle de la population de cerfs est nettement sous la densité cible de 5 cerfs/km². Certaines modalités de chasse devront donc être ajustées.

Recommandations

La moyenne triennale de la récolte de mâles adultes durant la saison de chasse à l'arme à feu démontre pour une deuxième année une certaine décroissance de la population, et ce, malgré une légère hausse de la récolte annuelle de mâles adultes.

Les modalités portant sur la récolte de cerf sans bois devront être revues. Le plan de gestion prévoit un partage du nombre de cerfs sans bois pouvant être récoltés durant les saisons avec arme à feu et avec arme à chargement par la bouche. La réduction de la durée de la saison de chasse avec arme à chargement par la bouche est devenue inévitable pour les prochaines années d'exploitation et devrait se faire le plus tôt possible.

Responsable : Bernard Bergeron

Direction : Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1995 à 2004

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	4 132	4 582	6 241	6 443	7 668	9 409	6 926	7 822	7 549	
Mâles adultes	3 790	3 923	4 152	4 205	4 890	5 880	4 199	3 614	4 492	
Biches	200	382	1 296	1 297	1 545	2 089	1 491	2 412	1 614	
Faons	142	277	793	941	1 233	1 440	1 236	1 796	1 443	
Saison à l'arc										
Récolte totale ^a	562	768	659	567	773	743	519	521	420	
Mâles adultes	220	310	253	249	342	326	235	218	200	
Biches	200	276	244	200	289	272	209	197	136	
Faons	142	182	162	118	142	145	75	106	84	
Début de la saison	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept	18-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	3 570	3 609	4 813	5 068	5 458	6 899	4 543	4 917	4 971	
Mâles adultes	3 570	3 609	3 895	3 951	4 542	5 547	3 957	3 396	4 292	
Biches			693	748	635	950	404	1 044	488	
Faons			225	369	281	402	182	477	191	
Permis, cerfs sans bois			1 450	1 600	1 500	2 300	1 000	2 800	1 500	2 400
Succès (%)			63,3	69,8	61,1	58,8	58,6	54,3	45,3	
Début de la saison	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale		205	769	808	1 437	1 767	1 864	2 384	2 158	
Mâles adultes		4	4	5	6	7	7			
Biches		106	359	349	621	867	878	1 171	990	
Faons		95	406	454	810	893	979	1 213	1 168	
Début de la saison		20-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov	20-nov
Durée (jours)		2	7	7	7	9	9	7	7	7

a) dont 56 cerfs récoltés à l'arbalète en 2003 par des détenteurs de permis spéciaux pour handicapés, soit 10 de plus qu'en 2002.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1995 à 2004

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	4 384	4 887	6 588	6 728	8 065	9 795	7 403	8 263	8 338	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	170	246	145	133	229	195	169	82	289	
Autres	82	59	202	152	168	191	308	359	500	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	3,4	3,2			5,0	3,0	3,0	3,6	3,6	
Fin de semaine	1,4	1,9				1,0	2,0	2,7	2,7	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	59,9	60,5	65,3	66,2	76,2	93,0	66,3	56,9	72,0	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)				19 320						
Rigueur de l'hiver, stations: Island-Brook, La Louise										
enneigement (j-cm)	1 848	5 405	4 284	5 066	2 338	3 000	7 209	2 682	4 123	5 559
enfouissement (j-cm)	1 777	3 469	2 865	2 539	1 301	2 030	5 308	2 171	3 637	3 956
jours d'enneigement > 50		26	13	37		17	74		16	14
jours d'enfouissement > 50		20				10	42		13	14
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	57	111	92	81	42	65	170	70	116	127

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 5

Récolte totale

Les fluctuations, à la hausse, de la récolte totale sont dues à la variation dans le nombre de permis spéciaux aux cerfs sans bois et à une réussite plus grande des chasseurs face au segment mâle. Un total de 4 204 bêtes fut enregistré.

Saison à l'arc

Cette saison enregistre un niveau de récolte de 182 cerfs, soit le 2e plus bas depuis le début de la précédente décennie. Le changement d'habitude des archers qui vont vers l'arme à chargement par la bouche semble se poursuivre.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de cerf mâle (AAF) a légèrement augmenté et se situe à 1 871 mâles, après avoir connu un sommet (2 325) en 1995.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Cette année nous avons récolté 814 cerfs sans bois soit une baisse par rapport à l'an dernier qui était, en fait, une année record. Le niveau actuel reflète mieux le niveau de récolte que l'on peut attendre de cette saison.

Autres paramètres de suivi

En 2004, la rigueur de l'hiver a atteint 178 (Knowlton moyenne 100). La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige est demeurée au sol toute la saison et fut très abondante en décembre et janvier. Habituellement, cette situation est défavorable aux mâles adultes et aux faons.

Interprétation globale

Malgré une augmentation de près de 100 individus, la récolte des mâles de la zone 05 se situe dans la moyenne des dernières années. L'augmentation des permis CSB, dans la partie ouest, a peut-être provoqué une migration des chasseurs vers ce secteur et intensifié la pression sur le segment mâle. À l'inverse, la partie est

aurait subi une perte de fréquentation par les chasseurs. Ce qui nous fut confirmé par les gens de cette région.

L'augmentation des permis CSB à 4 000, pour la partie 5 Ouest, nous a permis d'atteindre notre objectif, annuel, de réduction de la population de la zone 05. Ceci dû à une récolte ayant un rapport de 132 CSB/100 mâles.

La rigueur de l'hiver a pu provoquer une mortalité sur les mâles adultes et chez les faons. La lecture des deux prochaines récoltes nous renseignera sur son intensité.

Recommandations

Émettre un nombre identique de permis de cerf sans bois à simple abattage, pour la section 5 Ouest seulement, afin de pouvoir atteindre le niveau de population prévu, d'ici 2008. Le nombre demandé de permis est de 4 000.

Réserver 30 % des permis CSB tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple battage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des CSB entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la saison à l'arme à chargement par la bouche.

Analyser la possibilité d'émettre des permis, supplémentaires, aux propriétaires-agriculteurs qui subissent d'importantes pertes dues à la déprédation par le cerf.

Responsable : André Dicaire 04-09-16

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1995 à 2004

Superficie d'habitat 1559 km2	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	3 510	2 741	4 367	5 226	3 225	3 369	3 131	3 832	4 204	-
Mâles adultes	2 489	2 171	2 057	1 936	2 014	2 110	1 847	1 853	1 948	-
Biches	738	360	1 673	2 249	792	814	867	1 396	1 546	-
Faons	283	210	637	1 041	419	445	417	583	710	-
Saison à l'arc										
Récolte totale	438	519	443	526	329	321	207	179	182	-
Mâles adultes	164	192	149	127	127	136	67	74	77	
Biches	187	218	192	263	117	122	85	68	71	
Faons	87	109	102	136	85	63	55	37	34	
Début de la saison	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept	18-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	3 072	1 979	3 480	4 322	2 299	2 148	2 133	2 637	3 208	-
Mâles adultes	2 325	1 979	1 908	1 809	1 887	1 974	1 780	1 779	1 871	
Biches	551	0	1 184	1 756	302	129	252	644	936	
Faons	196	0	388	757	110	45	101	214	401	
Permis, cerfs sans bo	1 300	n/a	4550**	5200a**	1000**	400**	890**	2500**	4000**	4000**
Succès (%)	57,5	n/a	34,5	48,3	41,2	43,5	39,6	34,0	33,4	0,0
Début de la saison	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc										
Récolte totale	xxx	243	444	378	597	900	791	1 016	814	-
Mâles adultes	xxx	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biches	xxx	142	297	230	373	563	530	684	539	
Faons	xxx	101	147	148	224	337	261	332	275	
Début de la saison	xxx	20-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov	20-nov
Durée (jours)	xxx	3	7	9	9	9	9	9	9	9

**30%propriétaire
a) permis double abat

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1995 à 2004

Superficie d'habitat 1559 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	3 841	3 074	4 746	5 533	3 519	3 453	3 135	3 870	4 523	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	255	196	450	450	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres	41	55	40	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	5	0	0	0	0	0	3	6	1	
Fin de semaine	0	0	0	0	0	0	2	2	0	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat(1498après95)	160,0	131,0	127,0	121,0	126,0	131,1	113,5	114,1	120,0	
Habitat 1 559 km ² en 2001										
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	18 716	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	19 005	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 873	2 032	3 433	6 612
enfoncement (j-cm)	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 802	2 507	3 809
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	0	0	20	51	0	0	84
jours d'enfoncement > 50 cm	0	0	0	0	0	20	9	0	0	20
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	65	102	92	76	23	106	243	87	121	178

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 6

Récolte totale

La récolte totale (8 961) s'est accrue en 2003, pour une deuxième année consécutive, soit de 8 % comparativement à 14 % l'année précédente. Durant la saison à l'arc et celle à l'arme à feu, la récolte de mâles adultes a connu respectivement une hausse de 11 % et 12 %. On note cependant que la hausse de la récolte globale doit être principalement liée à la croissance observée de 50 % de la récolte de cerfs sans bois durant la saison de chasse à l'arme à feu. Il est à préciser que le potentiel de récolte de ce dernier segment de population, par le biais de permis émis par tirage au sort, fut augmenté de 40 % par rapport à la saison 2002 (1 400 permis). Ces permis ont été émis majoritairement (1 000) dans le secteur nord de la zone, là où la densité de population serait encore relativement élevée. Par contre, les informations inscrites au système d'enregistrement de la grande faune ne nous permettent pas de préciser davantage notre analyse de la récolte en fonction de chacun des secteurs de la zone. Il est donc très difficile de se prononcer sur la densité actuelle des populations de cerfs présentes dans la zone.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc de quelque 600 cerfs semble se maintenir (-2 %) depuis 2001. Il est à remarquer que cette récolte ne représente que seulement 7 % de la récolte globale de cerfs et seulement 10 % de tous les cerfs sans bois récoltés. On notera aussi que la récolte de mâles adultes a connu une légère hausse (11 %) au contraire du nombre de cerfs sans bois (- 12 %). Il est aussi à noter que la récolte de cerfs à l'aide d'une arbalète (54), par les détenteurs d'une autorisation spéciale, montre une croissance importante soit plus du double que celle (20) de l'année 2002. Ce phénomène semble traduire à la fois un certain vieillissement des chasseurs à l'arc et un quelconque engouement pour ce type d'engin de chasse. La récolte à l'aide de cet engin est principalement composée de mâles adultes (54 %) et de femelles adultes (35 %). De plus, les mâles adultes sont en proportion plus récoltés (10 %) par cet engin par rapport à l'arc comparativement aux femelles

adultes (9 %) et aux faons (5 %). Malgré ce fait, ce dernier segment de population a subi l'augmentation de prélèvement la plus élevée depuis 2002, soit plus de 7 fois, comparativement à 4 fois pour les mâles adultes et au double pour les femelles.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte globale de cette saison s'est légèrement accrue (13 %) par rapport à 2002. Cette hausse est à la fois due à une légère hausse de la récolte des mâles adultes (10 %) mais surtout à l'augmentation du nombre de cerfs sans bois récoltés (50 %). Il faut cependant préciser que la moyenne triennale de la récolte de mâles adultes demeure stable (- 1 %). Ce qui devrait traduire une certaine stabilité de la densité de population. L'accroissement de la récolte totale est en bonne partie relié au nombre accru de permis de chasse au cerf sans bois (1 400) émis par tirage au sort. Il faut préciser que ces permis ont été majoritairement émis (1 000) dans le secteur nord de la zone. Cependant, les informations inscrites au système d'enregistrement de la grande faune ne nous permettent pas de préciser davantage notre analyse de la récolte en fonction des secteurs. Malgré ce fait, on constate que le succès de chasse pour les détenteurs de permis pour les cerfs sans bois est en légère augmentation (52 %), ce qui peut supposer que la population de cerfs pourrait avoir subi une ponction accrue par rapport aux années passées. À tout le moins, nous le souhaitons pour le secteur nord. Finalement, la récolte totale de cerfs sans bois observée durant cette saison représente 66 % de la récolte globale de cerfs, mais seulement 21 % de tous les cerfs sans bois récoltés dans la zone.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte de cerfs sans bois au cours de cette saison (2 411) est stable par rapport à l'année 2002. Cette récolte représente 27 % de tous les cerfs récoltés, 69 % de tous les cerfs sans bois récoltés. La récolte observée lors de cette saison (77 %) excède largement le nombre de cerfs sans bois pouvant être récoltés au cours de cette saison. Le partage équitable de la récolte de cerf sans bois entre les chasseurs pratiquant durant la saison à l'arme à feu et ceux de la présente saison n'est pas respecté comme le prévoit l'actuel plan de gestion. La durée de la saison avec arme à chargement par la bouche devrait donc être revue. Finalement, on constate que

cette récolte est majoritairement composée (58 %) de femelles adultes, ce qui devrait avoir une incidence sur la capacité de reproduction du cheptel.

Autres paramètres de suivi

La rigueur de l'hiver 2002-2003 fut moyenne avec un indice de 114 pour une normale de 100, ce qui a permis une certaine stabilité de la population. En contrepartie, l'hiver 2003-2004 excède la limite inférieure (120) de la catégorie des hivers rigoureux avec un indice de 141. La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu durant la saison de chasse à l'arme à feu devrait donc être en diminution en 2004. Bien que la population de cerfs de la zone 6 démontre une certaine stabilité, il est cependant très difficile de confirmer si notre objectif de réduire la population de cerfs du secteur nord a été atteint en 2003.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs liés à la chasse semble indiquer une certaine stabilité de la population de cerf de la zone 6. Il est intéressant de constater que globalement les cerfs sans bois ont été récoltés dans une proportion de 64 cerfs sans bois/100 mâles adultes. Ce niveau de prélèvement supérieur à 60 individus fut observé pour une deuxième année consécutive, ce niveau de prélèvement ayant été de 67 cerfs sans bois/100 mâles adultes l'an passé. Selon notre analyse de données historiques de ce paramètre, il appert qu'un prélèvement de plus de 60 individus/100 mâles adulte suffit pour faire fléchir une population de cerfs. Malgré ce qui précède, notre difficulté à pouvoir préciser davantage le degré de prélèvement des divers segments de la population en fonction des secteurs nord et sud, il faudra continuer à exercer une certaine ponction supplémentaire des cerfs occupant le secteur nord de la zone 6. Certaines modalités de chasse devront être ajustées pour respecter le plan de gestion. Dans la mesure du possible, l'analyse des résultats de chasse devra se faire en fonction des secteurs nord et sud de la zone.

Recommandations

Malgré la rigueur des deux derniers hivers qui se sont manifestés sur cette zone et du peu de précision que nous avons sur l'abondance de la population du secteur

nord, il faudra quand même maintenir un certain niveau de prélèvement de cerfs sans bois dans ce secteur nord afin de réduire davantage la population en respect avec la densité décrite au plan de gestion. La durée de la saison de chasse à arme à chargement par la bouche devra être examinée afin d'assurer le partage équitable entre les chasseurs du nombre de cerfs sans bois à récolter, comme le prévoit l'actuel plan de gestion.

Responsable : Bernard Bergeron

Direction : Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1995 à 2004

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	5 221	5 952	9 587	11 546	6 523	8 560	7 290	8 325	8 961	-
Mâles adultes	4 607	4 792	4 790	4 649	4 848	5 626	4 837	4 984	5 464	-
Biches	389	659	3 282	4 415	906	1 854	1 486	2 090	2 204	-
Faons	225	501	1 515	2 482	769	1 080	967	1 251	1 293	-
Saison à l'arc										
Récolte totale	946	1 098	945	1 065	728	852	631	681	665	-
Mâles adultes	332	423	336	302	285	361	263	281	312	
Biches	389	437	410	469	277	319	229	270	237	
Faons	225	238	199	294	166	172	139	130	116	
Début de la saison	23-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept	18-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale ^a	4 275	4 361	7 909	9 805	4 597	6 220	5 055	5 192	5 885	-
Mâles adultes	4 275	4 361	4 448	4 343	4 552	5 259	4 569	4 703	5 152	
Biches			2 486	3 617	34	697	355	356	560	
Faons			975	1 845	11	264	131	133	173	
Permis, cerfs sans bois ^b			6 850	10 000		2 000	1 000	1 000	1 400	3 000
Succès (%)			50,5	54,6		48,1	48,6	48,9	52,4	
Début de la saison	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale			733	676	1 198	1 488	1 604	2 452	2 411	-
Mâles adultes		8	6	4	11	6	5			
Biches		222	386	329	595	838	902	1 464	1 407	
Faons		263	341	343	592	644	697	988	1 004	
Début de la saison		19-nov	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov	20-nov
Durée (jours)		3	7	9	9	9	9	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)

a: dont 54 cerfs récoltés à l'arbalète en 2003 par les détenteurs de permis spéciaux pour handicapés, soit 34 cerfs de plus qu'en 2002.

b: 2 500 permis de chasse aux cerfs sans bois ont été émis dans le secteur nord de la zone et 500 dans le secteur sud.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1995 à 2004

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	5 855	6 732	10 600	12 040	7 225	8 991	7 894	9 003	9 712	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	394	693	177	114	281	402	61	287	654	
Autres	240	87	836	380	421	29	543	391	97	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	4,0	3,0	0	0	2,0	0	2,0	4,3		
Fin de semaine	2,0	2,0	0	0	1,0	1,0	2,0	3,1		
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	116,6	119,0	121,3	118,5	124,2	143,5	124,6	128,3	140,5	0,0
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)				19 320						
Rigueur de l'hiver, stations: Watopéka, Island-Brook, Ste-Christine										
enneigement (j-cm)	1 803	4 229	4 305	4 346	2 277	2 520	6 102	2 202	3 816	5 725
enfoncement (j-cm)	1 787	2 883	2 798	2 028	1 053	1 842	4 664	1 832	3 196	3 932
jours d'enneigement > 5	0	10	20	3	0	12	61	0	8	0
jours d'enfoncement > 5	0	9	5	0	0	3	38	0	6	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	61	98	100	73	38	66	167	66	114	141

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 7

Récolte totale

La saison 2003 a permis de récolter 5 050 cerfs ce qui, comparativement à 2002, représente une augmentation de 18,6 %. Cette hausse s'explique principalement par une récolte plus élevée de mâles adultes lors de la saison au fusil (≈ 432 de plus), mais aussi par de meilleurs résultats dans l'abattage des cerfs sans bois au moyen des permis CSB (≈ 409 de plus). En 2003, le nombre de permis de CSB émis a été de 1500 comparativement à 500 en 2002. Globalement, la récolte en 2003 est composée de 70 % de mâles adultes, 21 % de femelles adultes et 8 % de faons (en 2002 : 74 % mâles adultes, 18 % femelles adultes et 8 % de faons). Le fusil demeure l'arme la plus efficace avec 51,5 % de la récolte totale, suivi de l'arc (36,5 %), de l'ACB (9,5 %) et de l'arbalète (2,5 %) (en 2002 : fusil 43 %, arc 46 %, ACB 9 % et arbalète ≈ 2 %).

Saison à l'arc

D'une durée de 23 jours (27 septembre au 19 octobre), la saison exclusive à l'arc présente une récolte quasi équivalente à celle de 2002 (1 733 en 2003 vs 1 723 en 2002). Le segment des mâles adultes affiche une légère hausse (3 %, 25 cerfs) par rapport à 2002, alors que les femelles adultes régressent de 3 %. La saison exclusive à l'arc occupe une proportion moins importante de la récolte totale en 2003 (34 %) qu'en 2002 (40 %), ce qui s'explique par la progression enregistrée avec le fusil lors de la saison où les armes à feu sont autorisées.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison de 16 jours qui débute le 1^{er} novembre et qui se termine le 16 novembre se compose de deux sous-saisons. La première qui inclut les sept premiers jours est réservée aux mâles à l'arc et comprend des CSB abattus avec les permis CSB à l'arc. Durant cette sous-saison, la récolte de mâles adultes a diminué de 23,8 % par rapport à 2002. Il est probable que cette baisse s'explique par un déplacement de la clientèle vers la saison à armes à feu, phénomène qui semble avoir débuté en 2002.

La deuxième sous-saison (du 8 novembre au 16 novembre) enregistre quant à elle une hausse de 37 % par rapport à 2002. Environ 52 % de l'augmentation est expliquée par l'amélioration de la récolte de mâles adultes. Le nombre de permis de CSB émis en 2003 dans la 7 Sud (1 500 permis), comparativement à 500 en 2002, a contribué à améliorer le prélèvement de cerfs sans bois avec une récolte d'environ 570 cerfs. Le succès obtenu pour les CSB en 2003 a été de 38 % alors qu'il était de 30 % en 2002.

Autres paramètres de suivi

En 2003-2004, l'hiver a pu paraître plus rigoureux en raison de l'indice d'enneigement élevé. Toutefois, l'indice d'enfoncement à 3 463 se situe à 16,8 % au-dessus de la moyenne enregistrée depuis 1989, ce qui indiquerait que la mortalité hivernale de 2004 n'aurait pas affecté de façon significative la population. Le nombre de jours/enfoncement supérieur à 50 cm est supérieur à la moyenne enregistrée depuis 1989-1990 (≈ 8), mais demeure acceptable. Même avec une valeur en apparence élevée, le NIVA de 2004 dans la zone 7 se situe parmi les valeurs les plus faibles de l'ensemble des zones au Québec.

Interprétation globale

La saison 2003 a établi un nouveau sommet avec une récolte d'au moins 5 050 cerfs. Lorsque comparée à la saison 2002, la hausse atteint presque 19 %. Tous les segments de la population ont enregistré une meilleure performance en 2003 et la récolte de mâles adultes explique à elle seule 49 % de l'augmentation et a progressé de 12 % par rapport à 2002. Pour l'ensemble des cerfs sans bois, ces derniers représentent 51 % de la hausse totale de 2003 avec une récolte supérieure de 36 % à celle de 2002. Le nombre de permis pour le cerf s'est accru de 11 % en 2003 à l'échelle du Québec. Sans connaître avec précision la valeur associée à la zone 7, il est fort possible que cette zone ait enregistré une amélioration de la fréquentation, laquelle serait en lien avec les nouvelles modalités instaurées en 2002. À ce facteur s'ajoute aussi l'émission plus importante du nombre de permis de CSB qui est passé de 500 en 2002 à 1 500 en 2003. Malgré cette hausse, nous observons à ce chapitre une amélioration du succès par rapport à 2002 (38 % vs 30 %).

La récolte provenant des archers a diminué d'environ 5 % par rapport à 2002 et la proportion qu'elle occupait dans la récolte totale (47 %) est passée à approximativement 37 % en 2003.

Le dernier inventaire aérien de population dans la zone 7 a été réalisé en 2001. Il est difficile actuellement d'évaluer le niveau de population avec précision, mais quelques indications liées à la récolte pourraient situer ce niveau à l'intérieur de la plage optimale.

Recommandation

Dans le but de poursuivre les actions déjà entreprises afin de contrôler la croissance de cette population, il est recommandé de maintenir les modalités actuelles dans la sous-zone 7 Nord et dans la sous-zone 7 Sud. Toutefois, compte tenu du succès obtenu avec les permis de CSB en 2003 dans la 7 Sud et que l'indice NIVA ne présente pas l'hiver 2003-2004 comme étant rigoureux, il est recommandé aussi d'élever le nombre de permis de CSB à 2 200 pour la saison 2004.

Responsable : Jean Milette

Direction : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1994 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5800 km ²⁽¹⁾	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	1 205	1 492	1 601	1 671	2 051	2 380	2 259	4 257	5 050	
Mâles adultes	472	711	806	892	1 062	1 358	1 260	3 148	3 540	
Biches	432	446	494	453	600	656	627	766	1 043	
Faons	301	335	301	326	389	366	372	343	467	
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Saison à l'arc⁽²⁾										
Récolte totale	1 205	1 308	1 353	1 324	1 632	1 873	1 709	1 723	1 733	
Mâles adultes	472	527	558	545	643	851	718	768	793	
Biches	432	446	494	453	600	656	626	643	622	
Faons	301	335	301	326	389	366	365	312	318	
Indéterminés										
Début de la saison	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	26-sept
Durée (jours)	30	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc⁽³⁾										
Récolte totale	-	184	248	347	419	507	550	274	216	
Mâles adultes		184	248	347	419	507	542	272	207	
Biches							1	2	8	
Faons							7	0	1	
Indéterminés										
Permis, cerfs sans bois								500	1 500	2 200
Succès (%)										
Début de la saison		02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	4-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)		16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison au fusil, arbalète, poudre noire et arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	2 260	3 101	
Mâles adultes								2 108	2 540	
Biches								121	413	
Faons								31	148	
Indéterminés										
Début de la saison								09-nov	08-nov	06-nov
Durée (jours)								9	9	9

(1) Superficie d'habitat réajustée à 5 800 km²

(2) Nous retrouvons inclus les cerfs abattus à l'arbalète avec des permis spéciaux.

(3) Cerfs abattus seulement à l'arc pour les 16 jours et ceux abattus à l'arbalète les 7 premiers jours avec permis pr handicapé.

(4) Cerfs abattus avec fusil, arbalète et poudre noire seulement pour les 9 derniers jours.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 800 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	1 559	1 919	1 979	2 150	2 344	2 493	2 388	4 325	5 122	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	315	370	291	383	212	94	100	2	27	
Autres	39	57	87	96	81	19	29	66	45	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	0	4	0	0	0	0	0	0	
Fin de semaine	0	0	2	0	0	0	0	0	0	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat ⁽¹⁾	0,0	3,2	4,3	6,0	7,2	8,7	9,3	4,7	3,8	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ste-Eulalie										
enneigement (j-cm)	3 351	4 057	6 425	7 126	4 218	2 581	7 027	1 996	4 426	7 045
enfoncement (j-cm)	2 518	2 507	3 502	2 689	2 870	2 070	5 366	1 507	3 284	3 463
jours d'enneigement > 50 cm	1	4	71	78	12	8	81	0	24	93
jours d'enfoncement > 50 cm	0	0	19	0	5	5	28	0	13	19
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	90	89	125	96	102	74	191	47	112	117

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues (1) Mâles adultes abattus à l'arc durant la saison à l'arme à feu.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 8 Nord

Récolte totale

Cette année, la récolte a connu une croissance de 7 %, soit 287 % de plus que l'année 1996. Tous les segments de la population ont contribué à cette hausse. L'augmentation s'est fait sentir sur toute la zone.

Saison à l'arc

La saison à l'arc a connu une légère hausse, à 457 cerfs. Ce qui correspond à la moyenne des 10 dernières années. Le déplacement des archers vers l'arme à chargement par la bouche se maintiendrait.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc : N/A

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Depuis son implantation en 1996 la croissance de la récolte ne s'essouffle pas. Toutefois, cette année, nous enregistrons un premier plafonnement pour la récolte des mâles mais une augmentation de 14 % pour les cerfs sans bois.

Autres paramètres de suivi

En 2004, la rigueur de l'hiver a atteint 178 (Knowlton moyenne 100), La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige est demeurée au sol toute la saison et fut très abondante en décembre et janvier. Habituellement, cette situation est défavorable aux mâles adultes et aux faons.

Interprétation globale

L'arrêt de la progression des mâles récoltés, nous indiquerait que l'intensité de la récolte des cerfs sans bois, dans le but de réduire la population, commencerait à porter fruit. Nous avons obtenu une récolte de 127 CSB/100 mâles.

La rigueur de l'hiver aurait provoqué une mortalité, notable, sur les mâles adultes et chez les faons. La lecture des deux prochaines récoltes nous renseignera sur son intensité.

Recommandations

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, tous les segments, selon les mêmes conditions.

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, au cerf sans bois, de la zone 8 Est à 5 jours.

Responsable : André Dicaire 04-09-16

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8 Nord, de 1995 à 2004

Superficie d'habitat 1 500 km2	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres paramètres de suivi										
Semaine	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Fin de semaine	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
mâles AAF/100 km2	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
mâles ACB/100 km2	xxx	44,1	64,5	64,3	86,3	102,9	110,5	130,0	127,9	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	8307**	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): Knowlton										
enneigement (j-cm)	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 865	2 084	3 433	6 612
enfoncement (j-cm)	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 850	2 507	3 809
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	0	0	0	51	0	0	84
jours d'enfoncement > 50 cm	0	0	0	0	0	6	9	0	0	20
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	65	102	92	76	23	106	243	84	121	178

** ne comprend pas la population au nord du St-Laurent (seulement en Montérégie)

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 8 Sud

Récolte totale

La récolte montre une légère hausse pour les mâles à l'arme à feu tout en demeurant dans la moyenne des dernières années. Malgré l'intensification de la récolte, par l'émission de nombreux permis spéciaux (CSB) et nouvellement, par l'ajout d'une saison à l'arme à chargement par la bouche réservée aux cerfs sans bois, nous n'enregistrons aucun signe de fléchissement significatif de la population.

Saison à l'arc

La saison à l'arc montre une récolte de 40 bêtes. Ce qui la situe dans la moyenne, très faible, des dernières années.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de 742 mâles est remontée au niveau moyen des dernières années, ce qui nous laisse croire à une stabilisation du niveau de la population. Les récoltes à venir nous renseigneront sur la direction que prendra cette population.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Ce fut la deuxième année de cette saison. Le succès est plutôt pauvre (51 CSB) alors que nos attentes étaient de 300 bêtes. Laissons la chance à cette nouvelle venue de bien s'installer et le temps aux chasseurs d'acquérir des armes à chargement par la bouche.

Autres paramètres de suivi

En 2004, la rigueur de l'hiver a atteint 178 (Knowlton moyenne 100), La rigueur est due à un hiver qui a débuté très tôt et du fait qu'il n'y a eu aucun redoux. La neige est demeurée au sol toute la saison et fut très abondante en décembre et janvier. Habituellement, cette situation est défavorable aux mâles adultes et aux faons.

Interprétation globale

Dans la partie nord-est de l'État de New York, dans deux « Unit », la récolte aurait baissé significativement depuis deux années. Les gestionnaires de New York ont décidé de permettre le segment mâle lors de leur deuxième saison à l'arme à chargement par la bouche afin d'enlever de la pression sur les CSB. Ce qui nous laisse croire que nos actions pour abaisser la population portent fruit. Par contre nos collègues des USA n'ont pas cette préoccupation.

La récolte des mâles de la zone 8 Sud, ainsi que ceux de l'État de New York voisin, a connu une légère baisse. Depuis les cinq dernières années nous constatons que cette récolte est à un point d'équilibre. Les hivers doux que nous connaissons habituellement à cet endroit, sont une des raisons de l'abondance des cerfs, même si le dernier hiver fut particulièrement rigoureux. Par contre, le succès de récolte avec le permis aux cerfs sans bois demeure bas (32 %). C'est peut être dû à la dimension réduite de la zone, ce qui aurait pour effet de limiter l'accès à un petit nombre de chasseurs. Nous avons connu une récolte de 114 CSB/100 mâles, ce qui devrait permettre la réduction de la population.

Recommandations

Émettre 2 500 permis (simple abattage) aux cerfs sans bois et maintenir la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche à 5 jours.

Réserver 30 % des permis CSB tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple abattage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des CSB entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche.

Analyser la possibilité d'émettre des permis, supplémentaires, aux propriétaires-agriculteurs qui subissent d'importantes pertes dues à la déprédation par le cerf.

Responsable : André Dicaire 04-09-16

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8 Sud, de 1995 à 2004

Superficie d'habitat 585 km2	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale(c)	xxx	1 355	1 573	1 284	1 350	1 614	1 409	1 438	1 631	-
Mâles adultes	xxx	781	789	707	803	925	751	718	761	-
Biches	xxx	328	456	344	309	423	427	428	560	-
Faons	xxx	246	328	233	238	266	231	222	310	-
Saison à l'arc										
Récolte totale(c)	xxx	86	85	51	41	62	39	46	40	-
Mâles adultes	xxx	32	30	13	7	33	17	14	19	
Biches	xxx	31	30	15	21	20	17	15	12	
Faons	xxx	23	25	23	13	9	5	17	9	
Début de la saison	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	904	1 269	1 488	1 233	1 309	1 552	1 370	1 322	1 540	-
Mâles adultes	650	749	759	694	796	892	734	704	742	
Biches(d)	178	297	426	329	288	403	410	413	515	
Faons(d)	76	223	303	210	225	257	226	205	283	
Permis, cerfs sans bois	500	1 200	1 600	1100**	1400*	2400*	2400*	2000*	2500*	2500*
Succès (%)	50,1	43,3	45,6	49,0	36,6	27,5	26,5	30,9	31,9	0,0
Début de la saison	04-nov	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc CERFS SANS BOIS										
Récolte totale	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	70	51	-
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	36	33	
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	34	18	
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	20-nov	19-nov	17-nov
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	5	5	5

* 30% réservés propriét.

** double abattage

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8 Sud, de 1995 à 2004

Superficie d'habitat 585 km2	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	4	0	0	0	0	0	0	6	1	
Fin de semaine	3	0	0	0	0	0	0	2	0	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	111,1	128,0	129,7	118,6	136,1	152,5	125,5	120,3	126,8	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^d	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	3 130	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	1 516	2 173	2 861	3 612	1 513	2 304	5 873	2 032	3 433	6 612
enfouissement (j-cm)	1 354	2 130	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 802	2 507	3 809
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	0	0	0	51	0	0	84
jours d'enfouissement > 50 cm	0	0	0	0	0	0	9	0	0	20
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	65	102	92	76	23	106	243	84	121	178

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 09

Récolte totale

Deuxième année d'application du Plan de gestion 2002-2008. Au cours de la saison de chasse 2003, 2453 (0,52 cerfs/km²) cerfs ont été abattus, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2002, poursuivant ainsi une très légère ascension. Les mâles composent 79 % de la récolte tandis que les femelles et les faons en représentent 14 % et 7 % respectivement. Dans la partie laurentienne, la récolte totale est demeurée stable à 1745 cerfs tandis que dans Lanaudière, elle s'est accrue de 30 %. La proportion de cerfs en provenance de Lanaudière est passée de 25 à 30 % malgré que la chasse aux cerfs sans bois durant la saison à l'arme à feu soit interdite dans cette portion de zone. Les densités de récolte totale ont été semblables pour les deux parties de zone soit 0,39 et 0,37 cerf/km² pour l'est et l'ouest.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc a repris sa tendance à la hausse. Elle est passée de 406 à 514, soit un gain de 30 % par rapport à 2002 mais de 8 % par rapport à 2001. Cette hausse est majoritairement imputable aux chasseurs de Lanaudière où la récolte a bondi de 124 à 185 cerfs. Suite à une année d'abandon, il semble que les chasseurs ont retrouvé leur territoire et leur habitude de chasse. La composition de la récolte est semblable à celle des années précédentes. Dans Lanaudière, la proportion de cerfs sans bois abattus est plus importante que dans la partie laurentienne (73 % vs 65 %, respectivement).

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte totale (1939 cerfs) s'est accrue de 3 % par rapport à 2001 dans la zone; la hausse s'observant surtout dans la partie est (30 %) alors que le prélèvement a légèrement diminué dans la partie ouest (- 3 %). Cette chasse représente 79 % de l'ensemble du prélèvement. L'indicateur lié à la récolte des mâles adultes à l'AAF ne s'est accru que de 2 %. Pour la deuxième année, la saison à l'arme à feu est allongée et 300 permis spéciaux permettant d'abattre des cerfs sans bois (CSB) ont

été alloués au tirage au sort pour la sous-zone 9 Ouest seulement. Dans la partie est, seulement les mâles sont permis. La chasse au CSB a contribué à 9 % de la récolte au cours de cette saison; soit 170 bêtes, dont 126 femelles et 44 faons. Le succès s'est amélioré de 5 % par rapport à 2001 et atteint maintenant 57 %.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc : N/A

Accidents routiers et autres causes de mortalité

Le nombre de cas de mortalités autres que la chasse (accident routier et autres) et enregistrés dans le SIGF est relativement stable par rapport à 2002. Toutefois, les mâles sont légèrement plus représentés qu'en 2002 malgré que cette donnée soit peu fiable puisque le sexe et l'âge de ces cerfs sont de moins en moins pris en note.

Densité de population

Un inventaire de population de cerfs a été réalisé au cours de l'hiver 2000, dans la partie Lanaudière de la zone 9 et a été complété en 2002 dans la partie Laurentides. L'inventaire de la partie ouest de la zone en 2002 concluait une population stable depuis 1995 à environ 4500 cerfs, donc une population totale pour la zone 9 de 6 300 cerfs en hiver ou près de 9 000 à l'automne. Ce résultat va à l'encontre de l'évolution de la récolte des mâles adultes à l'AAF qui a connu un essor de 11 % en moyenne par année, depuis 1995. En ajustant la densité à des valeurs plus réalistes, on estime que la population de l'automne 2003 devrait approcher 14 520 cerfs (11 460 dans la sous-zone ouest et 3 060 dans l'est). Les taux d'exploitation, seraient d'environ 17 % pour la zone, 24 % dans Lanaudière et 15 % dans la partie laurentienne. Ce taux se rapprocherait davantage de la moyenne québécoise (environ 15 %). En utilisant les résultats de l'inventaire 2002, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 25 % pour la zone.

Rigueur de l'hiver

Contrairement à l'année précédente, l'hiver 2002-2003 a été le plus rigoureux depuis 1995 (indice de rigueur = 123), mais du même ordre de sévérité que les hivers 1996 et 2001. Dans la partie de la zone où les conditions hivernales sont plus sévères (Chertsey), la neige au sol est apparue dès le début de novembre pour fondre à la fin d'avril. En bref, l'hiver fut long, avec un enneigement cumulatif près de la

normale. La texture de neige était sèche une bonne partie de l'hiver. Aucune croûte ne s'est formée, de sorte que l'enfoncement fut total jusqu'à la mi-avril. Pour sa part, l'hiver 2003-2004 a été particulièrement clément avec un indice NIVA représentant 79 % de la normale.

Interprétation globale

Malgré les conditions hivernales qui semblaient difficiles, la population de cerfs s'est maintenue et a permis une récolte record. Fait inusité, la croissance a été particulièrement remarquable dans la sous-zone est où les conditions nivales ont été plus rigoureuses et où les cerfs sans bois sont interdits durant la saison à l'arme à feu. On présume que le retour des chasseurs à l'arc dans cette portion du territoire explique en partie ce phénomène. Les résultats d'inventaire de 2002 étant remis en question, nous disposons de peu d'outils pour expliquer certains phénomènes. Par exemple, le taux de prélèvement des cerfs de Lanaudière frôle les 30 %, pourtant la récolte s'accroît malgré les conditions nivales difficiles. En l'absence de permis de zone ou d'enquêtes auprès des chasseurs, ces interrogations ne pourront être élucidées. Malgré tout, on peut conclure que la population de la zone 9 se porte bien et que les modalités de gestion sont appropriées.

Recommandations

- Considérant, que le NIVA de l'hiver 2003-2004 est faible;
- Considérant que le niveau de population s'est maintenu dans les deux parties de zone, soit un niveau sous-optimal dans la partie est et niveau optimal dans la partie ouest de la zone;
- Considérant que la récolte de mâles adultes à l'AAF est stable dans la partie ouest de la zone;
- Considérant la croissance de récolte dans la partie est de la zone;

Il est recommandé de poursuivre l'application du plan de gestion et de maintenir le tirage au sort de 300 permis de CSB dans la partie ouest de la zone seulement. Nous prévoyons permettre la récolte de CSB dès l'automne 2005 dans la partie est de la zone.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 9, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4731 km ²	Année										
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	794	1 464	1 336	1 410	1 258	2 092	2 194	2 223	2 676	2 844	-
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	123	191	224	200	241	146	235	196	349	362	
Autres	49	25	49	33	30	8	21	67	35	29	
Jours de chasse avec neige au sol											
Semaine	0	8	7	3	0	1	0	2	5	5	
Fin de semaine	0	2	4	2	0	0	0	2	5	3	
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	10,9	21,1	18,2	20,4	17,0	21,5	32,5	31,4	36,6	37,4	
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ad}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	94 (est)	xxx	xxx	505	xxx	
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	5 000 910 (est)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	6800**	xxx	
Rigueur de l'hiver, stations: Moyenne de Chetsey et Hill Head											
enneigement (j-cm)	7 691	4 160	7 994	6 953	7 892	6 828	4 945	7 639	3 619	6 222	5 044
enfoncement (j-cm)	6 468	3 061	5 033	3 564	3 268	3 696	3 739	4 978	2 386	5 077	3 261
jours d'enneigement > 50 cm	93	69	70	71	62	46	87	87	11	41	38
jours d'enfoncement > 50 cm	72	16	37	26	0	23	32	42	0	27	12
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	157	74	122	87	79	90	91	121	58	123	79

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

** Estimé de la population globale est et ouest de la zone à partir des inventaires de 2000 et 2002. En réalité, nous croyons que la population atteint plutôt 12 000 cerfs, soit 2,5 cerfs/km²

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zones 10 et 12

Récolte totale

Avec la mise en oeuvre du Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008 les cerfs de la zone 10 fréquentant la zone 12 pouvaient être abattus autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve La Vérendrye. Cette nouvelle disposition a permis d'abattre 24 cerfs mais, tous ont été prélevés dans la réserve faunique La Vérendrye. La récolte de 2003 a progressé de 9 % par rapport à l'année précédente et constitue du même coup un record pour la zone 10. L'augmentation provient surtout des mâles adultes abattus à l'arme à feu (AAF) alors que celle des cerfs sans bois (CSB) est moins significative : le nombre de permis (CSB) ayant passé de 9 500 à 10 000. Par ailleurs, les conditions climatiques durant la saison de chasse étaient un peu moins avantageuses pour les chasseurs cette année puisqu'il y a eu de la neige au sol durant deux jours seulement.

Saison à l'arc

Après que les archers eurent connu leur meilleure saison des dix dernières années avec une récolte de 893 bêtes en 2002, celle de 2003 a chuté de 21 %. Comme c'est toujours le cas, la récolte des femelles adultes a surpassé celle des mâles adultes (117 femelles : 100 mâles). La saison à l'ARC a permis de récolter 8 % de toutes les femelles adultes abattues.

Saison à l'arme à chargement par la bouche

Une courte saison de chasse (5 jours) à l'arme à chargement par la bouche (ACB) a été introduite en 2002 dans la zone 10 seulement. La récolte est passée de 306 à 459 en 2003. En supposant un succès de chasse de 15 %, il y aurait eu environ 3 000 chasseurs à se prévaloir de cette nouvelle saison de chasse.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

À l'exception de l'Île d'Anticosti, les 7 751 mâles adultes abattus représentent 22 % de la récolte provinciale de ce segment. La zone 10 constitue donc une destination de choix pour chasser le cerf. La récolte des CSB a augmenté de 525 bêtes, alors que le nombre de permis disponibles a augmenté de 500 par rapport à l'année précédente. Pour les détenteurs de permis de CSB, le succès de chasse de 2003 a été de 52 % ce qui constitue un rendement moyen.

Autres paramètres de suivi

Le nombre de cerfs tués sur les routes a diminué par rapport à 2002. Au moins 303 cas de mortalité ont été recensés. Certains tronçons routiers deviennent hasardeux pour les automobilistes, spécialement dans la municipalité de Bryson de Duhamel et de Fassett. Des démarches auprès du ministère des Transports du Québec devraient se traduire par des correctifs visant à réduire le nombre de collisions avec les cerfs.

En se basant sur une superficie d'habitat de 18 879 km² la récolte de mâles à l'AAF adultes se situe à 37,8 cerfs/100 km². L'objectif du plan de gestion étant de stabiliser la densité des cerfs à 5/km² la récolte des mâles à l'AAF ne devrait pas dépasser 7 200 par année soit 38 mâles/100 km².

Interprétation globale

D'après un inventaire aérien réalisé dans la zone 10 en janvier 2000 et complété en janvier 2001, la population de cerfs après chasse aurait été de 90 000 sans compter les populations du parc de la Gatineau et de la réserve faunique Papineau-Labelle. En 2003, la population de cerfs doit certainement se rapprocher des 100 000 bêtes. La récolte totale par la chasse sportive en 2003 aurait prélevé au plus 12 % de la population.

Recommandations

Dans le but d'amorcer le processus de stabilisation des populations de cerfs de la zone 10, il est recommandé de porter le nombre de permis spéciaux (CSB) à 15 029 pour la saison de chasse 2003. La répartition territoriale des permis se ferait de la façon suivante :

10 Est :	4 700
10 Ouest et 12 :	9 700
Réserve Papineau-Labelle :	400
Réserve La Vérendrye :	18
Pourvoyeurs :	61
Zecs :	150

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 10, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	5 781	8 210	7 137	6 951	7 525	8 499	11 607	11 240	12 854	13 905
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	297	282	265	349	377	334	371	361	441	303
Autres	300	130	180	229	96	131	68	139	59	77
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	8	6	3	0	0	0	0	2	2
Fin de semaine	0	4	4	2	0	1	0	0	1	0
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	19,4	30,3	24,9	21,2	25,9	26,4	42,1	36,0	34,2	37,8
Âge moyen des femelles adulte (n femelles adultes) ^{ab}	3,33 (71)	4,94 (59)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (0)	nd (1)	nd
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	1 502	1 502	1 768	1 868	2 004	2 004	2 004	2 004	2 004	2 004
Population à l'hiver (inventaire aérien:)	32 700	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	90 000	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): Ladysmith, Vénosta, Duhamel et 31-Milles										
enneigement (j-cm)	5 435	2 671	6 812	6 373	5 536	5 619	2 318	6 515	4 044	5 722
enfoncement (j-cm)	3 270	1 974	4 383	3 726	2 971	4 230	2 017	5 123	2 607	4 966
jours d'enneigement > 50 cm	58	0	49	71	50	54	5	78	8	42
jours d'enfoncement > 50 cm	10	0	24	29	5	24	3	49	0	34
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	86	52	115	97	78	111	53	117	106	75

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zones 11 et 15 Ouest

Récolte

La récolte totale enregistrée en 2003 a été inférieure de 14 % à celle de la saison précédente, laquelle représentait un sommet historique. La récolte de mâles adultes est stable (- 4 %) alors que celle des cerfs sans bois a diminué de 16 %. La quasi-totalité de cet écart est attribuable à la diminution du nombre de permis spéciaux de CSB (1000 en 2002, 300 en 2003). En effet, un écart de 700 permis de CSB conjugué à un succès de 61,7 % représente une réduction théorique de 432 CSB récoltés pendant la saison à l'arme à feu (AAF), alors que la diminution observée est de 398 pour ces segments.

A l'arc, une augmentation de la récolte est notée (17 %, ou 38 cerfs).

Le principal indicateur annuel de tendance de la population, soit le nombre de mâles adultes récoltés à l'AAF, doit être analysé sur une longue période en restreignant son calcul aux deux premières semaines de chasse dans la zone 11 afin d'obtenir une donnée comparable. Pour ce paramètre, une stabilité est notée de 2000 à 2003, l'écart n'étant que de 1 %. La hausse de la récolte de mâles qui a été notée en 2002 est attribuée à la présence de neige au sol pendant plus de la moitié de la saison de chasse. Par contre, ces conditions ont été moins favorables en 2003.

Autres paramètres de suivi

L'hiver 2002-2003 a été le plus difficile pour les cerfs depuis 1994 (indice normalisé de 152, 149 en 1994). La mortalité causée par la rigueur de l'hiver a probablement eu une influence négative sur l'évolution de la population en la stabilisant, à en juger par la stabilité du nombre de mâles adultes récoltés à l'AAF.

Le nombre de jours de chasse avec neige est plus faible en 2003 (7) qu'en 2002 (16); toutefois, c'est surtout lors de la 3^e semaine de chasse que la différence a été la plus notable (7 vs 1) alors que pour les trois premières fins de semaine, soit les périodes où les chasseurs sont les plus actifs, la différence est moins marquée (4 vs 3). C'est pourquoi la présente analyse retient plutôt l'effet de l'hiver rigoureux sur la croissance de

la population (i.e. stabilité de celle-ci) que l'influence des conditions de chasse (i.e. une croissance, la récolte étant similaire malgré des conditions moins favorables).

Le nombre de cerfs victimes d'accidents routiers a de son côté augmenté, soit de 89 à 116. Ce paramètre indiquerait une croissance de la population. Cependant, cet indicateur n'est pas corrélé avec la récolte de mâles à l'AAF de 1994 à 2003 ($r^2 = 0,26$).

Une enquête auprès des chasseurs de cerfs détenant un permis de CSB dans les zones 11 et 15 Ouest a été effectuée en 2003. Globalement, le nombre moyen de cerfs vus par jour de chasse a été de 1,7. En compilant uniquement les réponses obtenues des chasseurs avec permis de CSB en territoires structurés de la zone 15 Ouest ($n = 17$), le nombre de cerfs vus par jour/chasse est de 2,5, ce qui est inférieur à ce qui avait été observé en 2002 pour les mêmes territoires (2,74). Afin de pouvoir comparer de façon interannuelle pour la zone 11 exclusivement, le nombre de cerfs vus a été calculé seulement pour cet échantillon ($n = 113$), soit 1,48. Ce nombre est supérieur à la donnée la plus récente disponible pour la zone 11 (1,25 en 1999). Cette donnée suggère que la population dans la zone 11 est légèrement supérieure en 2003 qu'en 1999.

Pour ce qui est de l'évolution de la population en 2004, on pourrait s'attendre à une légère croissance, l'hiver 2003-2004 ayant été moyen pour les cerfs (NIVA = 3 016, moyenne des stations 5 et 19; indice de rigueur : 82). Cependant, les hivers montrant un indice de rigueur supérieur à 80 n'ont pas été suivis d'augmentations notables de récolte, selon les statistiques de suivi de la zone entre 1994 et 2003.

Interprétation globale

L'hiver rigoureux 2002-2003 a certes influencé la récolte globale en stabilisant la population de cerfs au niveau de la saison précédente. Selon une récente analyse des données disponibles, le nombre de mâles récoltés à l'AAF est le meilleur indicateur de la tendance de population de cerfs.

Les résultats obtenus de l'inventaire aérien effectué à l'hiver 2003 montrent que la population était alors au niveau sous-optimal, selon les critères déterminés lors de l'adoption du plan de gestion, le niveau optimal étant un effectif de 20 000 cerfs. Le taux de croissance annuel de la population calculé selon les effectifs estimés en 1997 et 2003 est de 1,5 %, ce qui est très faible. A ce rythme, la population après chasse n'atteindra le

niveau optimal qu'en 2006, selon une simulation où aucun permis de CSB n'est alloué et que les prochains hivers sont de rigueur moyenne. Dans l'hypothèse d'un hiver 2004-2005 clément, ce niveau serait atteint en 2005.

Selon les modalités inscrites au plan de gestion, au niveau sous optimal, la durée de la saison de chasse à l'AAF devrait être de 16 jours. Cependant, la longueur de la saison de chasse est déterminée en septembre de l'année précédente, alors qu'il n'est pas possible de tenir compte de la rigueur de l'hiver suivant. Quant au nombre de permis de CSB, il est évalué au printemps et tient ainsi compte des mortalités hivernales appréhendées.

L'émission de permis de CSB en 2004 retarderait l'atteinte du niveau optimal. Le niveau sous-optimal implique une saison de chasse réduite à 16 jours, ce qui réduirait la récolte d'environ 350 mâles adultes. Or, une modification réglementaire de la longueur de la saison de chasse entraîne un processus complexe et un délai d'une année complète pour son application. Puisque la récolte de mâles a peu d'influence sur la productivité de la population, tant que le rapport des sexes n'est pas extrêmement déséquilibré, une telle réduction de la longueur de la saison aurait peu d'effet sur la tendance de la population mais priverait plusieurs chasseurs d'une activité qui appert fort appréciée selon les commentaires reçus, les mâles étant très actifs durant la 3e semaine de chasse.

Recommandations

Afin de permettre l'atteinte du niveau optimal le plus rapidement possible, soit en 2005, et de maintenir ainsi l'offre de 3 semaines complètes de chasse à l'arme à feu, il est recommandé de ne pas émettre de permis de CSB pour la saison 2004. Ainsi, dans l'hypothèse d'un hiver 2004-2005 qui serait clément, il serait possible d'émettre de tels permis pour la saison 2005 et de permettre l'utilisation de certains éléments du coffre d'outils de gestion offerts aux gestionnaires de territoires fauniques.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte de cerf de Virginie dans les zones 11 et 15 Ouest, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 745 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	1 031	1 815	1 363	1 298	1 440	1 457	2 322	2 328	3 059	2 703
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	48	67	65	98	54	26	57	76	89	116
Autres	42	34	61	91	40	24	16	36	15	42
Jours de chasse avec neige au sol^a										
Semaine	0	8	6	3	3	2	0	2	5+5	3+1
Fin de semaine	0	3	4	2	2	1	1	2	4+2	3+0
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	13,7	24,8	18,8	16,4	15,6	15,8	27,7	27,2	37,4	36,5
Mâles à l'arme à feu (z 11, 2 premières semaines)	788	1 426	1 081	940	897	904	1 461	1 351	1 527	1 479
Nb. cerfs vus / jour de chasse Répondants ayant chassé (n) ^b	0,92 (102)	1,34 (108)			1,07 (159)	1,25 (151)	1,84 (177)	2,71 (284)	2,74 (386)	1,70 (141)
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^c										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)		507						626		
Population à l'hiver (inventaire aérien)			14 770						16 200	
Rigueur de l'hiver, stations La Macaza(05) et Lac David(19)										
enneigement (j-cm)	6 147	1 870	4 727	6 369	5 636	4 702	2 371	5 149	3 770	6 066
enfoncement (j-cm)	5 582	1 624	3 213	5 218	3 180	3 144	2 008	4 382	2 782	5 620
jours d'enneigement > 50 cm	70	0	3	64	47	24	5	38	4	45
jours d'enfoncement > 50 cm	54	0	1	48	2	3	2	17	1	37
indice de rigueur (normale de la zone: 3687=100)	149	43	86	140	85	84	54	116	74	152

^a À partir de 2002, les conditions de la 3e semaine AAF sont distinguées (après le +)

^b Enquête postale auprès des détenteurs de permis de CSB (zone 11, 1992-1999 ; 11 ou 15-Ouest, 2003) ou des chasseurs en territoires structurés (zone 15-ouest, 2000-2002)

^c dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 13

Récolte totale

La récolte a été de 1 cerf. C'est la troisième année que la chasse est offerte dans cette zone, depuis la fermeture en 1971. Elle était permise dans trois zecs du sud du Témiscamingue au cours de deux saisons : 16 jours à l'arc et 7 jours avec les armes « primitives ». La récolte avait été de 2 en 2001 et 2002.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 20 septembre au 5 octobre et tous les segments étaient autorisés. Cette activité se déroule en même temps que la chasse de l'orignal. Un mâle adulte a alors été récolté. L'arbalète était permise en plus, dans les Zecs Dumoine et Restigo.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Il n'y avait pas de saison de ce genre cette année.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

Une saison de 7 jours qui s'est déroulée du 20 au 26 octobre, aussi en même temps que la saison pour l'orignal. Seul le mâle adulte était autorisé et aucun cerf n'y a été prélevé.

Autres paramètres de suivi

La population a été estimée par décompte de tas de crottins, au printemps 2000, à plus de 800 cerfs. Les observations de cerfs ou signes de cerfs, demandées auprès des chasseurs d'originaux depuis 1996 dans les zecs, permettent de confirmer que l'aire de distribution s'est agrandie au cours des dernières années. En 2001, un sondage réalisé auprès de propriétaires de camps de chasse situés dans la partie libre de cette aire a démontré la présence significative de cette espèce. Les vérifications faites par des agents de la protection de la faune dans l'aire de confinement des Outaouais en mars 2002 et 2003, révèlent une mortalité hivernale faible des cerfs et une population abondante. Compte tenu des hivers relativement

cléments depuis 2001, la quantité de cerfs disponible à l'automne 2003 devait être suffisamment intéressante pour les chasseurs.

Seulement deux cerfs victimes d'accident routier, ont été enregistrés dans toute la zone. Ceci est moindre qu'en 2000 et 2001 (10 et 11 respectivement) et ne permet pas de caractériser l'évolution de la population. Au cours des cinq dernières années, les accidents se sont produits sur une grande partie de la zone, s'étalant davantage vers le nord et l'est, tel que La Sarre et Amos.

Dans le territoire contigu à la zec Dumoine, zone 12 et 10 Ouest, sur une bande de 60 km de largeur, 36 cerfs ont été récoltés en 2002. De 1999 à 2001, 37 gibiers y avaient été prélevés ce qui tend à confirmer l'augmentation du nombre de cerfs, du moins tout près de cette zec.

Les principaux paramètres de suivi du plan de gestion

Le niveau de population pourrait se situer entre le sous-optimal et l'optimal, probablement de l'ordre de 1500 individus. La tendance de l'évolution de cette population serait à la hausse.

Interprétation globale

La population de cerfs semble en bon état dans le sud de la zone 13 et l'intérêt des chasseurs au cours des trois années de chasse, est mitigé.

Une bonne partie de la clientèle est constituée de chasseurs d'original provenant de régions très giboyeuses en cerfs et la possibilité de chasser le cerf ici, ne semble pas les attirer. Les divers indices d'abondance de cerfs sont nombreux et il faudrait passer à une autre étape.

Recommandations

Les saisons de chasse actuelles ne seront pas modifiées en 2004, à part l'ajout de l'arbalète durant la saison à l'arc, dans la zec Maganasipi. Une nouvelle saison à l'arme à feu (AAF), mâle seulement sera offerte dans les trois zecs. Les modifications règlementaires sont en cours pour ajouter en 2005, un territoire non

structuré près des zecs Maganasipi et Restigo, avec deux saisons de chasse, différentes de celles déjà offertes.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13 de 2001 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison
(incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 108 km ²	Année		
	2001	2002	2003
Récolte totale	2	2	1
Mâles adultes	2		1
Biches		2	
Faons			
Indéterminés	-		
Saison à l'arc			
Récolte totale			
Mâles adultes			1
Biches		2	
Faons			
Indéterminés			
Début de la saison	15 sept.	21 sept.	20 sept.
Durée (jours)	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc			
Récolte totale			
Mâles adultes			
Biches			
Faons			
Indéterminés			
Permis, cerfs sans bois			
Succès (%)			
Début de la saison			
Durée (jours)			
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc			
Récolte totale	2	0	0
Mâles adultes	2		
Biches			
Faons			
Indéterminés			
Début de la saison	15 oct.	21 oct.	20 oct.
Durée (jours)	7	7	7

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3781 km ² *	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	5	12	4	12	8	5	12	13	6	10
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	3	4	4	5	4	10	11	4	2
Autres	1	9	0	8	3	1	2	0		7
Jours de chasse avec neige au sol										
								0	0	0
Semaine								0	0	0
Fin de semaine										
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat										
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^d										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^d										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)				18			39			
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s):										
enneigement (j-cm)										
enfouissement (j-cm)										
jours d'enneigement > 50 cm										
jours d'enfouissement > 50 cm										
indice de rigueur (normale de la zone = 100)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Superficie de territoire ouvert à la chasse.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 15 Est

Récolte totale

Nous en sommes à la deuxième année de chasse au cerf de Virginie depuis 1971. Cette année, la saison de la chasse au mâle adulte au moyen de l'arc et de l'arbalète seulement s'est étendue du 1^{er} au 9 novembre (les trois derniers jours, les armes à chargement par la bouche étaient également permises). La récolte de 168 mâles adultes y a été enregistrée.

Saison à l'arc et à l'arbalète

Un total de 129 cerfs ont été récoltés au moyen de l'arc et de l'arbalète, soit respectivement 19 à l'arc et 110 à l'arbalète. Pour une deuxième année consécutive, la chasse à l'arbalète est une nouvelle modalité mise à l'essai dans une zone de chasse au cerf tout comme c'est le cas pour la zone 3. Cette année l'arbalète a permis de récolter 68 % des cerfs, une hausse par rapport à l'an dernier (43 %).

Saison à la poudre noire

Au cours des trois derniers jours de chasse (7 au 9 novembre), la chasse au moyen d'armes à chargement par la bouche était permise. Cette récolte s'est soldée par 39 cerfs abattus, soit 23 % de la récolte totale. Ce résultat est légèrement inférieur à celui de l'an dernier où ce type d'engin avait permis de récolter 30 % des cerfs.

Autres paramètres de suivi

En 2002, lors de l'élaboration du Plan de gestion du cerf de Virginie, nous avons estimé à environ 2 000 le nombre de cerfs présents dans la zone 15 Est à partir du plus récent inventaire que nous avons réalisé à l'hiver 2000. Au cours de l'hiver 2003, un autre inventaire aérien comparable au précédent a été fait sur le même territoire (secteur de Portneuf). Les données de cet inventaire montrent que la superficie d'habitat a plus que doublé en l'espace de 3 ans. Sans affirmer que la population a augmenté proportionnellement, cela indique à tout le moins que la population a progressé dans le même sens.

L'enquête sur la satisfaction des usagers et sur la récolte au moyen de l'arbalète réalisée auprès des chasseurs de la zone en collaboration avec la Fédération québécoise de la faune régionale s'est poursuivie en 2003. Entre autres, on note une augmentation du nombre d'adeptes de la chasse à l'arbalète. Cet engin a été utilisé de façon exclusive par 38 % des répondants en 2003 contre 28 % en 2002. L'utilisation de l'arc par les répondants au sondage est à la baisse par rapport à l'an 2002. En effet, cet engin a été utilisé par seulement 21 % des répondants alors qu'en 2003, 40 % d'entre eux chassaient exclusivement à l'arc. Le succès de chasse obtenu par les chasseurs à l'arbalète encourage principalement les chasseurs à l'arme à feu à se procurer une arbalète pour participer à la chasse au cerf dans la région.

Interprétation globale

La qualité de la chasse dans la zone 15 Est devrait ramener les chasseurs de la région qui chassent encore à l'extérieur de la Capitale-Nationale, à tenter leur chance à proximité de leur résidence. Cependant, le problème de l'accessibilité aux terres privées, notamment sur l'île d'Orléans où seulement huit cerfs ont été récoltés (deux de plus qu'en 2002), demeure entière et pourrait ralentir l'atteinte de l'objectif du plan.

Recommandations

Poursuivre l'exploitation par la chasse au cerf telle que prévue au plan de gestion pour les saisons 2004 et 2005. Examiner les possibilités de modifier les modalités de chasse pour 2006, selon les paramètres établis par le plan de gestion. En 2004, poursuivre et finaliser l'enquête sur l'expérimentation de l'arbalète.

Responsable : Héroïse Bastien

Direction : Capitale-Nationale

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 15 Est en 2003

a) Récolte sportive de chacune des segments de la population par saison de chasse

Superficie d'habitat 5 202 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	115	168	-
Mâles adultes								115	168	-
Biches										
Faons										
Indéterminés										
Saison à l'arc et à l'arbalète										
Récolte totale								81	129	-
Mâles adultes								81	129	-
Biches										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison								02-nov	01-nov	30-oct
Durée (jours)								9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	S/O	S/O	S/O
Mâles adultes										
Biches										
Faons										
Indéterminés										
Permis, cerfs sans bois										
Succès (%)										
Début de la saison										
Durée (jours)										
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	34	39	-
Mâles adultes								34	39	-
Biches										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison								08-nov	07-nov	05-nov
Durée (jours)								3	3	3

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 15 Est de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 202 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)										257	-
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers										35	-
Autres										54	-
Jours de chasse avec neige au sol											
Semaine											0
Fin de semaine											0
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat											
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}											
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b											
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b											
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)							97			346	
Population à l'hiver (inventaire aérien)							1 590			4 210	
Rigueur de l'hiver, station(s): Cap-Santé, Lac au Chien, Grand-Portneuf, St-Alban											
enneigement (j-cm)					9 815	6 832	8 545	5 886	7 004	6 556	
enfouissement (j-cm)					7 747	5 217	6 264	4 289	5 610	4 927	
jours d'enneigement > 50 cm					103	80	94	71	56	65	
jours d'enfouissement > 50 cm					50	47	51	38	38	25	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 20

En 2003, un total de 8 462 cerfs ont été abattus dans le cadre de la chasse sportive à l'île d'Anticosti. Malgré une baisse de 16 %, cette récolte se situe tout de même au troisième rang depuis la mise en place, en 1984, du système de gestion actuel. Comme par les années passées, l'arme à feu constitue l'engin de chasse le plus populaire, suivi de loin par l'arc et l'arme à poudre noire, ces deux derniers engins ayant contribué à la récolte totale par l'abattage de 91 cerfs seulement. La répartition de la récolte se détaille de la manière suivante : 4 944 mâles (58 %), 2 676 femelles (32 %) et 842 faons (10 %). La superficie exploitée de l'île étant de 7 577 km², la densité de prélèvement se situe à 1,12 cerf/km².

La dernière saison de chasse a connu le niveau de fréquentation le plus élevé depuis 1984, avec 5 717 chasseurs sportifs ayant fréquenté l'île dont 241 ont fait l'acquisition d'un permis de cerf sans bois. Ce permis était offert pour la première fois à Anticosti. Il s'agit d'une hausse de 153 chasseurs (3 %) par rapport à l'année dernière, les chasseurs non-résidents contribuant pour 44 % de la fréquentation totale, soit une proportion du même ordre qu'en 2002. La qualité de chasse exceptionnelle enregistrée en 2001 et 2002 explique probablement cette année record de fréquentation.

Les paramètres servant à évaluer la qualité de la chasse sur l'île ont tous montré une baisse majeure en 2003. Les chasseurs ont connu un succès de beaucoup inférieur aux années précédentes avec une récolte de 1,48 cerf/chasseur, les deux années précédentes étant au-dessus de 1,80 cerf/chasseur. Cette statistique place la saison 2003 au 19e rang sur un total de vingt ans. Ces chasseurs ont aperçu une moyenne de 5,0 cerfs quotidiennement, soit trois fois moins qu'en 2002. Il s'agit ici du plus faible nombre de cerfs vus par jour depuis vingt ans. La proportion de mâles adultes récoltés (58 %) a lui aussi connu une baisse marquée et se situe au 12e rang sur 20. La saison 2003 doit être considérée comme l'une des moins bonnes en ce qui a trait à la qualité de chasse, selon les standards anticostiens.

La baisse marquée de la qualité de chasse de la saison 2003 s'explique, en grande partie, par les conditions hivernales défavorables observées l'hiver précédent. En fait, l'hiver 2002-2003 a été au dessus de la normale au niveau de l'enneigement (20 %). De plus, la fonte de la neige a été lente, s'étirant jusqu'à la fin mai. Des mortalités de cerfs par inanition ont été documentées jusqu'au début juin. L'étude des incisives de femelle a permis de révéler un piètre taux de survie des faons pendant cet hiver puisque seulement 5,5 % des femelles étaient âgées de 1,5 an à l'automne 2003. Cette statistique est à son plus faible niveau depuis que le programme de suivi a été mis en place en 1984. Notons que cette situation a été notée à la grandeur de l'île. Des mortalités majeures de cerfs ont donc eu cours durant l'hiver 2002-2003. Aucun inventaire aérien majeur n'ayant été réalisé, nous ne pouvons préciser l'ampleur de la baisse de population. Des baisses de l'ordre de 35 à 40 % ayant déjà été documentées antérieurement à Anticosti, tout porte à croire que les mortalités engendrées par l'hiver 2002-2003 ont été de cet ordre.

Cette baisse de population a favorisé la croissance d'une végétation de qualité au cours de la saison estivale 2003, ce qui a eu pour effet de permettre aux cerfs de constituer d'importantes réserves de graisse. Ce phénomène a été constaté par tous les exploitants de l'île lors de la pesée des cerfs abattus sportivement durant cette saison automnale. Cette situation ayant été notée à un certain nombre de reprises au cours des vingt dernières années, il est permis de prévoir une excellente saison de reproduction et une survie importante des cerfs. Comme les conditions hivernales de 2003-2004 ont été clémentes selon les résultats du suivi de la rigueur de l'hiver effectué par notre direction, la prochaine saison de chasse devrait montrer une bonne reprise au niveau des paramètres de qualité de chasse dont le succès de chasse.

Auteur : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1993 à 2003

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	8 483	8 655	8 204	7 422	7 797	7 956	8 515	8 744	9 705	10 130	8 462
Mâles adultes	3 830	4 894	4 220	4 272	4 970	5 806	5 989	6 168	6 768	7 168	4 944
Biches	3 394	2 990	3 068	2 477	2 286	1 691	2 007	1 995	2 287	2 449	2 676
Faons	1 259	771	916	673	541	459	519	581	650	513	842
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saison à l'arc											
Récolte totale	55	116	95	100	112	118	119	106	150	132	69
Mâles adultes	25	64	36	37	50	79	79	61	92	74	38
Biches	21	42	46	49	48	25	30	31	44	48	24
Faons	9	10	13	14	14	14	10	14	14	10	7
Indéterminés											
Début de la saison	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	123	123	146	146
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	8 428	8 539	8 109	7 322	7 685	7 838	8 396	8 607	9 503	9 956	8 371
Mâles adultes	3 805	4 830	4 184	4 235	4 920	5 727	5 910	6 082	6 635	7 082	4 896
Biches	3 373	2 948	3 022	2 428	2 238	1 666	1 977	1 958	2 236	2 379	2 644
Faons	1 250	761	903	659	527	445	509	567	632	495	831
Indéterminés											
Permis, cerfs sans bois Succès (%)											
Début de la saison	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août	01-août
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	123	123	146	146
Saison à l'arme à chargement par la bouche											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	31	52	42	22
Mâles adultes								25	41	12	10
Biches								6	7	22	8
Faons									4	8	4
Indéterminés											
Début de la saison								01-août	01-août	01-août	01-août
Durée (jours)								123	123	146	146

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année											
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse et autres)	8 546	8 682	8 208	7 443	7 823	7 958	8 519	8 801	9 719	11 080	8 808	-
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	39	12	0	12	5	1	2	6	0	11	0	
Autres	24	15	4	9	21	1	2	51	14	939	346	
Jours de chasse avec neige au sol												
Semaine Fin de semaine												
Autres paramètres de suivi												
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	49,6	62,9	54,5	55,2	64,1	74,6	77,0	79,2	86,4	92,2	63,8	
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}												
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^d												
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^d												
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²) Population à l'hiver (inventaire aérien)												
Rigueur de l'hiver, station(s): CAILLOUX # 25												
enneigement (j-cm)	8 274	8 908	11 132	14 596	8 812	7 657	6 318	11 903	12 119	10 800	5 595	11 556
enfouissement (j-cm)	5 352	4 448	6 175	7 132	3 874	5 392	4 439	6 397	5 664	5 283	2 760	5 207
jours d'enneigement > 50 cm	90	68	116	127	72	83	86	121	129	120	33	102
jours d'enfouissement > 50 cm	15	24	37	62	15	54	1	62	47	48	0	36
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	86	71	99	114	62	86	71	102	91	89	47	91

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

CERF DE VIRGINIE

Inventaire

**RAPPORT ANNUEL D'INVENTAIRE AÉRIEN DES RAVAGES DE CERFS À
L'HIVER 2003-2004**

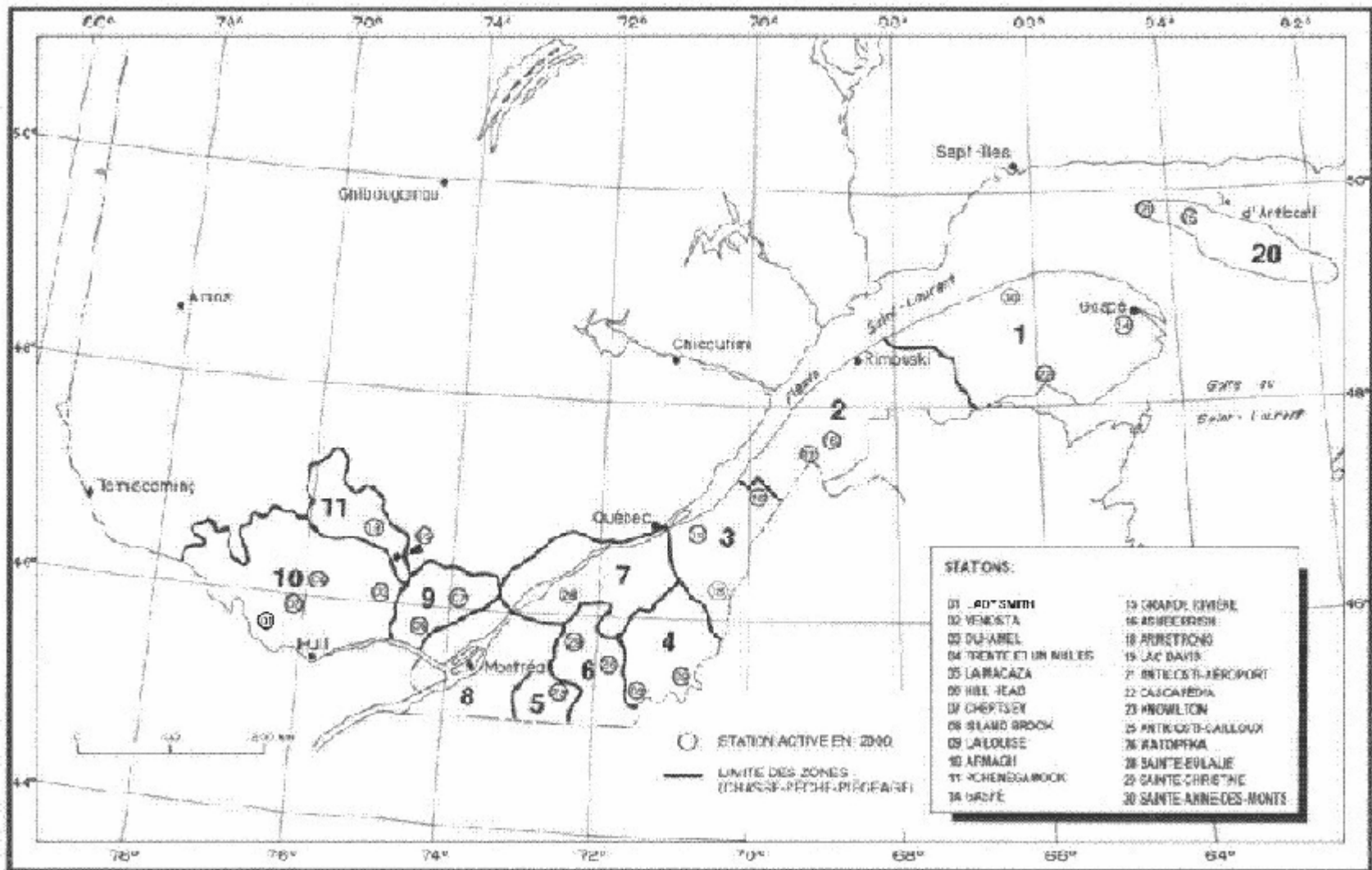
Zones : 27 Sud

Responsable : Daniel Banville **Direction :** Capitale-Nationale

Buts			
Cartographier les ravages de cerfs dans des blocs forestiers de l'île d'Orléans.			
Méthode			
Survol à l'aide d'un hélicoptère Bell 206 B utilisé selon les normes en vigueur. Les lignes étaient équidistantes de 500 m.			
Budget	Alloué	Dépendé	Remarques
TOTAL	3 900 \$	3 900 \$	Coût horaire : 730 \$ (carburant inclus) Transporteur : Hélicoptères canadiens
Résultats		Remarques	
Superficie inventoriée :	72 km ²	Inventaire réalisé le 24 mars 2004. Dans un premier temps, la totalité du couvert forestier a été couvert. Dans un second temps, les cerfs ont été dénombrés. Trente-cinq cerfs ont été observés. Les conditions d'inventaires étaient bonnes. Il y a 8,05 km ² de ravage.	
Nombre d'heures de vol* : heures	5,12		
Nombre de petits ravages (< 2,5 km ²) :	20		
Nombre de grands ravages (> 2,5 km ²) :	1		
Superficie des grands ravages :	2,86 km ²		
*Survol et navette			
Commentaires			
Malgré le faible nombre de cerfs observés, on estime que la population de cerfs de l'île d'Orléans se situe entre 80 et 120 individus considérant que l'habitat d'hiver de l'île comprend entre 10 et 15 cerfs/km ² d'habitat. La densité de cerfs serait donc de 1,1 à 1,7 cerf/km ² d'habitat d'été. Cette densité est légèrement inférieure à celle du continent (région de Portneuf) qui est de 1,9 cerf/km ² . Une femelle orignal a été observée dans le boisé central de Sainte-Pétronille.			

CERF DE VIRGINIE

Conditions d'enneigement



STATIONS:

01 AD'SMITH	19 GRANDE ISLÈRE
02 VENEZIA	20 ADHEERIKSH
03 DUJABEL	21 ARMSTRONG
04 TRENTE ET UN MILES	22 LAC DAVIS
05 LA MACAZA	23 ANTECOSTI AEROPORT
06 HILL HEAD	24 CASCAFÈDA
07 CHEFTSEY	25 KNOWLTON
08 ISLAND BROOK	26 ANTI-COSTI-GAILLOUX
09 LA LOUISE	27 WATOPKA
10 AFNAGH	28 SAINTE-EVLAUE
11 SCHENGGAROCK	29 SAINTE-CHRISTINE
30 BRPÉ	30 SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Conditions de l'enneigement depuis 1976

	Zone										Moyenne des zones	
	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11		20
1976	7209	6650	5647	2932		2672		5408	5107	4690		5031
1977		7019	6461	3723		3298		5557	5611	5427	4652	5136
1978		8163	6446	6064		5029		7457	7011	4128		6350
1979	4410	4744	4259	3054		1949		3505	3878	4207	3057	3662
1980	6975	4221	2910	1218	625	921		2280	1350	1780		2462
1981	6355	5575	5942	2733	2087	1835		3344	4078	3383		3906
1982	5536	6636	6931	5718	3416	5563		4766	4208	3650		5161
1983	3651	2266	3153	1812	705	1344		1814	1306	1163		1907
1984	7131	5854	5479	3454	1682	2229		4263	4180	3545	6018	4382
1985	5059	4109	4475	2616	1565	1641		3765	3481	3638	3479	3383
1986	5719	3591	4357	3477	2811	3373		3684	3416	2727	3716	3687
1987	7316	5053	5935	5095	3975	3779		3521	4241	3371	6692	4897
1988	7268	5027	4227	2731	931	2581		3569	2923	2472	5533	3726
1989	6673	4776	4703	3116	1321	2894		3762	4050	5357	6236	4328
1990	8181	5053	5195	3326	1987	3680	4445	4040	4096	5218	9713	4994
1991	10787	6437	4965	1972	1311	1800	1984	3640	2936	3225	7391	4223
1992	5163	3181	4220	1952	1472	1878	3065	4292	4293	4306	4806	3512
1993	6808	3954	3871	3006	2924	3260	2149	4499	3780	4205	4656	3919
1994	7108	3522	4428	3872	4522	4836	3067	6444	3262	5582	5518	4742
1995	7122	4149	3468	1884	1354	1787	2518	3061	1877	1624	6466	3210
1996	4412	2608	4211	3540	2130	2877	2507	5032	4209	3213	3628	3488
1997	6772	6749	4177	2455	1926	2798	3502	3564	3727	5218	5042	4175
1998	3708	5100	4541	2441	1570	1993	2689	3250	2764	3180	3633	3170
1999	5818	3775	2691	1597	447	1452	2870	3696	4240	3144	5841	3234
2000	4418	4667	4372	2308	2103	1494	2070	3738	2017	2008	4979	3107
2001	6345	7394	7402	5497	4104	4664	5366	4978	5123	4382	4456	5428
2002	4721	3520	3206	2292	1850	1832	1419	2386	2586	2782	2502	2645
2003	6889	6107	5663	3699	2507	3169	3284	5077	4946	5620	4710	4697
2004	5432	3478	4560	3739	3809	3932	3463	3260	2731	3016	5034	3859
Moyenne	6185	4944	4755	3149	2125	2778	2960	4057	3704	3664	5120	4015

Zone 1 = Stations de Gaspé, Cascapédia et Sainte-Anne-des-Monts

Zone 2 = Stations de Pohénégamook et d'Ashbérish

Zone 3 = Stations d'Armagh, de Grande-Rivière et Armstrong

Zone 4 = Stations de la Louise, Island Brook et Armstrong

Zone 5 = Station de Knowlton

Zone 6 = Stations d'Island Brook, Sainte-Christine et Watopeka

Zone 7 = Station de Ste-Eulalie

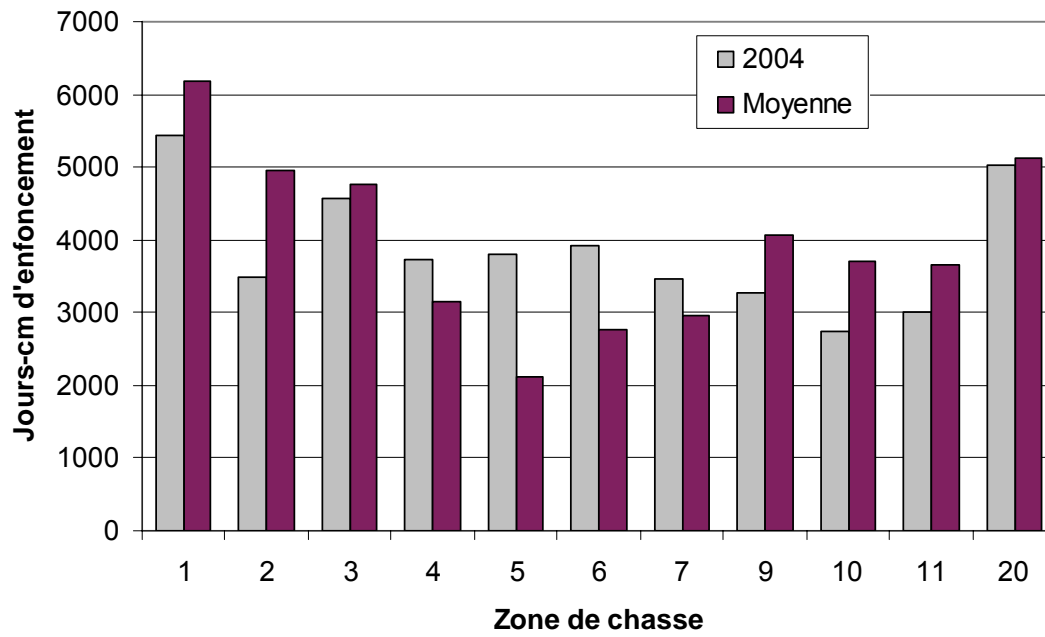
Zone 9 = Stations de Hill Head et de Chertsey

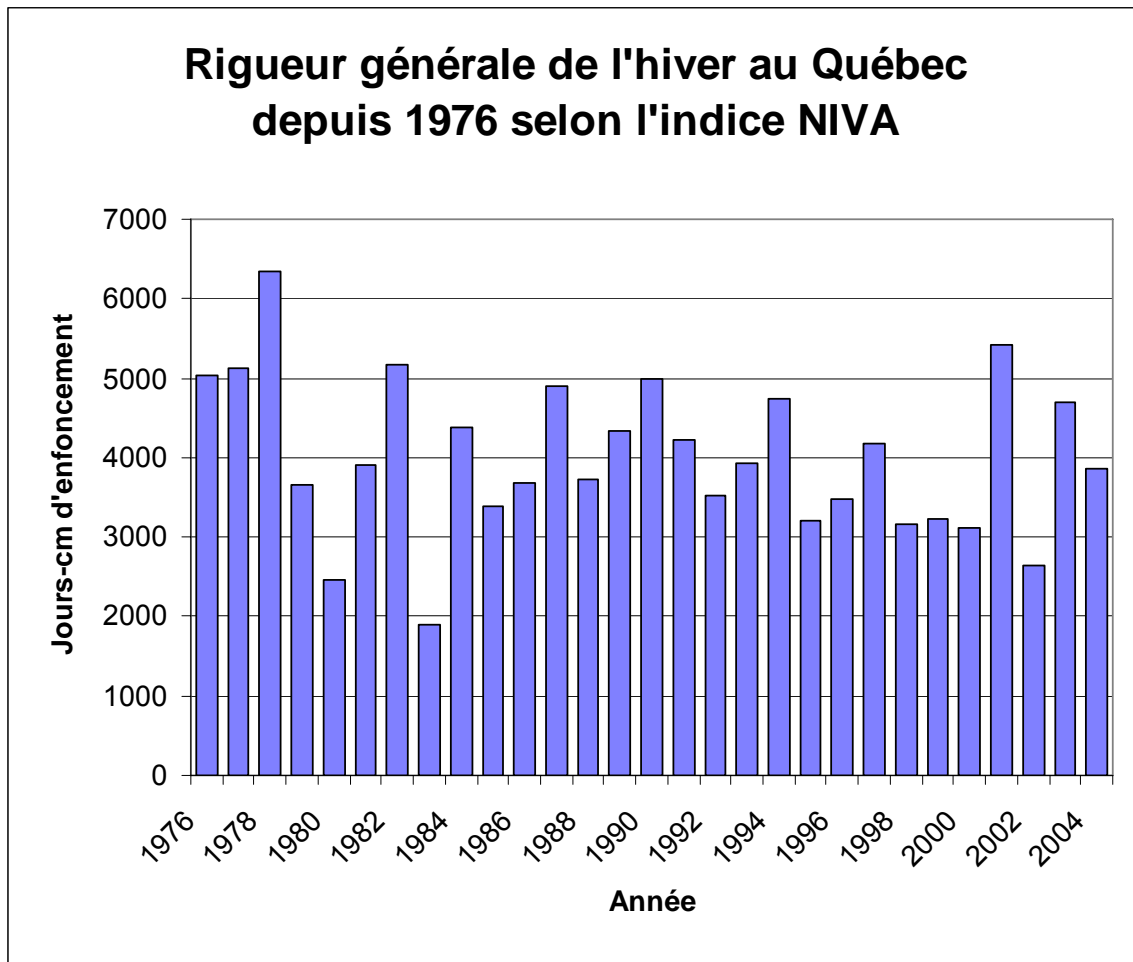
Zone 10 = Stations de Lady Smith, Venosta, Duhamel et Trente et un milles

Zone 11 = Stations de la Macaza et de lac David

Zone 20 = Stations de Anticosti-aéroport et Anticosti-cailloux

Rigueur de l'hiver 2004 dans les zones de chasse





Enneigement à la station du lac LadySmith (01)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2									11
3	2003-12-09	18	18	90	0	90	0	90	196
4	2003-12-23	23	24	287	0	294	0	384	486
5	2004-01-06	22	11	315	0	245	0	629	737
6	2004-01-20	38	29	420	0	280	0	909	1091
7	2004-01-29	40	33	351	0	279	0	1188	1486
8	2004-02-11	49	42	578	0	487	0	1675	2037
9	2004-02-26	61	52	825	13	705	3	2380	2727
10	2004-03-11	38	9	693	6	427	0	2807	3399
11	2004-03-24	46	12	753	0	190	0	2997	3854
12									4180

NIVA annuel (\bar{x} = 4180)

1985	1990	1995	2000	
1986	1991	1996	2001	
1987	1992	1997	2002	
1988	1993	1998	2003	5323
1989	1994	1999	2004	2997

Enneigement à la station Vénosta (02)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j- cm	j>50cm	j-cm	j>50c m	NIV A	nor.
2		0	0	0	0	0	0	0	10
3	2003-12-09	13	12	65	0	60	0	60	106
4	2003-12-23	16	14	203	0	182	0	242	337
5	2004-01-06	17	12	231	0	182	0	424	711
6	2004-01-20	30	22	329	0	238	0	662	1143
7	2004-02-03	32	27	434	0	343	0	1005	1595
8	2004-02-16	40	35	468	0	403	0	1408	2087
9	2004-02-26	42	39	410	0	370	0	1778	2553
10	2004-03-10	14	11	364	0	325	0	2103	2692
11	2004-03-26	8	6	176	0	136	0	2239	3228
12		0	0	0	0	0	0	0	3370

NIVA annuel
(\bar{x} =3399)

1985	3316	1990	3158	1995	1396	2000	1193
1986	3030	1991	2416	1996	3909	2001	4439
1987	4144	1992	3779	1997	2750	2002	1743
1988	2749	1993	3336	1998	2291	2003	3733

Enneigement à la station Duhamel (03)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2		0	0	0	0	0	0	0	16
3	2003-12-09	16	15	0	0	0	0	0	385
4	2003-12-22	29	26	292	0	266	0	266	753
5	2004-01-06	29	20	435	0	345	0	611	1226
6	2004-01-20	38	29	469	0	343	0	954	1771
7	2004-01-27	42	34	280	0	220	0	1174	2363
8	2004-02-12	50	45	736	1	632	0	1806	2953
9	2004-02-23	51	42	555	11	478	0	2284	3467
10	2004-03-10	37	3	704	1	360	0	2644	3851
11	2004-03-22	42	14	474	0	102	0	2746	4093
12		0	0	0	0	0	0	2746	4205

NIVA annuel
 $(\bar{x}=4241)$

1985	3473	1990	5082	1995	2526	2000	2300
1986	4032	1991	3884	1996	4412	2001	5248
1987	4187	1992	4470	1997	3709	2002	3266
1988	4040	1993	4139	1998	2792	2003	5451
1989	4473	1994	3359	1999	5596	2004	2746

Enneigement à la station Trente et Un Milles (04)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
3	2003/12/09	24	20	120	0	100	0	100	17
4	2003/12/23	29	24	371	0	308	0	408	142
5	2004/01/06	29	15	406	0	273	0	681	299
6	2004/01/20	40	30	483	0	315	0	996	649
7	2004/02/03	40	31	560	0	427	0	1423	1014
8	2004/02/16	50	41	585	1	468	0	1891	1444
9	2004/02/25	51	44	454	9	382	0	2273	2027
10	2004/03/10	36	13	609	0	399	0	2672	2731
11	2004/03/25	40	23	570	0	270	0	2942	3290

NIVA annuel ($\bar{x}=3781$)

1985	1990		1995	1991	2000	1953
1986	1991		1996	4228	2001	5329
1987	1992	4006	1997	5229	2002	2921
1988	1993	4170	1998	3584	2003	5276
1989	1994	4272	1999	3912	2004	2942

Enneigement à la station La Macaza (05)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50c m	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	2003-11-24	10	10	20	0	20	0	20	0
3	2003-12-08	18	18	196	0	196	0	216	0
4	2003-12-22	30	17	336	0	245	0	461	0
5	2004-01-06	32	16	465	0	247	0	708	0
6	2004-01-20	49	39	567	0	385	0	1093	0
7	2004-02-02	47	35	624	0	481	0	1574	0
8	2004-02-13	59	47	583	8	451	0	2025	0
9	2004-02-23	57	46	580	10	465	0	2490	0
10	2004-03-11	40	2	824	7	408	0	2898	0
11	2004-03-22	46	11	473	0	71	0	2969	0
12	2004-04-05	10	2	442	0	101	0	3070	0
13		0	0	0	0	0	0	3070	0
14		0	0	0	0	0	0	3070	0
15		0	0	0	0	0	0	3070	0
TOTAL				5110	25	3070	0	3070	0

NIVA annuel
(\bar{x} = 3641)*

1980	1869	1985	3669	1990	5650	1995	1642	2000	1750
1981	3405	1986	2715	1991	3650	1996	2922	2001	4023
1982	3573	1987	3367	1992	4173	1997	4404	2002	2590
1983	1242	1988	1866	1993	3675	1998	2782	2003	6046
1984	3545	1989	5802	1994	5786	1999	3043	2004	3070

* Moyenne : 1976-2004

Enneigement à la station Hill Head (06)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2	2003-11-25	2	2	3	0	3	0	3	0
3	2003-12-09	4	4	42	0	42	0	45	0
4	2003-12-23	33	29	259	0	231	0	276	0
5	2004-01-05	21	4	351	0	214	0	490	0
6	2004-01-20	43	34	480	0	285	0	775	0
7	2004-02-03	36	24	553	0	406	0	1181	0
8	2004-02-12	58	35	423	3	265	0	1446	0
9	2004-02-25	56	51	741	13	559	0	2005	0
10	2004-03-09	32	2	572	3	344	0	2349	0
11	2004-03-24	38	10	525	0	90	0	2439	0
12	2004-04-06	0	0	247	0	65	0	2504	0
13		0	0	0	0	0	0	2504	0
14		0	0	0	0	0	0	2504	0
15		0	0	0	0	0	0	2504	0
TOTAL				4196	19	2504	0	2504	0

NIVA annuel
 $(\bar{x}=3056)^*$

1980	1112	1985	3041	1990	2393	1995	2166	2000	2904
1981	2745	1986	2293	1991	1714	1996	3507	2001	3818
1982	2361	1987	2503	1992	3367	1997	3104	2002	1936
1983	1057	1988	2471	1993	3340	1998	2372	2003	3794
1984	3686	1989	2031	1994	5181	1999	2952	2004	2504

* Moyenne : 1976-2004

Enneigement à la station Chertsey (07)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement		NIVA	nor.
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm		
1									0
2									21
3	2003-12-03	16	16	72	0	72	0	72	142
4	2003-12-19	33	33	392	0	392	0	464	461
5	2003-12-31	27	9	360	0	252	0	716	1006
6	2004-01-14	45	38	504	0	329	0	1045	1621
7	2004-01-28	48	41	651	0	553	0	1598	2207
8	2004-02-10	62	58	715	11	643	6	2241	2880
9	2004-02-25	59	56	907	15	855	15	3096	3538
10	2004-03-11	50	11	817	15	502	2	3598	4131
11	2004-03-23	58	25	648	12	216	0	3814	4587
12	2004-04-06	30	2	616	4	189	0	4003	4963
13	2004-04-20	0	0	210	0	14	0	4017	5188
14									5245
15									5245
Total				5892	57	4017	23		

NIVA annuel
($\bar{x} = 5061$)

1985	4397	1990	5673	1995	3956	2000	4490
1986	5088	1991	5565	1996	6558	2001	6138
1987	4523	1992	5217	1997	4024	2002	2835
1988	4673	1993	5658	1998	4163	2003	6360
1989	5521	1994	7706	1999	4652	2004	4017

Enneigement à la station Island Brook (08)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	.	0	0	0	0	0	0	0	0
2	.	0	0	0	0	0	0	0	5
3	2003.12.04	5	5	12	0	12	0	12	75
4	2003.12.16	50	49	330	1	324	0	336	247
5	2003.12.29	46	28	624	0	500	0	836	506
6	2004.01.12	42	32	616	0	420	0	1256	839
7	2004.01.28	48	39	720	0	568	0	1824	1242
8	2004.02.11	62	59	770	12	686	6	2510	1621
9	2004.02.25	65	56	889	14	805	14	3315	2053
10	2004.03.09	40	1	682	7	370	1	3685	2404
11	2004.03.22	42	10	533	0	71	0	3756	2614
12	2004.04.07	7	7	420	0	164	0	3920	2731
13	.	0	0	0	0	0	0	3920	2772
14	.	0	0	0	0	0	0	3920	2772

NIVA annuel

($\bar{x} = 2696$)

1981	1853	1987	3768	1993	2959	1999	1109
1982	5455	1988	2409	1994	4067	2000	1721
1983	2160	1989	2710	1995	1540	2001	4601
1984	2229	1990	2966	1996	3205	2002	1980
1985	1831	1991	1628	1997	2494	2003	2728
1986	3506	1992	1665	1998	2193	2004	3920

Enneigement à la station La Louise (09)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	.	0	0	0	0	0	0	0	0
2	.	0	0	0	0	0	0	0	11
3	2003.12.04	12	12	30	0	30	0	30	111
4	2003.12.16	51	51	378	0	378	0	408	352
5	2003.12.29	33	21	546	0	468	0	876	697
6	2004.01.12	36	27	483	0	336	0	1212	1101
7	2004.01.28	42	34	624	0	488	0	1700	1514
8	2004.02.11	60	55	714	7	623	3	2323	1926
9	2004.02.25	64	53	868	14	756	14	3079	2444
10	2004.03.09	43	4	695	8	370	0	3449	2922
11	2004.03.22	50	23	604	1	175	0	3624	3206
12	2004.04.07	15	15	580	0	364	0	3988	3404
13	.	0	0	0	0	0	0	3988	3462
14	.	0	0	0	0	0	0	3988	3474

NIVA annuel
 $(\bar{x} = 3377)$

1981	2911	1987	6687	1993	3560	1999	1492
1982	4993	1988	2958	1994	4423	2000	2339
1983	1490	1989	4457	1995	2013	2001	6014
1984	4181	1990	4119	1996	3732	2002	2362
1985	2507	1991	2152	1997	3236	2003	4545
1986	3645	1992	2038	1998	2885	2004	3988

Enneigement à la station Armagh (10)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									0
2									25
3	09 déc.	22	23	121	0	126	0	126	175
4	22 déc.	28	28	325	0	308	0	457	452
5	06 jan.	20	20	450	0	286	0	817	936
6	15 jan.	35	21	301	0	305	0	1001	1428
7	28 jan.	47	37	533	0	455	0	1378	2043
8	13 fev.	71	54	944	14	736	2	2106	2727
9	27 fev.	78	61	1043	14	760	13	2911	3424
10	11 mar.	68	50	949	13	1071	14	3632	4111
11	23 mar.	75	58	858	12	994	14	4280	4581
12	7 avr.	32	16	946	8	525	1	4907	4880
13									5032
14									5066
TOTAL				6470	61	4907	44	4907	5066

NIVA annuel
 $\bar{x} = 5020, N = 29$

1985	4966	1990	5856	1995	3799	2000	4714
1986	5422	1991	4808	1996	4109	2001	8300
1987	6268	1992	4980	1997	4671	2002	3678
1988	4581	1993	3896	1998	5083	2003	5772
1989	5935	1994	4714	1999	2324	2004	4907

Enneigement à la station Pohénégamook (11)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	>50cm	j-cm	>50cm	NIVA	nor.
1	03.10.29	0	0	0	0	0	0	0	0
2	03.11.12	0	0	0	0	0	0	0	27
3	03.11.26	0	0	0	0	0	0	0	159
4	03.12.10	19	17	133	0	119	0	119	396
5	04.01.06	14	12	445	0	391	0	510	819
6	04.01.14	20	15	136	0	108	0	618	1351
7	04.01.22	45	38	260	0	212	0	830	1947
8	04.02.05	51	43	672	2	567	0	1397	2585
9	04.02.18	49	42	650	6	552	0	1949	3277
10	04.03.04	40	36	667	0	585	0	2534	3955
11	04.03.26	40	39	880	0	825	0	3359	4483
12	04.04.02	4	4	178	0	150	0	3509	4793
13	04.04.14	0	0	24	0	24	0	3533	4955
14									4987
Total				4021	8	3533	0	3533	4987

NIVA annuel
 $(\bar{x}=4509)$

1984	4090	1989	4373	1994	3218	1999	2340
1985	3713	1990	5898	1995	4419	2000	4372
1986	2930	1991	5830	1996	2975	2001	6836
1987	6204	1992	3308	1997	6207	2002	3080
1988	5027	1993	4668	1998	4443	2003	6250

Enneigement à la station Gaspé (14)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	05-nov-03	0	0	0	0	0	0	0	1
2	19-nov-03	0	0	0	0	0	0	0	65
3	03-déc-03	16	16	112	0	112	0	112	248
4	19-déc-03	31	26	376	0	336	0	448	553
5	30-déc-03	23	17	297	0	236	0	684	1055
6	15-jan-04	35	30	464	0	376	0	1060	1703
7	28-jan-04	72	51	695	7	526	0	1943	2513
8	11-fev-04	63	55	945	14	742	14	2328	3266
9	24-fev-04	60	50	799	13	682	13	3010	4125
10	10-mar-04	80	67	1050	15	877	15	3887	4954
11	25-mar-04	79	67	1192	15	1005	15	4892	5558
12	07-avr-04	50	48	838	13	747	11	5639	6023
13	21-avr-04	22	13	504	0	427	0	6066	6363
14	05-mai-04	0	0	154	0	91	0	6157	6531
15	19-mai-04	0	0	0	0	0	0	6157	6598

NIVA annuel
 $(\bar{x}=6630)$

1980	8795	1986	5043	1992	5685	1998	3670
1981	6746	1987	9318	1993	7276	1999	5616
1982	7518	1988	9069	1994	6638	2000	3913
1983	4543	1989	5941	1995	8775	2001	6723
1984	7017	1990	9182	1996	3236	2002	4620
1985	5681	1991	11818	1997	5907	2003	6882
2004	6157						

Enneigement à la station Grande Rivière (15)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									0
2									31
3	5 déc.	13	13	45	0	45	0	45	166
4	17 déc.	54	54	402	1	402	1	447	458
5	1 janv.	29	23	622	2	577	1	1024	973
6	15 janv.	40	32	483	0	385	0	1409	1487
7	25 janv.	50	43	450	1	375	0	1784	2088
8	8 fév.	71	65	847	14	756	9	2540	2815
9	22 fév.	72	65	1001	14	910	14	3450	3611
10	7 mars	66	46	966	14	777	11	4227	4384
11	21 mars	74	38	980	14	588	0	4815	4983
12	7 avril	42	21	986	12	501	0	5316	5434
13	19 avril	7	3	301	0	147	0	5463	5696
14								5463	5765
TOTAL				7083	72	5463	36	5463	5765

NIVA annuel
 $(\bar{x} = 5770 \text{ } N = 28)$

1985	4546	1990	6843	1995	4506	2000	5538
1986	4186	1991	7950	1996	4749	2001	8029
1987	6676	1992	5075	1997	6224	2002	3406
1988	5139	1993	5217	1998	6295	2003	7252
1989	5610	1994	5444	1999	3559	2004	5463

Enneigement à la station Ashbérish (16)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	03.11.05	0	0	0	0	0	0	0	0
2	03.11.19	0	0	0	0	0	0	0	23
3	03.12.02	0	0	0	0	0	0	0	143
4	03.12.20	18	14	162	0	126	0	126	467
5	04.01.04	14	10	240	0	180	0	306	995
6	04.01.20	36	30	400	0	320	0	626	1560
7	04.01.27	33	26	241	0	196	0	822	2240
8	04.02.06	42	36	375	0	310	0	1132	2941
9	04.03.02	36	26	975	0	775	0	1907	3760
10	04.03.08	55	47	273	1	219	0	2126	4379
11	04.03.23	55	45	825	15	690	0	2816	4960
12	04.04.05	19	15	481	1	390	0	3206	5347
13	04.04.19	9	9	196	0	168	0	3374	5608
14	04.04.30	0	0	49	0	49	0	3423	5678
15	04.05.13	0	0	0	0	0	0	3423	5678
Total				4217	17	3423	0	3423	5678

NIVA annuel
 $(\bar{x}=4981)$

1984	7641	1989	5159	1994	3827	1999	5155
1985	4899	1990	4205	1995	3879	2000	4962
1986	4260	1991	7044	1996	2242	2001	8126
1987	3930	1992	3053	1997	7291	2002	3960
1988	5023	1993	3239	1998	5757	2003	5964

Enneigement à la station Armstrong (18)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									0
2									12
3									116
4	10 déc.	25	25	150	0	150	0	150	327
5	25 déc.	24	24	367	0	367	0	517	702
6	12 jan.	29	17	477	0	369	0	886	1040
7	28 jan.	38	25	536	0	336	0	1222	1431
8	12 fev.	49	37	652	0	465	0	1687	1889
9	27 fev.	58	51	802	13	660	1	2347	2375
10	12 mar.	39	21	679	5	504	0	2851	2777
11	22 mar.	53	20	460	2	205	0	3056	3116
12	08 avr.	11	8	566	1	254	0	3310	3339
13								3310	3412
14								3310	3425
TOTAL				4689	21	3310	1	3310	3425

NIVA annuel
 $(\bar{x} = 3408 \text{ N} = 28)$

1985	3912	1990	2887	1995	2098	2000	2863
1986	3464	1991	2136	1996	3775	2001	5877
1987	4862	1992	2604	1997	1637	2002	2534
1988	2962	1993	2499	1998	2245	2003	3856
1989	2565	1994	3127	1999	2190	2004	3310

Enneigement à la station Lac David (19)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	0
3	2003-12-08	22	21	110	0	105	0	105	0
4	2003-12-19	31	30	291	0	280	0	385	0
5	2004-01-05	25	9	476	0	331	0	716	0
6	2004-01-16	34	19	324	0	154	0	870	0
7	2004-02-02	46	36	680	0	467	0	1337	0
8	2004-02-16	53	41	693	6	539	0	1876	0
9	2004-02-27	53	45	583	11	473	0	2349	0
10	2004-03-15	40	6	790	3	433	0	2782	0
11	2004-03-29	28	8	476	0	98	0	2880	0
12	2004-04-08	6	5	191	0	83	0	2963	0
13		0	0	0	0	0	0	2963	0
14		0	0	0	0	0	0	2963	0
15		0	0	0	0	0	0	2963	0
TOTAL				4614	20	2963	0	2963	

NIVA annuel
 $(\bar{x}=3902)^*$

1980	n.d.	1985	n.d.	1990	4819	1995	1606	2000	2266
1981	n.d.	1986	n.d.	1991	2799	1996	3504	2001	4742
1982	n.d.	1987	n.d.	1992	4439	1997	6033	2002	2973
1983	n.d.	1988	3121	1993	4735	1998	3577	2003	5193
1984	n.d.	1989	4953	1994	5377	1999	3246	2004	2963

* Moyenne : 1988-2004

Enneigement à la station Anticosti-Aéroport (21)

Hiver 2002-2003

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	>50cm	j-cm	>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	14
3	03-12-03	19	17	38	0	34	0	34	86
4	03-12-17	16	15	245	0	224	0	258	216
5	03-12-31	14	8	210	0	161	0	419	474
6	04-01-14	41	31	385	0	273	0	692	879
7	04-01-28	60	36	707	7	469	0	1161	1377
8	04-02-11	61	31	847	14	469	0	1630	1942
9	04-02-25	62	30	861	14	427	0	2057	2581
10	04-03-10	87	55	1043	14	595	2	2652	3227
11	04-03-24	90	47	1239	14	714	8	3366	3756
12	04-04-07	66	52	1092	14	693	5	4059	4168
13	04-04-21	55	1	847	14	371	0	4430	4452
14	04-05-05	30	9	595	2	70	0	4500	4634
15	04-05-19	0	0	210	0	63	0	4563	4704

NIVA annuel ($\bar{x} = 4869$)

1981		1987	6083	1993	4865	1999	5285
1982		1988	4496	1994	5172	2000	4294
1983		1989	5600	1995	6293	2001	3630
1984	6181	1990	9410	1996	3381	2002	2245
1985	3499	1991	7438	1997	4693	2003	4213
1986	3790	1992	4296	1998	2827	2004	4563

Enneigement à la station Cascapédia (22)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	>50cm	j-cm	>50cm	NIVA	nor.
1	06-nov-03	1	1	0	0	0	0	0	1
2	19-nov-03	4	4	32	0	32	0	32	48
3	03-déc-03	25	22	203	0	182	0	214	418
4	17-déc-03	34	30	413	0	364	0	578	462
5	31-déc-03	21	18	385	0	336	0	914	934
6	14-jan-04	27	20	336	0	266	0	1180	1414
7	28-jan-04	36	31	441	0	357	0	1537	2054
8	11-fev-04	42	36	546	0	469	0	2006	2750
9	25-fev-04	37	31	553	0	469	0	2475	3546
10	10-mar-04	45	33	574	0	448	0	2923	4360
11	24-mar-04	55	49	700	7	574	0	3497	4957
12	07-avr-04	32	24	609	3	511	0	4008	5417
13	23-avr-04	0	0	256	0	192	0	4200	5704
14	05-mai-04	0	0	0	0	0	0	4200	5814
15	19-mai-04	0	0	0	0	0	0	4200	5824

NIVA annuel
($\bar{x} = 5824$)

1980	5900	1986	6350	1992	4641	1998	3745
1981	5942	1987	5329	1993	6339	1999	6019
1982	4035	1988	5628	1994	7579	2000	4982
1983	3722	1989	7484	1995	5468	2001	5446
1984	7341	1990	7324	1996	5589	2002	5977
1985	4438	1991	9756	1997	7637	2003	6098
2004	4200						

Enneigement à la station Knowlton (23)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1		0	0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	0	4
3	03-12-05	10	8	10	0	0	8	0	8	47
4	03-12-16	72	69	451	3	0	423	3	431	167
5	04-01-06	52	20	1302	21	0	934	8	1365	419
6	04-01-13	54	25	371	7	0	157	0	1522	659
7	04-01-27	63	34	819	14	0	413	0	1935	951
8	04-02-10	78	53	987	14	0	609	2	2544	1298
9	04-02-24	74	47	1064	14	0	700	7	3244	1629
10	04-03-10	42	5	870	11	0	390	0	3634	1871
11	04-03-23	49	15	738	0	0	175	0	3809	2025
12		0	0	0	0	0	0	0	0	2117
13		0	0	0	0	0	0	0	0	2145
		0	0	0	0	0	0	0	0	2145

NIVA annuel
 $(\bar{x}=2218)$

1979		1984	1 630	1989	1 642	1994	4 522	1999	447
1980		1985	1 824	1990	1 984	1995	1 354	2000	2103
1981	2 085	1986	2 878	1991	1 311	1996	2 130	2001	4104
1982	3 424	1987	3 954	1992	1 472	1997	1 926	2002	1850
1983	775	1988	1 002	1993	2 924	1998	1 570	2003	2507
2004	3809	2005		2006		2007		2008	

Enneigement à la station Anticosti-Cailloux (25)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	Nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	12
3	03-12-03	30	30	60	0	60	0	60	108
4	03-12-17	33	33	441	0	441	0	501	299
5	03-12-31	28	18	427	0	357	0	858	628
6	04-01-14	59	49	609	4	469	0	1327	1127
7	04-01-28	73	48	924	14	679	0	2006	1734
8	04-02-11	79	26	1064	14	518	0	2524	2399
9	04-02-25	81	33	1120	14	413	0	2937	3153
10	04-03-10	113	52	1358	14	595	1	3532	3916
11	04-03-24	125	50	1666	14	714	14	4246	4532
12	04-04-07	96	47	1547	14	679	0	4925	5041
13	04-04-21	75	2	1197	14	343	0	5268	5381
14	04-05-05	43	16	826	10	126	0	5394	5579
15	04-05-19	0	0	301	0	112	0	5506	5670

NIVA annuel

($\bar{x} = 5658$)

1981		1987	7331	1993	4448	1999	6397
1982		1988	6298	1994	6175	2000	5664
1983		1989	6976	1995	7132	2001	5283
1984		1990	10082	1996	3874	2002	2760
1985	3881	1991	7338	1997	5392	2003	5207
1986	3616	1992	5352	1998	4439	2004	5506

Enneigement à la station Watopéka (26)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	.	0	0	0	0	0	0	0	0
2	.	0	0	0	0	0	0	0	0
3	2003.12.04	4	4	10	0	10	0	10	17
4	2003.12.17	53	53	370	0	370	0	380	125
5	2003.12.29	44	24	582	4	462	1	842	435
6	2004.01.12	43	27	609	0	357	0	1199	754
7	2004.01.28	50	37	744	1	512	0	1711	1139
8	2004.02.11	68	60	826	14	679	6	2390	1572
9	2004.02.25	70	56	966	14	812	14	3202	2126
10	2004.03.09	40	5	715	8	396	1	3598	2513
11	2004.03.22	45	12	552	0	110	0	3708	2862
12	2004.04.07	10	10	480	0	216	0	3924	3053
13	.	0	0	0	0	0	0	3924	3103
14	.	0	0	0	0	0	0	3924	3103

NIVA annuel
($\bar{x} = 3042$)

1988	2873	1993	3560	1998	2099	2003	4052
1989	3154	1994	5605	1999	1233	2004	3924
1990	4391	1995	2034	2000	2275		
1991	1971	1996	2560	2001	4685		
1992	2090	1997	3234	2002	1976		

Enneigement à la station Sainte-Eulalie (28)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										
2										
3										
4	03/12/23	48	37	192	0	148	0	148		
5	03/12/29	51	25	297	2	186	0	334	0	
6	04/01/16	58	29	981	18	486	0	820	0	
7	04/01/27	60	32	649	11	335	0	1155	0	
8	04/02/10	80	56	980	14	616	3	1771	0	
9	04/02/25	84	55	1230	15	832	15	2603	0	
10	04/03/08	62	5	876	12	360	1	2963	0	
11	04/03/24	66	8	1024	16	104	0	3067	0	
12	04/04/05	29	24	570	5	192	0	3259	0	
13	04/04/22	0	0	246	0	204	0	3463	0	
14										0
TOTAL				7045	93	3463	19	3463		

NIVA annuel
 $(\bar{x}=2965)$

1990	4443	1995	2518	2000	2070
1991	1984	1996	2507	2001	5366
1992	3065	1997	3502	2002	1507
1993	2149	1998	2689	2003	3284
1994	3067	1999	2870	2004	3463

Enneigement à la station Sainte-Christine (29)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1		0	0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	0	13
3	03-12-05	1	1	1	0	0	1	0	1	70
4	03-12-16	69	68	385	3	0	379	2	380	187
5	04-01-06	52	23	1270	21	0	955	8	1335	482
6	04-01-13	56	30	378	7	0	185	0	1520	630
7	04-01-27	60	34	812	14	0	448	0	1968	924
8	04-02-10	76	58	952	14	0	644	4	2612	1315
9	04-02-24	75	57	1057	14	0	805	14	3417	1745
10	04-03-10	40	1	862	10	0	435	1	3852	2029
11	04-03-23	42	10	659	0	0	101	0	3953	2440
12		0	0	0	0	0	0	0	0	2502
13		0	0	0	0	0	0	0	0	2502
		0	0	0	0	0	0	0	0	2502

NIVA annuel ($\bar{x} = 2476$)

1997	2665	2002	1541	2006
1998	1792	2003	2808	2007
1999	818	2004	3953	2008
2000	1529	2005		2009
2001	4705	2006		2010

Enneigement à la station Ste-Anne-des-Monts (30)

Hiver 2003-2004

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	05-nov-03	1	1	0	0	0	0	0	4
2	19-nov-03	20	20	147	0	147	0	147	123
3	12-déc-03	40	40	420	0	420	0	567	196
4	18-déc-03	16	16	420	0	420	0	987	749
5	07-jan-04	19	14	350	0	300	0	1287	1222
6	16-jan-04	34	29	238	0	193	0	1480	1592
7	29-jan-04	76	69	715	8	637	6	2117	2212
8	11-fev-04	73	62	968	13	851	13	2968	3024
9	02-mar-04	80	61	1530	20	1230	20	4198	3962
10	10-mar-04	79	51	636	8	448	8	4646	4635
11	24-mar-04	82	44	1127	14	665	2	5311	5200
12	07-avr-04	56	20	966	14	448	0	5759	5628
13	21-avr-04	31	3	609	3	161	0	5920	5837
14	05-mai-04	0	0	217	0	21	0	5941	5927
15	05-mai-04	0	0	0	0	0	0	5941	5961

NIVA annuel
(\bar{x} = 5960)

2000	4359
2001	6865
2002	3587
2003	9051
2004	5941

ORIGINAL

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003

Sébastien Lefort et Gilles Lamontagne

La réglementation

La saison de chasse 2003 est la cinquième et dernière année du Plan de gestion 1999-2003. Selon le principe de l'alternance, qui veut que la chasse de la femelle et/ou du faon soit autorisée une année sur deux, l'année 2003 est dite « permissive » (appendice 1). Par conséquent, la récolte de la femelle et du faon était permise dans la plupart des zones.

Principales modalités de chasse

Les principales modalités de chasse sont présentées à la figure 1.

Notons toutefois qu'en 2003, les modalités de chasse de la sous-zone 4 Sud ont été ajustées pour les rendre identiques à celles de la sous-zone 4 Nord et de la zone 5, à savoir mâle et faon seulement.

Pour suivre l'évolution de la chasse à l'original dans le temps, il est préférable de comparer l'année 2003 à l'année 2001, la dernière année « permissive » en date, ou bien encore à l'année 2002, si les modalités de chasse n'ont pas changé.

Les usagers

Rendant compte d'une certaine popularité croissante de la chasse à l'original depuis le début du plan de gestion en 1999, la vente des permis de chasse à l'original de la saison 2003 est la plus forte enregistrée depuis 1993 (tableau 1). La hausse observée en 2003, + 8 %, équivalant à 10 282 permis de plus que la saison précédente, confirme que le principe de l'alternance influence la participation des chasseurs dans la pratique de cette activité.

Vente des permis de chasse

- Les ventes de permis pour la chasse à l'original s'élèvent à 143 123 permis pour la saison de chasse 2003, soit une augmentation du nombre total de permis de 6 % par rapport à 2001, l'année « permissive » précédente, où 135 477 permis avaient été vendus (tableau 1).
- Traduisant la fréquentation des chasseurs, quatre zones de chasse se partagent 62 % de la vente totale des permis, soit les zones 18 (27 054 permis), 13 (24 299 permis), 15 (19 593 permis) et 1 (17 089 permis) (tableau 2).
- La comparaison des saisons 2001 et 2003, deux années « permissives », nous indique que la vente des permis dans les zones 2 (17 %, + 1 479 permis), 22 (17 %, + 76 permis), 6 (10 %, + 118 permis), 18 (7 %, + 1 747 permis), 15 (4 %, + 834 permis) et 16 (4 %, + 107 permis) a augmenté de façon remarquable.
- Parmi les zones de chasse où aucun changement de réglementation n'est à noter, les zones 1, 3 et 4 voient leur vente de permis augmenter de 3 à 11 % (+ 482 permis, + 543 permis et + 352 permis) par rapport à l'année 2002. La vente des permis 2002 des zones 8, 19 et 7 connaît par contre une baisse par rapport à l'année précédente (- 19 %, soit - 44 permis; - 5 %, soit - 279 permis et 3 %, soit - 89 permis).

Vente des permis spéciaux (tirage au sort)

- Le nombre de permis spéciaux émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2003 est près du double de celui de l'année précédente, soit 1 750 permis spéciaux.
- Dans les réserves fauniques, 950 permis spéciaux pour les femelles adultes ont été émis en 2003, soit 126 permis de plus qu'en 2002.

Densités de chasseurs

- La rive sud du fleuve Saint-Laurent (zones de chasse 1, 2, 3, 4 et 7) ainsi que le nord de l'Outaouais (zone de chasse 12) présentent les plus fortes densités de chasseurs, soit de 8 à 9 chasseurs pour 10 km² d'habitat (tableau 2).

La récolte

Récolte totale

- La chasse pour la saison 2003 connaît un niveau de récolte jamais atteint par le passé, soit un total de 21 615 bêtes, elle est ainsi de 3 292 bêtes supérieure à celle de 2001, soit + 18 % (tableau 1).
- Avec 10 816 mâles adultes abattus en 2003, le prélèvement de ces derniers a augmenté de 654 orignaux (+ 6 %) par rapport à 2002, ce qui démontre la vitalité du cheptel (figure 3).
- De même, la récolte de femelles adultes en 2003 a augmenté de 1 399 individus par rapport à 2001, soit + 22 % pour atteindre un total de 7 725 femelles adultes (tableau 3).
- Avec 750 permis spéciaux de plus émis pour les femelles adultes dans la zone 1 en 2003, la récolte de femelles hors réserves a augmenté de 366 individus pour atteindre un total de 756 femelles (tableau 3).
- Avec 126 permis spéciaux de plus émis dans les réserves fauniques en 2003 (2003 : 950 permis spéciaux), 85 femelles de plus qu'en 2002 ont été récoltées en 2003 (2002 : 153 femelles, 2003 : 238 femelles) (tableau 3).
- Les zones de chasse 1 et 2 (Gaspésie et Bas-Saint-Laurent) fournissent 29 % de la récolte totale de la province en 2003 (tableau 4). Pour leur part, la zone 13 (Abitibi-Temiscamingue) et la zone 18 (Saguenay - Lac-Saint-Jean) contribuent chacune pour 16 % de la récolte totale (tableau 4). Enfin, la zone 15 (Capitale-Nationale, Mauricie, Lanaudière et Laurentides) constitue également 14 % de la récolte totale d'orignaux enregistrée au Québec en 2003 (tableau 4).

- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont observées dans les zones 2, 16 et 18. La récolte totale 2003 de ces zones est environ 30 % supérieure à celle de 2001 (tableau 4). Les récoltes 2003 des zones 10, 13, 14 et 15 connaissent également dans une moindre mesure des hausses allant de 5 à 23 %. Dans les zones 1 (Gaspésie), 4 (Estrie) et 19 Sud (Côte-Nord), où les modalités d'exploitation 2003 sont identiques à celles de 2002, la récolte totale 2003 connaît également une hausse appréciable de 5 à 20 % par rapport à l'année précédente (tableau 4). Après avoir connu une baisse en 2001 et en 2002, la récolte 2003 de la zone 7 augmente à nouveau (+ 7 % par rapport à 2002, soit + 22 orignaux).

Récolte à l'arc

- La récolte totale d'orignaux 2003 à l'arc est légèrement supérieure à celle enregistrée en 2001 (2 215 en 2003 contre 2 022 en 2001) (tableau 3).
- La récolte totale d'orignaux 2003 à l'arc représente 10 % de la récolte totale.

Densité de récolte

- Avec des densités de récolte d'au moins 0,81 orignal par 10 km² d'habitat, les plus fortes densités de récolte hors réserves ont été observées dans les zones 1, 2, 3, 4, 7 et 12 (tableau 2). Il revient à la zone 2 d'afficher la densité de récolte la plus élevée, soit 2,14 orignaux par 10 km² d'habitat.

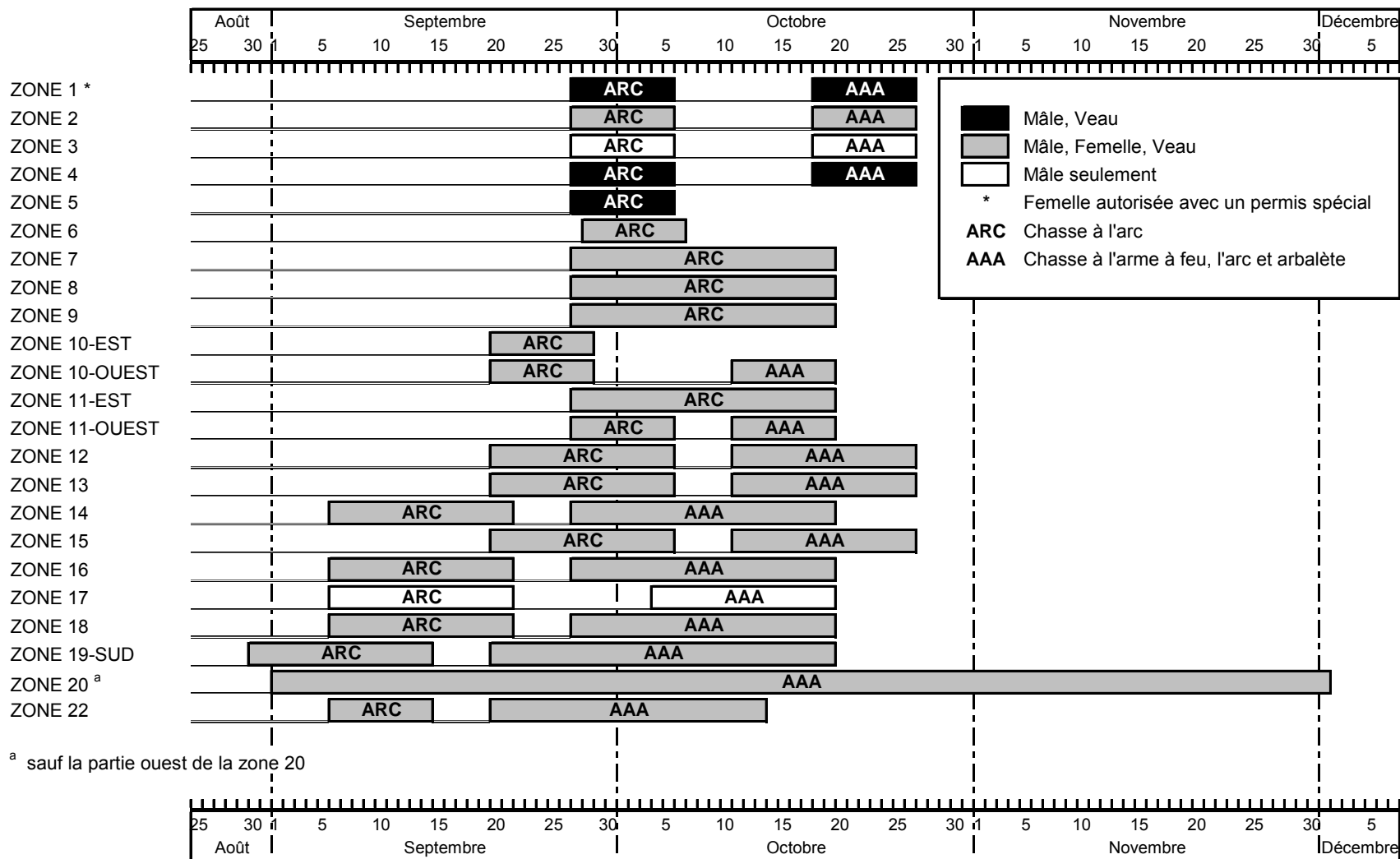
Succès de chasse

Le succès de chasse a augmenté en 2003 pour atteindre 15,1 % comparativement à 13,5 % en 2001 (tableau 1).

Bien qu'il s'agisse d'une zone où peu d'orignaux sont récoltés, environ 100 par année, la zone 22 présente le meilleur succès de chasse avec 22,9 %. D'autres zones (1, 2, 16 et 19 Sud) se distinguent également par leur succès de chasse élevé (16 à 22 %).

Conclusion

Les modalités de gestion « permissives » à l'égard de la chasse à la femelle et du faon permettent d'expliquer sans aucun doute la récolte record de 21 615 orignaux et le succès de chasse de 15,1 %. Même si cette situation semble inquiéter certains chasseurs, la présence de récoltes élevées d'orignaux au Québec est le résultat d'une bonne application du plan de gestion de l'orignal mis en place depuis près de 10 ans. Confirmant la tendance à la hausse des populations d'orignaux, l'augmentation constante du prélèvement des mâles adultes (7 482 en 1999, 9 028 en 2000, 9 196 en 2001, 10 163 en 2002 et 10 816 en 2003), qui reflète l'évolution de la population d'orignaux, traduit la très bonne vitalité du cheptel.



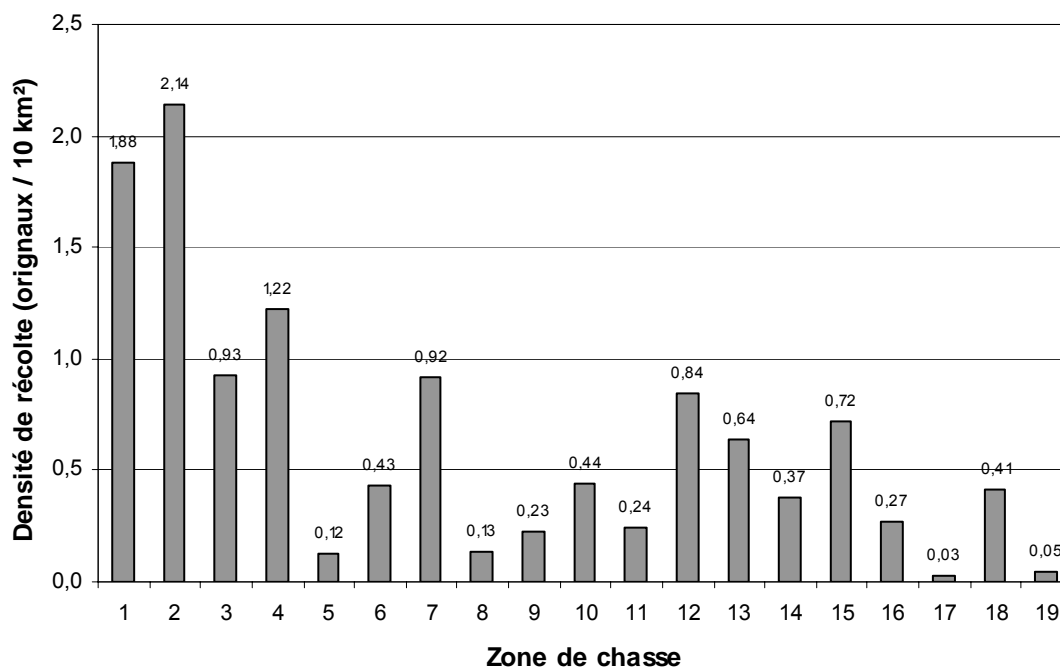


Figure 2. Densité de récolte (originaux/10 km² d'habitat) excluant les réserves fauniques, saison 2003.

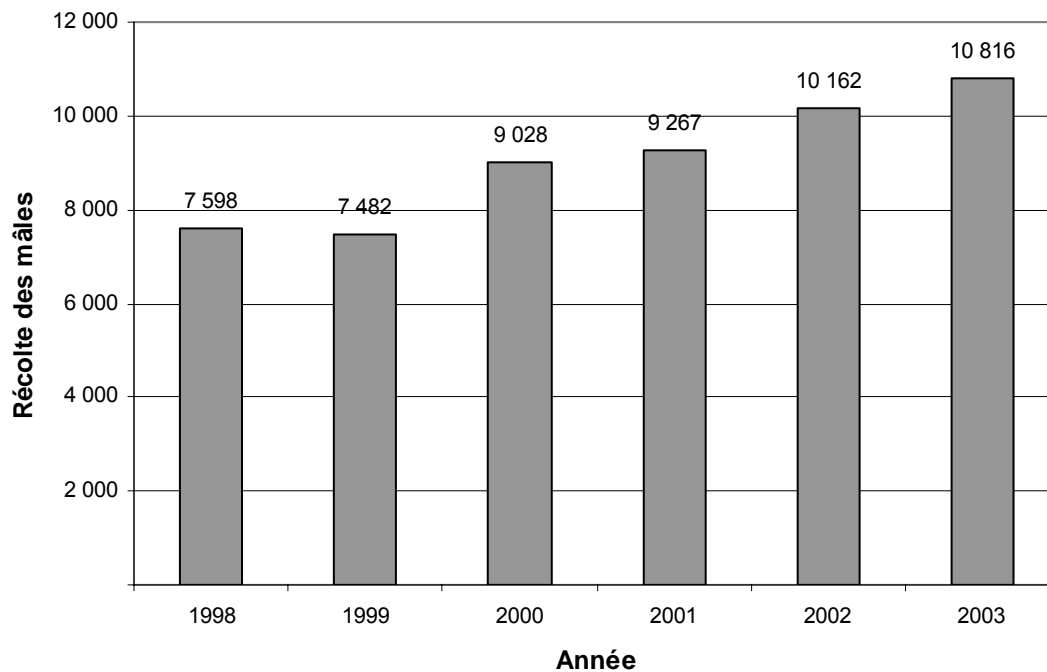


Figure 3. Évolution de la récolte des originaux mâles adultes.

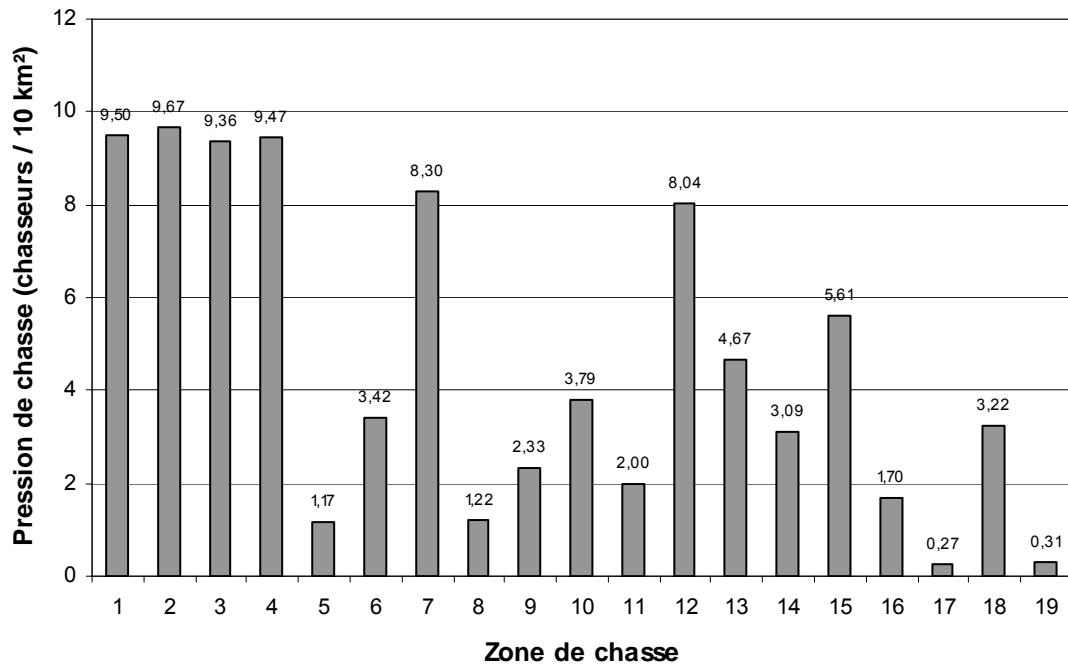


Figure 4. Pression de chasse (chasseurs/10 km² d'habitat) excluant les réserves fauniques, saison 2003.

Tableau 1. Statistiques sur la chasse sportive et autochtone de l'orignal au Québec incluant les réserves fauniques – Période de 1977 à 2003a.

Année	Nombre d'orignaux	Nombre de Permis vendus		Succès (%)
		Résidents	Non-résidents ^b	
1977	8 550	98 331	1 246	8,6
1978	9 161	101 332	1 433	8,9
1979	8 319	98 404	2 328	8,3
1980	9 431	115 411	1 708	8,1
1981	9 770	124 983	1 318	7,7
1982	11 844	133 470	2 365	8,7
1983	11 338	137 445	1 661	8,2
1984	11 362	146 658	1 997	7,6
1985	10 968	145 536	2 183	7,4
1986	11 188	148 119	2 155	7,4
1987	10 977	146 673	2 272	7,4
1988	11 288	144 168	2 202	7,7
1989	11 018	149 126	2 283	7,3
1990	12 446	146 544	2 439	8,4
1991	11 902	152 882	2 062	7,7
1992	11 949	147 539	1 898	8,0
1993	11 060	143 905	1 843	7,6
1994	9 263	130 818	1 511	7,0
1995	10 617	129 269	1 648	8,1
1996	9 970	127 413	1 557	7,7
1997	11 477	126 925	1 815	8,9
1998	11 624	126 236	1 584	9,1
1999	13 935	129 246	2 296	10,6
2000	11 444	122 469	2 021	9,2
2001	18 323	133 030	2 447	13,5
2002	12 755	130 580	2 261	9,6
2003	21 615	140 491	2 632	15,1

^a Données du mois d'août 2004.^b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'orignal à compter de 1975.

Tableau 2. Récolte et superficie d'habitat pour l'original dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques – Saison de chasse 2003a.

Zone de chasse	Récolte totale	Permis ^c vendus par zone		Succès (%)	Superficie Habitat (km ²)	Récolte/ 10 km ² d'habitat	Chasseurs/ 10 km ² d'habitat
		Résidents	Non-résidents				
1	3 387	16 946	143	19,8	17 982	1,88	9,5
2	2 247	10 047	101	22,1	10 496	2,14	9,7
3	532	5 348	30	9,9	5 744	0,93	9,4
4	729	5 596	54	12,9	5 964	1,22	9,5
5 ^b	18	168	2	10,6	1 457	0,12	1,2
6 ^b	158	1 235	18	12,6	3 666	0,43	3,4
7 ^b	359	3 229	9	11,1	3 903	0,92	8,3
8 ^b	20	183	0	10,9	1 500	0,13	1,2
9 ^b	102	1 039	6	9,8	4 484	0,23	2,3
10	751	6 173	304	11,6	17 101	0,44	3,8
11	107	865	9	12,2	4 371	0,24	2,0
12	436	3 803	360	10,5	5 180	0,84	8,0
13	3 338	23 385	914	13,7	52 030	0,64	4,7
14	747	5 742	433	12,1	20 000	0,37	3,1
15	2 501	19 499	94	12,8	34 902	0,72	5,6
16	472	2 994	23	15,6	17 775	0,27	1,7
17	60	541	4	11,0	20 170	0,03	0,3
18	3 470	26 999	55	12,8	84 073	0,41	3,2
19	780	4 909	24	15,8	158 000	0,05	0,3
20	0	27	0	-	7 600	N.C.	N.C.
22	120	517	8	22,9	204 142	N.C.	N.C.
TOTAL	20 334	139 245^d	2 591^e	14,3	680 540	0,30	2,1

^a Données du mois d'août 2004.

^b Chasse à l'arc seulement.

^c Rapport partiel, avril 2004.

^d 1 246 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

^e 41 permis non répartis et non lus par zone ne sont pas inclus.

N.C. = Non calculé.

Tableau 3. Sexe et groupe d'âge de la récolte d'originaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques et de la récolte autochtone – Saison de chasse 2003a.

Zone de chasse	Sportive								Autochtone (enregistré)	
	Mâles adultes		Femelles adultes		Faons		Total		Arme à feu ^b	Arc ^c
	Arme à feu ^b	Arc ^c	Arme à feu ^b	Arc ^c	Arme à feu ^b	Arc ^c	Arme à feu ^b	Arc ^c		
1	1 899	426	785	45	618	50	3 302	521	26	1
2	730	221	955	72	384	23	2 069	316	10	0
3	345	187	0	0	0	0	345	187	0	0
4	260	194	0	0	246	29	506	223	0	0
5	0	16	0	0	0	2	0	18	0	0
6	1	78	0	55	0	24	1	157	0	0
7	0	176	0	127	0	55	0	358	1	0
8	0	9	0	7	0	4	0	20	0	0
9	0	56	0	40	0	6	0	102	0	0
10	283	40	366	25	107	2	756	67	0	0
11	37	20	17	16	14	3	68	39	0	0
12	217	8	234	5	57	0	508	13	0	0
13	1 340	71	1 517	18	410	3	3 267	92	3	0
14	350	2	296	0	98	1	744	3	0	0
15	1 412	53	1 150	19	320	4	2 882	76	10	0
16	230	0	184	0	58	0	472	0	0	0
17	60	0	0	0	0	0	60	0	0	0
18	1 574	8	1 486	10	392	3	3 452	21	1	0
19	425	1	266	0	97	0	788	1	0	0
20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	87	0	30	0	3	0	120	0	0	0
Total	9 250	1 566	7 286	439	2 804	209	19 340	2 214	51	1
Grand Total	10 816		7 725		3 013		21 554		52^d	

^a Donnée du mois d'août 2004.

^b Comprend les individus abattus à l'arbalète ou à l'arc.

^c Comprend les individus abattus à la carabine ou à l'arme à chargement par la bouche.

^d Ne comprend pas 9 individus abattus dont le sexe, la classe d'âge ou l'engin sont inconnus.

Note: La récolte de femelles peut être permise toutes les années dans certaines zecs et réserves.

Tableau 4. Évolution de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse incluant les réserves fauniques – Période de 1999 à 2003a.

Zone de chasse	1999^b	2000	2001	2002	2003
1	2 070	2 616	2 922	3 209	3 850
2	1 450	793	1 828	955	2 395
3	258	346	419	502	532
4	532	635	1 031	692	729
5	3	10	9	10	18
6	125	116	167	101	158
7	352	389	352	337	359
8	16	8	26	15	20
9	46	74	102	62	102
10	673	366	713	327	823
11	75	72	80	75	107
12	517	305	509	287	521
13	2 891	1 797	3 223	1 541	3 369
14	529	372	608	401	747
15	1 341	1 497	2 513	1 587	2 968
16	264	217	359	239	472
17	19	42	42	42	60
18	2 160	1 150	2 681	1 560	3 474
19	548	584	642	737	791
20	0	2	1	0	0
22	66	60	96	81	120
TOTAL	13 935	11 451	18 323	12 760	21 615

^a Données du mois d'août 2004.

^b Mise en œuvre du Plan de gestion 1999-2003.

Tableau 5. Paramètres de la population d'orignaux au niveau de la récolte pour la période de 1993 à 2003. Superficie totale : 971 992 km², superficie d'habitat : 680 540 km².

Année	Originaux tués à la chasse sauf réserves (Arc)	Récolte par 10 km ² d'habitat	Mortalité autre que la chasse	Pourcentage de mâles adultes (n. mâles)	Pourcentage d'animaux de 1,5 an (n. 1,5 an)	Nb. de faons par 100 fem., > 2,5 ans (n. faons: ^a n > 2,5 ans) ^b	Pourcentage de présence de lait (n. lactantes: ^a n > 2,5 ans) ^b	Âge moyen des mâles (n. mâles adultes)	Âge moyen des femelles (n. femelles adultes) ^c	Faons mâles par 100 faons femelles (mâles: femelles)
1993	10 327 (937)	0,15	510	56,3 (5083)	40,1 (1002)	52,8 (1295:713)	56,8 (1395:713)	3,21 (1352)	3,97 (1147)	94 (627:668)
1994	8 675 (1022)	0,12	502	80,5 (5913)	42,5 (891)	100 (1329:489)	56,7 (521:489)	2,89 (1333)	3,6 (762)	103 (675:654)
1995	9 952 (1128)	0,15	547	71,3 (5920)	47,4 (1346)	100 (1653:533)	71,3 (948:533)	2,89 (1465)	3,33 (954)	109 (863:790)
1996	9 223 (1236)	0,14	450	76,7 (5744)	43,8 (911)	100 (1733:459)	51,5 (555:459)	3,13 (1337)	3,89 (744)	121 (948:784)
1997	10 697 (1239)	0,16	457	66,8 (5850)	42,1 (564)	100 (1932:362)	52,6 (996:362)	2,88 (782)	3,79 (557)	117 (1040:892)
1998	10 739 (1462)	0,16	531	80,3 (6889)	49,3 (621)	100 (2163:257)	59,1 (603:257)	2,66 (828)	3,73 (426)	127 (1212:951)
1999	13 060 (1406)	0,19	411	62 (6766)	(0)	51,5 (2139:1)	37,2 (1546:1)	(0)	8,5 (1)	118 (1159:980)
2000	10 466 (1640)	0,15	486	92,1 (8242)	43,2 (467)	100 (1509:69)	38,7 (193:69)	2,82 (982)	3,97 (98)	123 (833:676)
2001	17 332 (1953)	0,25	460	57,8 (8475)	43,0 (758)	65,2 (2677:497)	54,4 (2235:497)	2,63 (1015)	3,72 (748)	115 (1433:1244)
2002	11 677 (1616)	0,17	543	91,7 (9299)	47,7 (542)	100 (1533:70)	44,5 (231:70)	2,61 (1023)	3,40 (114)	139 (892:641)
2003	20 292 (1972)	0,30	491	56,7 (9839)	40,6 (594)	59 (2954:416)	50,1 (2508:416)	2,67 (840)	3,56 (623)	123 (1628:1326)

^a Dans la récolte

^b Femelles 2,5 ans dans l'échantillon d'âge

^c Femelles dont l'âge a été lu

Note : Le nombre de femelles 2,5 ans dans la récolte = b/c multiplié par le nombre de femelles adultes recensées dans la récolte. Cette dernière estimation sert au calcul du nombre de faons par 100 femelles et du pourcentage de lait.

Le 3 novembre 2004

APPENDICE 1. Plan de gestion de l'original 1999 – 2003

ANNÉE D'APPLICATION	ZONES							
	1	2, 10 et 18	3 et 17	4 ^a , 9, 11 Est et 15	5	6, 11 Ouest, 12, 13, 14, 16 et 22	7, 8, 19 Sud et 20	19 Nord, 21, 23 et 24
1999	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2000	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2001	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2002	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle	Mâle	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite
2003	Mâle, faon. Tirage au sort pour la femelle.	Mâle, faon, femelle	Mâle	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon	Mâle, faon, femelle	Mâle, faon, femelle	Chasse interdite

^a À la suite d'ajustements, zone 4 nord = mâle + faon en 2001 et zone 4 = mâle + faon en 2003.

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 1

Période de chasse et récolte

Période

Du 27 septembre au 5 octobre 2003 (9 jours) – ARC

Du 18 octobre au 26 octobre 2003 (9 jours) – AAF

Récolte

La récolte continue d'atteindre des records avec un total de 3 823 orignaux récoltés dans la zone 1 (incluant les réserves fauniques) en 2003. Il s'agit d'une augmentation importante de 19,1 % comparativement à 2002 et de 51,8 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La zone se situe parmi celles à plus fort rendement dans la province avec une récolte de 2,13 orignaux par 10 km² d'habitat. Avec 17 089 permis vendus en 2003, on note une hausse de 6,3 % du nombre de chasseurs comparativement à l'année dernière. Ce sont essentiellement les résidents qui pratiquent cette activité dans la zone puisque 99,2 % des permis sont achetés par ces utilisateurs. L'augmentation graduelle du nombre de chasseurs est sûrement reliée au succès de chasse qui est en progression constante et atteint maintenant 22,4 %, niveau que l'on pourrait qualifier exceptionnel. La récolte de 521 orignaux durant la saison de chasse à l'arc est également à la hausse avec une augmentation de 54,6 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. L'augmentation récente est toutefois biaisée par le phénomène des chasseurs obtenant une autorisation spéciale d'utilisation de l'arbalète pour chasser l'orignal durant la saison de chasse à l'arc pour raison d'incapacité physique. La proportion de la récolte à l'arbalète durant cette saison est passée de 0,9 % (4 bêtes) en 2001, à 8,4 % (35 bêtes) en 2002 et à 14,0 % (73 bêtes) en 2003.

Composition de la récolte

La récolte de 2003 était constituée de 2 325 mâles adultes, 830 femelles adultes et 668 faons. Tandis que la récolte des mâles adultes a augmenté de 2,0 %

comparativement à l'année 2001, celle des faons a augmenté de 38,6 % et celle des femelles adultes de 85,7 %. Le nombre de permis spéciaux autorisant l'abattage des femelles est passé de 1 000 en 2002 à 1 750 en 2003, ce qui explique l'importante augmentation de récolte de ce segment de population. Pour la même raison, le taux de récolte est passé de 20,4 à 39,0 femelles par 100 mâles entre 2002 et 2003 pour les territoires situés à l'extérieur des réserves fauniques. On note que 47,4 % des permis spéciaux ont été utilisés pour l'enregistrement d'une femelle comparativement à 44,7 % en 2002.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien a été effectué à l'hiver 2000 dans la région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (région 11), sur 13 487 km² d'habitat potentiel. La partie de la zone 1 se retrouvant dans la région du Bas-Saint-Laurent (région 01) a été inventoriée à l'hiver 2001. La combinaison des résultats de ces deux inventaires a permis d'estimer à 4,3 orignaux par 10 km² la densité à l'hiver 2000 pour une population totale de 7 730 orignaux. Ces résultats ont aussi permis d'effectuer une estimation des taux d'exploitation de l'automne 1999 à 35,7 %, 6,5 % et 17,2 % respectivement pour les mâles adultes, femelles adultes et faons. Nous pensons que ces taux d'exploitation n'ont pas changé de façon significative depuis. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre les inventaires de 1992 et 2000 était de 1,19. Selon les informations disponibles, nous estimons que la densité pourrait atteindre 8,0 orignaux par 10 km² à l'hiver 2004. Cette augmentation de population se reflète aussi dans la récolte qui est passée de 1,15 orignal par 10 km² à l'automne 1999 à 2,13 orignaux par 10 km² à l'automne 2003 et qu'au cours de la même période, le succès de chasse est passé de 15,6 % à 22,4 %.

Interprétation globale

La population de l'orignal de la zone 1 est en excellent état actuellement et continue d'augmenter. Conséquemment, la récolte et le succès de chasse suivent la même tendance. Cette situation favorable entraîne un intérêt soutenu de la part des utilisateurs pour la pratique de l'activité dont la densité atteint 9,5 chasseurs par 10km².

Recommandations

Appliquer les modalités retenues avec le nouveau plan de gestion débutant en 2004. L'orientation majeure pour la zone 1 consiste à augmenter la proportion de femelles adultes récoltées de façon à ralentir la croissance de la population dans l'immédiat et éventuellement stabiliser son niveau entre 10 et 12 orignaux par 10 km². La façon d'y arriver consiste à ajuster progressivement le nombre de permis spéciaux émis pour la récolte des femelles. Faire valider les lectures d'âge effectuées pour les années 2000 à 2003.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'originaux dans la zone 1, de 1990 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17 982 Km2 *	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	844	836	861	1 001	1 014	1 034	1 302	1 326	1 779	2 070	2 615	2 922	3 209	3 823
Mâles adultes	463	452	433	550	664	719	927	945	1 287	1 399	1 785	1 932	2 280	2 325
Femelles adultes	272	282	293	340	205	123	129	109	143	285	365	462	447	830
Faons	109	102	135	111	145	192	246	272	349	386	465	528	482	668
Succès total (%)	9,2	8,0	8,2	8,4	8,0	9,2	11,1	10,4	14,0	15,6	18,2	19,3	20,0	22,4
Permis														
Total	9 188	10 433	10 444	11 876	12 654	11 236	11 716	12 718	12 686	13 288	14 342	15 174	16 083	17 089
Résidents	8 968	10 411	10 402	11 646	10 905	11 223	11 685	12 685	12 637	13 240,1	14 280	15 107	16 006	16 946
Non-résidents	16	22	32	43	16	13	31	33	49	48	62	67	77	143
Segments autorisés ^a	M,F,Fa	M,F,Fa	M,F,Fa	M,F,Fa	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T	M,Fa,T
Permis spéciaux (T)					1 280	605	400	300	350	800	800	1000	1000	1750
Saison à l'arc														
Récolte totale	52	49	76	73	98	98	143	160	225	264	362	419	416	521
Mâles adultes	39	38	54	58	83	78	127	138	196	223	306	349	354	426
Femelles adultes	9	9	15	12	11	6	5	7	10	17	20	39	25	45
Faons	4	2	7	3	4	14	11	15	19	24	36	31	37	50
Début de la saison	29-sept	28-sept	26-sept	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	10	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc														
Récolte totale	792	787	785	928	916	936	1 159	1 166	1 554	1 806	2 251	2 503	2 793	3 302
Mâles adultes	424	414	379	492	581	641	800	807	1 091	1 176	1 477	1 583	1 926	1 899
Femelles adultes	263	273	278	328	194	117	124	102	133	268	345	423	422	785
Faons	105	100	128	108	141	178	235	257	330	362	429	497	445	618
Début de la saison	13-oct	12-oct	10-oct	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	16-oct	14-oct	13-oct.	12-oct	18-oct
Durée (jours)	7	7	7	7	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

*(17 861 km² avant 1992)

Récolte d'originaux dans la zone 1, de 1990 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés) modif 14 sept.

Superficie d'habitat 17 982 Km2	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	876	863	887	1047	1050	1096	1354	1392	1849	2166	2728	3083	3365	3971
Autres causes de mortalités														
Accidents routiers	8	9	11	13	16	16	19	20	23	34	33	56	47	49
Autres	24	18	15	32	20	46	33	46	43	48	51	105	109	72
Récolte autochtone *	xxx	xxx	xxx	xxx	1	xxx	xxx	xxx	4	14	30	10	10	27
Autres paramètres de suivi														
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^a	3,16 174	2,95 154	3,78 145	2,94 101	2,72 105	2,58 106	2,70 100	2,30 51	3,18 66	2,74 50	2,13 46	2,43 46	2,54 53	2,43 104
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^b	3,55 129	3,51 121	3,99 131	3,25 102	2,81 93	3,08 83	3,02 94	2,92 50	3,18 60	2,72 45	3,26 46	3,42 39	2,90 42	3,51 67
% mâles adultes (n mâles)	63,0 (463)	61,6 (452)	59,6 (433)	61,8 (550)	76,4 (664)	85,4 (719)	87,8 (927)	89,7 (945)	90,0 (1287)	83,1 (1399)	68,3 (1785)	66,1 (1932)	71,1 (2280)	60,8 (2325)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	36,0 109	41,5 114	33,3 92	46,8 95	44,4 88	55,0 104	50,5 98	55,4 56	50,0 63	49,5 47	43,7 43	42,4 36	45,3 43	51,5 88
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	95 (53:56)	132 (58:44)	101 (68:67)	85 (51:60)	110 (76:69)	146 (114:78)	170 (155:91)	123 (150:122)	160 (215:134)	133 (220:166)	112 (261:204)	110 (292:236)	112 (267:211)	134 (446:222)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	70 (109:74)	58 (102:76)	70 (135:86)	63 (111:53)	100 (145:55)	100 (192:44)	100 (246:49)	100 (272:24)	100 (349:28)	100 (386:21)	100 (465:30)	100 (528:31)	100 (482:22)	100 (668:38)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	60,2 (94:74)	67,2 (119:76)	60,3 (116:86)	70,8 (125:53)	45,4 (55:55)	79,7 (52:44)	50,6 (34:49)	53,5 (28:24)	74,9 (50:28)	81,1 (101:21)	35,8 (85:30)	35,1 (129:31)	49,1 (115:22)	40,1 (189:38)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 2

Période de chasse et récolte

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 27 septembre au 5 octobre et celle avec arme à feu du 18 au 26 octobre. La durée de ces deux saisons était de 9 jours chacune. Tous les segments étaient autorisés dans la zone suivant le principe de l'alternance prévue au Plan de gestion 1999-2003. Toutefois, la réserve faunique de Rimouski et la pourvoirie Le Chasseur ont appliqué la formule du contingentement des femelles adultes au moyen de permis spéciaux, associée à un quota d'exploitation. La récolte a atteint 2385 orignaux à l'automne 2003, soit 557 bêtes de plus que lors de la dernière année permissive en 2001, ce qui représente une augmentation de 30,5 %. Il s'est vendu 10 148 permis dans la zone. Le succès de chasse a atteint 23,5 %.

Composition de la récolte

La récolte était composée de 951 mâles adultes, 1027 femelles adultes et de 407 faons. Les femelles adultes et les faons ont été prélevés sur les territoires où le contingentement au moyen de permis spéciaux est appliqué. L'âge moyen des mâles adultes était de 2,1 ans alors que celui des femelles adultes a augmenté à 3,8 ans en moyenne.

Densité et taux d'exploitation

La population à l'automne 2003 après la chasse est estimée à au moins 4 600 orignaux dans la zone, à l'extérieur des réserves fauniques et du territoire de Parke. Cette estimation est une valeur minimale puisqu'elle exclut l'immigration des orignaux en provenance des juridictions voisines (Nouveau-Brunswick, Maine) ainsi que des territoires à haute densité, tels le territoire de Parke et les réserves fauniques de Rimouski et Duchénier. En ajoutant ces territoires, la population totale de la zone est évaluée à quelque 6 000 orignaux. Le taux d'exploitation serait d'environ 35 % lorsque la récolte de tous les segments est autorisée.

Interprétation globale

La récolte a continué sa progression et le cap des 2000 orignaux a été franchi comme prévu à l'automne 2003. Les indicateurs dérivés de l'exploitation que sont le succès de chasse et la récolte des mâles adultes sont à la hausse, ce qui dénote sans aucun doute un accroissement soutenu de cette population depuis l'application de la chasse sélective. Avec les modalités actuelles, on estime que cette population devrait continuer sa croissance à raison de 7 % annuellement. Le nombre de permis vendus dans la zone est en hausse constante, faisant de celle-ci l'une des zones de chasse les plus fréquentées au Québec avec 9 chasseurs/10 km² d'habitat.

Recommandations

Le Plan de gestion 2004-2010 prévoit l'application de l'alternance avec l'ajout de la possibilité de récolter les faons avec les mâles adultes lors des années restrictives. Cette modalité devrait permettre à la population de poursuivre sa croissance à un rythme d'environ 6 % par année. Un inventaire aérien serait éventuellement nécessaire pour préciser le niveau de cette population qui a plus que triplé depuis le dernier inventaire aérien réalisé à l'hiver 1997.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte d'originaux dans la zone 2, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 225 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	678	691	741	736	940	1 450	793	1 828	955	2 385
Mâles adultes	424	430	435	453	614	598	787	807	932	951
Femelles adultes	133	114	117	107	108	604	1	700	16	1 027
Faons	121	147	189	176	218	248	5	321	7	407
Succès total (%)	9,4	10,8	10,9	11,4	13,8	18,2	11,2	20,4	11,3	23,5
Permis										
Total	7 247	6 375	6 787	6 448	6 807	7 946	7 057	8 942	8 441	10 148
Résidents	7 213	6 361	6 763	6 405	6 778	7 896	6 984	8 866	8 382	10 047
Non-résidents	34	14	24	43	29	50	73	76	59	101
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	T	T	M:F:Fa	M	M:F:Fa	M	M:F:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	81	101	118	122	167	184	186	264	179	316
Mâles adultes	68	84	90	94	141	127	183	182	175	221
Femelles adultes	3	9	6	8	6	48		61	4	72
Faons	10	8	22	20	20	9	3	21	0	23
Début de la saison	24 sept.	30 sept.	28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	597	590	623	614	773	1 266	607	1 564	776	2 069
Mâles adultes	356	346	345	359	473	471	604	625	757	730
Femelles adultes	130	105	111	99	102	556	1	639	12	955
Faons	111	139	167	156	198	239	2	300	7	384
Début de la saison	15 oct.	14 oct.	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.	18 oct.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

* Exploité

Récolte d'originaux dans la zone 2, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 225 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
(chasse et autres)	715	738	790	774	993	1 490	832	1 878	1 013	2 420
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	13	15	12	9	15	7	7	30	29	23
Autres	24	32	37	29	38	33	32	11	16	12
Récolte autochtone ^d	0	0	0	0	0	0	0	9	13	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,60	0,62	0,66	0,66	0,84	1,29	0,71	1,63	0,85	2,12
Permis/10 km ² d'habitat	6,5	5,7	6,0	5,7	6,1	7,1	6,3	8,0	7,5	9,0
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,35 (91)	2,44 (121)	2,65 (116)	2,41 (44)	2,40 (48)	2,22 (46)	2,25 (40)	2,18 (50)	2,28 (67)	2,11 (46)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	2,76 (110)	2,84 (98)	3,04 (92)	3,43 (41)	3,12 (48)	3,25 (45)		3,11 (51)		3,80 (47)
% mâles adultes (n mâles) ^c	76,1 (424)	79,0 (430)	78,8 (435)	80,9 (453)	85,0 (614)	49,8 (598)	99,9 (787)	53,6 (807)	98,3 (932)	48,1 (951)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	48,1 (100)	54,8 (121)	48,7 (92)	45,9 (39)	50,5 (50)	50,0 (46)	57,5 (23)	52,5 (53)	53,7 (36)	41,9 (39)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	85 (55:65)	101 (73:72)	148 (111:75)	132 (99:75)	132 (121:92)	106 (126:119)		124 (178:144)		121 (222:184)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	100 (121:71)	100 (147:56)	100 (189:67)	100 (176:75)	100 (218:56)	68,5 (248:362)		74 (321:434)		51,7 (407:787)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	81,5 (53:65)	96,0 (48:50)	66,1 (39:59)	50,7 (36:71)	85,7 (42:49)	71,6 (225:314)		72,1 (292:405)		53,9 (412:764)
% présence de lait ^c (n lactantes ^c : n fem. Adultes ^c)	41,4 (53:128)	46,6 (48:103)	37,5 (39:104)	35,3 (36:102)	44,2 (42:95)	42,9 (225:524)		44,6 (292:654)		41,3 (412:998)

^a: âge ≥ 2,5 ans ^b: dents lues ^c: dans la récolte ^d: subsistance seulement

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 3

Période de chasse et récolte

Les périodes et durées des saisons de chasse à l'arc et à l'arme à feu n'ont subi aucun changement. La récolte de mâles adultes a connu une légère augmentation, passant de 502 animaux récoltés en 2002 à 532 en 2003. Les récoltes à l'arc et à l'arme à feu sont pratiquement identiques à celles de 2002 et l'augmentation s'explique surtout par la récolte à l'arbalète qui est passée de 8 à 28 orignaux. Plus du tiers de la récolte (35 %) a été effectuée au cours de la première saison de chasse par les archers et les arbalétriers détenteurs d'une autorisation de chasse pour personne handicapée.

Composition de la récolte

Pour une cinquième année consécutive, tel que prévu dans le Plan de gestion de l'original 1999-2003, les chasseurs n'étaient autorisés à prélever que les mâles adultes.

Densité et taux d'exploitation

Il est difficile d'évaluer quel est le niveau actuel de population dans la zone. Le dernier inventaire aérien a été réalisé en 1998 et le phénomène d'immigration d'orignaux en provenance du Maine rend très compliquée l'utilisation des modèles mathématiques permettant normalement de prédire l'évolution des populations. Selon l'ensemble des indicateurs à notre disposition, la croissance de la population est cependant importante. La récolte atteint maintenant près de 1 original par 10 km² d'habitat (0,93) alors que la densité mesurée par inventaire aérien en 1998 était de 0,84 original par 10 km² d'habitat.

Interprétation globale

Malgré un certain ralentissement en 2003, la récolte a continué sa progression amorcée depuis l'instauration de la loi du mâle en 1999. Il est possible que les modalités particulièrement restrictives en vigueur dans la zone aient entraîné un

déplacement de la clientèle vers la zone de chasse voisine, la zone 2, où le prélèvement de tous les segments était permis en 2003.

Le taux moyen d'accroissement de la récolte de mâles adultes pour la période 1999-2003 (N = 5) est de 19 %, tandis qu'il est en moyenne de 11 % par année depuis l'instauration du premier plan de gestion (période 1994-2003, N = 10). Le succès de chasse se maintient aux environs de 10 % depuis 2001 malgré que le nombre de permis vendus soit passé de 4 311 en 2001 à 5 378 en 2003 (+ 25 %). La pression de chasse est en conséquence plus élevée (9,4 permis/10km² d'habitat). La zone 3 demeure l'une des zones de chasse les plus fréquentées au Québec.

Recommandations

Le Plan de gestion 2004-2010 prévoit l'application de l'alternance avec la possibilité de récolter les faons avec les mâles adultes lors des années restrictives. Selon l'expérience vécue ailleurs au Québec, cette modalité devrait permettre à la population de poursuivre son accroissement mais à un rythme beaucoup moins rapide. Il est toutefois prévu d'ajuster les modalités au cours du plan de gestion si l'expérience de l'alternance s'avère négative compte tenu de la forte pression de chasse dans la zone. De plus, la récolte hâtive d'une forte proportion des mâles adultes, particulière aux zones 4 et 3 ainsi que, dans une moindre mesure, à la zone 2, pourrait devenir problématique si un trop grand nombre de mâles sont prélevés avant d'avoir pu se reproduire.

Un suivi sera réalisé en reprenant, dès l'automne 2004, le sondage postal auprès de 600 chasseurs de la zone. La réalisation d'un inventaire aérien au cours de l'hiver 2004 permettrait également d'évaluer le niveau de population après 11 années de protection des femelles.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'orignaux dans la zone 3, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 744 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	174	240	290	304	418	258	348	419	502	532
Mâles adultes	133	173	201	191	288	258	348	419	502	532
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	41	67	89	113	130	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Succès total (%)	3,9	6,6	7,3	7,6	10,1	6,8	8,7	9,7	10,4	9,9
Permis										
Total	4 439	3 632	3 976	3 980	4 123	3 786	4 012	4 311	4 835	5 378
Résidents	4 432	3 630	3 961	3 958	4 100	3 752	3 999	4 285	4 808	5 348
Non-résidents	7	2	15	22	23	34	13	26	27	30
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,fa	M,fa	M,fa	M,fa	M,fa	M	M	M	M	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	61	63	69	98	132	82	134	152	158	187
Mâles adultes	55	53	60	79	117	82	134	152	158	187
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	6	10	9	19	15	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	25-sept	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	113	177	221	206	286	176	214	267	344	345
Mâles adultes	78	120	141	112	171	176	214	267	344	345
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons	35	57	80	94	115	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	09-oct	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	14-oct	13-oct	12-oct	18-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 3, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 744 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	204	266	303	320	446	265	367	422	512	534
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	8	14	4	7	6	0	11	0	1	0
Autres	22	12	9	9	22	7	8	3	9	2
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,30	0,42	0,50	0,53	0,73	0,45	0,61	0,73	0,87	0,93
Permis/10 km ² d'habitat	7,7	6,3	6,9	6,9	7,2	6,6	7,0	7,5	8,4	9,4
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,43 (57)	2,40 (81)	2,67 (86)	2,48 (47)	2,30 (60)	2,55 (62)		2,35 (100)		
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (133)	100,0 (176)	100,0 (201)	100,0 (191)	100,0 (288)	100,0 (258)	100,0 (348)	100,0 (419)	100,0 (502)	100,0 (532)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	40,4 (23)	43,2 (35)	48,8 (42)	41,7 (20)	53,3 (32)	45,2 (28)	-	54,0 (54)		
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	156 (25:16)	123 (37:30)	102 (45:44)	126 (63:50)	141 (76:54)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	- (41:0)	- (67:0)	- (89:0)	- (113:0)	- (130:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	485 ± 78 0,84 ± 16%									
^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte										
Zec Jaro										
Récolte totale	23	20	20	25	25	15	20	21	21	20
Arc	9	11	8	16	13	9	8	12	14	10
Arme à feu	14	9	12	9	12	6	12	9	7	10

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 4

Période de chasse et récolte

La saison avec arme à feu est de neuf (9) jours et ce, depuis 1981 où elle avait été retardée pour éviter le rut. En 1994, première année d'application du premier plan de gestion, la saison fut à nouveau retardée au samedi le ou le plus près du 15 octobre pour la même raison. La saison à l'arc est aussi de 9 jours et est pour sa part, généralement située pendant le rut. Exceptionnellement, en cette année impaire du plan de gestion avec alternance, la chasse des femelles adultes ne fut pas autorisée en 2003 dans la zone 4. Cette décision découlait de la récolte anormalement élevée de ce segment dans la portion sud de la zone 4, où la récolte de celui-ci fut autorisée pour une première fois en huit (8) ans en 2001. La récolte des femelles adultes avait alors été le double de celle des mâles adultes pour la portion sud de la zone.

La récolte (729) de 2003, à l'instar de celles de toutes les années, sauf 2001, depuis l'application du principe de la chasse sélective, est composée exclusivement de mâles adultes et de faons. Elle est en hausse de 5,3 % par rapport à 2002 et en hausse constante depuis 1994, de 112 % en dix (10) ans pour un taux fini d'accroissement annuel de 1 087. Notons que la récolte de ces deux segments est aussi en hausse par rapport aux années avant 1994. Le succès de chasse (12,9 %) est le troisième plus élevé au Québec après les zones 22 et 1 (17,4 % et 15,2 %). Ce succès est relativement stable depuis 1998. Alors que croît la population et la récolte, croît aussi le nombre de chasseurs. La stabilité de cet indicateur montre donc plutôt une amélioration de la situation globale, mais pas nécessairement celle de chaque chasseur prise individuellement. Si nous excluons la zone 22 et que nous ajoutons à forfait une récolte de faons dans la zone 3 où seule la récolte des mâles est permise, les quatre zones (1, 2, 3 et 4) au sud du Saint-Laurent où la récolte avec arme à feu est autorisée, occupent les rangs 1 à 4 sur 20 zones avec un succès de chasse oscillant entre 12,5 et 15,9 %, succès généralement deux fois supérieur au succès des zones comparables (arme à feu) au nord du fleuve. La pression de chasse (9,47 permis/10 km²) est la deuxième plus élevée au Québec

après la zone 1 (9,50). La pression de chasse de cinq zones (1, 2, 3, 4 et 7) au sud du Saint-Laurent, qui d'ailleurs occupent les rangs 1 à 5 à ce chapitre sur 20 zones, oscille entre 8,3 et 9,7 permis/10 km², une pression généralement deux fois supérieure aux zones comparables situées au nord du fleuve. La récolte/10 km² d'habitat (1,22 orignal/10 km²) est la deuxième ou troisième (zone 3, mâles seulement) plus élevée au Québec après les zones 1 (1,45) et 3 (1,49, si nous ajustons la récolte pour comparer la modalité de chasse). Cet indicateur pour les zones 1 à 4, qui d'ailleurs occupent les rangs 1 à 4 sur 20 zones, oscille entre 1,21 et 1,45 orignal/10 km², une récolte généralement 3 à 4 fois plus élevée que celles des zones comparables au nord du fleuve. Ces trois paramètres nous indiqueraient donc que la situation au sud et au nord du fleuve est très différente. Ainsi, nous pourrions avancer que la productivité est plus élevée au sud qu'au nord, que la prédation est nulle au sud et présente au nord, que le phénomène de l'immigration joue un rôle important au sud et finalement, et non exhaustivement, que certaines zones du sud situées plus près des grands centres urbains sont très attractives pour les chasseurs et qu'alors, la pression de chasse et la récolte y sont soumises à des pressions plus élevées.

Composition de la récolte

La récolte des archers (193), en baisse depuis trois ans (214 en 2000), ne représente plus que 26 % de la récolte totale et a oscillé entre 26 et 36 % de la récolte totale depuis l'implantation de la chasse sélective en 1994. Cette baisse de récolte pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : un vieillissement de la clientèle qui se désintéresse de ce moyen de chasse à cause de sa difficulté d'utilisation; un passage donc à l'arme à feu ou à l'arbalète avec un permis pour handicapé. Les archers ont toutefois récolté 37 % des mâles adultes et seulement 26 % et 11 % de la récolte totale et des faons respectivement lors d'une saison égale en longueur à celle avec arme à feu, alors qu'ils utilisent une arme nettement moins efficace. Cela s'expliquerait par le fait que la saison à l'arc se tient généralement au moment du rut et même lors du pic du rut. Les archers seraient alors très sélectifs et récolteraient presque exclusivement des mâles adultes.

La récolte lors de la saison avec arme à feu (536) est en hausse de 11 % en 2003 par rapport à 2002 et constamment en hausse depuis 1994, année de l'implantation de la chasse sélective, avec une progression moyenne annuelle exceptionnelle de 10,3 %. La progression de la récolte des archers depuis 1994 n'est plus que de 5,1 % annuellement avec la baisse de récolte depuis deux ans. Si le rapport de récolte chez les archers est de 6,7 mâles pour un faon, exprimant leur très grande sélectivité, il est de 1,1 mâle pour un faon (presque la parité) chez les chasseurs avec arme à feu. Ces derniers ne chassent pas pendant le rut. Le territoire a été ponctionné d'un grand nombre de mâles par les archers laissant sur place plus de faons proportionnellement. Il serait plus facile (avec un télescope) de bien identifier un faon d'une femelle adulte ou d'une femelle de un an. La saison avec arme à feu est celle de la « dernière chance », ce qui inciterait les chasseurs à être moins sélectifs. Finalement, et non limitativement, il se pourrait que la clientèle de chasseurs avec arme à feu soit plus enclin à vouloir absolument revenir à la maison avec une récolte. Notons qu'une partie de cette clientèle est composée de chasseurs à l'arc qui n'ont pas récolté lors de la saison à l'arc.

La proportion de faons dans la récolte globale (mâles et faons) est de 38 % en 2003, elle se maintient depuis 1994 et a même une tendance à la hausse. Cette proportion était de 27 % en 1993 avant la chasse sélective. Cet indicateur de la productivité semble donc démontrer que la chasse sélective a peu ou pas d'impact pour le moment sur la productivité. Notons que la récolte de mâles est 2,1 fois plus élevée en 2003 qu'en 1994, alors que la récolte de faons est 3,3 fois plus élevée pour la même période. Ces récoltes semblent démontrer que la population est en croissance, assertion validée par les inventaires aériens, et que chaque segment de celle-ci le soit aussi. Il y aurait donc encore suffisamment de mâles pour assurer l'augmentation de la population et celle de la récolte. Le nombre de faons serait aussi en augmentation, permettant l'augmentation, et de la population et de la récolte, et serait le reflet d'une très bonne productivité. Rappelons toutefois que la zone 4, à l'instar d'autres zones reçoit un apport d'originaux des états limitrophes, ce qui peut contribuer au maintien d'un rapport des sexes plus équilibré et plus favorable à une bonne reproduction. Nous ne voudrions pas passer sous silence le phénomène lié à la densité. En 1993, la densité était de 0,4 original/10 km². *Grosso*

modo, il nous fallait alors éparpiller chaque mâle et chaque femelle adulte en âge de se reproduire dans 75 km² de territoire. Ce qui n'était pas, peut s'en faut, favorable à la reproduction. En 2003, la densité est estimée à 4,4 orignaux/10 km². Le rapport des sexes serait toutefois débalancé à 1 mâle pour 2 femelles. Ainsi, chaque mâle se retrouverait avec 2 femelles dans un territoire d'environ 11 km², situation nettement plus favorable à la reproduction, malgré le débalancement du rapport des sexes attribuable à la chasse sélective.

Densité et taux d'exploitation

La densité estimée par inventaire aérien en 1998 (après chasse de 1997), était de 1,43 orignal/10 km², comparativement à 0,41 en 1993 et 0,44 en 1988, soit en 1998 3,5 fois plus en cinq ans ou quatre ans de chasse sélective et de croissance potentielle selon les résultats des inventaires aériens. L'augmentation de la population d'orignaux de la zone 4 est tributaire de trois facteurs. La récolte réduite et sélective depuis 1994 (sauf en 2001) a épargné des centaines d'originales qui, en plus de demeurer dans le cheptel, ont produit des centaines de faons. Et la constante positive sur la croissance que constitue l'immigration. L'inventaire aérien de 1993 fut suivi d'une dernière année où l'exploitation de tous les segments fut autorisée et de quatre années de chasse sélective sans aucune récolte d'originale. Comme la population était restée stable entre 1988 et 1993, nous considérons qu'à cette époque, l'exploitation par la chasse équivalait à la sommation du recrutement et de l'immigration pour un taux moyen de 60 % par année. Entre les inventaires de 1993 et 1998, la population a pu croître avec la chasse sélective et l'augmentation du recrutement en découlant. Le taux de croissance moyen annuel fut donc d'au moins 28 % et potentiellement plus. La population serait donc vraisemblablement de 4,4 orignaux/10 km² (2 650) à l'hiver 2004 après chasse de 2003. Le taux d'exploitation en 2003 serait donc de 22 %.

Interprétation globale

La zone 4 possède le deuxième meilleur succès de chasse au Québec. Mais, concurremment, subit la troisième plus forte pression de chasse et obtient la deuxième plus forte récolte/10 km². Et le taux d'exploitation serait d'au mieux de 22 % en 2003 et aurait oscillé entre 25 % et 35 % de 1997 à 2002 et même atteindre

38 % en 2001 avec la récolte des originales l'année permissive. Nous sommes nettement au-dessus des 20 % estimés maximum pour exploiter sainement une population fermée (sans apport de l'extérieur). À cela s'ajoute une croissance nette de la population mesurée par inventaire aérien. Ces taux d'exploitation et les taux de croissance annuelle nets de la population qui s'y ajoutent, démontrent, hors de tout doute, les bienfaits de la chasse sélective mais surtout l'ampleur de l'apport migratoire venant des juridictions limitrophes. Nous avons estimé que l'immigration serait relativement constante et qu'elle serait de l'ordre de 400 à 500 originaux par année. Si nous totalisons l'immigration, les originales épargnées une année sur deux et le gain de croissance en découlant, nous pouvons difficilement envisager que la récolte des originales aux deux ans (alternance) puisse entraîner une baisse de la population. Au pire, les années avec exploitation des originales, assisterions-nous à une absence ou à un ralentissement de la croissance de la population et à une augmentation de celle-ci les années restrictives. Toutes choses restant pareilles par ailleurs, avec l'alternance et avec l'immigration, nous devrions atteindre l'objectif de 5 originaux/10 km² avant 2007. Retenons que l'interdiction de récolter les originales en 2003 fait en sorte que celles-ci n'ont pas été exploitées pendant 9 ans sur 10 et qu'elles ne le seront que deux années sur douze.

Recommandations

Appliquer intégralement le Plan de gestion 2004-2010 avec le principe de l'alternance. Ne réviser cette position que s'il y a des changements très importants dans le nombre de chasseurs ou que la récolte, les années permissives montre des évidences de nette surexploitation donc, de déclin de la population.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	344	373	469	466	514	532	635	1 036	692	729
Mâles adultes	260	297	319	329	340	327	448	399	445	454
Femelles adultes								351		
Faons	84	76	150	137	174	205	187	286	247	275
Indéterminés										
Succès total (%)	8,7	9,4	11,8	10,1	13,1	11,8	13,3	18,1	13,1	12,9
Permis										
Total	3 966	3 963	3 970	4 630	3 927	4 507	4 785	5 714	5 298	5 650
Résidents	3 928	3 934	3 952	4 606	3 908	4 472	4 743	5 675	5 258	5 596
Non-résidents	38	29	18	24	19	35	42	39	40	54
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:F:Fa	M:Fa	M:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	123	140	170	155	185	169	214	268	208	193
Mâles adultes	112	129	144	141	171	142	187	175	180	168
Femelles adultes								58		
Faons	11	11	26	14	14	27	27	35	28	25
Indéterminés										
Début de la saison	24 sept.	30 sept.	28-sept	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	221	233	299	311	329	363	421	768	484	536
Mâles adultes	148	168	175	188	169	185	261	224	265	286
Femelles adultes								293		
Faons	73	65	124	123	160	178	160	251	219	250
Indéterminés										
Début de la saison	15 oct.	14 oct.	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.	18 oct.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	367	395	492	488	547	549	661	1 056	714	754
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	11	12	10	14	12	10	5	5	17
Autres	16	11	11	12	19	5	16	15	17	8
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,58	0,63	0,79	0,78	0,86	0,89	1,06	1,74	1,16	1,22
Permis/10 km ² d'habitat	6,6	6,6	6,7	7,8	6,6	7,6	8,0	9,6	8,9	9,5
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,26 (96)	2,26 (95)	3,17 (100)	2,64 (51)	2,39 (61)	2,84 (67)	n/d	n/d	4,20	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a	n/a
% mâles adultes (n mâles) ^b	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	(53,2) (399)	n/a	n/a
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	59,6 (59)	56,3 (54)	41,0 (41)	51,0 (26)	63,9 (39)	45,9 (29)	n/d	n/d	19,0 (15)	n/d
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	100 (42:42)	123 (43:35)	70 (61:87)	114 (73:64)	115 (93:81)	120 (112:93)	140 (109:78)	97 (141:145)	106 (127:120)	110 (144:131)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a	n/a
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d 168:?	n/a	n/a
Population à l'hiver (inventaire aérien)	850									

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 6

Période de chasse et récolte

La récolte par une saison à l'arc et une saison à l'arme à feu ne fut autorisée que deux ans, soit en 1984 et 1985. De telles modalités surexploitaient la population de façon majeure. Seule la chasse à l'arc fut donc autorisée depuis 1986 et celle-ci se déroulait pendant la période du rut alors que tous les segments étaient exploités. Pour le premier plan de gestion, soit de 1994 à 1998, la chasse sélective fut instaurée sans exploitation des orignales et la saison à l'arc fut reportée au samedi le ou le plus près du 15 octobre afin d'éviter la période du rut et conséquemment afin de favoriser la reproduction et la croissance de la population. Cette mesure désavantageait nettement les chasseurs. Pour le plan 1999 à 2003, les modalités retenues furent l'alternance avec ouverture de la saison à l'arc le samedi le ou le plus près du 27 septembre, toujours pour une durée de neuf (9) jours et ce, pour permettre un plus grand succès de chasse pour les utilisateurs. Tout en espérant ne pas surexploiter la population et ne pas trop déséquilibrer le rapport des sexes et ainsi diminuer la productivité.

La récolte (158), composée cette année de tous les segments, est en baisse de 13 % par rapport à 2001, année permissive comparable, et est toutefois plus élevée (26 %) que celle de 1999, première année où la récolte des orignales fut autorisée depuis 1993. En ne prenant que la récolte des mâles adultes et des faons (103), nous sommes à parité avec 2002 (101). Ces deux dernières récoltes sont toutefois inférieures à celle de 2000 (116). Un ralentissement ou un plafonnement de la récolte semble donc se dessiner compte tenu que le nombre de chasseurs augmente. Le succès de chasse (12,6 %) est le cinquième plus élevé au Québec pour une zone où seul l'arc est autorisé et il dépasse, lors d'une année permissive, la majorité des zones où la chasse avec arme à feu est autorisée. Toutes proportions gardées (restrictif ou permissif), celui-ci serait en légère diminution ou au mieux stable depuis quelques années, le nombre de chasseurs augmentant aussi, sinon plus rapidement que la récolte. Cet indicateur montre donc plutôt une amélioration de la situation de l'original dans la zone 6, mais pas nécessairement

celle de chaque chasseur pris individuellement. La pression de chasse (3,4 permis/10 km²) est élevée pour une zone où seule l'arc est autorisé pendant seulement neuf (9) jours. Elle est égale ou supérieure à la majorité des zones où l'arme à feu est autorisée. Cette pression est en croissance depuis six (6) ans. La récolte par 10 km² d'habitat (0,43), la deuxième plus élevée du groupe des cinq zones avec chasse à l'arc seulement, est aussi égale ou supérieure à celle de plusieurs zones avec chasse à l'arme à feu. L'ensemble de ces paramètres, compte tenu des modalités en place, laisserait présager une population beaucoup plus élevée qu'en 1994 et actuellement à la hausse ou au pire stable.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 50 % de mâles adultes (79), de 35 % d'originales (55) et de 15 % de faons (24). La grande sélectivité des chasseurs à l'œuvre pendant la période du rut expliquerait le fort déséquilibre de la récolte en faveur des mâles par rapport aux faons et même aux originales et ce, même si ces deux segments sont sur-représentés dans le cheptel sur pied avant chasse. Selon l'inventaire aérien de 2002, environ 40 % des mâles adultes sur pied seraient récoltés annuellement. La récolte de ces derniers, qui a été en croissance de 1998 à 2001, avait régressé de 17 % en 2002 et est relativement stable en 2003 (+5 %), conséquence probable de la possibilité de récolter les originales (transfert de pression). La très faible variation de la pression de chasse entre années restrictives et années permissives ne peut expliquer ce plafonnement de la récolte des mâles adultes. La récolte des faons est relativement stable depuis huit (8) ans. Puisque la population serait en croissance, cette stagnation de la récolte des faons, pourrait être le fruit de la grande sélectivité des chasseurs où le reflet d'une baisse de productivité. La récolte des originales a progressé de 42 à 49 et finalement à 55 lors des trois années permissives pour un taux fini d'accroissement de 1,14. Cette croissance serait le reflet de la plus grande disponibilité des originales par rapport aux autres segments, mais aussi de la croissance globale de ce segment depuis 10 ans.

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé en 2002 nous permet d'estimer la population après chasse de 2001 à 862 originaux \pm 16 %, soit une densité de 2,35 originaux /10 km²

(2,85 avant chasse). La chasse avant 1994 et après 1998 s'effectue durant le rut. De 1994 à 1997, la saison est plus tardive, soit à la mi-octobre. Malgré cela, la récolte favorise nettement les mâles. Après toutes ces années de prépondérance de mâles récoltés, nous pourrions nous attendre à leur sous-représentativité dans la population. En 2001, il y avait après chasse (et avant chasse, entre parenthèses) 136 (226) mâles adultes, 427 (476) orignales et 299 (327) faons. Les mâles adultes ne représentent donc plus après chasse que 16 % du cheptel pour 32 mâles/100 orignales. Toutefois, avant chasse, ces mêmes données sont plutôt de 22 % du cheptel et de 47 mâles/100 orignales. En supposant que la moitié des mâles récoltés le sont avant la période de reproduction, nous estimons qu'au moment de celle-ci, il y aurait assez de mâles adultes pour assurer le processus de reproduction. La proportion d'orignales dans la population avant chasse a doublé entre 1992 et 2002, pour atteindre 46 % du cheptel. Cette augmentation est le fruit de sept (7) années de protection intégrale des orignales sur une période de 10 ans. Pendant la même période, le recrutement (% de faons à l'automne) est passé de 26 % à 32 %, alors que la productivité est passé de 57 à 69 faons/100 orignales (de un an et plus). Cette donnée, issue des inventaires, est non biaisée par la sélectivité des chasseurs. La récolte de son côté, nous donne une productivité de 43 et 73 faons/100 orignales de 2,5 ans et plus, respectivement en 1993 et 1999, données biaisées pour leur part par la sélectivité des chasseurs. Toutefois, il nous faut noter dans les deux approches, que les données sont à la hausse, suggérant que la productivité du cheptel s'est améliorée avec la chasse sélective. Selon les inventaires aériens, nous estimons que le taux fini d'accroissement de la population serait d'environ 1,09 et 1,13 respectivement les années impaires et les années paires. Ainsi, la population après chasse de 2003 (hiver 2004) serait de 1 062 orignaux pour une densité de 2,9 orignaux/10 km² d'habitat et un taux d'exploitation de 13 %, lors d'une année permissive, alors qu'il serait d'environ 9 % lors d'une année restrictive. La sommation du taux d'exploitation et du taux de croissance pour une année donnée nous donne alors environ 22 %, ce qui est nettement plus bas que le recrutement estimé à 32 %. Une analyse plus profonde s'impose donc à ce niveau.

Interprétation globale

La pression de chasse a doublé entre 1992 et 2002. Malgré cela, le succès se maintient, car la récolte augmente. Les estimations de population par inventaires aériens confirment la progression de celle-ci malgré l'augmentation de la récolte et de la pression. Les modalités en place (arc et chasse sélective) ne permettent donc pas, pour le moment, d'exploiter tout le potentiel avec le principe de l'alternance ce qui permettrait de conserver la population stable à son objectif de densité. Notons toutefois que la population aurait atteint ou presque (2,9 orignaux/10 km²), l'objectif de densité déterminé au plan de gestion et que la proportion mâles adultes *versus* originales devra être surveillée de très près puisqu'elle serait au minimum généralement reconnue pour assurer une productivité optimale. Il nous faut donc réviser les modalités de chasse pour permettre la stabilisation de la population à l'objectif déterminé de 3,0 orignaux/10 km².

Recommandations

Appliquer généralement le Plan de gestion 2004-2010. Réviser toutefois les modalités de chasse et trouver un moyen élégant pour stabiliser la population à l'objectif déterminé s'il est décidé de conserver à ce niveau l'objectif de population. Surveiller attentivement le rapport des sexes chez les adultes.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste

Direction : Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	41	61	71	63	61	125	116	167	101	158
Mâles adultes	32	43	48	40	38	65	87	90	75	79
Femelles adultes						42		49		55
Faons	9	18	23	23	23	18	29	28	26	24
Indéterminés										
Succès total (%)	6,0%	8,6%	10,2%	8,0%	9,2%	12,9%	12,6%	14,5%	9,1%	12,6%
Permis										
Total	679	709	693	792	661	969	920	1 155	1 112	1 253
Résidents	678	709	692	792	655	965	918	1 150	1 093	1 235
Non-résidents	1		1		6	4	2	5	19	18
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:fa	M:fa	M:fa	M:fa	M:fa	M:F:fa	M:fa	M:F:fa	M:fa	M:F:fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	41	61	71	63	61	125	116	167	101	158
Mâles adultes	32	43	48	40	38	65	87	90	75	79
Femelles adultes						42		49		55
Faons	9	18	23	23	23	18	29	28	26	24
Indéterminés										
Début de la saison	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	25-sept	30-sept	29 sept.	28 sept.	27 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale										
Mâles adultes										
Femelles adultes										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	55	84	88	75	65	149	124	181	110	165
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	13	14	11	7	3	21	3	9	4	4
Autres	1	9	6	5	1	3	5	5	5	3
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,11	0,17	0,19	0,17	0,17	0,34	0,32	0,46	0,28	0,43
Permis/10 km ² d'habitat	1,9	1,9	1,9	2,2	1,8	2,6	2,5	3,2	3,0	3,4
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,66 (25)	2,48 (40)	3,07 (37)	2,85 (26)	2,17 (15)	2,76 (50)	n/d	n/d	3,20 (46)	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	2,95 (29)	n/a	n/d	n/a	n/d
% mâles adultes (n mâles) ^b	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	60,7 (65)	n/a	64,7 (90)	n/a	59,0 (79)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	46,2 (12)	55,0 (22)	54,1 (20)	42,3 (11)	60,0 (9)	44,3 (35)	n/d	n/d	30,4 (14)	n/d
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	350 (7:2)	67 (8:12)	360 (18:5)	156 (14:9)	188 (15:8)	80 (8:10)	81 (13:16)	65 (11:17)	117 (14:12)	167 (15:9)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	73,1 (18:17)	n/a	n/d	n/a	n/d
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	64,1 (16:25)	n/a	n/d	n/a	n/d
Population à l'hiver (inventaire aérien)					564 ^d			872		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

^d La population était estimée par inventaire aérien, à 272 orignaux à l'hiver 1993 et par les indicateurs, à 564 orignaux à l'hiver 1998.

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 7

Période de chasse et récolte

La saison de chasse en 2003 est demeurée inchangée avec une durée de 23 jours et débutant le dernier samedi de septembre. L'arc était toujours l'engin exclusif dans cette zone. La récolte en 2003 a progressé de 6 % par rapport à 2002 passant de 337 à 358 orignaux.

Composition de la récolte

Seul le segment mâle a enregistré une hausse en 2003 avec 48 bêtes de plus qu'en 2002, soit une augmentation de 37,5 %. Les segments femelles et faons ont diminué de 15,3 % et 6,7 %, ce qui se traduit par des baisses respectives de 23 et 4 animaux. La situation exceptionnelle de 2002 où la récolte de femelles adultes a été plus élevée que celle des mâles a été rétablie en 2003. Le segment mâle qui représentait 38 % de la récolte totale en 2002 représente en 2003 près de 50 % de la statistique annuelle.

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé en 2000 et 2001 a permis d'estimer la densité hivernale (corrigée) à 2,7 orignaux/10 km². Cette densité se traduit en une population de 1032 orignaux. En considérant que le niveau de population soit demeuré relativement stable, le taux d'exploitation en 2003 peut être établi à 25,7 %.

Interprétation globale

La récolte de 2003 avec 358 orignaux se situe au même niveau que la valeur moyenne établie pour la période 2000-2004, soit 359 orignaux. Avec un taux d'exploitation qui a oscillé entre 20 % et 27 % au cours de cette même période, tout porte à croire que le maximum à prélever a été atteint ces dernières années. L'amélioration de près de 1 % du succès en 2003, lequel a atteint 11 %, s'explique par une hausse de la récolte (6 %) en 2003, mais aussi par une diminution du nombre de chasseurs (- 2,6 %). Comme en témoignent les résultats fournis par les inventaires aériens récents et le tableau de chasse des dernières années, la

population d'originaux de cette zone semble stabilisée par une exploitation importante sans être excessive.

Recommandation

Appliquer les nouvelles modalités prévues au Plan de gestion 2004-2010. Le principe de l'alternance contribuera à favoriser la productivité de cette population, ce qui ne peut qu'être bénéfique dans le contexte actuel.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 7, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	305	332	344	344	388	352	389	352	337	358
Mâles adultes	143	156	173	178	188	156	171	164	128	176
Femelles adultes	105	113	120	115	139	142	148	130	150	127
Faons	57	63	51	51	61	54	70	58	59	55
Indéterminés										
Succès total (%)	10,0	10,2	10,8	10,4	11,6	10,5	11,7	10,3	10,1	11,0
Permis										
Total	3 044	3 242	3 184	3 301	3 344	3 343	3 329	3 410	3 327	3 238
Résidents	3 038	3 241	3 176	3 297	3 340	3 338	3 326	3 404	3 320	3 229
Non-résidents	6	1	8	4	4	5	3	6	7	9
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa	M,F,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	305	332	344	344	388	352	389	352	337 ^b	358
Mâles adultes	143	156	173	178	188	156	171	130	128	176
Femelles adultes	105	113	120	115	139	142	148	164	150	127
Faons	57	63	51	51	61	54	70	58	59	55
Indéterminés										
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes										
Femelles adultes										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

^b Dans le total, nous retrouvons 4 orignaux abattus à l'arbalète par des handicapés.

Récolte d'orignaux dans la zone 7, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	329	373	368	356	423	377	391	364	340	361
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	20	28	21	5	33	12	1	7	0	1
Autres	4	13	3	7	2	13	1	5	2	2
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	1	1
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,78	0,85	0,88	0,88	0,99	0,90	1,00	0,90	0,86	0,92
Permis/10 km ² d'habitat	7,80	8,31	8,16	8,46	8,57	8,57	8,53	8,74	8,52	8,30
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,67 (98)	2,20 (83)	2,46 (80)	2,56 (68)	2,89 (56)	2,52 (44)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,38
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,80 (61)	3,53 (62)	2,97 (66)	4,15 (63)	3,85 (37)	4,03 (43)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	6,54
% mâles adultes (n mâles) ^b	57,1 (116)	57,7 (143)	58,1 (157)	59,0 (173)	61,0 (180)	57,5 (188)	52,3 (156)	53,6 (171)	xxx (xxx)	58,1
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	40,3 (64)	49,7 (72)	54,8 (80)	41,2 (54)	39,8 (37)	46,0 (40)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	20,8
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	135 (23:17)	111 (30:27)	103 (31:30)	122 (28:23)	104 (26:25)	88 (29:33)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	103
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	72 (40:39)	82 (57:41)	100 (61:32)	58 (51:46)	63 (51:26)	69 (62:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	53
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	70,1 (39:39)	87,9 (61:41)	85,8 (47:32)	60,5 (53:46)	66,8 (54:26)	64,1 (58:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	45,7
Population à l'hiver (inventaire aérien)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 09

Période de chasse et récolte

Seule la chasse à l'arc est permise dans la zone 9 sur une période de 23 jours, qui débute le dernier samedi de septembre. La saison 2003 correspond à la dernière année du Plan de gestion 1999-2003. Tous les segments sont autorisés; la récolte de femelles est permise sans tirage au sort.

Le prélèvement total a atteint 102 orignaux dont 56 mâles adultes, 40 femelles adultes et 6 faons, soit un score identique à 2001, année de chasse non contingentée, et une augmentation de 16 % par rapport à 2002. La zone a accueilli 1045 chasseurs en 2003 dont 6 non-résidents. Depuis 1999, la vente des permis se maintient autour de 1000, avec des pics, les années permissives. Le succès global est de l'ordre de 9,6 % en 2001 et 2003 et celui des mâles adultes est passé de 4,0 à 5,4 % entre ces deux années tandis que celui des femelles tombait de 4,8 à 3,8 %. Entre 1998 et 2003, les succès des mâles adultes s'est accru, en moyenne, de 6 % par année.

Composition de la récolte

La récolte de 2003 se compose de 55 % de mâles, 39 % de femelles et de 6 % de faons. La récolte de mâles adultes s'est accrue de 33 % entre 2001 et 2003 et la représentativité des femelles a décliné de 11 %. Le nombre de faons récoltés par 100 femelles adultes a considérablement décrû au cours de ce plan comparativement aux années antérieures, passant d'environ 37 à 17. On peut interpréter cette statistique de deux façons : soit qu'il y ait peu de faons dans la population ou que la population est assez importante pour offrir un choix aux chasseurs. D'autre part, la proportion de femelles adultes lactantes demeure relativement faible (autour de 40 %).

Densité et taux d'exploitation

Malgré le faible accroissement du succès des mâles adultes, la densité observée lors de l'inventaire de l'hiver 2001 (1,08 orignaux/10km²) demeure actuelle. Le taux

d'exploitation serait de 17 % pour l'ensemble de la récolte et d'environ 32 % chez les mâles et 13 % chez les femelles.

Interprétation globale

Le succès global se rapprochant de 10 % en 2001 et 2003 et celui des mâles adultes s'améliorant depuis le début du plan constituent des signes encourageants et laissent croire que les mesures restrictives mises en place depuis 1998 portent enfin fruit. La fréquentation des chasseurs est relativement stable bien qu'elle grimpe de 10 % les années permissives. Il est donc permis d'être optimiste pour l'avenir de la chasse à l'orignal dans la zone 9.

Recommandations

Application des nouvelles mesures prévues au Plan de gestion 2004-2010 :

- Période de chasse de 23 jours débutant le premier samedi d'octobre (2 octobre 2004)
- Chasse aux mâles seulement
- Engin : arc seulement

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte d'orignaux dans la zone 9, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	143	125	124	105	121	46	74	102	60	102
Mâles adultes	87	68	76	58	60	37	55	42	48	56
Femelles adultes	39	34	37	36	46	-	-	51	-	40
Faons	17	23	11	11	15	9	19	9	12	6
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	6,9	7,2	9,4	7,1	9,1	4,5	8,0	9,6	6,1	9,8
Permis										
Total	2 077	1 725	1 323	1 486	1 327	1 014	930	1 059	981	1 045
Résidents	2 063	1 724	1 317	1 477	1 321	1 009	925	1 056	975	1 039
Non-résidents	14	1	6	9	6	5	5	3	6	6
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	T	T	M,fa	M,fa	T	M,fa	T
Saison à l'arc										
Récolte totale	143	125	124	105	121	46	74	102	60	102
Mâles adultes	87	68	76	58	60	37	55	42	48	56
Femelles adultes	39	34	37	36	46	0	0	51	0	40
Faons	17	23	11	11	15	9	19	9	12	6
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début de la saison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Durée (jours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 9, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	170	146	148	125	143	54	84	116	79	117
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	15	15	19	11	16	7	6	10	5	7
Autres	12	6	5	9	6	1	4	4	14	8
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,31	0,27	0,27	0,23	0,26	0,10	0,16	0,22	0,13	0,22
Permis/10 km ² d'habitat	4,52	3,75	2,88	3,23	2,88	2,20	2,02	2,30	2,13	2,27
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,10 (5)	1,50 (1)	3,15 (23)	2,89 (18)	3,77 (15)	2,70 (21)	3,28 (25)	2,70 (14)	4,02 (23)	3,87 (30)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,50 (2)		5,05 (11)	5,20 (10)	2,96 (13)	- -	- -	4,2 (14)	- -	4,2 (20)
% mâles adultes (n mâles) ^b	69,0 (87)	66,7 (68)	67,3 (76)	61,7 (18)	56,6 (15)	39,4 (Inv.) ^d	- -	45,2 (14)	- -	58,0 (42)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	28,6 (2)	100,0 (1)	38,2 (13)	32,1 (9)	35,7 (10)	61,9 (13)	18,2 (6)	3,6 (1)	20,0 (7)	20,6 (14)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	89 (8:9)	156 (14:9)	175 (7:4)	450 (9:2)	114 (8:7)	200 (6:3)	171 (12:7)	125 (5:4)	110 (9:8)	80 (4:5)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	43,6 (17:2)		46,7 (11:7)	38,2 (11:8)	53,0 (15:8)	47,2 (Inv)	- (-)	17,6 (9:14)	- -	16,7 (6:20)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	43,6 (17:2)		51,0 (12:7)	24,3 (7:8)	63,6 (18:8)	- (-)	- (-)	42,9 (6:14)	- -	38,5 (14:20)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	891 (1993)						495 (2001) ^d			

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte ^d: selon les données d'inventaire aérien 2001 (inv.)

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 10

Période de chasse et récolte

L'ouverture de la saison de chasse à l'arme à feu a été synchronisée avec celle de la zone 12 à partir de 1999. Cette mesure est demeurée en vigueur pour les cinq ans du « Plan de gestion de l'orignal 1999-2003 ». La saison de chasse à l'arme à feu (AAF) d'une durée de 9 jours a débuté le 11 octobre dans la zone 10 Ouest tandis que la saison de chasse à l'arc (ARC) d'une longueur de 9 jours a débuté le 20 septembre dans toute la zone 10. Les 820 originaux prélevés par la chasse en incluant ceux de la réserve faunique Papineau-Labelle, constituent la plus forte récolte du plan de gestion en cours : c'est 107 originaux de plus qu'en 2001, alors que la réglementation était la même.

Composition de la récolte

À l'exception de la réserve faunique Papineau-Labelle, le « Plan de gestion de l'orignal 1999-2003 » prévoyait que les chasseurs pouvaient récolter une femelle adulte ou un faon seulement durant les années impaires. Les 389 femelles abattues ont compté pour 47 % de la récolte totale et constituent du même coup un record depuis la création de la zone 10 en 1984.

Densité et taux d'exploitation

En janvier et février 1999, un inventaire aérien de l'orignal effectué dans l'habitat potentiel de la zone 10 Ouest a permis d'estimer la population après chasse à 2400 bêtes tandis qu'à l'hiver 2001 la population de la zone 10 Est a été évaluée à 600 originaux. Selon la mise à jour effectuée par modélisation, le taux d'exploitation dans la zone 10 à l'exception de la réserve faunique Papineau-Labelle aurait été de 19,5 %. Dans la zone 10 Est, où seule la chasse à l'ARC est permise, le taux d'exploitation aurait été de 5 %.

Dans la réserve faunique de Papineau-Labelle, le dernier inventaire de population effectué en 1996 indiquait une densité de 3,9 originaux/10 km². Depuis ce temps, on

estime que le taux d'exploitation se maintient à 10 % avec un prélèvement axé principalement sur les mâles adultes.

Interprétation globale

En 1993, la dernière année où tous les segments étaient permis, le succès de chasse était de 7,4 % en comparaison de 10,1 % en 1999, 11,4 % en 2001 et 12,7 % en 2003. Cette tendance à la hausse du succès de chasse témoigne d'une augmentation réelle de la population d'originaux dans l'ensemble de la zone 10. Si, comme nous le croyons, la modalité de chasse de l'alternance produit les résultats escomptés, la récolte 2005 devrait être la meilleure des vingt dernières années.

Recommandations

Appliquer les modalités du « Plan de gestion de l'original 2004-2010 » et suivre de près les résultats de chasse à l'arme à chargement par la bouche (ACB) dans la zone 10 Est, où il nous semble que l'offre est loin d'être prise, alors que l'efficacité de ce type d'engin est mal connu. Un sondage auprès des chasseurs à l'ACB apporterait des précisions sur le succès de chasse avec ce type d'engin.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 10, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	487	552	548	574	606	673	365	713	327	820
Mâles adultes	283	313	322	312	338	282	349	303	315	323
Femelles adultes	133	143	126	148	145	286	10	312	6	389
Faons	71	96	100	114	123	105	6	98	6	108
Succès total (%)	6,3	7,7	7,3	7,0	9,6	10,1	6,4	11,4	5,8	12,7
Permis										
Total	7 670	7 206	7 548	8 144	6 300	6 672	5 708	6 261	5 671	6 477
Résidents	7 434	7 026	7 347	7 936	6 113	6 386	5 511	5 984	5 431	6 173
Non-résidents	236	180	201	208	187	286	197	277	240	304
Segments autorisés ^a (hors réserve)	960	960	740	740	610	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Saison à l'arc										
Récolte totale	56	77	75	65	78	57	40	66	39	66
Mâles adultes	47	62	52	46	59	37	39	36	39	40
Femelles adultes	6	9	11	12	6	16	0	24	0	25
Faons	3	6	12	7	13	4	1	6	0	1
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	28-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	429	475	469	509	526	616	325	647	288	754
Mâles adultes	235	251	267	266	279	245	310	267	276	283
Femelles adultes	127	134	115	136	139	270	10	288	6	364
Faons	67	90	87	107	108	101	5	92	6	107
Début de la saison	15-oct	14-oct	12-oct	12-oct	17-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct	11-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 10, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	489	556	554	582	611	675	384	728	330	821
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	2	4	4	1	1	5	7	0	0
Autres	2	2	2	4	4	1	14	8	3	1
Récolte autochtone	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,00 (2)	5,12 (21)	4,63 (56)	4,31 (27)	4,20 (10)	3,73 (35)	4,18 (26)	4,72 (23)	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,70 (10)	5,50 (16)	5,50 (27)	5,05 (20)	4,00 (11)	5,07 (44)	ND ND	4,17 (39)	ND ND	ND ND
% mâles adultes (n mâles) ^b	68,0 (283)	68,6 (313)	71,9 (322)	67,8 (312)	70,0 (338)	49,6 (282)	97,2 (349)	49,3 (303)	98,1 (315)	45,4 (323)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	ND ND	46,0 (32)	39,0 (52)	43,0 (36)	32,3 (10)	34,7 (42)	31,7 (13)	28,70 (25)	ND ND	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	129 (40:31)	167 (60:36)	104 (51:49)	133 (65:49)	167 (77:46)	91 (50:55)	100 (3:3)	151 (59:39)	50 (2:4)	108 (56:52)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	ND (ND)	103 (189)	123 (181)	117 114:97	98 121:123	50 105:228	ND (ND)	42,00 98:234	ND ND	ND ND
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	ND (ND)	60,0 (98)	43,0 (54)	42,0 (32:77)	32,0 (38:81)	38,0 (85:215)	ND (ND)	40,0 93:230	ND ND	ND ND

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 11 Est

Période de chasse et récolte

La saison de chasse est d'une durée de 23 jours depuis la saison 1994. La récolte d'originaux en 2003 a été la plus élevée depuis le début de cette modalité, avec 39 originaux. Cette récolte est même supérieure à ce qui a été obtenu en 1992, soit 37 originaux, alors que l'arme à feu était autorisée. Cette récolte totale élevée a certes été favorisée par la possibilité de récolter des femelles adultes en cette année permissive.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles adultes récoltés en 2003 suggère une augmentation générale de la population. En fait, il faut remonter à 1987 pour un nombre supérieur de mâles adultes récoltés! Le nombre de femelles adultes est quant à lui le triple de l'année permissive précédente (2001).

Densité et taux d'exploitation

Le taux d'exploitation des adultes en 2000 mesuré à partir des résultats de l'inventaire aérien de 2001 était de 6 %; il était de 13 % pour les mâles adultes. Malgré un faible taux d'exploitation, la densité était alors relativement faible, soit une densité corrigée de 0,98 original/10km² à l'hiver 2001. La densité en 2003 est probablement supérieure.

Interprétation globale

La récolte est intéressante et suggère une population en croissance. Le nombre de permis vendus valides pour la zone 11 est en hausse et le succès est des plus satisfaisants compte tenu qu'il s'agit d'une chasse à l'arc seulement.

Recommandations

Maintenir les orientations du Plan de gestion de l'original 2004-2010.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'originaux dans la zone 11 Est, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	1	2	2	13	10	13	14	23	18	39
Mâles adultes	-	2	1	10	6	12	12	16	17	18
Femelles adultes	1	-	-	1	3	-	-	6	-	17
Faons	-	-	1	2	1	1	2	1	1	4
Succès total (%)	0,4	0,8	0,7	7,7	6,8	7,5	7,4	8,7	6,4	11,1
Permis										
Total ^a	226	263	290	168	148	173	190	263	282	350
Résidents	223	260	279	165	146	171	186	255	274	347
Non-résidents	3	3	11	3	2	2	4	8	8	3
Segments autorisés ^b	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	1	2	2	13	10	13	14	23	18	39
Mâles adultes	0	2	1	10	6	12	12	16	17	18
Femelles adultes	1	0	0	1	3	0	0	6	0	17
Faons	0	0	1	2	1	1	2	1	1	4
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a Nombre total de permis (Zone 11) - Nombre de chasseurs dans la zone 11-Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 11 Est, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	4	4	5	15	10	15	19	23	21	41
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	1	1	0	0	0	0	2	1
Autres	3	2	2	1	0	2	5	0	1	1
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	(0)	3,50 (2)	2,50 (2)	1,50 (1)	3,17 (3)	4,30 (4)	2,50 (1)	4,00 (10)	(0)	2,75 (16)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	8,50 (1)	(0)	4,50 (2)	(0)	(0)	(0)	(0)	5,10 (6)	(0)	4,00 (12)
% mâles adultes (n mâles) ^b	(0)	100,0 (2)	100,0 (1)	90,9 (10)	66,7 (6)	100,0 (12)	100,0 (12)	72,7 (16)	(0)	51,4 (18)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	(0)	(0)	25,0 (1)	100,0 (1)	33,3 (1)	55,6 (5)	66,6 (2)	11,8 (2)	(0)	39,3 (11)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	(0:0)	(0:0)	(1:0)	100 (1:1)	(1:0)	(1:0)	(2:0)	(1:0)	(1:0)	33 (1:3)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	50 (1:1)	(0:0)	50 (1:2)	(2:0)	(1:0)	(1:0)	(2:0)	20 (1:5)	(1:0)	26 (4:11)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	(0:1)	(0:0)	(0:2)	(0:0)	(1:0)	(1:0)	(0:0)	60,0 (3:5)	(0:0)	38,5 (6:11)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 11 Ouest

Période de chasse et récolte

La période de chasse à l'arme à feu en 2003 a débuté à la fin de semaine de l'Action de Grâce. La récolte de la saison 2003 est de 68 orignaux, soit 19 % de plus que la saison précédente. Le succès obtenu, soit 13 %, est le plus élevé des 15 dernières années, la seconde valeur étant 12,6 % en 1992.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles adultes et de faons est supérieur en 2003 relativement à 2002, alors que le nombre de femelles adultes est plus faible. Cette diminution du nombre de femelles est attribuée à la réduction du nombre de permis spéciaux émis exclusivement pour la zec Petawaga, soit 90 au lieu de 120 à la saison précédente.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien couvrant la quasi-totalité de la sous-zone a été exécuté à l'hiver 2001 et a permis d'estimer le nombre total d'orignaux à 301 (valeur corrigée pour la visibilité), pour une densité de 2,39 orignaux/10km². Si la population est demeurée stable entre les hivers 2001 et 2004, le taux total d'exploitation aurait été de 22,3 %. Les femelles seraient exploitées à un taux de 9,9 % alors que les mâles adultes le seraient à un taux de 45 %. Considérant le succès de chasse, la population pourrait être à un niveau supérieur. Ces taux d'exploitation seraient donc maximaux. Le taux d'exploitation des femelles est près de 10 %, ce qui est l'objectif visé par le tirage au sort annuel de permis spéciaux.

Interprétation globale

La population d'original dans la zone 11 Ouest appert comme relativement stable depuis plusieurs années. Avec le tirage au sort de permis spéciaux depuis 2000, il est maintenant possible de mieux régir le prélèvement des femelles adultes et le nombre de 90 semble être adéquat, après quatre années d'expérimentation.

Recommandations

Maintenir à 90 le nombre de permis spéciaux permettant la récolte d'une femelle adulte dans la zec Petawaga en 2004.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'orignaux dans la zone 11 Ouest, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	61	69	64	50	65	62	58	56	57	68
Mâles adultes	30	31	27	24	27	24	28	23	33	39
Femelles adultes	21	27	29	19	22	29	22	23	19	16
Faons	10	11	8	7	16	9	8	10	5	13
Succès total (%)	8,6	10,0	9,7	8,4	10,2	10,4	10,0	10,1	10,6	13,0
Permis										
Total ^d	710	690	660	597	639	598	579	552	538	524
Résidents	706	687	649	594	636	595	579	552	538	518
Non-résidents	4	3	11	3	3	3	0	0	0	6
Segments autorisés ^d (nombre de permis)	M,fa,T (173)	M,fa,T n.d.	M,fa,T (206)	M,fa,T (173)	M,fa,T (172)	M,F,fa n.a.	M,fa,T (150)	M,fa,T (150)	M,fa,T (120)	M,fa,T (90)
Saison à l'arc										
Récolte totale	1	1	-	-	1	-	3	-	1	2
Mâles adultes	1	0	0	0	1	0	2	0	1	2
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Faons	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	24-sept	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	60	68	64	50	64	62	55	56	56	66
Mâles adultes	29	31	27	24	26	24	26	23	32	37
Femelles adultes	21	27	29	19	22	29	21	23	19	16
Faons	10	10	8	7	16	9	8	10	5	13
Début de la saison	15-oct	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	09-oct	14-oct	13-oct	12-oct	11-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a Nombre de chasseurs résidents ou non résidents enregistrés dans les territoires structurés de la zone 11-Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte (1991-1998 : nombre de détenteurs de permis de la zone 11 s'enregistrant dans la zec ; depuis 2000, les permis ne sont valides que pour la zec).

Récolte d'orignaux dans la zone 11 Ouest, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	61	69	65	50	65	62	59	56	57	68
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	1,50 (1)	2,31 (26)	3,07 (23)	3,25 (16)	2,69 (21)	4,40 (9)	3,80 (11)	3,30 (8)	0	3,03 (19)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}		4,35 (20)	4,35 (26)	5,09 (17)	4,23 (15)	4,90 (17)	4,70 (10)	4,30 (17)	(0)	3,64 (14)
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,8 (30)	53,4 (31)	48,2 (27)	55,8 (24)	55,1 (27)	45,3 (18)	56,0 (28)	50,0 (23)	(0)	70,9 (39)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	100,0 (1)	43,5 (20)	44,9 (22)	27,3 (9)	33,3 (12)	50,0 (9)	50,0 (11)	46,7 (7)	(0)	30,3 (10)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	100 (5:5)	57 (4:7)	167 (5:3)	133 (4:3)	167 (10:6)	200 (6:3)	100 (4:4)	66 (4:6)	150 (3:2)	63 (5:8)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})		58 (10:0)	42 (8:17)	45 (7:14)	91 (16:12)		80 (8:10)	58 (10:17)		100 (5:0) (13:11)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})		68,8 (8:0)	73,8 (14:17)	57,5 (9:14)	51,1 (9:12)	47,1 (8:17)	40,0 (4:10)	41,2 (7:17)		71,6 (5:0) (9:11)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 12

Période de chasse et récolte

Depuis la création de la zone 12 en 1984, la durée de la saison de chasse à l'arme à feu est demeurée à 16 jours tandis que la saison de chasse à l'arc est passée de 14 jours à 16 jours en 1991. La récolte a été de 519 orignaux en 2003 comparativement à 286 l'année précédente alors qu'il s'agissait d'une année où il était interdit d'abattre une femelle adulte à l'extérieur de la réserve faunique La Vérendrye. Cependant, c'est 10 orignaux de plus qu'en 2001 alors que les modalités de chasse étaient les mêmes qu'en 2003.

Composition de la récolte

En 1999, le principe de l'alternance a été reconduit pour la durée du « Plan de gestion de l'original 1999-2003 ». Il fut interdit d'abattre une femelle adulte au cours des années paires sauf dans la réserve faunique La Vérendrye où il existe un quota de 35 femelles. Durant les années impaires, tous les segments peuvent être récoltés. En 2001 on a récolté 223 mâles adultes, 223 femelles adultes et 63 faons comparativement à 225 mâles adultes, 238 femelles adultes et 56 faons en 2003. Ces données incluent celles de la réserve faunique La Vérendrye.

Densité et taux d'exploitation

En janvier et février 1999, un inventaire aérien révélait que la densité après chasse était de 3,2 orignaux/10 km². À l'aide de simulations on estime que la population se serait accrue de 7 % annuellement depuis janvier 1999. Le taux d'exploitation en 2003 aurait été de 17,5 % et la densité en dehors de la réserve de La Vérendrye serait de 5,0 orignaux/10 km².

Interprétation globale

La récolte effectuée par les archers a continué d'être marginale, soit moins de 3 % de la récolte totale par la chasse. Le succès de chasse, toutes armes confondues, a été de 12,5 %, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 2001 alors qu'il était de 12,2 %. Il faut dire qu'en 2003 les conditions de chasse

n'étaient pas très bonnes principalement à cause de la chaleur. Le taux d'exploitation inférieur au potentiel d'accroissement de l'espèce devrait permettre à la population de cette zone de s'accroître légèrement pour encore quelques années jusqu'à ce que l'effet régulateur des populations de loups se fasse sentir. Le prochain inventaire aérien de l'original permettra sans doute d'observer une diminution du nombre de faons/100 femelles adultes.

Recommandations

Appliquer les modalités du « Plan de gestion de l'original 2004-2010 ».

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 744 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	275	512	257	479	304	517	305	509	286	519
Mâles adultes	246	262	209	192	247	223	243	223	227	225
Femelles adultes	-	190	-	234	-	225	17	223	24	238
Faons	29	60	48	53	57	69	45	63	35	56
Succès total (%)	7,1	12,6	6,1	11,7	7,0	11,5	7,5	12,2	7,1	12,5
Permis										
Total	3 870	4 065	4 247	4 104	4 331	4 508	4 091	4 185	4 003	4 163
Résidents	3 662	3 880	4 047	3 827	4 080	4 250	3 827	3 883	3 707	3 803
Non-résidents	208	185	200	277	251	258	264	302	296	360
Segments autorisés ^a (hors réserve)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Saison à l'arc										
Récolte totale	7	9	11	13	7	11	2	13	10	13
Mâles adultes	7	6	9	8	5	5	2	7	10	8
Femelles adultes	0	2	0	5	0	3	0	6	0	5
Faons	0	1	2	0	2	3	0	0	0	0
Début de la saison	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	268	503	246	466	297	506	303	496	276	508
Mâles adultes	239	256	200	184	242	218	241	217	217	217
Femelles adultes	0	188	0	229	0	222	45	216	24	235
Faons	29	59	46	53	55	66	17	63	35	56
Début de la saison	08-oct	07-oct	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct	11-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 748 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, autres et subsistance)	378	617	365	581	404	622	409	610	389	618
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	3	8	3	1	4	2	1	0	0
Autres	2	3	1	0	0	2	3	1	4	0
Récolte autochtone (Messier 1996)	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	ND ND	ND ND	3,40 (26)	4,10 (17)	ND ND	3,70 (21)	3,71 (19)	3,47 (37)	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	S/O S/O	4,10 (22)	S/O S/O	3,90 (16)	S/O S/O	5,15 (31)	S/O S/O	4,28 (36)	ND ND	ND ND
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (246)	58,0 (262)	100,0 (209)	45,1 (192)	100,0 (247)	49,8 (223)	93,5 (243)	50,0 (223)	90,4 (227)	48,6 (225)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	ND ND	53,0 (25)	46,0 (12)	27,3 (9)	ND ND	19,2 (10)	ND ND	41,10 (28)	ND ND	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	100 (15:15)	94 (29:31)	118 (26:22)	104 (27:26)	148 (34:23)	163 (44:27)	83 (20:24)	133 (36:27)	150 (21:14)	70 (23:33)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	S/O (S/O)	57 60:105	S/O (S/O)	62 53:86	S/O (S/O)	38 69:181	S/O (S/O)	49 63:130	S/O S/O	ND ND
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	S/O (S/O)	ND (ND)	S/O (S/O)	40,0 (184)	S/O (S/O)	48,0 87:181	S/O (S/O)	37,0 47:128	S/O S/O	ND ND

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 13

Période de chasse et récolte

La saison de chasse 2003 est la troisième année où les ouvertures et les durées des saisons sont uniformisées dans toute la zone 13, mis à part la réserve faunique La Vérendrye, les pourvoiries à droits exclusifs et certaines zecs. La saison de chasse à l'arme à feu a débuté le 11 octobre ce qui est considéré tardif et similaire à l'année précédente. La durée de cette saison a été généralement de 16 jours et toutes les catégories étaient permises.

La récolte totale a été de 3357 et 89 orignaux ont été prélevés à l'aide d'un arc. L'arbalète a été autorisée dans quatre zecs durant la saison exclusive à l'arc et 3 gibiers ont été récoltés. Une saison avec arme à chargement par la bouche est ouverte depuis 2001 dans quelques zecs : 1 bête a été prélevée cette année.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 1535 femelles adultes (46 %), 1409 mâles adultes (42 %) et 413 faons (12 %). Le résultat total et pour chaque catégorie constitue la valeur la plus élevée de tous les temps. Il faut remonter à 1982 pour s'y approcher, avec une récolte de 3226 orignaux. Le nombre de chasseurs y était cependant supérieur d'environ 7 500.

Le nombre de bêtes récoltées durant la saison à l'arc est aussi un record historique quoique encore faible, avec 92. La valeur moyenne des trois années précédentes étant de 61. Les mâles adultes représentent la grande partie de ce prélèvement, 77 % cette année.

L'âge moyen des mâles continue à diminuer, révélant une forte exploitation sans avoir influencé négativement la reproduction puisque la proportion des femelles en lactation est élevée (59 %).

Le rapport des sexes des faons est revenu à la parité. Il sera intéressant d'observer cet indicateur car il a été nettement différent en 2002 et 1996.

Densité et taux d'exploitation

La densité serait d'au moins $2,98 \pm 0,35$ orignal/10 km², ce qui permet d'évaluer le taux d'exploitation à 18 % sur l'ensemble de la population, ce qui n'est pas excessif.

Le succès de chasse est de 14,0 %, valeur nettement plus élevée qu'avant 1994, et qui augmente graduellement depuis. Le nombre de chasseurs est relativement stable depuis 1994, ayant varié de 23274 à 25044, soit un écart maximum de 8 %. Au cours des quatre dernières années, il a varié de près de 1000 les saisons où la femelle adulte est protégée, soit une variation de 4 à 5 %. Le nombre de chasseurs non-résidents quoique relativement faible par rapport aux résidents (4 %), augmente lentement et graduellement depuis 2000, ayant passé de 754 à 928 (hausse globale de 23 %).

Le nombre d'accidents routiers déclaré a augmenté légèrement au cours des trois dernières années mais demeure faible avec 43 soit 1 % du total des mortalités.

Interprétation globale

La récolte totale (3357) constitue la plus haute valeur de tous les temps alors que le nombre de chasseurs reste assez stable depuis 1994. Même si le début de la saison de chasse était considéré tardif, étant le 11 octobre, le résultat confirme l'augmentation sensible de la population d'originaux. Normalement à cette période, la récolte de mâles est moindre d'environ 200 par rapport à une ouverture autour du 7 octobre. La saison 2004 devrait être convaincante à cet effet puisqu'elle débutera le 2 octobre.

Recommandations

Au cours du prochain plan de gestion, la saison avec arme à feu débutera le premier samedi d'octobre superposant la principale période de rut. Il faudra suivre les principaux indicateurs tels que le rapport des sexes, l'âge des mâles, % de femelles en lactation et possiblement la proportion de petits faons dans la récolte afin de s'assurer que la modalité ne freinera pas l'augmentation de la population d'originaux.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'originaux dans la zone 13, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52 030 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	1 569	2 701	1 501	2 615	1 719	2 891	1 797	3 223	1 541	3 357
Mâles adultes	1 303	1 394	1 105	1 132	1 251	1 242	1 419	1 336	1 219	1 409
Femelles adultes	-	927	108	1 094	106	1 263	14	1 432	13	1 535
Faons	266	380	288	389	362	386	364	455	309	413
Succès total (%)	6,4	10,8	6,1	10,5	7,1	12,1	7,7	13,3	6,6	14,0
Permis										
Total	24 641	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	23 274	24 316	23 401	24 519
Résidents	24 641	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	22 520	23 446	22 521	23 591
Non-résidents	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	754	870	880	928
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.fa.	M.F.fa.	M.fa.T	M.F.fa.T	M.T.fa.	M.F.fa.	M.F*fa.	M.F.fa.	M.F*fa.	M.F.fa.
Saison à l'arc										
Récolte totale	43	67	40	51	43	61	61	66	57	92
Mâles adultes	40	46	34	37	39	45	47	34	44	71
Femelles adultes	0	20	1	10	0	16	8	30	6	18
Faons	3	1	5	4	4	0	6	2	7	3
Début de la saison	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	19-sept.	18-sept.	16-sept.	15-sept.	21-sept.	20-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 526	2 634	1 461	2 564	1 676	2 830	1 736	3 157	1 484	3 265
Mâles adultes	1 263	1 348	1 071	1 095	1 212	1 197	1 372	1 302	1 175	1 338
Femelles adultes	0	907	107	1 084	106	1 247	6	1 402	7	1 517
Faons	263	379	283	385	358	386	358	453	302	410
Début de la saison	8-oct.	7-oct.	12-oct.	11-oct.	10-oct.	9-oct.	7-oct.	6-oct.	12-oct.	11-oct.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16**	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte, dans la partie Est.

* femelle adulte permise durant la saison exclusive à l'arc et dans la réserve La Vérendrye

** saisons de chasse uniformisées sur toute la zone

Récolte d'orignaux dans la zone 13, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52 030 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	1 665	2 811	1 585	2 692	1 829	2 953	1 858	3 274	1 635	3 438
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	54	68	42	34	48	13	34	28	35	43
Autres	37	40	38	37	57	42	27	23	55	28
Récolte autochtone	5	2	4	6	5	7	0	0	4	10
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,47 (129)	4,25 (124)	4,22 (86)	3,70 (70)	3,69 (47)	3,59 (88)	3,59 (117)	3,29 (67)	3,18 (59)	3,26 (25)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	xxx xxx	3,64 (57)	4,58 (20)	5,30 (84)	3,95 (11)	4,81 (116)	xxx xxx	4,94 (95)	xxx	4,42 (30)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (212)	55,5 (216)	87,0 (180)	50,6 (128)	83,8 (112)	51,5 (177)	100,0 (201)	49,4 (120)	99,0 (120)	90,8 (112)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	39,1 (84)	37,9 (148)	51,2 (110)	39,4 (99)	59,9 (85)	40,7 (140)	42,0 (84)	33,3 (81)	51,0 (120)	50,0 (111)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	109 (137:126)	102 (191:188)	146 (168:115)	97 (190:195)	113 (190:168)	97 (190:196)	122 (196:162)	110 (237:216)	156 ((183:117))	104 (209:201)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	xxx (263:)	64 (379:596)	100 (283:56)	55 (385:710)	100 (358:51)	45 (386:860)	100 (358:)	43 (453:1083)	100 ((302:))	47 (410:875)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	xxx (0:0)	73,0 (433:596)	48,0 (27:56)	53,0 (376:710)	82,0 (42:51)	53,0 (452:860)	xxx (7:)	43,2 (468:1083)	xxx	59,0 (512:875)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 14

Période de chasse et récolte

La saison de chasse 2003 n'a pas été modifiée quant à sa durée (23 jours) et son emplacement (3e samedi de septembre). Avec le principe de l'alternance, l'année 2003, considérée comme permissive, permettait l'abattage d'animaux de tous les segments. La hausse importante observée en 2003 par rapport à 2002 s'explique donc par cette situation. Lorsque nous comparons les années permissives entre elles, la récolte de 2003 avec 747 orignaux constitue donc un sommet inégalé dans la nouvelle zone 14. Sur cette base, nous constatons que tous les segments affichent un bilan positif entre 1999 et 2003.

Composition de la récolte

Le segment mâle adulte représente 47 % de la récolte totale, le segment femelle 40 % et les faons 13 %. Si l'on ne considère que la population adulte, le pourcentage de mâles adultes atteint les 54 % et demeure bien au-dessus du seuil acceptable. La récolte de mâles adultes de 2003 est la récolte la plus élevée enregistrée depuis le premier plan de gestion en 1994.

Densité et taux d'exploitation

Selon l'inventaire aérien réalisé à l'hiver 2003, la densité a pu être estimée à 1,8 orignal/10 km², ce qui correspond à une population hivernale corrigée de 3834 orignaux. Sur cette base, le taux d'exploitation peut être fixé à 16,3 %.

Interprétation globale

Le succès de chasse en 2003 a été de 12 % et correspond à la valeur la plus élevée depuis 1994, année de l'entrée en vigueur du premier plan de gestion. Cet excellent résultat demeure toujours valable si nous comparons les succès des années permissives entre eux depuis 1999, alors que la nouvelle zone 14 a été créée. Durant cet intervalle, le succès est passé de 8 % en 1999 à 9,7 % en 2001 et à 12 % en 2003. Il faut remarquer toutefois que le redressement de cet indicateur s'explique par de meilleures

récoltes, mais aussi par une diminution régulière du nombre de permis vendus. En comparant le nombre de 2003 avec celui de 2001, la baisse est de 1,9 % et de 6,7 % lorsque comparée à 1999. Le pourcentage de mâles dans la population demeure à un bon niveau et la proportion de faons dans la récolte affiche une tendance à la hausse lorsque nous comparons des saisons à modalités de chasse équivalentes. L'amélioration du tableau de chasse peut être observée sur tous les segments de la population. Les paramètres liés à l'exploitation vont dans le même sens que les résultats fournis par les inventaires aériens, c'est-à-dire que tous sont indicateurs d'une population en croissance.

Recommandation

Maintenir les nouvelles modalités prévues au Plan de gestion 2004-2010.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 14, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ⁽¹⁾ 21 000 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	304	364	505	438	429	529	373	608	401	747
Mâles adultes	271	308	285	268	275	282	321	300	334	352
Femelles adultes	1	1	159	108	97	204	1	220	0	296
Faons	32	55	61	62	57	43	51	88	67	99
Succès total (%) ⁽²⁾	2,7	3,5	4,7	3,8	3,7	8,0	6,4	9,7	6,7	12
Permis⁽³⁾										
Total	11 267	10 430	10 846	11 541	11 491	6 619	5 859	6 299	5991	6175
Résidents	10 943	10 198	10 445	11 100	11 180	6 158	5 466	5 804	5613	5742
Non-résidents	324	232	401	441	311	461	393	495	378	433
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,fa	M,fa	M,F,fa,T	M,F,fa,T	M,F,fa,T	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	4	1	5	2	5	5	3	3	1	3
Mâles adultes	2	1	5	1	4	4	2	1	0	2
Femelles adultes	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0
Faons	2	0	0	1	1	0	1	0	1	1
Début de la saison	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	300	363	500	436	424	524	370	605	400	744
Mâles adultes	269	307	280	267	271	278	319	299	334	350
Femelles adultes	1	1	159	108	97	203	1	218	0	296
Faons	30	55	61	61	56	43	50	88	66	98
Début de la saison	24-sept	22-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km² mais réajustée à 21 000 km² en 1999, (2) Succès de 1991-98 calculés avec récoltes et superficie de 1991 à 1998

(3) De 1991 à 1998 le nombre de permis réfère à l'ancienne zone 14 (4) Originaux abattus à l'arc, saison arme à feu ou arc.

Récolte d'orignaux dans la zone 14, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ⁽¹⁾ 21 000 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	305	369	509	440	429	531	377	611	403	749
Autres causes de mortalités⁽²⁾										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	1	5	4	2	0	2	4	3	2	1
Récolte autochtone	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,14	0,17	0,24	0,21	0,20	0,25	0,18	0,29	0,19	0,36
Permis/10 km ² d'habitat	2,98	2,76	2,87	3,05	3,04	3,15	2,79	3,00	2,85	2,94
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,81 (52)	2,26 (55)	3,03 (43)	3,00 (30)	3,14 (28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,1
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	n/a n/a	n/a n/a	3,19 (39)	2,26 (17)	4,56 (17)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,85
% mâles adultes (n mâles) ^b	99,6 (271)	99,7 (308)	64,2 (285)	71,3 (268)	73,9 (275)	58,0 (282)	99,6 (321)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	54,3
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	48,1 (25)	60,0 (33)	46,3 (38)	48,9 (23)	42,2 (19)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	29,4
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	68 (13:19)	139 (32:23)	154 (37:24)	158 (38:24)	119 (31:26)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	106
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})			68,0 (61:22)	100,0 (62:8)	76,8 (57:13)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	47
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})			42,4 (38:22)	55,1 (28:8)	47,2 (35:13)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	40,9

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

(1)Superficie de 1991-98: 37750 km2 mais réajustée à 20 000 km2 en 1999 (2)Total des mortalités autres que la chasse

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 15

Période de chasse et récolte

En 2003, il s'agit de la deuxième année où la chasse est permise pour tous les segments de la population de l'original depuis 1993. La saison de chasse débute le 20 septembre pour la chasse à l'arc et le 11 octobre pour l'arme à feu, l'arc et arbalète. Un total de 2 958 orignaux a été récolté en 2003 dont 1169 femelles. Cette récolte est supérieure à celle de 2001 où la chasse était également permise à la femelle. La répartition de la récolte entre les mâles, les femelles et les faons est la même pour les deux années permissives. Le succès de chasse en 2003 (15,1 %) est légèrement supérieur à celui de 2001 (13,4 %), mais est toutefois le meilleur jamais enregistré pour cette zone. En comparaison avec la saison de 1993 alors que la chasse à tous les segments était autorisée, il a plus que doublé.

Composition de la récolte

En 2003, la récolte totale a atteint un record pour la zone, et ce, pour tous les segments de population. La récolte de faons demeure tout de même comparable à celle de 2001. Dans la zone 15, les archers ne récoltent que 2 % de la récolte d'original. Le nombre de permis a encore augmenté et atteint lui aussi un record pour la zone (19 499), confirmant ainsi l'engouement pour cette activité de chasse par suite de l'augmentation des densités d'originaux dans cette zone.

Densité et taux d'exploitation

Si l'on considère que la densité d'original est de 2,05 orignaux/10 km² (inventaires 2000 et 2002) pour une population de 6 775 et qu'on ajoute le nombre d'animaux récoltés à l'automne 2003 hors réserves, le taux d'exploitation serait de 28 %. Ce paramètre est surestimé car les données d'inventaire datent de 2000 et 2002. Comme l'original était – et est probablement encore – en croissance, la densité à l'hiver 2004 est sûrement plus élevée qu'en 2000 et 2002. D'ailleurs, des inventaires réalisés dans les terres du Séminaire et dans la réserve de Portneuf en 2004 révèlent des densités respectives de 10,6 et 5,6 orignaux/10 km². En 2001, lors de la

première année permissive à la femelle, le taux d'exploitation était de 23 %. Il est plus probable que le taux d'exploitation 2004 avoisine cette valeur.

Interprétation globale

L'année 2003 est la dernière année du deuxième plan de gestion de l'orignal (1998-2003). La récolte d'orignaux dans la zone 15 est en augmentation depuis le début de ce plan. Le nombre de permis est également à la hausse. Tous les résultats de cette année indiquent sans équivoque que les objectifs de ce plan ont été atteints et même dépassés.

Recommandations

Retour à la saison de chasse restrictive : récolte des mâles et des faons seulement dans la continuité du second plan de gestion de l'orignal.

Responsable : Héroïse Bastien

Direction : Capitale-Nationale

Récolte d'originaux dans la zone 15 de 1993 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 34 902 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	1 289	998	1 042	1 348	1 349	1 508	1 346	1 497	2 520	1 587	2 958
Mâles adultes	642	866	833	780	823	985	1 020	1 199	1 205	1 319	1 465
Femelles adultes	503	2	1	359	300	282	52	62	995	55	1 169
Faons	144	127	205	207	226	238	274	236	320	213	324
Indéterminés	-	3	3	2	-	3	-	-	-	-	-
Succès total (%)	7,0	6,2	5,4	7,6	8,3	9,8	8,1	9,0	13,4	8,6	15,1
Permis											
Total	18 396	16 085	19 133	17 667	16 345	15 411	16 521	16 682	18 849	18 354	19 593
Résidents	18 315	16 043	19 106	17 625	16 277	15 370	16 465	16 629	18 767	18 262	19 499
Non-résidents	81	42	27	42	68	41	56	53	82	92	94
Segments autorisés ^a (hors réserve)	MFfa	Mfa	Mfa	T	T	T	Mfa	Mfa	MFfa	Mfa	MFfa
Saison à l'arc											
Récolte totale	36	24	30	47	35	30	41	47	62	48	65
Mâles adultes	25	22	23	35	31	23	33	44	34	43	43
Femelles adultes	10	0	0	5	3	1	0	0	27	0	18
Faons	1	2	7	7	1	6	8	3	1	5	4
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	17-sept	15-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	1 253	974	1 012	1 301	1 314	1 478	1 304	1 450	2 450	1 539	2 854
Mâles adultes	617	844	810	745	792	962	986	1 155	1 170	1 276	1 396
Femelles adultes	493	2	1	354	297	281	52	62	962	55	1 145
Faons	143	125	198	200	225	232	266	233	318	208	313
Indéterminés	0	3	3	2	0	3	0	0	0	0	0
Début de la saison	09-oct	08-oct	07-oct	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	08-oct	06-oct	12-oct	11-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orniaux dans la zone 15, de 1993 à 2003
 b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 34 902 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	1 381	1 100	1 123	1 419	1 429	1 614	1 426	1 579	2 613	1 691	3 054
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers										12	8
Autres (incluant accidents)	92	102	81	71	80	106	80	82	46	65	57
Récolte autochtone										44	39
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,37	0,29	0,30	0,39	0,39	0,43	0,39	0,43	0,72	0,45	0,85
Permis/10 km ² d'habitat	5,27	4,61	5,48	5,06	4,68	4,42	4,73	4,78	5,40	5,26	5,61
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,28 (90)	2,86 (118)	3,50 (88)	2,72 (58)	3,46 (47)	2,30 (56)					
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,77 (71)	1,50 (1)	- -	3,32 (68)	3,66 (44)	3,84 (29)					
% mâles adultes (n mâles) ^b	55,3 (461)	99,7 (658)	99,8 (608)	66,2 (555)	71,8 (635)	76,2 (712)	99,3 (754)				
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	34,8 (56)	47,9 (57)	40,9 (36)	41,3 (52)	35,2 (32)	48,2 (41)					
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	106 (66:62)	96 (53:55)	161 (106:66)	94 (87:93)	133 (109:82)	132 (119:90)	114 (124:109)				
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	49 (128:50)	- (108:0)	- (172:0)	100 (180:43)	100 (191:31)	100 (191:31)	(233:0)				
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	52,7 (138:50)	- (0:0)	- (0:0)	49,2 (88:43)	50,7 (89:31)	50,5 (89:31)					
Population à l'hiver (inventaire aérien)										(6775)	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 16

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse à l'aide d'une arme à feu a été de 23 jours, débutant le 27 septembre, conditions similaires depuis quelques décennies. La saison de chasse à l'aide d'un arc a débuté le 6 septembre pour une période de 16 jours et aucun original n'a été prélevé. Le nombre de gibiers prélevés à l'aide d'un arc a toujours été marginal dans cette zone, 5 en 10 ans.

La récolte totale a été de 472 et la femelle adulte était autorisée.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles abattus a été de 229, valeur la plus élevée depuis 1983 alors que seule la saison de 1982 avait fourni plus de 200 mâles (237), depuis 1971. La récolte de femelles adultes est la plus élevée (184) même depuis l'application de l'alternance.

Le rapport du nombre de faons par 100 femelles était élevé en janvier 2001 : 66 et le rapport du nombre de mâles par 100 femelles était faible, à 25 %. Cette valeur est probablement acceptable compte tenu de l'importance numérique des faons. Le pourcentage de faons dans la population hivernale était alors de 35 ± 7 %. Dans ces conditions, la population continue à augmenter et la reproduction est moyenne.

L'âge moyen des mâles est moins faible que dans la zone 13, témoignant d'une exploitation plus modérée alors que l'âge moyen des femelles est plus faible cette année (3,53), lié à une plus grande productivité précédente.

Densité et taux d'exploitation

La densité de l'original a été évaluée à $1,11 \pm 0,25$ animal/10km², en janvier 2001, ce qui permet d'estimer le taux d'exploitation global à 18 %. Les mâles seraient exploités à 34 % et les faons à 8 %.

Le succès de chasse a été de 16,0 %, ce qui en fait probablement la meilleure valeur historique.

Le nombre de chasseurs a augmenté de 10 % (284) par rapport à 2002 mais demeure similaire aux valeurs de 2001 et 1999, saisons permissives.

Le prélèvement pour fins de subsistance demeure faible comparativement au prélèvement sportif.

Les cas de mortalités enregistrés autres, sont très peu nombreux que ce soit les accidents routiers et les diverses causes. Le réseau routier dans cette zone est développé moyennement dans la portion sud. Plusieurs secteurs ne sont pas accessibles par voie carrossable.

Interprétation globale

Les résultats de chasse constituent les plus hautes valeurs connues pour ce territoire. La dernière estimation de la population d'orignaux faite en 2001, révèle une exploitation modérée.

Le succès de chasse a continué à bien évoluer cette année, pour atteindre sa plus haute valeur historique (16 %). Depuis le deuxième plan de gestion, le prélèvement des mâles et des femelles augmente graduellement alors que le nombre de permis de chasse vendus oscille entre 2 700 et 3 000, approximativement.

Un élément particulier pour le territoire de cette zone est la disponibilité restreinte des habitats de qualité pour cet ongulé, le rendant possiblement plus vulnérable à la chasse. Aussi, la régénération du couvert forestier sur une grande partie de la portion sud fournit un habitat de meilleure qualité qu'il y a quelques décennies.

La croissance de la population est bien confirmée par ces résultats.

Recommandations

Maintenir les mêmes modalités de chasse pour le prochain plan de gestion tout en offrant la possibilité d'abattre la femelle adulte durant la saison de chasse exclusive à l'arc, à chaque année.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'orignaux dans la zone 16, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	187	283	171	318	181	263	217	359	239	472
Mâles adultes	169	141	139	151	158	123	191	183	205	229
Femelles adultes	-	119	-	124	-	104	-	137	-	184
Faons	18	23	32	43	23	36	26	39	34	59
Succès total (%)	6,1	8,4	5,4	9,6	6,1	8,7	8,2	12,1	9,0	16,0
Permis										
Total	3 074	3 371	3 174	3 296	2 983	3 040	2 660	2 958	2 757	3 041
Résidents	3 042	3 366	3 143	3 265	2 963	3 017	2 637	2 922	2 738	3 018
Non-résidents	32	5	31	31	20	23	23	36	19	23
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	1	-	1	1	-	1	1	-
Mâles adultes	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	3-sept.	2-sept.	7-sept.	6-sept.	5-sept.	4-sept.	2-sept.	1-sept.	7-sept.	6-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	187	283	170	318	180	262	217	358	238	472
Mâles adultes	169	141	138	151	157	123	191	183	204	229
Femelles adultes	0	119	0	124	0	103	0	136	0	184
Faons	18	23	32	43	23	36	26	39	34	59
Début de la saison	24-sept.	23-sept.	28-sept.	27-sept.	26-sept.	25-sept.	23-sept.	22-sept.	28-sept.	27-sept.
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons;

Récolte d'orignaux dans la zone 16, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	213	309	187	329	191	279	239	368	243	489
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	13	2	1	0	0	3	2	3	2
Autres	5	4	1	3	2	2	2	4	3	2
Récolte autochtone	14	9	13	7	8	14	17	3	6	13
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,89 (64)	3,75 (59)	3,77 (37)	4,25 (12)	3,70 (20)	3,96 (26)	3,78 (36)	3,08 (33)	3,76 (34)	3,76 (35)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	xxx (0)	3,64 (57)	xxx (0)	4,46 (15)	xxx (0)	5,30 (32)	xxx (xxx)	6,31 (27)	xxx	3,53 (36)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (169)	54,4 (141)	100,0 (138)	54,9 (151)	100,0 (157)	54,0 (123)	100,0 (191)	57,0 (183)	100,0 (204)	55,0 (229)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	45,9 (56)	44,6 (95)	47,4 (37)	41,9 (26)	63,3 (38)	37,6 (35)	50,0 (36)	42,9 (45)	61,0 (54)	40,0 (45)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	100 (9:9)	53 (8:15)	129 (18:14)	72 (18:25)	156 (14:9)	121 (17:14)	136 (15:11)	65 (15:23)	92 (18:16)	80 (24:30)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	xxx (18:0)	34 (23:57)	xxx (32:0)	53 (43:19)	xxx (23:0)	45 (36:80)	xxx (26:00)	47 (39:83)	xxx (34:0)	42 (59:141)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	xxx (0:0)	61,0 (35:57)	xxx (0:0)	48,0 (39:81)	xxx (0:0)	45,0 (36:80)	xxx (0:0)	29,0 (24:83)	xxx (0:0)	50,0 (70:141)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 17

Période de chasse et récolte

En 2003, dans la zone 17, la saison de chasse sportive à l'original avec un arc s'est effectuée du 6 au 21 septembre et celle avec arme à feu s'est déroulée du 4 au 19 octobre. Depuis 1997, ces deux périodes de chasse durent 16 jours. La modalité de la loi du mâle est en vigueur depuis 1996. Cette saison, 60 originaux ont été abattus avec armes à feu par les chasseurs sportifs et depuis 1993, aucun original n'a été récolté avec un arc dans cette zone.

Notons que la récolte est faible dans cette zone, ce qui fournit un faible échantillon pour fin d'analyse. La récolte des chasseurs sportifs (60 originaux) a augmenté de 43 % par rapport à celles des 3 années antérieures (42 originaux). Aussi, 541 permis ont été vendus aux résidents et 4 permis seulement ont été vendus aux non-résidents. Principalement, la clientèle de cette zone est résidente. Le succès de chasse, à 11 %, est à la hausse par rapport aux sept années antérieures. Cette saison, seul un original a été enregistré pour cause d'accidents routiers.

Les autochtones, par leur rapport annuel produit par l'Association des trappeurs cris (ATC), ont déclaré qu'entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004, 87 originaux ont été récoltés pour subsistance dans ce territoire. Leur récolte est composée de 47 % de mâles, 34 % de femelles et 18 % de faons.

Les chasseurs sportifs ont prélevé 40,8 % (60/147) de la récolte totale d'originaux de la zone et les autochtones en ont prélevé 59,2 %. Le taux de récolte est de 0,07 original par 10 km². Ensuite, l'âge moyen des originaux récoltés est de 3,46 ans.

Densité et taux d'exploitation

En 2003, la densité de la population d'originaux de cette zone fut estimée à $0,45 \pm 0,08$ original par 10 km². Considérant la récolte totale de 2003 (sportive, subsistance, autres causes) tout en ajoutant un taux de non-enregistrement de 15 %, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 15,5 %.

Interprétation globale

Cette saison, la récolte totale d'orignaux a augmenté de 27,6 % par rapport à la moyenne des 3 années précédentes. Le succès de chasse chez les sportifs, de même que la récolte de subsistance, est aussi à la hausse. Toutefois, la densité de population d'orignaux dans cette zone demeure faible et le taux d'exploitation (15,5 %) est suffisamment élevé.

Conclusion

En 2003, la population d'orignaux de la zone 17 fut estimée à un niveau comparable à celui de l'inventaire de 1996, cela démontre que le Plan de gestion de l'orignal 1999-2003 a stoppé le déclin de cette population, laquelle pouvant fluctuer selon la récolte, le taux de mortalité naturelle et la productivité. Afin de poursuivre en ce sens et favoriser la hausse du niveau de la population, le Plan de gestion de l'orignal 2004-2010 a :

- reconduit la loi du mâle pour favoriser la croissance du cheptel;
- reporté et maintenu une saison courte afin d'éviter la période de forte vulnérabilité des mâles pour qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent se reproduire avant d'être récoltés.

Ces mesures visent à augmenter la densité de la population, le succès et la qualité de chasse ainsi que de permettre aux Cris un prélèvement au niveau d'exploitation garanti (158 orignaux).

La récolte sportive est fixée à 40 orignaux par année et a été dépassée cette année. D'autre part, aucune femelle n'est récoltée par les sportifs.

Nous poursuivons la récolte d'incisives de même que la collecte de mâchoires d'orignaux auprès des chasseurs cris.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Le 23 décembre 2004

Récolte d'orignaux dans la zone 17, de 1991 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km ²	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	114	93	88	49	96	38	30	38	20	42	42	42	60
Mâles adultes	68	51	49	44	43	38	30	38	19	42	42	42	60
Femelles adultes	38	29	29	-	41	-	-	-	1	-	-	-	-
Faons	8	13	10	5	12	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	8,1	7,3	7,6	4,5	9,0	3,5	4,3	5,7	3,5	7,5	7,9	7,2	11,0
Permis													
Total	1 399	1 272	1 162	1 082	1 067	1 082	705	668	572	562	534	584	545
Résidents	1 390	1 267	1 159	1 078	1 064	1 082	705	668	570	558	532	582	541
Non-résidents	9	5	3	4	3	0	0	0	2	4	2	2	4
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M	M	M	M	M	M	M	M
Saison à l'arc													
Récolte totale	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	07-sept	05-sept	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc													
Récolte totale	113	93	87	49	96	38	30	38	20	42	42	42	60
Mâles adultes	67	51	49	44	43	38	30	38	19	42	42	42	60
Femelles adultes	38	29	29	0	41	0	0	0	1	0	0	0	0
Faons	8	13	9	5	12	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	28-sept	26-sept	25-sept	24-sept	23-sept	28-sept	04-oct	03-oct	02-oct	30-sept	29-sept	05-oct	04-oct
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 17, de 1991 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km2	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	281	173	174	121	152	114	95	90	77	122	122	104	148
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	1
Autres	4	3	5	2	1	5	1	1	0	2	0	3	0
Récolte autochtone	163	77	81	70	55	71	64	51	57	76	80	56	87
Autres paramètres de suivi													
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,61 (54)	2,56 (34)	3,50 (39)	2,74 (37)	2,53 (35)	3,60 (29)	3,50 (20)	3,02 (25)	2,63 (15)	2,47 (33)	2,98 (13)	3,50 (16)	3,46 (24)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,22 (29)	3,14 (22)	4,08 19	---	2,94 (34)	---	---	---	---	---	---	---	---
% mâles adultes (n mâles) ^d	64,2 (68)	63,7 (51)	62,8 (49)	100,0 (44)	51,2 (43)	100,0 (38)	100,0 (30)	100,0 (38)	95,0 (19)	100,0 (34)	100,0 (23)	100,0 (29)	100,0 (36)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	43,4 (36)	33,9 (19)	34,5 (20)	48,6 (18)	55,1 (38)	37,9 (11)	50,0 (10)	44,3 (11)	50,0 (8)	50,0 (17)	43,5 (10)	44,8 (13)	33,3 (12)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	300 (6:2)	44 (4:9)	100 (5:5)	150 (3:2)	200 (8:4)	---	---	---	---	---	---	---	---
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	33,9 (8:18)	61,6 (13:16)	50,4 (10:13)	---	62,2 (12:16)	---	---	---	---	---	---	---	---
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	63,6 (15:18)	61,6 (13:16)	60,5 (12:13)	0,0 (0:0)	77,7 (15:16)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (1:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 18 Est

Période de chasse et récolte

Dès le 6 septembre, une pré-saison à l'arc s'est déroulée sur une période de 16 jours. Deux orignaux ont été récoltés au cours de cette pré-saison. La saison régulière a débuté le 27 septembre et a été d'une durée de 23 jours comme cela était le cas les années précédentes. Le nombre de permis vendus se chiffre à 9 018, représentant une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. La fréquentation de la zone 18 Est, en 2003, est la plus élevée depuis 1995. Il s'y est récolté un total de 884 orignaux soit une augmentation de 25 % par rapport à 2001, précédente année « permissive » pour cette zone. Le succès enregistré est de 9,8 %, comparativement à 8,4 % pour 2001. Il s'agit ici d'un succès de chasse record pour cette zone.

Composition de la récolte

Cette récolte se répartit en 427 mâles adultes, 380 femelles adultes et 77 faons.

Densité et taux d'exploitation

La zone 18 Est a fait l'objet d'un inventaire aérien en janvier 2000. On estime que la densité de cette zone était de $1,02 \text{ orignal}/10 \text{ km}^2 \pm 20 \%$, soit une densité du même ordre que celle notée lors de l'inventaire aérien précédent en 1994. À partir de simulations, il a été possible d'estimer la population d'orignaux de la zone à l'automne 2003, après la saison de chasse. L'exercice donne une estimation de $1,27 \text{ orignal}/10 \text{ km}^2$ pour une croissance annuelle moyenne de 4,5 % depuis le dernier inventaire.

Interprétation globale

Après cinq années d'application du principe de l'alternance, nous estimons que la population d'orignaux de cette zone est en croissance après une relative stabilité de près de dix ans. L'augmentation constante de la récolte (année record au niveau de la récolte et du succès de chasse) ainsi que les tendances notées au niveau des paramètres biologiques sont des indices positifs. Le taux d'exploitation des mâles adultes est

cependant élevé, ce qui donne un faible ratio mâles/100 femelles adultes dans nos récents inventaires aériens. Le tout devra être suivi de près dans le futur.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

Le principe de l'alternance s'applique pour cette zone depuis 1999. Le suivi serré de cette chasse devra se poursuivre au niveau des mâles, leur proportion dans la population étant toujours à un niveau préoccupant. Une attention particulière sera donc apportée au suivi de l'âge moyen de ce segment lors des prochaines saisons de chasse. Seul un inventaire aérien pourrait nous permettre de porter un jugement précis permettant d'ajuster les modalités d'exploitation, le cas échéant.

Le Plan de gestion 2004-2010 prévoit le statu quo réglementaire soit le maintien du principe de l'alternance. Cependant, afin d'harmoniser cette mesure avec les autres zones de chasse québécoises où elle s'applique, les chasseurs pourront récolter les faons en même temps que les mâles adultes lors des années dites « restrictives ».

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'originaux dans la zone 18 Est, de 1993 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 29 069 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	605	672	531	529	559	582	530	301	707	394	884
Mâles adultes	266	339	281	273	312	278	259	300	342	394	427
Femelles adultes	263	239	179	178	176	213	199	-	262	-	380
Faons	76	94	71	78	71	91	72	1	103	-	77
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	5,6	6,6	5,9	5,9	6,3	6,5	6,3	3,7	8,4	5,0	9,8
Permis											
Total	10 800	10 116	9 074	8 944	8 820	8 981	8 430	8 119	8 369	7 820	9 018
Résidents	10 584	9 914	8 893	8 766	8 644	8 802	8 262	8 103	8 350	7 806	9 000
Non-résidents	216	202	181	178	176	179	168	16	19	14	18
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	T(3760)	T(3760)	T(3760)	T(2000)	T(3760)	M-F-fa	M	M-F-fa	M	M-F-fa
Saison à l'arc											
Récolte totale	-	4	1	3	1	1	5	1	5	-	2
Mâles adultes	0	2	0	1	1	1	4	1	4	0	0
Femelles adultes	0	2	1	2	0	0	1	0	1	0	1
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Indéterminés											
Début de la saison	04-sept	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	605	668	530	526	558	581	525	300	702	394	882
Mâles adultes	266	337	281	272	311	277	255	299	338	394	427
Femelles adultes	263	237	178	176	176	213	198	0	261	0	379
Faons	76	94	71	78	71	91	72	1	103	0	76
Indéterminés											
Début de la saison	25-sept	24-sept	23-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 18 Est, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 29 069 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	613	684	534	540	588	588	533	313	712	402	895
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	7	0	2	2	5	0	0	9	1	6	6
Autres	0	12	1	7	0	6	3	3	4	2	5
Récolte autochtone	1	0	0	2	24	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,23	0,26	0,20	0,20	0,19	0,21	0,20	0,11	0,26	0,15	0,29
Permis/10 km ² d'habitat	3,72	3,48	3,12	3,08	3,04	3,09	2,90	2,80	2,88	2,70	3,10
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,00 (47)	2,70 (82)	3,00 (94)	2,90 (90)	2,90 (34)	2,60 (45)	2,90 (50)	2,60 (180)	2,40 (205)	2,40 (186)	2,40 (119)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,00 (50)	3,70 (95)	3,20 (91)	4,60 (80)	3,60 (32)	4,10 (51)	3,90 (37)	S/O (0)	3,40 (147)	S/O (0)	3,16 (56)
% mâles adultes (n mâles) ^b	49,8 (250)	58,0 (320)	61,6 (261)	60,2 (257)	63,2 (267)	55,5 (252)	55,5 (247)	100,0 (278)	57,0 (333)	100,0 (368)	53,1 (381)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	46,4 (45)	45,8 (81)	43,8 (81)	43,5 (74)	37,9 (25)	44,8 (43)	43,7 (38)	51,1 (92)	55,4 (195)	56,5 (105)	51,8 (114)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	61 (28:46)	107 (48:45)	87 (32:37)	123 (43:35)	237 (45:19)	102 (42:41)	169 (44:26)	S/O (0:0)	95 (42:44)	S/O (0:0)	109 (38:35)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	54 (74:136)	63 (93:148)	74 (69:93)	74 (78:106)	60 (64:107)	57 (83:146)	55 (70:126)	S/O (0:0)	64 (86:136)	S/O (0:0)	36 (73:201)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	66,3 (91:136)	50,9 (76:148)	66,8 (63:93)	49,6 (53:106)	46,9 (50:107)	51,4 (75:146)	42,7 (54:126)	S/O (0:0)	54,6 (74:136)	S/O (0:0)	56,6 (114:201)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	2 500						2 600				

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 -

Zone 18 Ouest

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse est demeurée inchangée depuis 1984. La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 6 au 21 septembre alors que celle à l'arme à feu s'est déroulée du 27 septembre au 19 octobre. La saison 2004 représentait la dernière année du plan de gestion. Tous les segments de population étaient autorisés. Une récolte record de 2589 orignaux a été enregistrée.

Composition de la récolte

La récolte se composait de 1154 mâles, 1117 femelles et 318 faons. Il s'agit de la plus grosse récolte jamais enregistrée pour tous les segments de population.

Densité et taux d'exploitation

Le dernier inventaire date de l'hiver 1998. Aujourd'hui, nous estimons que la densité de la zone a presque doublé par rapport au dernier inventaire, pour atteindre 1,8 orignal/10 km². Selon les strates de densité, nous estimons que la densité varie de 0,7 à 4 orignaux/10 km².

Interprétation globale

En 2004, le succès de chasse a atteint 14,4 % soit le double du succès avant la mise en place du plan de gestion. De 1996 à 2002, la récolte de mâles était en constante croissance. La protection des femelles a donc permis d'accroître tous les segments de population. Toutefois, en 2004, la récolte de mâle s'est stabilisée à celle de 2003 alors que la récolte de femelle a subi une forte augmentation par rapport aux années antérieures. Pour la première fois, la récolte des femelles a atteint celle des mâles. Ces résultats suggèrent, qu'avec les modalités actuelles, les populations se sont stabilisées. Par conséquent, nous avons probablement atteint le maximum de récolte pour la zone. Le potentiel de la zone se situe donc autour de 2800 orignaux lorsque tous les segments sont permis

Recommandations

Mise en place du nouveau plan de gestion.

Responsable : Claude Dussault, biologiste

Direction : Saguenay - Lac-Saint-Jean

Récolte d'originaux dans la zone 18 Ouest, de 1994 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 55 004 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	1 248	1 028	1 095	1 151	1 219	1 617	849	1 956	1 172	2 589
Mâles adultes	729	641	625	663	769	755	10	964	1 171	1 154
Femelles adultes	334	216	300	286	230	631	839	725	1	1 117
Faons	185	171	170	202	220	231	-	267	-	318
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	7,0	5,9	7,1	7,1	7,1	9,2	5,6	11,8	7,6	14,3
rmis										
Total	17 814	17 307	15 340	16 211	17 150	17 483	15 070	16 587	15 337	18 036
Résidents					17 113	17 442	15 038	16 548		17 999
Non-résidents					37	41	32	39		37
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	T	T	M-F-fa	M	M-F-fa	M	M-F-fa
n à l'arc										
Récolte totale	12	7	9	5	6	9	10	15	10	19
Mâles adultes	8	6	4	3	4	5	10	8	10	7
Femelles adultes	4	0	2	2	1	4	0	6	0	10
Faons	0	1	3	0	1	0	0	1	0	2
Indéterminés										
Début de la saison	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	02-sept	07-sept	06-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 236	1 021	1 086	1 146	1 213	1 608	839	1 941	1 162	2 570
Mâles adultes	721	635	621	660	765	750	0	956	1 161	1 147
Femelles adultes	330	216	298	284	229	627	839	719	1	1 107
Faons	185	170	167	202	219	231	0	266	0	316
Indéterminés										
Début de la saison	24-sept	23-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	23-sept	28-sept	27-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 18 Ouest, de 1994 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 55 004 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	1 289	1 069	1 137	1 182	1 247	1 636	883	1 969	1 195	-
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	19	17	17	14	9	8	19	10	9	11
Autres	22	24	25	17	19	11	25	18	24	27
Récolte autochtone	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	1
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,21	0,17	0,18	0,19	0,20	0,27	0,14	0,35	0,18	0,48
Permis/10 km ² d'habitat	2,97	2,89	2,56	2,70	2,86	2,92	2,51	3,01	2,56	3,01
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,19 (100)	2,72 (102)	3,48 (98)	2,59 (58)	2,69 (80)				2,02 (156)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,95 (257)	3,07 (123)	4,61 (95)	4,10 (53)	3,93 (42)		-		-	
% mâles adultes (n mâles) ^b	68,4 (724)	74,7 (641)	67,6 (624)	69,7 (687)	76,9 (775)	54,5 (760)	-		-	
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	32,8 (117)	50,7 (114)	39,4 (76)	41,4 (46)	45,9 (56)				62,2	54,55 ()
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	115 (99:86)	77 (74:96)	78 (74:95)	95 (103:108)	98 (109:111)	154 (140:91)	-		-	
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	80 (185:177)	100 (170:62)	90 (169:60)	100 (211:37)	100 (220:25)		-		-	
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	63,9 (147:177)	70,4 (77:62)	53,5 (101:60)	58,6 (122:37)	60,6 (84:25)		-		-	51,76
Population à l'hiver (inventaire aérien)					(5241)					

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 -

Zone 19 Sud

Période de chasse et récolte

Encore cette année, une pré-saison de chasse à l'arc s'est tenue à compter du 30 août et ce, pour une durée de 16 jours. Un seul original a été récolté au cours de cette période. La saison de chasse régulière, quant à elle, a débuté le 20 septembre et s'est étalée sur une période de 30 jours. Au total, 787 orignaux ont été récoltés cette année dans la zone 19 Sud, représentant une hausse de 7 % par rapport à l'an dernier et faisant de cette récolte la plus importante depuis la création de cette zone. On note en 2003, une légère diminution du nombre de permis de chasse vendus pour cette zone, lequel revient légèrement sous la moyenne des dernières années avec 4933 permis vendus. Le succès de chasse s'établit à 16 %, le meilleur depuis qu'un permis de zone existe, soit en 1989. La moyenne des cinq dernières années se situe à 12,7 %.

Composition de la récolte

Les 787 orignaux récoltés sont répartis de la manière suivante entre les différents segments de la population : 426 mâles adultes (54 %), 264 femelles adultes (34 %) et 97 faons (12 %). Ces proportions correspondent sensiblement à la répartition de la récolte enregistrée au cours des dernières années.

Densité et taux d'exploitation

Même si le dernier inventaire aérien date de la fin des années quatre-vingt, les caractéristiques de cette zone de chasse, l'historique de la récolte sportive et le suivi des paramètres biologiques nous permettent d'avancer que la densité d'orignaux est relativement stable peut-être même en légère augmentation et se situe entre 0,4 et 0,5 original/10 km². À cette densité, le taux d'exploitation de 2003 est inférieur à 10 % comme cela est le cas pour les années antérieures.

Interprétation globale

La hausse du succès de chasse observée depuis 2000 ainsi que la constance dans la composition de la récolte, nous permettent d'être plutôt optimistes quant à l'état de santé des populations d'originaux de cette zone. Les principaux paramètres de suivi biologique montrent une relative stabilité et même, pour certains, une amélioration récente, consolidant le diagnostic fait à partir des récents résultats de chasse. Ainsi, le cheptel d'originaux semble y être en légère augmentation.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

À la suite d'une demande de l'Association chasse et pêche de Fermont, les anciennes dates de chasse de la zone 19 Sud (mi-septembre à la mi-octobre) seront en application pour un secteur d'environ 30 000 km² situé dans la partie nord-ouest de la zone. Cette modification sera en force pour la saison de chasse 2004.

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'originaux dans la zone 19 Sud, de 1993 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 158 000 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	645	616	502	496	474	633	547	582	644	736	787
Mâles adultes	379	354	279	307	273	353	333	329	375	399	426
Femelles adultes	224	211	189	162	166	226	169	201	203	258	264
Faons	42	51	34	27	35	54	45	52	66	79	97
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	10,5	10,0	9,4	9,6	9,3	12,6	11,1	11,3	13,9	14,5	16,0
Permis											
Total	6 155	6 138	5 329	5 175	5 123	5 009	4 921	5 138	4 627	5 069	4 933
Résidents	6 117	6 089	5 302	5 131	5 084	4 975	4 878	5 086	4 594	5 018	4 909
Non-résidents	38	49	27	44	39	34	43	52	33	51	24
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa
Saison à l'arc											
Récolte totale	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Femelles adultes	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Faons	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison	28-août	27-août	26-août	31-août	30-août	29-août	28-août	26-août	25-août	31-août	30-août
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	644	615	502	496	474	633	547	582	644	735	786
Mâles adultes	379	354	279	307	273	353	333	329	375	399	425
Femelles adultes	223	211	189	162	166	226	169	201	203	257	264
Faons	42	50	34	27	35	54	45	52	66	79	97
Indéterminés											
Début de la saison	11-sept	10-sept	09-sept	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	30	30	30	30	30

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 19 Sud, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 158 000 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	655	627	504	502	506	640	555	588	657	750	802
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	4	2	0	0	0	0	1	3	2	4	5
Autres	6	5	2	1	9	7	7	3	9	8	8
Récolte autochtone	0	4	0	5	23	0	0	0	2	2	2
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04
Permis/10 km ² d'habitat	0,34	0,34	0,29	0,28	0,28	0,27	0,27	0,28	0,25	0,28	0,31
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	5,20 (83)	3,70 (87)	4,60 (90)	5,30 (87)	4,00 (42)	4,20 (51)	3,60 (28)	4,20 (39)	3,00 (68)	2,80 (103)	2,83 (94)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	5,10 (71)	4,20 (77)	4,00 (91)	5,00 (81)	4,30 (38)	4,10 (54)	3,90 (39)	3,30 (45)	3,70 (41)	2,90 (49)	2,92 (52)
% mâles adultes (n mâles) ^b	65,7 (308)	62,6 (271)	58,4 (212)	66,1 (238)	64,7 (211)	63,4 (265)	68,6 (242)	63,0 (233)	65,9 (278)	61,7 (283)	61,4 (310)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	18,8 (29)	38,4 (63)	40,9 (74)	29,8 (50)	38,8 (31)	41,9 (44)	50,7 (34)	39,3 (33)	44,0 (48)	52,0 (79)	49,3 (72)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	75 (12:16)	50 (13:26)	61 (11:18)	130 (13:10)	120 (12:10)	79 (19:24)	86 (18:21)	76 (16:21)	157 (33:21)	182 (31:17)	140 (56:40)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	23 (28:120)	36 (39:109)	35 (29:83)	26 (23:89)	29 (22:76)	51 (43:85)	76 (39:51)	43 (37:85)	59 (54:92)	56 (48:86)	76 (96:127)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	37,4 (45:120)	43,0 (47:109)	49,4 (41:83)	49,5 (44:89)	29,1 (22:76)	54,1 (46:85)	50,8 (26:51)	48,1 (41:85)	44,6 (41:92)	45,2 (39:86)	58,3 (74:127)
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 20

Période de chasse et récolte

La saison de chasse s'est déroulée sur une période de 92 jours soit du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre. Aucun original n'a été récolté dans cette zone en 2003.

Composition de la récolte

S/O

Densité et taux d'exploitation

S/O

Interprétation globale

Cette année, 27 permis ont été vendus. À l'île d'Anticosti, la chasse à l'original conserve donc le statut de chasse accessoire, les pourvoiries et l'ensemble des chasseurs orientant plutôt leurs efforts vers la chasse au cerf de Virginie qui connaît un succès incomparable.

Recommandations

Statu quo.

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 20, de 1993 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-
Mâles adultes	7	1	2	-	-	-	-	1	1	-	-
Femelles adultes	1	2	-	1	-	1	-	1	-	-	-
Faons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)		6,3	9,5			4,2	0,0	13,3	4,2	0,0	0,0
Permis											
Total	-	48	21	-	-	24	14	15	24	18	27
Résidents	?	38	18	?	?	24	14	15	24	18	27
Non-résidents	?	10	3	?	?	0	0	0	0	0	0
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa
Saison à l'arc											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison											
Durée (jours)											
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-
Mâles adultes	7	1	2	0	0	0	0	1	1	0	0
Femelles adultes	1	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Début de la saison	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept	01-sept
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 20, de 1993 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse et autres)	8	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat								0,00	0,00	0,00	0,00
Permis/10 km ² d'habitat								0,02	0,03	0,02	0,03
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}		11,50 (1)	2,50 (2)								
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}		3,00 (2)				7,50 (1)					
% mâles adultes (n mâles) ^b	87,5 (7)	33,3 (1)	100,0 (2)					50,0 (1)	100,0 (1)		
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b											
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c											
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}		(0:2)				(0:1)					
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}		(0:2)				(0:1)		100,0 (1:1)			
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2003 - Zone 22

Période de chasse et récolte

Dans cette zone, en 2003, la saison de chasse sportive à l'original avec un arc s'est échelonnée du 7 au 15 septembre (durée de 9 jours) alors que celle avec arme à feu s'est déroulée du 20 septembre au 13 octobre (durée de 24 jours). Cette année fut permissive, donc tous les segments de la population étaient permis. Tous les orignaux ont été chassés à l'arme à feu puisque l'arc est un engin de chasse peu utilisé dans la région et l'usage de l'arbalète est interdit.

Au total, 120 orignaux ont été chassés par les sportifs. Les mâles récoltés (87) constituent 73 % de la récolte sportive, les femelles (30) comptent pour 25 % et les faons (3) représentent 3 %. Cette saison, 525 permis ont été vendus pour chasser dans ce territoire. Principalement, la clientèle de la zone 22 est résidente, car 517 permis ont été achetés par les résidents du Québec alors que seulement 8 l'ont été par les non-résidents. Le succès de chasse (22,9 %) est supérieur aux années antérieures et le taux de récolte est de 0,03 original/10 km². Au cours de l'année, 2 orignaux furent tués par d'autres causes que la chasse ou accidents routiers.

Selon l'Association des trappeurs Cris (ATC), entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004, 499 orignaux furent abattus par les chasseurs cris. Leur récolte est composée de 61 % de mâles, 28 % de femelles et 10 % de faons. Leur récolte a augmenté de 31 % par rapport à la moyenne des 12 dernières années (345).

La récolte sportive compte pour 19 % de la récolte totale en 2003 (120/621 orignaux). Enfin, l'âge moyen des orignaux mâles est de 4,45 ans.

Densité et taux d'exploitation

Le dernier inventaire aérien dans la zone de chasse 22 fut réalisé à l'hiver 1991. La population d'orignaux fut évaluée à 4 680 orignaux \pm 39,6 % correspondant à une densité de 0,26 original/10 km². En 2003, en calculant les récoltes sportives et autochtones avec un ajout de 15 % pour des bêtes non déclarées, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 15 %.

Interprétation globale

Pendant la saison 2003, tous les segments de la population ont pu être chassés. La récolte totale a augmenté de 25 % par rapport à l'année permissive précédente (2001). C'est la récolte la plus élevée depuis les 12 dernières années. Le taux d'exploitation se situe aux environ de 15 % et il se rapproche de la limite d'exploitation pour une zone aussi nordique. Les paramètres de suivi nous permettent de croire que la population d'orignaux se maintien.

Conclusion

En 1991, suite à l'inventaire aérien, on estimait que le cheptel de la zone 22 ne semblait pas souffrir de surexploitation et qu'il était même en légère expansion. Toutefois, la densité d'orignaux (0,26 orignal/10 km²) serait faible dans cette zone nordique et une trop importante exploitation pourrait engendrer une décroissance du cheptel. Seul un inventaire aérien nous permettrait de mettre à jour nos connaissances sur la population d'orignaux de la zone 22. Le dernier remonte à plus de douze ans. Le mode de l'alternance fut adopté dans le Plan de gestion 1999-2003 dans l'optique de conserver une densité optimale d'orignaux.

D'autre part, en 2003, un inventaire a permis de localiser des hardes de caribous forestiers dans la zone 22 Sud et des pourparlers sont en cours en vue d'élaborer des plans d'aménagement pour cette espèce.

Aussi, nous poursuivons toujours la collecte d'incisives d'orignaux en provenance des chasses sportive et de subsistance afin de documenter l'âge des bêtes abattues.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Le 23 décembre 2003

Récolte d'originaux dans la zone 22, de 1991 à 2003

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 204142 km2	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	105	81	71	73	62	50	55	79	66	60	96	81	120
Mâles adultes	76	57	51	46	39	36	44	55	48	54	69	73	87
Femelles adultes	25	20	16	24	20	13	11	18	12	-	20	-	30
Faons	4	4	4	3	3	1	-	6	6	6	7	8	3
Succès total (%)	14,7	11,0	11,2	12,3	12,1	9,3	13,2	18,0	14,7	14,2	21,3	17,6	22,9
Permis													
Total	714	739	633	594	514	539	418	440	450	423	450	459	525
Résidents	682	722	630	568	507	539	395	430	448	418	437	448	517
Non-résidents	32	17	3	26	7	0	23	10	2	5	13	11	8
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa
Saison à l'arc													
Récolte totale	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	31-août	29-août	28-août	27-août	26-août	31-août	30-août	29-août	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc													
Récolte totale	105	80	71	73	62	50	55	79	66	60	96	81	120
Mâles adultes	76	57	51	46	39	36	44	55	48	54	69	73	87
Femelles adultes	25	19	16	24	20	13	11	18	12	0	20	-	30
Faons	4	4	4	3	3	1	0	6	6	6	7	8	3
Début de la saison	14-sept	12-sept	11-sept	10-sept	09-sept	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	31	31	24	24	24	24	24

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 22, de 1991 à 2003

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 204142 km ²	Année													
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
Total des mortalités (chasse et autres)	433	526	288	327	518	373	363	476	390	387	496	460	621	
Autres causes de mortalités														
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
Autres	4	4	8	0	1	0	2	0	0	3	0	1	1	
Récolte autochtone	324	441	209	254	455	323	306	397	324	323	400	378	499	
Autres paramètres de suivi														
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,94 (36)	5,05 (11)	4,57 (14)	3,68 (28)	4,30 (25)	4,08 (19)	3,86 (11)	2,79 (21)	3,50 (32)	3,04 (31)	3,85 (24)	4,11 (33)	4,45 (40)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,81 (13)	3,50 (5)	5,83 (6)	3,97 (15)	3,86 (11)	1,50 (1)	2,33 (6)	3,05 (11)	2,92 (7)	--- (0)	2,83 (6)	--- (0)	4,13 (19)	
% mâles adultes (n mâles) ^b	75,2 (76)	74,0 (57)	77,3 (51)	65,7 (46)	66,1 (39)	73,5 (36)	80,0 (44)	75,3 (55)	80,0 (48)	100,0 (54)	76,9 (40)	100,0 (50)	70,7 (58)	
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	42,9 (21)	12,5 (2)	25,0 (5)	32,6 (14)	38,9 (14)	40,0 (8)	58,8 (10)	50,0 (16)	36,1 (22)	32,6 (15)	42,3 (22)	34,0 (17)	28,0 (23)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	--- (4:0)	300 (3:1)	300 (3:1)	50 (1:2)	200 (2:1)	--- (1:0)	--- (0:0)	100 (3:3)	200 (4:2)	--- (2:0)	50 (2:4)	--- (0:0)	50 (1:2)	
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	26,0 (4:8)	25,0 (4:4)	26,7 (4:6)	18,8 (3:10)	23,6 (3:7)	--- (1:0)	--- (0:1)	91,7 (6:4)	0 (6:0)	--- (2:0)	60 (6:6)	--- (0:0)	13 (3:19)	
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	71,5 (11:8)	43,8 (7:4)	20,0 (3:6)	56,3 (9:10)	55,0 (7:7)	0,0 (2:0)	100,0 (2:1)	100,0 (7:4)	0,0 (5:0)	1,0 (0:0)	50,0 (5:6)	--- (0:0)	33,3 (8:19)	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

OURS NOIR

Analyse et interprétation des statistiques de chasse

Bilan de la saison de chasse à l'ours noir 2003

Sébastien Lefort et Gilles Lamontagne

La réglementation

Pour cette sixième année du plan de gestion de l'ours noir, la chasse d'automne n'est permise que dans les zones 17, 19 Sud, 23 et 24 (figure 1). Étant donné l'incidence sur la clientèle non résidente des zones 10, 12 et 13, rappelons également que la chasse printanière est fermée en Ontario depuis le printemps 1999.

Principales modalités de chasse et de piégeage

Les saisons de chasse sont présentées à la figure 1. Il n'y a pas eu de modification à la réglementation de la chasse à l'ours pour 2003.

À partir du 1^{er} août 2003, les UGAF 24, 25, 26, 37, 39, 41, 44, 46, 52, 55, 57 et 58 ont vu leur quota de piégeage passer de 2 à 4 ours par piégeur. L'impact de cette nouvelle mesure ne sera visible qu'au printemps 2004, puisque la récolte par le piégeage s'effectue principalement le printemps.

Les usagers

Vente des permis de chasse

- 9 881 permis de chasse à l'ours ont été vendus en 2003, soit une hausse de 10 % (+ 920 permis) par rapport à 2002 (figure 2). De façon constante, l'augmentation de la vente des permis de chasse à l'ours se poursuit, il s'agit de la cinquième année de suite;
- La vente des permis résidents est responsable de l'augmentation de la vente totale des permis. Ainsi, 5 869 permis résidents ont été vendus en 2003, soit une importante hausse de 20 % (+ 990 permis) par rapport à la saison précédente (figure 2). Une augmentation est notée depuis les cinq dernières années, signe du regain d'intérêt des résidents pour la chasse à l'ours;
- À l'inverse, avec 4 012 permis en 2003, la vente des permis non-résidents est à peu près restée stable par rapport à 2002 (figure 2);

- Pour la troisième fois depuis 1998, la vente des permis résidents est plus forte que la vente des permis non-résidents (figure 2).

Nombre de trappeurs

- Le nombre de trappeurs ayant enregistré la capture d'au moins un ours est de 902, alors qu'il était de 945 en 2002;
- Le nombre moyen d'ours capturés par trappeur est de 1,5 ours/trappeur en 2003, alors qu'il était de 1,6 ours/trappeur en 2002.

La récolte

Récolte totale (chasse + piégeage)

- 4 905 ours ont été récoltés en 2003, soit une hausse de 5 % (+ 233 ours) par rapport à la saison précédente (figure 3). Il s'agit de la troisième plus forte récolte enregistrée depuis 1985 et de la cinquième année de hausse consécutive. La croissance de la récolte semble toutefois ralentir puisqu'elle est passée successivement de + 31 %, + 24 %, + 15 %, + 8 % et + 5 % entre 1999 et 2003, soit de + 725 à + 233 ours;
- Les récoltes les plus élevées sont observées dans la zone 13 (920 ours), dans la zone 18 (859 ours), dans la zone 15 (840 ours) et dans la zone 10 (597 ours) (tableau 1);
- Les plus fortes augmentations de la récolte totale sont à mettre à l'actif des zones 13 (+ 210 ours, soit + 30 %), 15 (+ 82 ours, soit + 11 %) et 18 total (+ 52 ours, soit + 6 %) (tableau 1). La chasse est responsable de ces hausses pour les zones 13 et 15, tandis que le piégeage l'est pour la zone 18;
- Les zones 3 (- 41 ours, soit - 27 %), 11 (- 33 ours, soit - 26 %), 7 (- 32 ours, soit 26 %), 12 (- 26 ours, soit - 14 %) et 2 (- 46 ours, soit - 13 %) ont connu des baisses de la récolte totale en 2003 (tableau 1). Toutes ces baisses sont explicables en bonne partie par le piégeage, sauf pour les zones 11 et 12 où la chasse est en cause.

Densité de récolte totale (chasse + piégeage)/100 km² d'habitat

La densité de récolte la plus élevée est égale à 3,1 ours/100 km². Elle se situe dans la zone 10, alors qu'elle dépasse 2,5 ours/100 km² dans la zone 2 (figure 4). Des densités de récolte appréciables, de l'ordre de 2 ours/100 km², sont également signalées dans les zones 3, 4, 5, 6, 7, et 11 (figure 4).

La récolte par la chasse sportive

- Avec 3 566 ours abattus, soit une hausse de 12 % (+ 370 ours) par rapport à l'année 2002, la récolte 2003 constitue la deuxième plus forte récolte enregistrée par la chasse depuis 1985, non loin du record historique de 3 650 ours enregistrés en 1995 (figure 5);
- Les récoltes par la chasse les plus élevées sont rencontrées dans la zone 13 (789 ours), dans la zone 15 (595 ours), dans la zone 10 (523 ours) et dans la zone 18 (500 ours) (tableau 1);
- Les plus fortes augmentations observées par rapport à 2002 se retrouvent dans la zone 15 (+ 145 ours, soit + 32 %) et dans la zone 13 (+ 175 ours, soit + 29 %) (tableau 1). La hausse de la récolte notée dans la zone 15 provient autant des chasseurs résidents que des chasseurs non-résidents. Pour la deuxième année de l'application du contingentement de la récolte dans les pourvoiries sans droits exclusifs (PSDE) de la zone 13, les PSDE semblent être plus familières avec cette modalité puisque la récolte des non-résidents explique près de 70 % de la hausse observée;
- Des baisses de la récolte d'ours à la chasse sont observées dans les zones 11 (- 25 ours, soit - 28 %) et 12 (- 24 ours, soit - 13 %) (tableau 1);
- La récolte 2003 par les chasseurs non-résidents, 2 017 ours, s'approche de la récolte record de 2001 (figure 5). 169 ours de plus ont été prélevés en 2003 par les chasseurs non-résidents, soit une hausse de + 9 % par rapport à la saison précédente;

- Avec 1 549 ours en 2003, la récolte des résidents augmente de 15 %, soit + 201 ours (figure 5). La récolte des résidents est toujours inférieure à la récolte des non-résidents.

Récolte selon le type d'arme

- En 2003, la récolte à l'arme à feu, soit 2 815 ours, et la récolte à l'arc, soit 751 ours, ont respectivement augmenté de 13 % et de 12 % par rapport à 2002 (figure 6);
- En 2003, la récolte à l'arme à feu constitue 79 % de la récolte totale par la chasse.

Succès de chasse

- Supérieur de 2 points à celui enregistré en 2002, le succès de chasse atteint en moyenne 38 % en 2003;
- Le succès de chasse des résidents en 2003 est toujours loin de son niveau de 1999-2000 (35 %), il a baissé un peu par rapport à 2002 pour atteindre désormais 26 % (figure 7);
- Avec 50 %, le succès de chasse des non-résidents en 2003 a connu une hausse de 5 points (figure 7).

La récolte par le piégeage

- 1 339 ours ont été capturés par le piégeage, soit une baisse de 9 % (- 137 ours) par rapport à la saison précédente (figure 8). La baisse régulière du prix des fourrures depuis 2000 explique sans doute en bonne partie la baisse de cette récolte (157 \$ en 1999, 146 \$ en 2000, 116 \$ en 2001 et 96 \$ en 2002);
- Les zones de chasse 1 et 3 se méritent le statut de « zone à piégeage », étant donné l'importance de la place occupée par le piégeage au sein de la récolte totale;

- Les récoltes par le piégeage les plus élevées se retrouvent dans la zone 18 (359 ours), dans la zone 15 (245 ours), dans la zone 1 (171 ours), dans la zone 13 (131 ours) et dans la zone 2 (126 ours) (tableau 1);
- Les plus fortes augmentations observées se retrouvent dans la zone 13 (+ 35 ours, soit + 36 %) et dans la zone 18 (+ 50 ours, soit + 16 %) (tableau 1);
- Les baisses les plus notables sont observées dans les zones 2 (- 62 ours, soit 33 %), 3 (- 31 ours, soit - 33 %) et dans la zone 15 (- 63 ours, soit - 20 %) (tableau 1).

Récolte par le piégeage selon les saisons

- 1 109 ours ont été capturés au printemps, soit une baisse de 8 % (- 91 ours) par rapport à la saison précédente (figure 8);
- De la même manière, 221 ours ont été capturés à l'automne, soit une baisse de 20 % (- 55 ours) par rapport à la saison précédente (figure 8);
- 83 % de la récolte totale par le piégeage est effectuée le printemps et 17 % l'automne (figure 8).

Conclusion

La récolte totale (chasse + piégeage) 2003 se place au troisième rang des récoltes les plus élevées enregistrées depuis les vingt dernières années au Québec. Depuis la chute de la récolte observée de 1996 à 1998, la récolte totale augmente pour la cinquième année consécutive. La croissance de la récolte totale semble néanmoins ralentir, puisqu'elle est passée graduellement de + 31 % en 1999 à + 5 % en 2003. Avec la vente des permis résidents supérieure à la vente des permis non-résidents pour la troisième année de suite, l'effort de chasse automnale semble continuer de se transférer à l'effort de chasse printanière. Une hausse de 11 % de la récolte 2003 est notée pour la chasse sportive à l'ours noir par rapport à la saison précédente (+ 370 ours). L'augmentation de la récolte par la chasse est attribuable autant aux chasseurs non-résidents (+ 169 ours, soit + 9 %) qu'aux chasseurs résidents (+ 201 ours, soit + 15 %). Enfin, le nombre d'ours capturés par le piégeage en 2003

(1 339 ours) a diminué de 9 % par rapport à la saison précédente. La baisse régulière du prix des fourrures est sans doute la raison qui permet d'expliquer la baisse de cette récolte, tant ces deux paramètres sont étroitement liés.

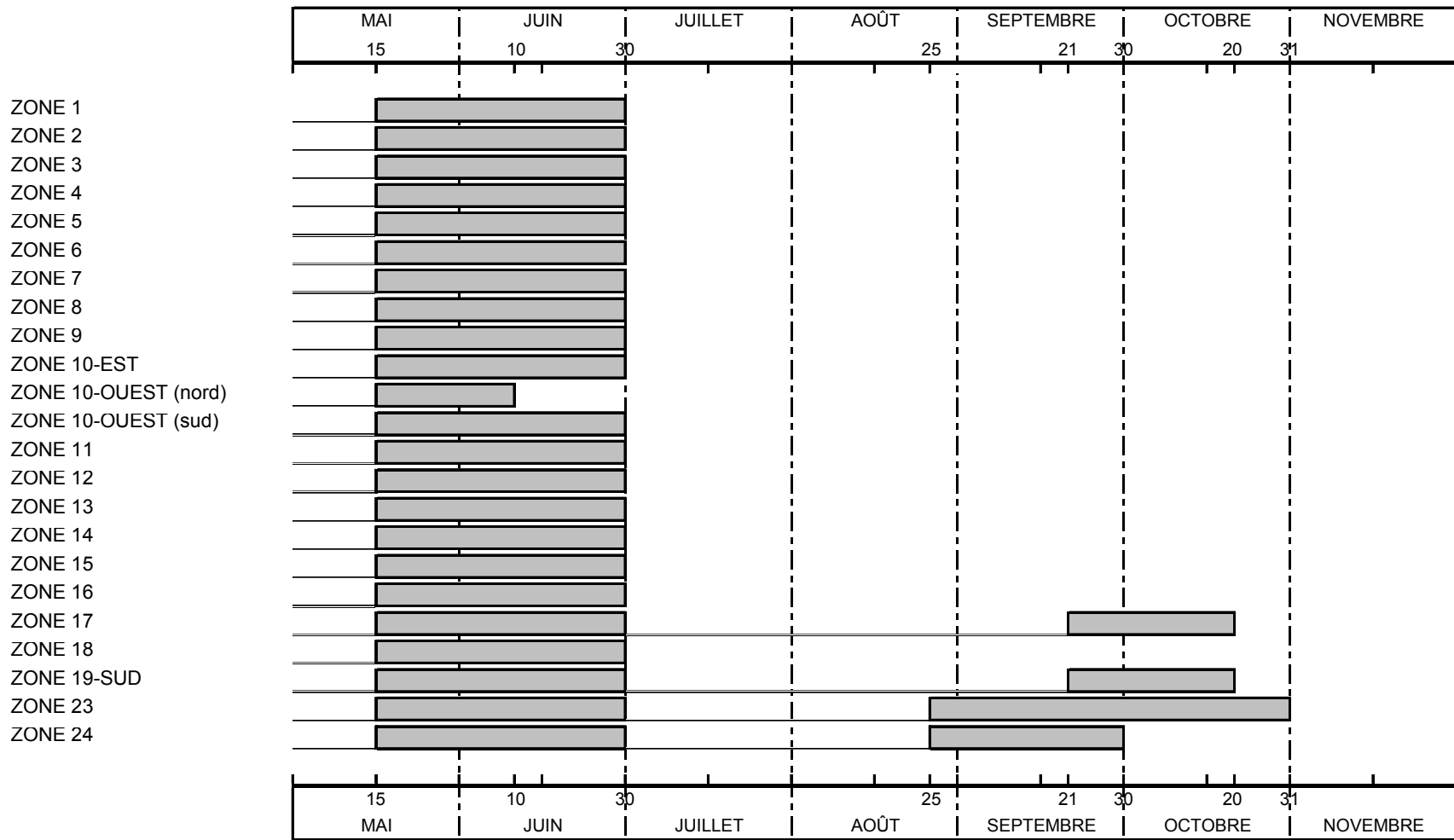


Figure 1. Saisons de chasse de l'ours noir dans les zones en 2003.

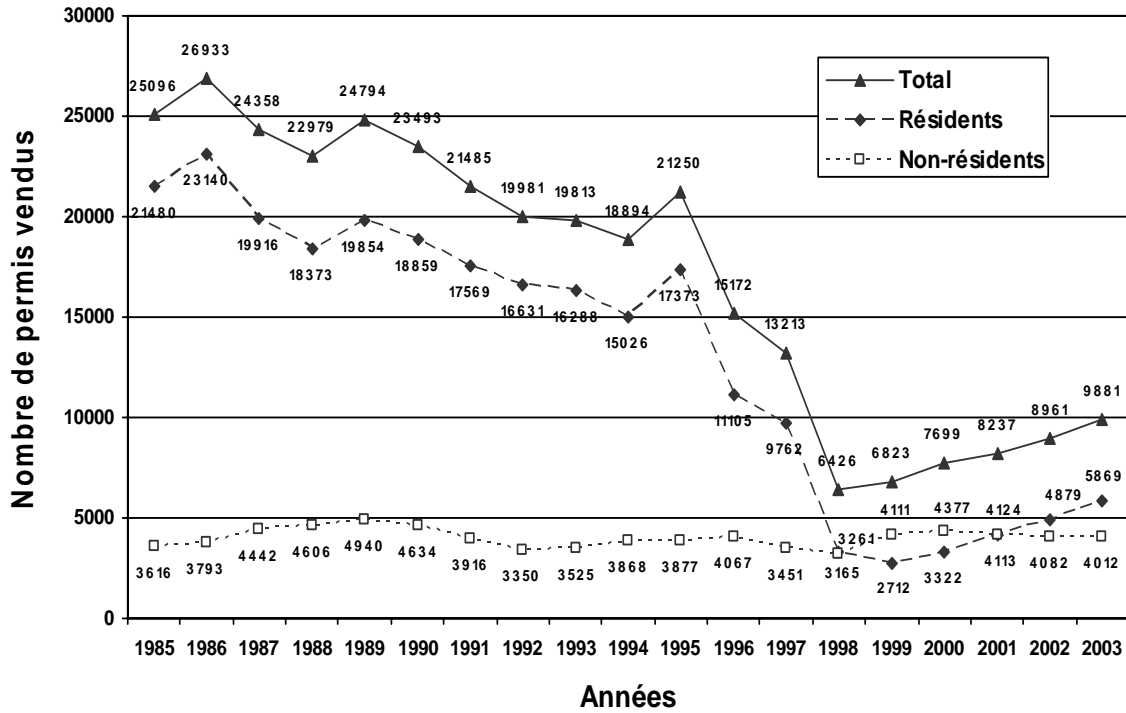


Figure 2. Vente des permis de chasse à l'ours noir pour la période de 1985 à 2003.

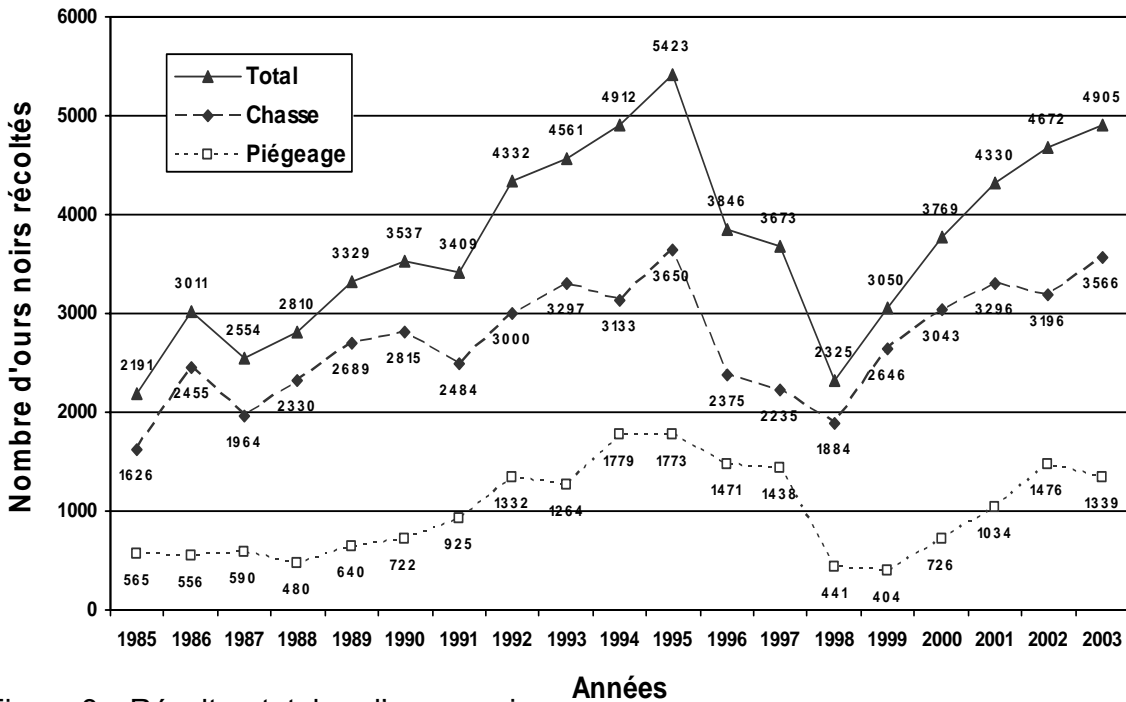


Figure 3. Récolte totale d'ours noirs selon le mode de capture pour la période de 1985 à 2003.

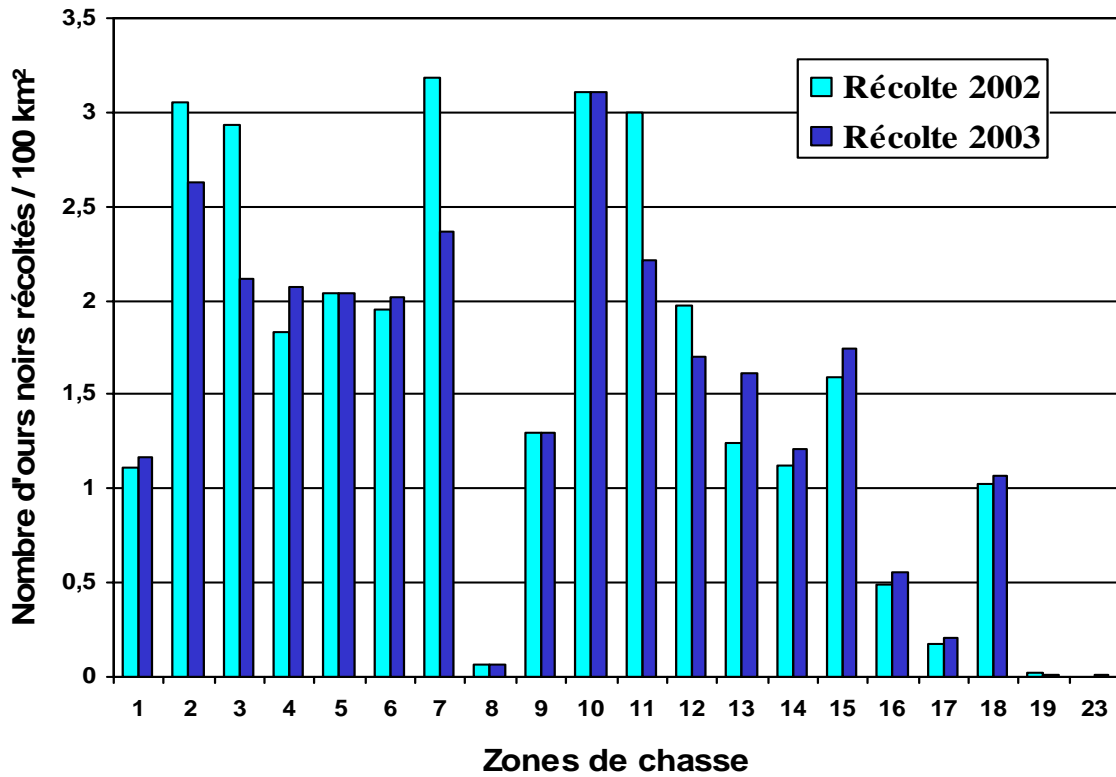


Figure 4. Comparaison des récoltes totales d'ours noirs par 100 km² d'habitat en 2002 et 2003.

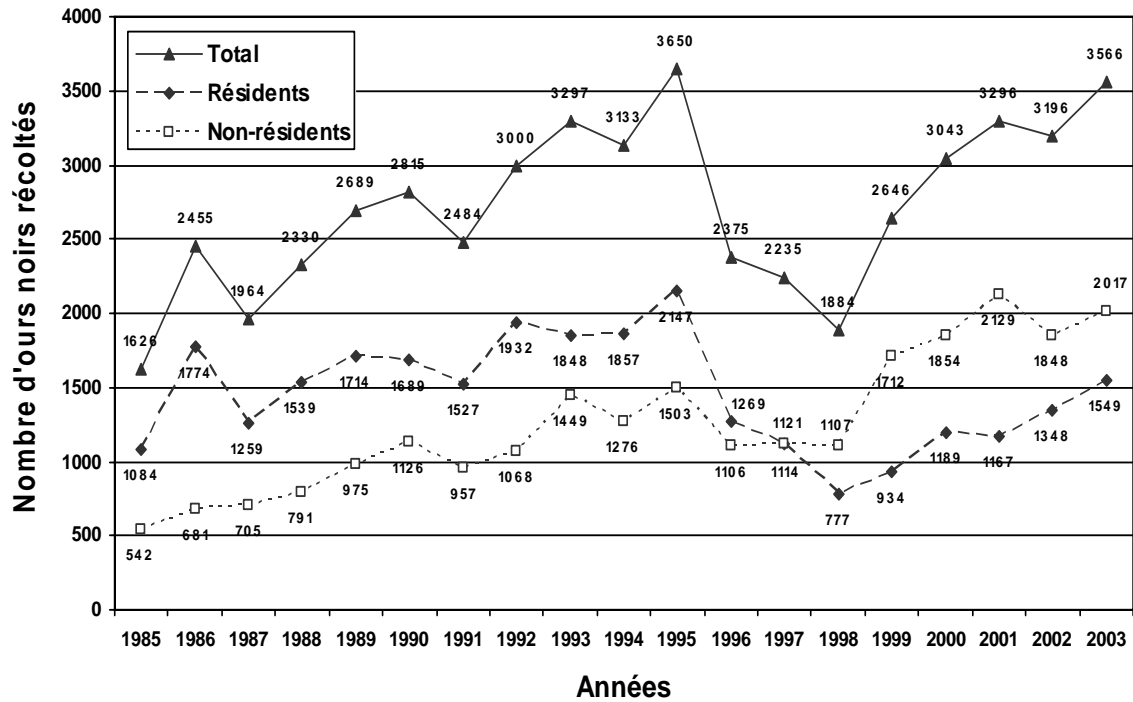


Figure 5. Récolte d'ours noirs à la chasse selon la provenance des chasseurs pour la période de 1985 à 2003.

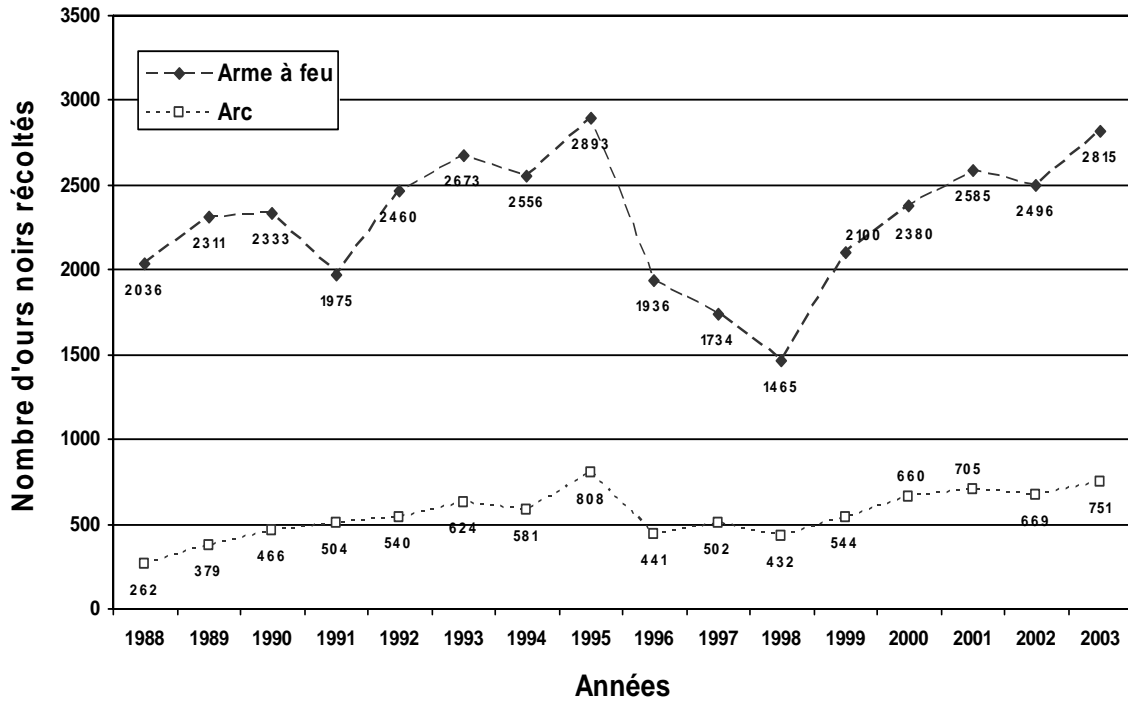


Figure 6. Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc et à l'arme à feu pour la période de 1988 à 2003.

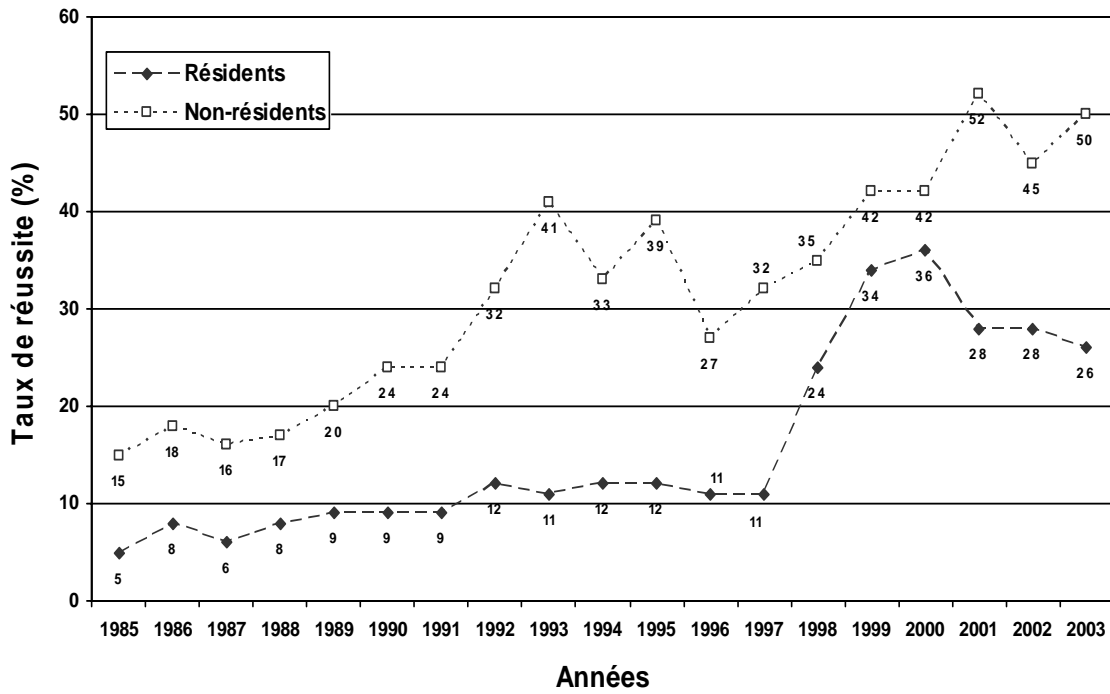


Figure 7. Taux de réussite des chasseurs d'ours noirs résidents et non-résidents pour la période de 1985 à 2003.

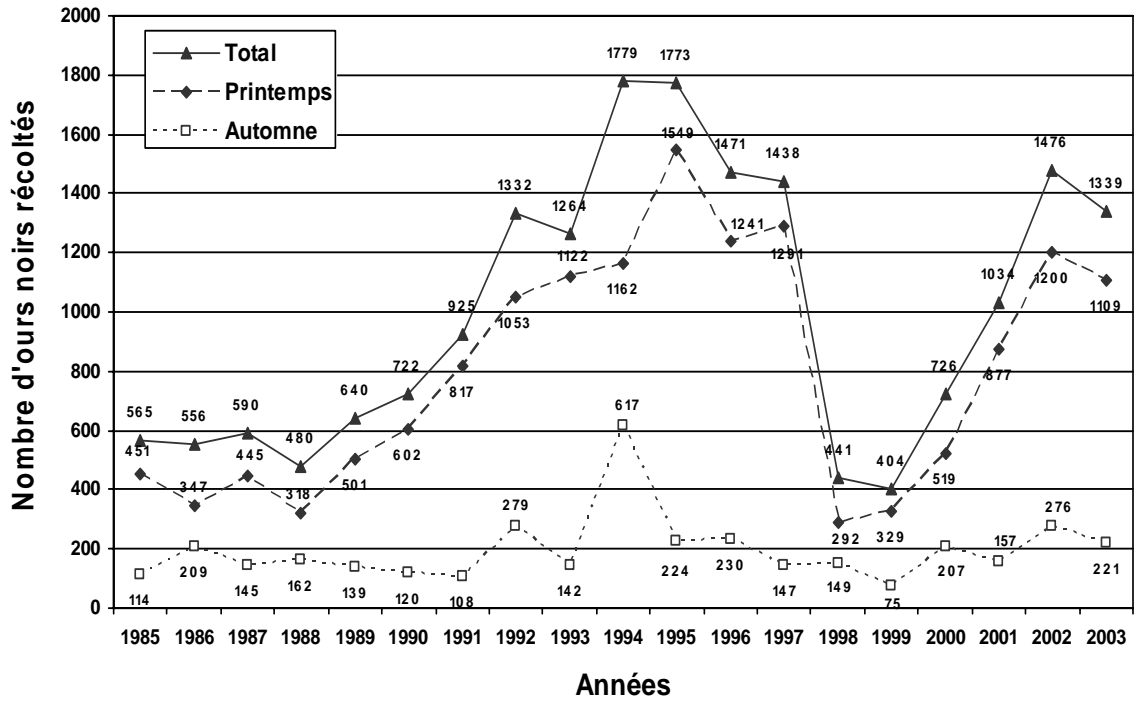


Figure 8. Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage pour la période de 1985 à 2003.

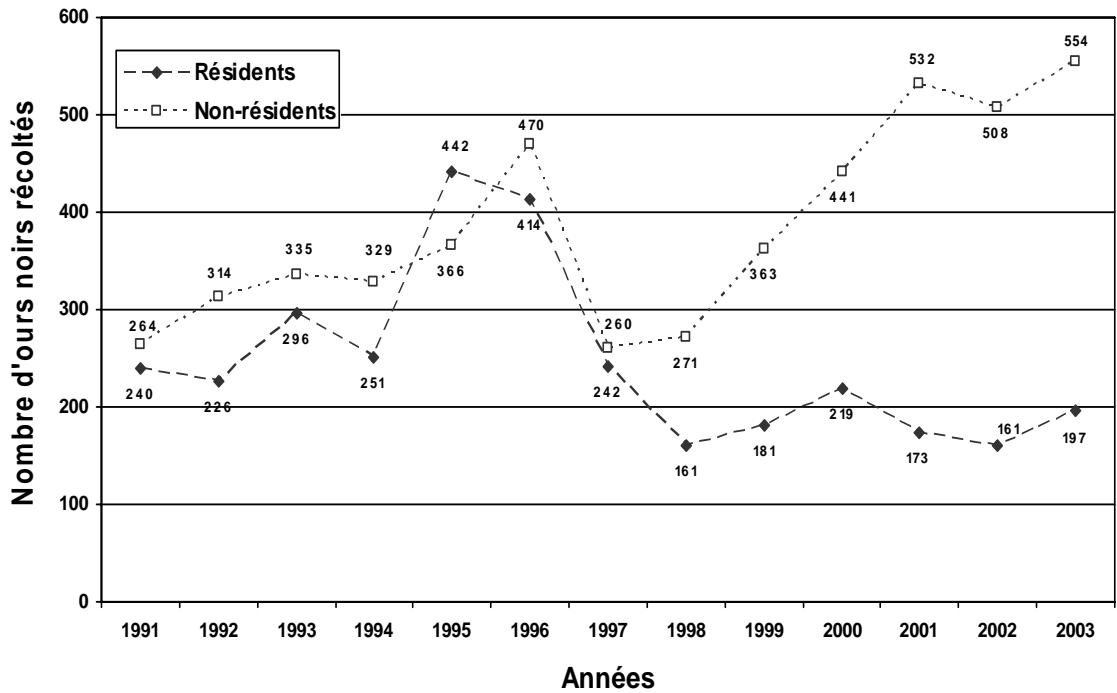


Figure 9. Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc par les résidents et les non-résidents pour la période de 1991 à 2003.

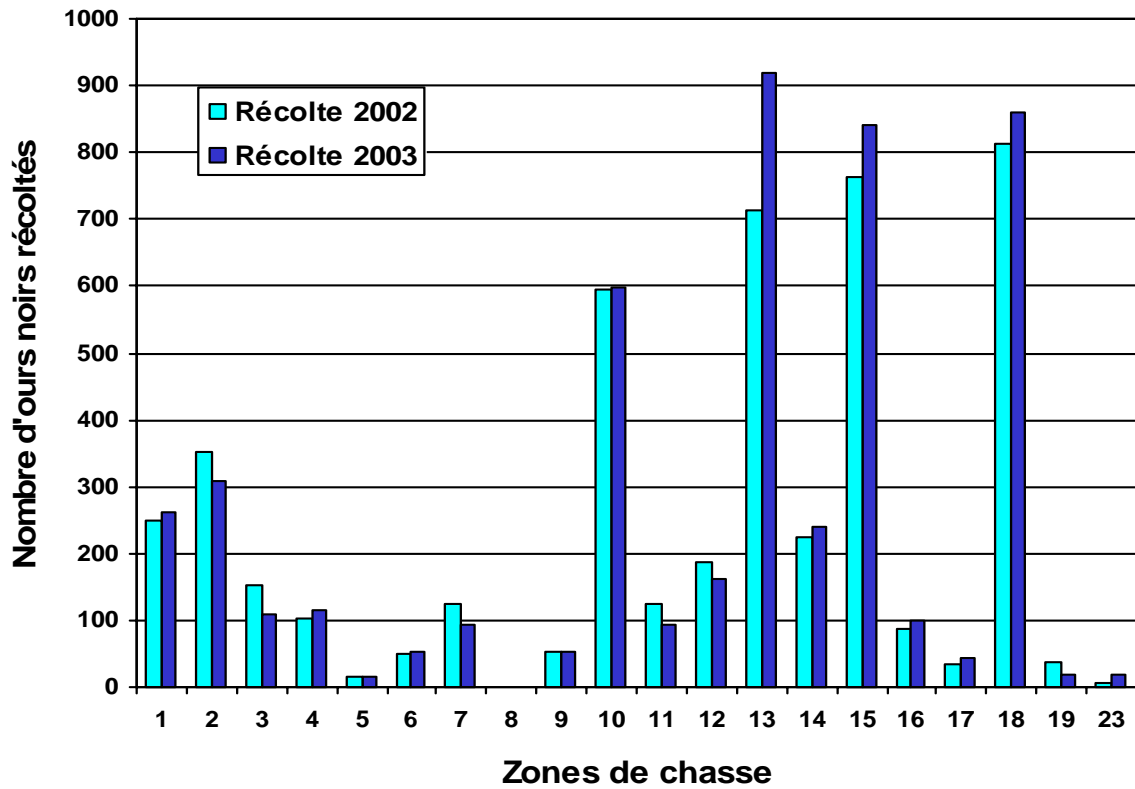


Figure 10. Comparaison des récoltes totales d'ours noirs en 2002 et 2003, incluant les réserves fauniques.

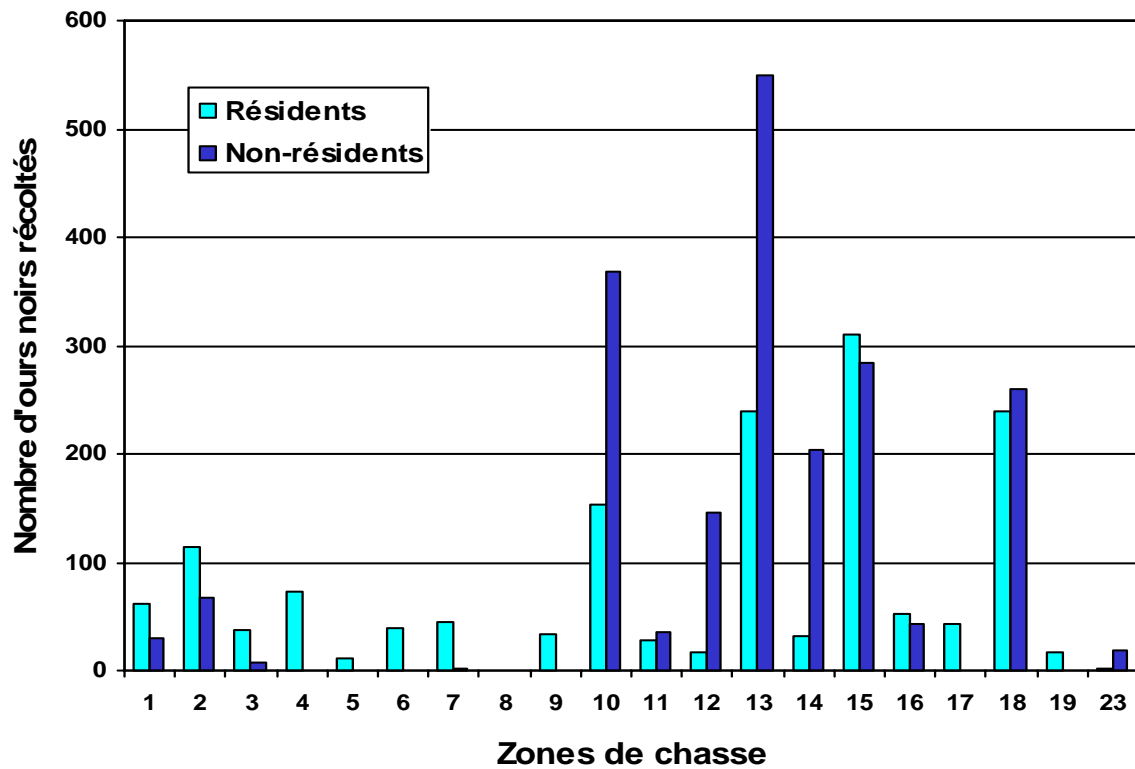


Figure 11. Récolte d'ours noirs à la chasse selon l'origine des chasseurs par zone de chasse en 2003.

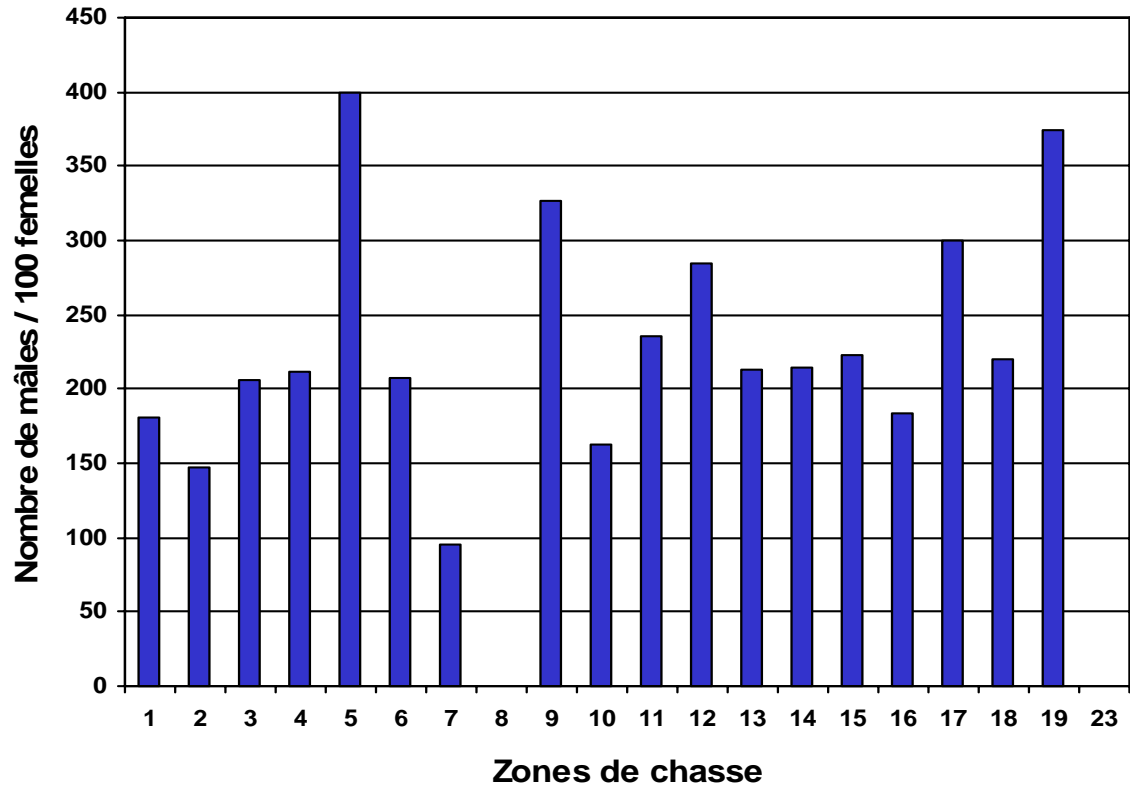


Figure 12. Nombre de mâles par 100 femelles dans la récolte totale d'ours noirs par zone de chasse en 2003.

Tableau 1. Récolte d'ours noirs par zone de chasse incluant les réserves fauniques - Saisons 2002 et 2003.

Zone de chasse	Chasse		Piégeage		TOTAL chasse + piégeage	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003
1	86	92	162	171	248	263
2	165	181	188	126	353	307
3	56	46	95	64	151	110
4	55	73	46	43	101	116
5	14	12	1	4	15	16
6	27	39	23	13	50	52
7	65	47	60	46	125	93
8	1	0	0	1	0	1
9	24	33	29	20	53	53
10	507	523	88	74	595	597
11	88	63	37	29	125	92
12	186	162	2	0	188	162
13	614	789	96	131	710	920
14	214	236	10	5	224	241
15	450	595	308	245	758	840
16	80	96	7	4	87	100
17	34	43	4	0	38	43
18	498	500	309	359	807	859
19	26	16	11	4	37	20
23	6	20	0	0	6	20
24	0	0	0	0	0	0
Total	3 196	3 566	1 476	1 339	4 672	4 905

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 1

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Tout comme pour les années passées, la récolte des ours dans la zone 1 est majoritairement effectuée par les résidents. La part de la récolte des résidents était de 88,7 % en 2003.

Composition de la récolte

En 2003, au total 263 ours ont été récoltés par le piégeage et la chasse. Cette récolte est en majeure partie (49,4 %) composée de mâles adultes avec 130 individus alors que les captures de femelles et de jeunes sont respectivement de 72 (27,4 %) et 61 (23,2 %) individus. En considérant seulement les ours de deux ans et plus, la proportion des mâles dans la récolte représente 63,8 %. Comme pour les années précédentes, la récolte printanière représente la majeure partie de la récolte annuelle (95,1 %). Cette différence est accentuée par le fait que la chasse automnale est interdite depuis 1998. Nous observons qu'il y a un changement au niveau de l'engin le plus fortement utilisé. La proportion de la récolte par le piégeage qui était en diminution après l'instauration du plan de gestion en 1998 a connu une hausse importante après 2001. Elle a atteint 65,3 % en 2002 et 65,0 % en 2003. L'augmentation à compter de 2001 du contingent annuel de 2 à 4 ours pour le piégeage dans les unités de gestion des animaux à fourrures (UGAF) 70, 71 et 72 explique en partie l'augmentation de la récolte par le piégeage. Le prix de la fourrure supérieur à la moyenne historique pour la période 1999-2002 explique probablement aussi en partie l'augmentation de la récolte. La récolte à l'arc représente seulement 2,7 % de la récolte totale. Celle-ci est plutôt stable, variant annuellement entre 3 et 12 ours.

Exploitation dans les territoires

La récolte d'ours noir dans les territoires a fluctué au cours des dernières années. L'objectif du premier plan de gestion de l'ours noir de 1998 visait une récolte

annuelle de 37 ours dans les réserves fauniques. Avant le plan de gestion, de 1993 à 1997, la moyenne des récoltes dans les réserves était de 25 ours noirs. Ce nombre a diminué pour atteindre 14 en 1998, a atteint l'objectif de 37 en 2001, est revenu à 23 en 2002 pour finalement atteindre 39 en 2003. Le fait que l'activité de chasse à l'ours soit encore en phase d'organisation sur ces territoires explique ces fluctuations. Dans l'ensemble, depuis 1997, la presque totalité des prélèvements dans les réserves fauniques ont été effectués par la chasse.

Abondance des ours importuns et accidents

Après avoir connu une augmentation graduelle entre 1999 et 2002, le nombre de plaintes traitées par la Direction de protection de la faune de la région 11 relatives à des ours importuns se situe au niveau de 1999 en 2003 avec 14 cas. On observe 36 ours dont les mortalités sont de causes diverses tandis que ce nombre était inférieur à 5 pour les années avant 2001. Nous savons cependant que 33 de ces cas proviennent du programme de contrôle des prédateurs visant à protéger le caribou du parc de la Gaspésie. Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucun commentaire. Méthode de suivi à développer.

Interprétation globale

De façon générale, la situation de 2003 confirme la tendance à la hausse de la récolte observée depuis 2001. Le total des mortalités est maintenant du même ordre de grandeur que celui observé avant la mise en place du plan de gestion en 1998. Différentes raisons expliquent cette situation : augmentation des prélèvements par le piégeage suite à la hausse du contingent et possiblement due au prix plus élevé de la fourrure, augmentation des mortalités due au programme de contrôle des prédateurs et finalement augmentation des prélèvements par la chasse, conséquence probable d'une augmentation de la demande pour ce produit. La récolte dans les réserves fauniques rencontre l'objectif prévu au plan de gestion en 2003. La révision des lectures d'âge récemment effectuée indique que la proportion de 63,8 % des mâles dans la récolte des ours de 2 ans et plus est très différente de celle observée entre 2000 et 2002 qui dépassait alors 70 %. L'impact de

l'augmentation récente du taux de prélèvement sur la population pourrait commencer à se faire sentir puisque dans le cas d'une exploitation optimale, la proportion des mâles adultes se situe à près de 70 %.

Recommandations (s'il y a lieu)

Surveiller la tendance à l'augmentation des prélèvements annuels et en évaluer l'impact sur l'évolution de la population. Procéder à l'analyse plus globale de la situation dans le cadre de la révision du plan de gestion de l'espèce.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1990 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 22 328 Km2	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	191	264 ^x	338	291 ^x	267	257	305 ^y	287	80	99 ^x	145 ^x	240	248 ^y	263
Mâles adultes ^a	115	157	175	141	133	134	184	130	39	47	80	148	155	130
Femelles adultes ^a	37	60	86	94	70	84	87	109	17	29	33	52	56	72
Jeunes ^b	39	47	77	56	64	39	32	48	24	22	31	40	35	61
Résidents	191	263	330	283	258	255	304	265	80	92	139	193	228	233
Non-résidents	0	1	8	8	9	2	1	22	0	7	6	47	20	30
Printemps														
Récolte piégeage	120	198 ^x	231	199 ^z	166	178	226 ^y	216	40	35 ^x	49	130	140 ^z	158
Mâles adultes ^a	76	118	128	97	86	95	140	101	21	15	29	81	87	73
Femelles adultes ^a	23	43	57	61	40	55	62	81	8	7	7	25	33	42
Jeunes ^b	21	37	46	41	40	28	22	34	11	12	13	24	19	43
Récolte chasse	45	48	49	58	57	66	51	57	33	58	87	106	86	92
Mâles adultes ^a	24	29	29	26	30	30	28	21	17	27	48	63	58	49
Femelles adultes ^a	9	12	14	22	20	29	19	26	8	21	26	27	18	27
Jeunes ^b	12	7	6	10	7	7	4	10	8	10	13	16	10	16
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne														
Récolte piégeage	10	12	43	18	33	7	17	12	7	6	9 ^x	4	22 ^x	13
Mâles adultes ^a	7	7	14	12	14	5	10	6	1	5	3	4	10	8
Femelles adultes ^a	2	4	11	3	7	0	3	2	1	1	0	0	5	3
Jeunes ^b	1	1	18	3	12	2	4	4	5	0	5	0	6	2
Récolte chasse	16	6	15	16	11	6	11	2						
Mâles adultes ^a	8	3	4	6	3	4	6	2						
Femelles adultes ^a	3	1	4	8	3	0	3	0						
Jeunes ^b	5	2	7	2	5	2	2	0						
Début (chasse)	15-sept	21-sept	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept						
Durée (jours)	61	65	65	65	65	65	65	65						

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^x 1 indéterminé inclus; ^y 2 indéterminés inclus

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1990 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 22 328 Km2	Année													
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	211	271	352	299	274	261	310	291	81	104	150	279	280	301
Récolte par type d'engin														
Arc	1	5	4	11	9	12	5	3	11	8	5	7	7	7
Mâles adultes ^a	0	3	1	5	3	5	4	3	8	4	3	7	5	4
Femelles adultes ^a	1	2	1	5	4	7	1	0	2	2	1		2	1
Jeunes ^b	0	0	2	1	2	0	0	0	1	2	1		0	2
Arme à feu et arbalète	60	49	60	63	59	60	57	56	22	50	82	99	79	85
Mâles adultes ^a	32	29	32	27	30	29	30	22	9	23	45	56	53	45
Femelles adultes ^a	11	11	17	25	19	22	21	27	6	19	25	27	16	26
Jeunes ^b	17	9	11	11	10	9	6	7	7	8	12	16	10	14
Piégeage	130	210 ^x	274	217 ^x	199	185	244 ^x	228	47	41 ^x	58 ^x	134	162 ^y	171
Mâles adultes ^a	83	125	142	109	100	100	151	110	22	20	32	85	97	81
Femelles adultes ^a	25	47	68	63	47	55	65	85	9	8	7	25	38	45
Jeunes ^b	22	37	64	44	52	30	27	33	16	12	18	24	25	45
Autres causes de mortalités														
Accidents routiers	1	2			2	1	2	3		3	1	2	0	2
Contrôle			1								1		0	0
Déprédation													1	0
Autres	19	5	13	8	5	3	2	1	1	2	3	41	31	36
(Projet Caribou)												(38)	(26)	(33)
Récolte autochtone	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres paramètres de suivi														
% mâles dans la récolte ^{ac}	75,7	72,4	67,1	60,3	65,5	61,5	68,0	54,7	67,7	62,5	70,4	73,4	73,5	63,8
% jeunes dans la récolte ^{bc}	20,4	17,5	22,1	19,3	24,0	15,2	10,5	13,9	18,8	18,4	20,1	16,0	14,2	23,2
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	7,4 (2)	30,8 (12)	22,4 (15)	36,1 (26)	25,4 (17)	14,6 (12)	16,3 (13)	9,6 (9)	13,3 (2)	8,3 (2)	18,6 (6)	18,2 (8)	15,6 (7)	26,6 (17)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	6,8 (4)	6,7 (5)	5,8 (3)	7,1 (21)	7,3 (24)	4,9 (10)	4,3 (53)	3,6 (34)	3,7 (19)	4,2 (16)	4,0 (23)	4,1 (30)	4,9 (44)	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	2,5 (1)	8,5 (2)	5,2 (3)	8,0 (13)	8,9 (10)	8,3 (10)	7,0 (36)	7,8 (31)	5,4 (9)	5,5 (13)	6,6 (13)	7,6 (12)	5,6 (19)	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	20,0 (1)	28,6 (2)	16,7 (1)	17,5 (7)	14,7 (5)	25,0 (5)	57,7 (56)	64,0 (48)	72,7 (24)	50,0 (15)	60,0 (24)	46,7 (21)	50,0 (32)	xxx xxx
Nombre de plaintes R-11	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	12	17	24	28	14

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans; ^x 1 indéterminé inclus ;

^y 2 indéterminés inclus

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 2

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte a totalisé 307 ours en 2003, ce qui représente une diminution de 13,3 % comparativement à 2002 (354). Cette baisse est surtout le fait d'une récolte moindre par le piégeage. La majorité des ours, soit 59 %, a été récoltée à la chasse comparativement à 41 % par le piégeage. Les résidents ont récolté la grande majorité des ours noirs (78,2 %).

Composition de la récolte

La récolte est surtout composée de mâles adultes qui représentaient 47,5 % des ours enregistrés. Les femelles adultes et les jeunes de moins de deux ans composaient respectivement 32,2 % et 20 % de la récolte. Les mâles ont représenté 59,6 % des ours adultes récoltés. Cependant, ce paramètre a diminué comparativement à l'année précédente (64,8 %).

Exploitation dans les territoires

Les ours sont récoltés un peu partout sur le territoire forestier, tant sur le libre que dans les zecs, les réserves fauniques et les pourvoiries de la zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre de plaintes concernant des ours importuns qui ont été rapportées à la Direction de la protection de la faune en 2003 a diminué par rapport à l'année précédente avec seulement 14 cas recensés comparativement à 32 en 2002. La majorité des plaintes reçues concernait la présence d'ours à proximité des habitations. Seulement un accident routier a été rapporté, aucun cas de contrôle par les agents de protection et huit autres cas dont les circonstances exactes ne sont pas documentées. Les ours ont été peu actifs à l'automne comme le montre la faible récolte enregistrée par le piégeage durant cette saison.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production des petits fruits de fin d'été (framboises, noisettes, bleuets, sorbier) est en général plus faible lors des années impaires, ce qui explique en partie la faible activité des ours à l'automne 2003. Aucun autre fait à signaler de ce côté.

Interprétation globale

La récolte enregistrée en 2003 dépasse la récolte potentielle identifiée au plan de gestion (267 ours). Cette augmentation est attribuable en grande partie au développement de la chasse à l'ours dans les différents territoires fauniques de la région. Au niveau du piégeage, la valeur de cette fourrure s'est dépréciée, passant d'un sommet de 157,42 \$ en 1999-2000 à 96,41 \$ en 2002-2003. Cette diminution du prix de la fourrure, associée à la faible demande pour celle-ci sur le marché, explique probablement la baisse de la pression de piégeage sur l'espèce. Le pourcentage de mâles adultes dans la récolte a diminué et ce paramètre sera à suivre avec attention au cours des prochaines années puisque la récolte observée dépasse la récolte potentielle. Le prochain plan de gestion sera l'occasion de faire le point sur le niveau d'exploitation de cette espèce dans la zone.

Recommandation

Statu quo. Suivre les indicateurs provenant de l'exploitation.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 553 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	229	254	249	202	120	125	234	273	354	307
Mâles adultes ^a	139	151	146	118	86	82	146	152	204	146
Femelles adultes ^a	64	79	87	63	26	39	58	90	111	99
Jeunes ^b	26	24	16	21	8	4	30	31	39	62
Résidents	211	219	196	188	100	92	193	218	309	240
Non-résidents	18	34	53	11	18	32	41	55	45	67
Printemps										
Récolte piégeage	66	122	96	100	29	36	80	113	159	112
Mâles adultes ^a	37	71	61	57	21	20	46	58	92	55
Femelles adultes ^a	27	41	33	34	8	13	18	44	48	33
Jeunes ^b	2	10	2	9	0	3	16	11	19	24
Récolte chasse	71	89	109	70	68	85	129	151	165	181
Mâles adultes ^a	48	60	62	44	50	59	84	91	89	84
Femelles adultes ^a	17	26	42	19	14	25	37	44	59	62
Jeunes ^b	6	3	5	7	4	1	8	16	17	35
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	66	14	20	13	23	4	25	9	30	14
Mâles adultes ^a	40	8	13	9	15	3	16	3	23	7
Femelles adultes ^a	12	2	5	2	4	1	3	2	4	4
Jeunes ^b	14	4	2	2	4	0	6	4	3	3
Récolte chasse	26	29	24	19	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	14	12	10	8	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	8	10	7	8	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	4	7	7	3	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	17 sept.	16 sept.	21 sept.	20 sept.						
Durée (jours)	65	65	65	65						

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 553 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	237	257	252	201	123	123	245	278	366	316
Récolte par type d'engin										
Arc	9	8	18	13	11	12	12	23	22	18
Mâles adultes ^a	5	5	14	8	7	9	8	12	12	10
Femelles adultes ^a	3	3	4	4	4	3	3	8	8	7
Jeunes ^b	1	0	0	1	0	0	1	3	2	1
Arme à feu et arbalète	88	110	115	75	57	71	117	127	143	163
Mâles adultes ^a	57	67	58	43	41	49	74	77	77	74
Femelles adultes ^a	22	33	45	23	10	21	33	34	51	55
Jeunes ^b	9	10	12	9	6	1	10	16	15	34
Piégeage	132	136	116	113	51	38	105	122	189	126
Mâles adultes ^a	78	79	74	66	33	20	68	60	115	62
Femelles adultes ^a	39	43	38	36	9	14	22	46	52	37
Jeunes ^b	15	14	4	11	9	4	15	16	22	27
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	1	1	0	0	0	3	1	1	1
Contrôle	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	8	2	2	0	4	2	5	5	11	8
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	68,5	65,7	62,7	65,2	76,8	67,8	71,6	62,8	64,8	59,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	11,4	9,4	6,4	10,4	6,7	3,2	12,8	11,4	11,0	20,2
% femelles en lactation (n femelles examinées) ^{ac}	12,1 (58)	13,6 (66)	16,9 (71)	26,8 (56)	5,3 (19)	6,5 (31)	17,0 (47)	9,5 (84)	8,5 (106)	15,5 (97)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	6,53 (32)	5,58 (26)	4,18 (80)	3,92 (36)	3,58 (48)	4,16 (50)	4,59 (88)	4,07 (77)	4,01 (118)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	8,83 (15)	6,83 (12)	5,84 (61)	5,92 (26)	4,78 (18)	6,46 (28)	6,18 (37)	5,75 (51)	7,43 (69)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n ours âgés) ^d	10,2 (49)	23,1 (39)	62,7 (166)	61,4 (70)	72,9 (70)	47,6 (82)	54,6 (141)	48,2 (135)	62,7 (201)	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 3

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Comme au cours des années précédentes, la grande majorité des ours prélevés dans la zone 3 ont été récoltés par des résidents (93 %). Les piégeurs sont responsables de 58 % de la récolte totale d'ours, ce qui équivaut à la moyenne observée pour la période 1998-2003. La saison printanière est nettement favorisée pour le piégeage (62 des 64 ours piégés). L'arme à feu constitue toujours l'engin préféré par les chasseurs de la zone 3 alors que seulement trois ours ont été récoltés au moyen d'un arc.

Composition de la récolte

Un total de 110 ours a été prélevé dans la zone en 2003. En comparaison avec l'année 2002, il s'agit d'une baisse de récolte de 42 ours. Ce niveau de récolte équivaut cependant à celui établi en 2001 et est encore supérieur au potentiel de récolte de 92 ours identifié pour la zone dans le plan de gestion. La diminution de la récolte est principalement attribuable au piégeage (- 34 %). La récolte par les chasseurs (46) a subi une baisse de 18 %. Soixante pour cent (60 %) des ours enregistrés sont des mâles adultes. Le pourcentage de mâles chez les adultes est de 67 % alors que les jeunes représentent 11 % de la récolte totale.

Exploitation dans les territoires

La récolte dans la zec Jaro est de 8 ours, ce qui correspond à 0,51 ours par 10 km² d'habitat.

Abondance des ours importuns et accidents

On ne compte aucun ours victime d'accident routier ni de mortalité découlant du contrôle d'ours importuns. De plus, le nombre de plaintes acheminées par les citoyens aux agents de protection de la faune n'a pas significativement augmenté.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production de petits fruits de fin d'été est généralement plus faible lors des années impaires. Il n'y a cependant aucun fait particulier en regard de ce facteur, la récolte automnale dans la zone 3 étant très marginale.

Interprétation globale

Tel que prévu l'année dernière, la récolte par le piégeage a connu une diminution consécutive à la baisse du prix transigé pour la fourrure de cette espèce. Cependant, la récolte 2002 est demeurée légèrement supérieure au potentiel suggéré pour la zone dans le Plan de gestion 1998-2002 (92 ours ou 0,18 ours/10 km² d'habitat). Les 110 ours prélevés représentent une densité de récolte de 0,21 ours/10 km² d'habitat. Malgré une récolte relativement élevée au cours des trois dernières années (moyenne de 0,25 ours/10 km² d'habitat de 2001 à 2003), le pourcentage de mâles chez les adultes ne présente pas de tendance à la baisse et oscille autour du seuil de 65 % recommandé dans la littérature. À la lumière des différents indices disponibles, il apparaît donc que la population d'ours se maintient dans la zone 3.

Recommandations

Aucune modification réglementaire n'est envisagée pour le moment.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1993 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	88	92	114	66	73	34	50	86	111	153	110
Mâles adultes ^a	49	65	66	39	42	23	32	53	67	83	66
Femelles adultes ^a	25	23	37	19	25	7	11	25	29	52	32
Jeunes ^b	14	4	10	8	6	4	7	8	15	18	12
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidents	88	88	112	65	67	30	50	86	107	148	102
Non-résidents	0	4	2	1	6	4	0	0	4	5	8
Printemps											
Récolte piégeage	41	41	65	46	47	16	21	38	53	88	62
Mâles adultes ^a	28	27	37	27	31	13	11	24	28	46	36
Femelles adultes ^a	12	13	24	13	13	1	6	11	17	32	18
Jeunes ^b	1	1	4	6	3	2	4	3	8	10	8
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	18	20	16	12	18	15	26	40	53	56	46
Mâles adultes ^a	11	16	11	10	8	9	18	25	36	32	29
Femelles adultes ^a	4	3	4	2	9	6	5	10	11	19	14
Jeunes ^b	3	1	1	0	1	0	3	5	6	5	3
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	7	15	9	4	-	3	3	8	5	9	2
Mâles adultes ^a	3	11	3	2	0	1	3	4	3	5	1
Femelles adultes ^a	2	3	4	1	0	0	0	4	1	1	0
Jeunes ^b	2	1	1	1	0	2	0	0	1	3	1
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	22	16	24	4	8	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	7	11	15	0	3	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	7	4	5	3	3	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	8	1	4	1	2	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	21-sept	20-sept	-	-	-	-	-	-
Durée (jours)	65	65	65	65	65	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1993 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	90	92	114	68	74	34	52	86	111	153	110
Récolte par type d'engin											
Arc	4	2	4	3	3	-	1	1	1	-	3
Mâles adultes ^a	3	2	3	3	1	0	1	1	1	0	2
Femelles adultes ^a	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Jeunes ^b	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	36	34	36	13	23	15	25	39	52	56	43
Mâles adultes ^a	15	25	23	7	10	9	17	24	35	32	27
Femelles adultes ^a	10	7	9	5	11	6	5	10	11	19	13
Jeunes ^b	11	2	4	1	2	0	3	5	6	5	3
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	48	56	74	50	47	19	24	46	58	97	64
Mâles adultes ^a	31	38	40	29	31	14	14	28	31	51	37
Femelles adultes ^a	14	16	28	14	13	1	6	15	18	33	18
Jeunes ^b	3	2	5	7	3	4	4	3	9	13	9
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,2	73,9	64,1	67,2	62,7	76,7	74,4	67,9	69,8	61,4	67,3
% jeunes dans la récolte ^{bc}	15,9	4,3	8,8	12,1	8,2	11,8	14,0	9,3	13,5	11,8	10,9
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d											

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 4

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 4 est très largement composée de territoires privés ou publics libres. Et seulement quelques petites pourvoiries sans droits exclusifs sur terres privées et de faibles superficies sont accessibles aux non-résidents. La récolte par ceux-ci y est donc toujours très faible, soit moins d'un ours par deux ans (moins de 0,5 % de la récolte). Les chasseurs prélèvent en 2003, 63 % (73) de la récolte pendant la seule saison de chasse printanière alors que les piégeurs récoltent 37 % (43) des ours lors des deux saisons de piégeage, 77 % de ceux-ci l'étant au printemps. L'activité de récolte d'ours en est donc une surtout de chasse et dans une moindre mesure de piégeage au printemps.

Composition de la récolte

La récolte s'est accrue de 14 % en 2003, passant de 102 à 116 ours (0,21 ours/10 km² d'habitat propice). Pour la deuxième fois seulement en six ans d'application du plan de gestion, la récolte atteint le potentiel d'exploitation selon la population estimée en 1997, soit 0,21 ours/10 km² ou 115 ours. Toutefois, lors des quatre premières années du plan de gestion, la récolte a oscillé entre 44 et 63 ours. La population aurait donc augmenté aux cours de ces six années, faisant aussi augmenter le potentiel de récolte qui se situe entre 12,4 et 13,9 % de la population (nous utilisons 13,5 %). Cette affirmation laisse toutefois supposer qu'il n'y a pas de pertes majeures par braconnage pendant la chasse d'automne aux cervidés. Les mâles adultes représentent 68 % des adultes récoltés et ont généralement représenté plus de 65 % de ceux-ci depuis huit ans, ce qui n'était pas le cas, peu s'en faut, jusqu'en 1995 où une surexploitation maintenant évidente, était la règle. Les jeunes ne représentent que 8,6 % de la récolte et sont très largement prélevés par le piégeage. Ce taux est moyen dans la zone et au Québec et ne semble donc pas identifier une problématique. Les femelles sont très majoritairement récoltées au printemps par la chasse, mais ne représentent que 29 % de la récolte totale et 32 %

des adultes mais 44 femelles/100 mâles ce qui semble élevé et indiquerait une assez forte exploitation des femelles, la non sélectivité des chasseurs et une plus grande vulnérabilité des femelles au printemps que celle à laquelle nous pourrions nous attendre. Le segment mâle est principalement récolté par la chasse (67 %) au printemps et par le piégeage (28 %).

Exploitation dans les territoires

Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations d'ours récoltés dans ou près des grands ensembles forestiers. Seuls, quelques ours (plus importuns ?) sont récoltés dans le territoire plus agricole (maïs et céréales). Il se récolte de 0 à 8 ours (moyenne de 2,3) dans la zec Louise-Gosford (0,13 ours/10 km²) pour un prélèvement très inférieur à la zone 4. Il n'y a pas eu de récolte d'ours dans la zec St-Romain depuis l'ouverture de la chasse sur ce territoire en 2002. Ces deux territoires sont surtout fréquentés pour l'orignal et dans une moindre mesure pour le cerf de Virginie.

Abondance des ours importuns et accidents

Il y a eu trois ours morts par d'autres causes en 2003 et celles-ci ne représentent généralement que de deux à trois ours depuis 1996. La composition des plaintes relatives aux ours n'est pas systématique ou disponible annuellement. Le nombre de celles-ci serait toutefois en légère croissance depuis quelques années.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale 2003 nous a semblé normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits, de faînes et autres noix et de relevés de conditions climatiques pertinentes, il nous est et sera impossible d'analyser ces aspects et leur influence sur les populations et les récoltes. À quand une normalisation des procédés de cueillette de données sur ces aspects ?

Interprétation globale

La récolte par le piégeage est plus forte depuis deux ans par rapport à la période 1998 à 2001. La hausse du prix de la fourrure pourrait expliquer cette hausse. La

récolte par la chasse au printemps est en progression depuis l'instauration du plan de gestion en 1998 et celle-ci pourrait s'expliquer par un engouement des chasseurs pour cette chasse, par la progression de la population et par un certain transfert des chasseurs de l'automne au printemps. La récolte totale atteint donc maintenant le potentiel d'exploitation identifié au plan 1998-2002, soit 0,21 ours/10 km², pour une densité alors estimée de 1,53 ours/10 km² en 1997. Toutefois, le potentiel de récolte ne fut pas atteint, peu s'en faut, au cours des quatre premières années du plan soit de 1998 à 2001, ce qui a permis, par les surplus dégagés, une croissance de la population. Celle-ci serait en 2003, selon les nouvelles simulations, de 2,0 ours/10km² pour un potentiel de récolte de 0,27 ours/10 km² ou 150 ours. Nous estimons donc que la population d'ours de la zone 4 aurait été en croissance continue de 1998 à 2002 et que celle-ci se poursuivrait en 2003 malgré l'augmentation des récoltes. Cette assertion n'est valable que s'il n'y a pas présence de pertes non mesurées (chasse d'automne aux cervidés).

Aucun paramètre de suivi autre que la récolte n'indique la présence de surexploitation. Au contraire, certains d'entre eux suggèrent une légère sous-exploitation. Une analyse plus poussée de la simulation de population effectuée pour le plan 2005-2012 montre que le potentiel de croissance de la population (13,5 % au sud du Québec) se partage annuellement entre une récolte en deçà de celui-ci et une addition de « capital » permettant la croissance de la population. Sans nier une certaine croissance de la population d'ours de la zone 4, est-elle aussi grande que celle obtenue par simulation ? Si oui, alors il n'y a aucune place pour les pertes de toutes sortes subies par la population. Ces pertes sont normalement et généralement faibles. Mais elles peuvent être plus majeures avec le style de gestion que nous avons implanté en 1998 avec l'interdiction de la chasse d'automne. La récolte d'automne avant 1998 était majoritairement faite par les chasseurs de cervidés et était accessoire à la récolte de ceux-ci. Nous savons qu'il y a perte importante en automne pendant la chasse des cervidés et qu'elle est toujours présente six ans après l'implantation des nouvelles modalités en 1998. Cette situation n'est pas traduite dans les simulations. Alors la hausse réelle de la population d'ours, est-elle aussi importante que celle obtenue par simulation ? Telle est la question !

Recommandations

Appliquer pour l'année 2005-2006 et 2006-2007, les modalités retenues au plan de gestion 2005-2012, en tenant compte des pertes non mesurées (lost) encourues lors de la chasse des cervidés à l'automne. De plus, instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits, des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale. Nous écrivons cette dernière recommandation depuis trois ans. Si nous recevons une réponse, peu importe laquelle, nous saurons alors qu'on nous lit. En absence de réponse, nous saurons que nous travaillons un peu, beaucoup pour rien.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste

Direction : Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	183	267	147	147	63	44	63	55	102	116
Mâles adultes ^a	95	136	88	78	43	34	41	36	62	72
Femelles adultes ^a	63	85	42	45	15	6	15	13	24	34
Jeunes ^b	24	46	17	24	5	4	7	6	16	10
Indéterminés	1									
Résidents	183	266	146	147	63	44	62	55	102	116
Non-résidents		1	1				1			
Printemps										
Récolte piégeage	42	70	28	51	23	17	8	14	32	33
Mâles adultes ^a	30	56	21	31	16	13	5	10	17	20
Femelles adultes ^a	6	10	6	9	6	3	3	3	8	8
Jeunes ^b	5	4	1	11	1	1		1	7	5
Indéterminés	1									
Récolte chasse	35	42	28	36	26	23	47	34	55	73
Mâles adultes ^a	24	25	19	19	18	19	31	23	35	48
Femelles adultes ^a	10	15	4	10	8	1	11	9	14	23
Jeunes ^b	1	2	5	7		3	5	2	6	2
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	20	22	18	15	14	4	8	7	15	10
Mâles adultes ^a	13	4	12	9	9	3	5	3	10	4
Femelles adultes ^a	4	3	3	4	1	1	1	1	2	3
Jeunes ^b	3	15	3	2	4		2	3	3	3
Indéterminés										
Récolte chasse	86	133	73	45	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Mâles adultes ^a	29	51	36	19	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Femelles adultes ^a	43	57	29	22	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Jeunes ^b	14	25	8	4	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Indéterminés					n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Début (chasse)	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	453									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	188	273	148	147	66	45	67	60	103	119
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3	2	
Mâles adultes ^a								3	1	
Femelles adultes ^a									1	
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	121	175	101	81	26	23	47	31	53	73
Mâles adultes ^a	53	76	56	38	18	19	31	20	34	48
Femelles adultes ^a	53	72	33	32	8	2	11	9	13	23
Jeunes ^b	15	27	12	11		2	5	2	6	2
Indéterminés										
Piégeage	62	92	46	66	37	21	16	23	47	43
Mâles adultes ^a	43	60	33	40	25	16	10	14	27	24
Femelles adultes ^a	10	13	9	13	7	4	4	4	10	11
Jeunes ^b	8	19	4	13	5	1	2	5	10	8
Indéterminés	1									
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	3	2	1		1	1	2	1		
Contrôle					1					2
Déprédation										
Autres	2	4			1		2	2	1	1
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	60,1%	61,5%	67,7%	63,4%	74,1%	85,0%	73,2%	73,5%	72,1%	67,9%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	13,1%	17,2%	11,6%	16,3%	7,9%	9,1%	11,1%	10,9%	15,7%	8,6%
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	21,1% 12	21,3% 13	13,3% 4	23,7% 9		33,3% 1	16,7% 2	30,0% 3	24,0% 6	19,4% 6
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	7,03 47	5,67 72	4,58 40	4,13 19	5,25 8	4,88 16	5,40 10	4,60 7	4,35 20	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	8,43 44	7,09 44	9,17 15	6,11 23	8,17 6	6,50 1	5,93 7	6,83 3	8,00 8	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	8,7 8	23,1 28	52,9 36	51,0 25	33,3 5	61,1 11	35,3 6	36,4 4	50,0 15	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 6

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 6 est constituée presque exclusivement de territoires libres sur terres privées (et de quelques terres publiques), si nous excluons quelques pourvoiries sans droits exclusifs sur terres privées et de faibles superficies pouvant accueillir les chasseurs non-résidents. La récolte par ceux-ci y est donc toujours très faible (environ 1 %), soit un ours aux deux ans. Les chasseurs ont prélevé en 2003, 75 % (39) de la récolte et ce, en une seule saison printanière (% en forte progression depuis quatre ans), alors que les piégeurs récoltaient 25 % (13) des ours en deux saisons de piégeage, 69 % de ceux-ci l'étant à l'automne. L'activité de récolte d'ours de cette zone en est donc une surtout de chasse et dans une moindre mesure de piégeage à l'automne.

Composition de la récolte

La récolte s'est accrue de 4 % en 2003, passant de 50 à 52 ours (0,20 ours/10 km² d'habitat pour l'ours). Pour la deuxième année seulement en six ans d'application du plan de gestion, la récolte atteint le potentiel d'exploitation (13,5 %) selon la population estimée en 1997, soit 0,21 ours/10 km² ou 54 ours. Toutefois, lors des quatre premières années du plan de gestion, la récolte a oscillé entre 16 et 30 ours. La population aurait donc augmenté au cours de ces six années, faisant aussi augmenter le potentiel de récolte en nombre d'ours récoltable, la productivité nette demeurant de 13,5 %. Cette affirmation laisse toutefois supposer qu'il n'y a pas de pertes majeures par braconnage pendant la chasse d'automne aux cervidés. Les mâles adultes représentent 67 % des adultes récoltés et ont généralement représenté plus de 65 % de ceux-ci depuis huit ans, ce qui n'était pas le cas, peu s'en faut, jusqu'en 1995 où une surexploitation maintenant plus évidente, était la règle. Les jeunes représentent en 2003, 17,3 % de la récolte. Ce taux est moyen pour la zone mais élevé par rapport aux autres zones et pour le Québec dans son ensemble. Ce paramètre (même exprimé en jeunes/100 femelles) peut alors

indiquer une forte reproduction des femelles ou alors la non sélectivité des chasseurs ou alors une forte pression de chasse, ce qui semble à exclure selon d'autres données. Les femelles sont très largement récoltées au printemps par la chasse mais ne représentent que 27 % de la récolte et 33 % des adultes, mais 48 femelles/100 mâles, ce qui semble élevé, indiquant une assez forte exploitation des femelles, la non sélectivité des chasseurs et une plus grande vulnérabilité des femelles au printemps que celle à laquelle nous pourrions nous attendre. Le segment mâle est principalement récolté au printemps par la chasse (76 %) et par le piégeage d'automne (17 %).

Exploitation dans les territoires

La zone 6 est très majoritairement constituée de terres agro forestières et de quelques grands ensembles forestiers. Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations de récolte dans ou près des grands ensembles forestiers. Quelques ours, parfois importuns, sont récoltés dans le territoire agricole.

Abondance des ours importuns et accidents

Il y a sept ours morts par d'autres causes en 2003, tous par contrôle, ce qui est assez anormal pour cette zone. L'année 2003 étant une année de faible production de fruits d'automne, il est possible que cette donnée traduise une disette alimentaire saisonnière, ce qui nous aurait entraîné à réagir lors de cas patents d'ours importuns. Le nombre total d'ours morts par autres causes ne montre toutefois pas de patron relié à une augmentation marquée de la population. Nous doutons fort que cet indicateur représente une plus large abondance de celle-ci. La compilation des plaintes relatives aux ours importuns n'est pas systématique ou disponible annuellement. Mais, après vérification, elles sont peu abondantes et seraient en légère croissance depuis trois ans.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale a semblé normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits, de faînes et autres noix et de relevés de conditions climatiques pertinentes, il nous sera impossible d'analyser ces aspects et leur

influence sur les populations et les récoltes. À quand une normalisation des procédés de cueillette de données sur ces aspects ?

Interprétation globale

La récolte par le piégeage en hausse marquée en 2002, est revenue à un niveau moyen. Nous estimons que le piégeage de l'ours dans la zone 6 est plus « récréatif » que dans la zone 4 et accessoire au piégeage d'autres espèces. La récolte par la chasse au printemps est en progression depuis l'instauration du plan de gestion en 1998 et est maintenant plus élevée que lors des années de surexploitation jusqu'en 1995. Cette progression pourrait s'expliquer par un engouement des chasseurs pour cette chasse, par la progression de la population et par un certain transfert des chasseurs de l'automne au printemps. La récolte totale atteint donc maintenant le potentiel d'exploitation identifié au plan 1998-2002, soit 0,21 ours/10 km², pour une densité alors estimée de 1,56 ours/10 km² en 1997. Toutefois, le potentiel de récolte ne fut pas atteint, peu s'en faut, aux ours des cinq premières années du plan soit de 1998 à 2002, ce qui a permis, par les surplus dégagés, une croissance de la population. Celle-ci serait en 2003, selon les nouvelles simulations, de 1,93 ours/10 km² pour un potentiel de récolte de 0,26 ours/10 km² ou 67 ours. Nous estimons donc que la population d'ours de la zone 6 aurait été en croissance continue de 1998 à 2002 et que celle-ci se poursuivrait en 2003 malgré l'augmentation des récoltes. Cette assertion n'est toutefois pleinement valable que s'il n'y a pas présence de pertes non mesurées (lors de la chasse d'automne aux cervidés).

Aucun paramètre de suivi autre que la récolte n'indique, à notre connaissance, la présence de surexploitation. Au contraire, certains d'entre eux suggèrent une légère sous-exploitation. Une analyse plus poussée de la simulation de population effectuée pour le plan 2005-2012 montre que le potentiel de croissance de la population (13,5 % au sud du Québec) se partage annuellement entre une récolte en deçà de celui-ci et une addition de « capital » permettant la croissance de la population. Sans nier une certaine croissance de la population d'ours de la zone 6, est-elle aussi grande que celle obtenue par simulation ? Si oui, alors il n'y a aucune place pour les pertes de toutes sortes subies par la population. Ces pertes sont

normalement et généralement faibles. Mais elles peuvent être plus majeures avec le style de gestion que nous avons implanté en 1998 avec l'interdiction de la chasse d'automne. La récolte d'automne avant 1998 était majoritairement faite par les chasseurs de cervidés et était accessoire à la récolte de ceux-ci, plusieurs ours étaient récoltés parce qu'ils nuisaient à la chasse aux cervidés. Nous savons que ces pratiques se poursuivent et qu'il y a perte importante en automne pendant la chasse des cervidés et qu'elle est toujours présente six ans après l'implantation des nouvelles modalités en 1998. Cette situation n'est pas traduite dans les simulations. Alors, la hausse réelle de la population d'ours, est-elle aussi importante que celle obtenue par simulation ? Telle est la question !

Recommandations

Appliquer pour l'année 2005-2006 et 2006-2007, les modalités retenues au Plan de gestion 2005-2012, en tenant compte des pertes non mesurées (lost) encourues lors de la chasse des cervidés à l'automne. De plus, instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits, des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale. Nous écrivons cette dernière recommandation depuis trois ans. Si nous recevons une réponse, peu importe laquelle, nous saurons qu'on nous lit. En absence de réponse, nous saurons que nous travaillons un peu, beaucoup pour rien.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste

Direction : Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	Superficie d'habitat 2 508 km ²										
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
Récolte totale	73	63	52	61	16	19	32	30	50	52	
Mâles adultes ^a	38	30	37	34	7	12	22	20	26	29	
Femelles adultes ^a	27	19	8	14	9	4	6	5	16	14	
Jeunes ^b	8	14	7	12		3	4	5	7	9	
Indéterminés				1					1		
Résidents	70	63	51	61	16	18	32	30	49	52	
Non-résidents	2		1			1			1		
Printemps											
Récolte piégeage	1	6	5	6	3	-	5	6	11	4	
Mâles adultes ^a		5	3	3	1		4	1	3	2	
Femelles adultes ^a		1	2	3	2		1	5	6	1	
Jeunes ^b	1								2	1	
Indéterminés											
Récolte chasse	14	20	16	12	7	14	15	15	27	39	
Mâles adultes ^a	10	8	11	6	3	10	13	14	18	22	
Femelles adultes ^a	3	7	3	3	4	3	2		8	11	
Jeunes ^b	1	5	2	3		1		1	1	6	
Indéterminés											
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47	
Automne											
Récolte piégeage	2	2	1	3	6	5	12	9	12	9	
Mâles adultes ^a	1		1	1	3	2	5	5	5	5	
Femelles adultes ^a	1	1			3	1	3		2	2	
Jeunes ^b		1		2		2	4	4	4	2	
Indéterminés									1		
Récolte chasse	56	35	30	40	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Mâles adultes ^a	27	17	22	24	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Femelles adultes ^a	23	10	3	8	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Jeunes ^b	6	8	5	7	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Indéterminés				1	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Début (chasse)	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Durée (jours)	65	65	65	65	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	83	68	55	70	16	28	36	33	50	59
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	2	2	3
Mâles adultes ^a								2	1	2
Femelles adultes ^a									1	1
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	70	55	46	52	7	14	15	13	25	36
Mâles adultes ^a	37	25	33	30	3	10	13	12	17	20
Femelles adultes ^a	26	17	6	11	4	3	2		7	10
Jeunes ^b	7	13	7	10		1		1	1	6
Indéterminés				1						
Piégeage	3	8	6	9	9	5	17	15	23	13
Mâles adultes ^a	1	5	4	4	4	2	9	6	8	7
Femelles adultes ^a	1	2	2	3	5	1	4	5	8	3
Jeunes ^b	1	1		2		2	4	4	6	3
Indéterminés									1	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	7	4	3				1	2		
Contrôle	1						1			7
Déprédation										
Autres	2	1		9		9	2	1		
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	58,5%	61,2%	82,2%	70,8%	43,8%	75,0%	78,6%	80,0%	61,9%	67,4%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	11,0%	22,2%	13,5%	20,0%	0,0%	15,8%	12,5%	16,7%	14,0%	17,3%
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	13,0 3	20,0 3	14,3 1	7,7 1	12,5 1	33,3 1	20,0 1	0,0 0	0,0 0	14,3 2
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	5,24 19	5,83 21	4,45 19	5,40 20	3,17 3	3,83 3	3,88 8	6,83 6	4,03 17	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,50 17	8,50 13	8,83 6	5,17 9	8,50 3	9,50 1	5,50 1	8,70 5	6,80 10	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	28,2 11	27,8 10	63,6 21	60,5 23	57,1 4	50,0 2	69,2 9	36,4 4	44,4 12	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 07

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Après une récolte record de 125 ours en 2002, la saison 2003 affiche un repli significatif avec un prélèvement global de 92 ours. Cette diminution de 33 ours équivaut à une baisse annuelle de 26 %. Tous les segments de la population ont été touchés, mais les mâles adultes expliquent à eux seuls 60 % du recul de 2003. La chasse de printemps a été plus éprouvée que le piégeage, la récolte ayant passé de 65 ours en 2002 à 47 en 2003, ce qui représente une baisse de plus de 27 %. Les deux saisons de piégeage ont permis de récolter 45 ours comparativement à 60 en 2002. Les non-résidents ont enregistré la plus forte baisse en pourcentage, soit 88 %, ce qui correspond à 15 ours, alors qu'avec 18 ours en moins, les résidents accusent un recul de près de 17 %. Malgré ces fluctuations, la récolte des résidents demeure la plus importante avec 98 % de la récolte totale en 2003, alors que cette proportion était de 86 % en 2002.

Abondance des ours importuns et accidents

Le système d'enregistrement de la grande faune n'indique aucun cas d'ours abattus pour cause de déprédation en 2003. Toutefois, les rapports produits par la DPF indiquent que le bureau de Victoriaville a enregistré deux cas d'ours importuns qui ont nécessité des interventions en 2003-2004, alors qu'en 2002-2003, douze ont été rapportés. Ces statistiques fournissent une bonne indication de la tendance observée récemment en matière de dommages causés par des ours.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Les conditions climatiques de 2003 n'auraient pas affecté de façon négative la production de petits fruits avec des températures légèrement au-dessus de la moyenne et des précipitations très près de la normale.

Composition de la récolte

Les pourcentages de mâles présentés au tableau « b » pour la période 1994 à 2003 ont été réajustés en calculant les pourcentages avec les ours classés adultes (2,5 ans et +) dans le SIGF et non en considérant la population totale. La proportion de mâles dans la récolte entre 1994 et 2003 a été en moyenne de 59,6 %. Le pourcentage obtenu en 2003 avec une valeur de 48,7 % se situe bien en deçà de la valeur moyenne de référence.

Interprétation globale

L'année 2003 a été marquée par une baisse de 26 % de la récolte totale. Cette chute était prévisible et il aurait été surprenant que le niveau de récolte de 2002 avec 0,32/10 km² puisse être maintenu sur quelques années. En 2003, la récolte par 10 km² a été de 0,23, ce qui avoisine le niveau de prélèvement maximum recommandé. La diminution observée en 2003 par rapport à 2002 s'explique en grande partie par une chasse de printemps moins fructueuse et par une moindre performance de la clientèle non résidente. Toutefois, il faut noter que le recul observé au niveau du piégeage a été moindre tout en demeurant important. Le prélèvement élevé de 2002 explique pour une bonne part les résultats de 2003. L'exploitation récente sur cette population peut être qualifiée d'élevée comme en témoigne le % de mâles dans la récolte et le prélèvement par 10 km². Il est possible que le niveau de population ait régressé en 2003, ce qui pourrait expliquer la baisse importante de cas reliés aux ours importuns en 2003 comparativement à la situation observée en 2002.

Recommandation

Maintenir un niveau d'exploitation qui se situerait près de la limite supérieure de prélèvement établie au Plan de gestion 1998-2003.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	110	118	67	74	43	58	68	75	125	92
Mâles adultes ^a	60	59	35	45	25	33	37	38	57	37
Femelles adultes ^a	43	49	27	27	13	16	17	29	45	39
Jeunes ^b	7	10	5	2	5	9	14	8	23	16
Résidents	97	116	66	73	39	54	64	65	108	90
Non-résidents	13	2	1	1	4	4	4	10	17	2
Printemps										
Récolte piégeage	29	41	19	31	15	18	13	22	47	39
Mâles adultes ^a	15	18	10	19	7	11	7	14	26	16
Femelles adultes ^a	12	19	9	11	7	5	4	7	14	18
Jeunes ^b	2	4	0	1	1	2	2	1	7	5
Récolte chasse	38	25	32	30	26	33	47	42	65	47
Mâles adultes ^a	23	18	15	19	18	19	26	21	25	18
Femelles adultes ^a	13	7	13	11	6	10	10	20	29	21
Jeunes ^b	2	0	4	0	2	4	11	1	11	8
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	19	12	3	3	2	7	8	11	13	6
Mâles adultes ^a	9	3	1	3	0	3	4	3	6	3
Femelles adultes ^a	8	5	1	0	0	1	3	2	5	0
Jeunes ^b	2	4	1	0	2	3	1	6	2	3
Récolte chasse	24	40	13	10	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	13	20	9	4	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	10	18	4	5	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Durée (jours)	65	65	65	65	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	113	120	69	75	46	61	70	81	126	92
Récolte par type d'engin										
Arc	22	24	14	12	6	5	10	7	8	4
Mâles adultes ^a	12	18	9	7	5	1	8	6	1	2
Femelles adultes ^a	9	6	3	5	0	3	0	1	4	1
Jeunes ^b	1	0	2	0	1	1	2	0	3	1
Arme à feu et arbalète	40	41	31	28	20	28	37	35	57	43
Mâles adultes ^a	24	20	15	16	13	18	18	15	24	16
Femelles adultes ^a	14	19	14	11	6	7	10	19	25	20
Jeunes ^b	2	2	2	1	1	3	9	1	8	7
Piégeage	48	53	22	34	17	25	21	33	60	45
Mâles adultes ^a	24	21	11	22	7	14	11	17	32	19
Femelles adultes ^a	20	24	10	11	7	6	7	9	16	18
Jeunes ^b	4	8	1	1	3	5	3	7	12	8
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	2	0	0	2	1	0	3	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	0	2	1	1	2	2	1	1	0
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	0	0	1	1	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	58,3 103	54,6 108	56,5 62	62,5 72	66,7 39	67,4 49	69,1 55	56,7 67	55,9 102	48,7 76
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	6,4 110	8,5 118	7,5 67	2,7 74	9,3 43	15,5 58	19,1 68	10,7 75	18,4 125	17,4 92
% femelles en lactation (n femelles examinées)	2,9 34	17,0 47	7,7 26	11,1 18	10,0 10	25,0 16	31,3 16	19,2 26	22,5 40	25,0 36
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans +)	6,95 20	6,63 31	3,42 12	3,63 8	4,90 5	6,00 4	3,50 1	0,00 0	6,50 2	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans+)	8,24 19	9,31 26	5,50 17	4,38 8	8,50 3	0,00 0	11,50 1	4,50 4	8,50 1	n/d
% sous-adultes (n ours âgés)	10,0 40	16,7 60	61,0 33	65,0 20	33,3 9	0,0 4	66,7 3	60,0 5	0,0 3	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 09

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 9 se situe entièrement sur le territoire libre et aucun pourvoyeur sans droits exclusifs n'y offre la chasse à l'ours. Par conséquent, il n'y a aucune récolte d'ours par les non-résidents.

Composition de la récolte

La récolte d'ours noirs s'est stabilisée depuis 2001 à 53 bêtes (0,13 ours/10km²). Par contre, la composition et la répartition par type d'activité ont passablement changé. Les mâles représentent 63,3 % des mortalités totales tandis que les femelles et les jeunes, y contribuent pour 23,3 % et 13,3 % respectivement. Depuis 1998, la proportion de mâles dans le segment adulte fluctue en dents de scie avec des pics les années impaires. En 2003, elle atteignait 76,6 % alors que la moyenne, pour cette période est de 69 %. La grande majorité des ours (92 %) est exploitée au printemps dont 69 % d'entre eux le sont par la chasse. Le piégeage a connu un déclin et ne représente plus que 37,7 % de la récolte totale. L'exploitation d'automne est accessoire, que quatre ours y ont été piégés. L'engin de chasse le plus prisé dans la zone 9 est de loin l'arme à feu qui est responsable de 85 % des ours abattus à la chasse. Les autres mortalités saisies au Système d'enregistrement de la grande faune (N = 8) sont surtout imputables aux accidents routiers.

Exploitation dans les territoires

Aucun territoire faunique n'est inclus dans la zone 9 et aucun guide ou pourvoyeur sans droits exclusifs n'y offrent la chasse.

Abondance des ours importuns et accidents

Une analyse sommaire des plaintes d'ours pour la zone 9 a été réalisée à partir des données recueillies par les agents de la protection de la faune pour les années 2001 à 2003. Au total durant ces trois années, 751 plaintes ont été acheminées dont

630 en 2001, 36 en 2002 et 85 en 2003. Alors qu'en 2001, 80 % des plaintes documentées impliquaient des individus femelles; en 2003, autant de mâles que de femelles ont été observés. Près de 80 % de ces plaintes ont comme origine un mauvais entreposage ou une mauvaise gestion des déchets. Généralement, les plaintes se justifient par une présence inopportune de l'ours et/ou des dommages matériels causés par l'ours. Les principales municipalités où se concentrent les plaintes sont dans la région de Lanaudière, Saint-Donat et Chertsey, et dans les Laurentides, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Hippolyte, Saint-Sauveur, Saint-Faustin et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, où la villégiature domine. Généralement, le pic des plaintes a lieu en juin et juillet quoiqu'en 2003, elles se sont réparties de juin à octobre. Cinq cas d'accidents routiers ont été enregistrés et trois autres cas de mortalité apparaissent au Système d'information sur la grande faune; ce qui, historiquement, est relativement élevé pour cette zone.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Le printemps a été plutôt sec, mais pas de façon exceptionnelle. Selon les statistiques de rendement, des bleuetières du Saguenay - Lac-Saint-Jean indiquent que 2003 a été une saison de production légèrement inférieure à la moyenne. Dans Lanaudière, aucune station d'abondance de petits fruits d'été ne permet de connaître la situation, localement. Il est donc difficile d'évaluer précisément la qualité de la saison.

Interprétation globale

La récolte globale d'ours noirs dans la zone 9 se maintient à un peu plus d'une cinquantaine de bêtes depuis 2001. Ce niveau est inférieur d'une vingtaine d'ours par rapport à l'objectif prévu au Plan de gestion 1998-2003. La particularité pour 2003 est la chute du prélèvement par le piégeage et la croissance par la chasse. La baisse considérable du prix de la fourrure sur le marché est en grande partie responsable du désintérêt des piégeurs pour cette espèce. La récolte de femelles, en croissance constante depuis 1998, a décliné de 30 % en 2003 mais le prélèvement des mâles a pris de l'ampleur. Le nombre de plaintes plus important qu'en 2002 témoigne de l'accroissement de l'activité induit par une recherche plus intensive de nourriture à l'extérieur des forêts. Aucun signe de surexploitation n'est décelé dans

cette zone, qui au contraire, pourrait supporter une pression de chasse et de piégeage plus élevée. Toutefois, l'effort étant inconnu, il est difficile de porter un diagnostic précis sur l'état et la tendance réelle de la population. Quant au nombre de plaintes, il dépend davantage du taux de visibilité des ours et de la couverture de presse d'évènements liés aux ours.

Recommandations

Poursuivre l'application des mesures prévues au plan de gestion pour l'année 2004 et prévoir étudier la possibilité de rouvrir la chasse d'automne dans le prochain plan de gestion, si le nombre de plaintes et les dommages causés par les ours continue sa progression ou se maintient. Rappelons que le quota d'ours dans les UGAF 23 a été augmenté de deux à quatre depuis l'automne 2001 tandis que celui de l'UGAF 26 l'a été au printemps 2003 suite aux pressions politiques.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1993 à 2003

a) récolte par clientèle et saison

Superficie d'habitat 4 064 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	56	56	122	49	54	20	24	30	52	53	53
Mâles adultes ^a	26	25	45	28	31	10	16	19	28	29	36
Femelles adultes ^a	21	23	40	13	14	8	4	10	10	16	11
Jeunes ^b	9	8	37	8	9	2	4	1	14	8	6
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	56	56	120	49	55	20	24	30	51	53	53
Non-résidents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Printemps											
Récolte piégeage	1	3	17	3	11	2	5	8	20	28	16
Mâles adultes ^a	0	1	7	3	5	1	4	4	11	16	11
Femelles adultes ^a	1	2	7	0	4	1	0	4	2	9	4
Jeunes ^b	0	0	3	0	2	0	1	0	7	3	1
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	33	21	27	11	21	17	17	14	25	24	33
Mâles adultes ^a	17	12	17	6	14	8	11	10	15	13	21
Femelles adultes ^a	13	6	3	4	4	7	4	4	7	6	7
Jeunes ^b	3	3	7	1	3	2	2	0	3	5	5
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	-	-	5	3	1	1	2	8	7	1	4
Mâles adultes ^a	0	0	3	1	0	1	1	5	2	0	4
Femelles adultes ^a	0	0	1	1	0	0	0	2	1	1	0
Jeunes ^b	0	0	1	1	1	0	1	1	4	0	0
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	22	32	73	32	21	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	9	12	18	18	12	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	7	15	29	8	6	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	6	5	26	6	3	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1993 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4 064 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	57	58	124	50	59	21	29	35	69	55	61
Récolte par type d'engin											
Arc	30	13	42	14	26	8	8	3	7	2	5
Mâles adultes ^a	15	5	12	10	18	6	6	1	4	0	2
Femelles adultes ^a	11	4	15	3	5	2	0	2	3	2	2
Jeunes ^b	4	4	15	1	3	0	2	0	0	0	1
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	25	40	58	29	17	9	9	11	18	22	28
Mâles adultes ^a	11	19	23	14	8	2	5	9	11	13	19
Femelles adultes ^a	9	17	17	9	5	5	4	2	4	4	5
Jeunes ^b	5	4	18	6	3	2	0	0	3	5	4
Indéterminés					1						
Piégeage	1	3	22	6	12	3	7	16	27	29	20
Mâles adultes ^a	0	1	10	4	5	2	5	9	13	16	15
Femelles adultes ^a	1	2	8	1	4	1	0	6	3	10	4
Jeunes ^b	0	0	4	1	3	0	2	1	11	3	1
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	1	2	2	1	2	1	3	2	5	0	5
Contrôle	0	0	0	0	1	0	1	1	7	1	2
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	1	0	1	2	5	1	1
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles A dans la récolte ^{ac}	55,3	52,1	52,9	68,3	68,9	55,6	80,0	65,5	73,7	64,4	76,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	16,1	14,3	30,3	16,3	16,7	10,0	16,7	3,3	27,5	15,1	11,3
% femelles A en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	7,7 (13)	21,1 (19)	9,4 (32)	0,0 (9)	7,7 (13)	12,5 (8)	0,0 (4)	20,0 (10)	30,0 (10)	12,5 (16)	20,0 (10)
Âge moyen des mâles A (n mâles) ^{adt}	9,00 (19)	7,90 (28)	5,90 (14)	4,90 (18)	5,00 (6)	4,50 (4)	4,90 (14)	3,20 (24)	3,70 (21)	4,00 (16)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{adt}	9,00 (14)	10,50 (12)	8,20 (16)	4,20 (15)	3,80 (3)	2,10 (1)	5,70 (6)	4,10 (10)	6,50 (3)	6,60 (14)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^{ut}	8,6 (3)	15,9 (7)	16,1 (5)	58,8 (20)	44,4 (4)	40,0 (2)	55,0 (11)	86,1 (31)	64,0 (16)	62,5 (20)	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans;

^f Statistiques regroupant les zones 9, 10-E et 11-E

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 10

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Les non-résidents se sont appropriés 62 % de la récolte. Ces derniers ont surtout fréquenté la zone 10 Ouest où la majorité des pourvoyeurs qui offrent la chasse à l'ours concentrent leurs activités. Par ailleurs, les non-résidents qui n'utilisent pas les services d'un pourvoyeur ont l'obligation de chasser dans les zecs qui sont toutes dans la zone 10 Ouest. Voilà pourquoi la majorité des ours sont abattus dans la zone 10 Ouest. Les ours piégés ont été moins nombreux qu'en 2002 : 49 au lieu de 89 ours. Le prix à la baisse des fourrures (116,30 \$ en 2001-2002 et 96,41 \$ en 2002-2003) explique possiblement la diminution de la récolte.

Composition de la récolte

La récolte des ours (>2 ans) est largement en faveur des mâles. Durant la mise en oeuvre du Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002 on a enregistré un rapport des sexes de 221 mâles/100 femelles. En 2003, on a observé un rapport des sexes 163 mâles/100 femelles.

Exploitation dans les territoires

Les zecs sont exploitées moins intensivement (0,26 ours/10 km²) que le territoire avoisinant sans affectation (0,34 ours/10 km²). Quelques pourvoyeurs sans droits exclusifs chassent dans les zecs de même que quelques chasseurs non-résidents qui ne veulent pas s'offrir les services d'un pourvoyeur. Au total 111 ours ont été récoltés par la chasse et le piégeage dans les zecs et 33 dans la réserve faunique Papineau-Labelle. Le territoire sans affectation situé dans la zone 10 Ouest a fourni la part la plus importante de la récolte. Les pourvoyeurs qui occupent 158 km² ont prélevé 14 ours, soit 0,88 ours/10 km².

Abondance des ours importuns et accidents

Pas moins de 900 plaintes ont été acheminées aux différents bureaux du service de la conservation. La majorité de celles-ci étaient localisées au voisinage du parc de la Gatineau et de la réserve faunique Papineau-Labelle et de la ville de Maniwaki. Celles-ci se sont traduites par la capture et le déplacement de 216 ours. Par rapport à 2002, les plaintes ont augmenté de 140 %. Selon les experts de l'état du Maine, les années paires correspondent à des années d'abondantes productions de faînes et de glands. Il faudra s'attendre à une diminution des plaintes en 2004.

Une enquête interne menée par des agents de la protection de la faune en 2003 et au début de 2004 a révélé qu'environ 200 ours auraient été abattus par les cultivateurs qui voyaient leurs cultures ou leur bétail menacés. Des efforts ont été entrepris auprès de ces derniers pour qu'à l'avenir les abattages d'ours déprédateurs soient rapportés.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Saison plutôt moyenne pour ce qui est des framboises et des bleuets.

Interprétation globale

Le plan de redressement amorcé en 1996 et assujéti au plan de gestion de l'ours en 1998 a porté fruit. Il faut moins de temps pour voir et abattre un ours. En effet, en 1996, l'année suivant la récolte excessive de 1141 ours, il fallait 16,3 jours pour abattre un ours et 4,5 jours pour en apercevoir un alors qu'en 2003, les mêmes paramètres étaient respectivement de 7,2 et 1,8 jours.

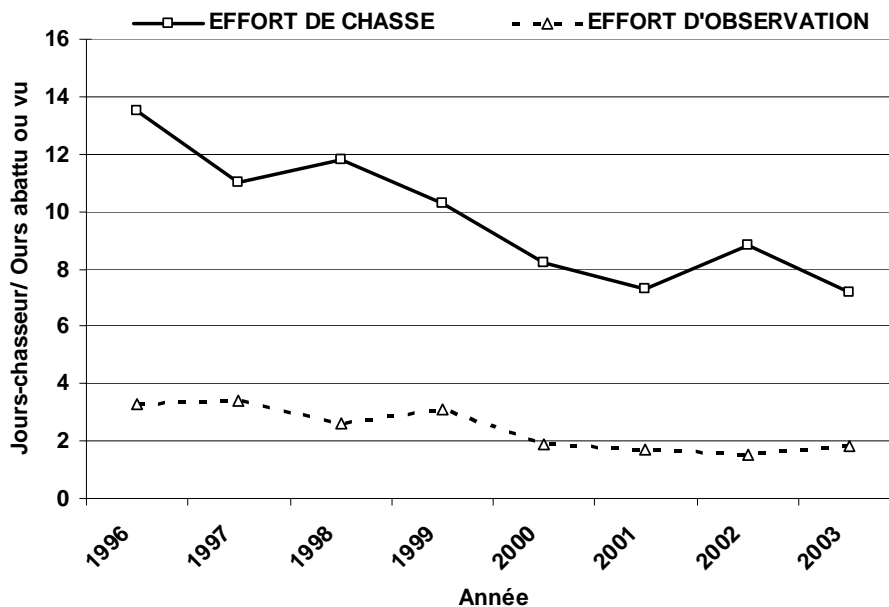


Figure 1. Évolution de l'effort de chasse (jours-chasseur/capture) et de l'effort d'observation (jours-chasseur/ours vu) dans la zone 10 Nord-Ouest de 1996 à 2003.

Le rapport des sexes favorise largement les mâles et le nombre de plaintes relatives à la déprédation est toujours en hausse ce qui laisse présager une population encore en croissance.

En prolongeant la saison de chasse jusqu'au 30 juin dans la zone 10 Sud-Ouest qui a été créée en 2001 on a observé une hausse de la récolte. Celle-ci est passée de 0,33 ours à 0,51 en 2002, puis à 0,43 ours/10 km² en 2003. Ce taux de prélèvement devrait permettre d'abaisser, à long terme, le niveau de la population d'ours dans un secteur où les plaintes relatives à la déprédation en milieu agricole et périurbain sont les plus nombreuses.

Dans la zone 10 Est, la densité de récolte par la chasse et le piégeage est demeurée relativement stable à 0,22 ours/10 km² depuis 2001 malgré le fait que la saison de chasse ait été prolongé jusqu'à la fin de juin en 2002.

Dans la zone 10 Nord-Ouest, le secteur de la zone 10 le plus intensément fréquenté par les non-résidents chassant par l'entremise de pourvoyeurs, la densité de récolte par la chasse et le piégeage a oscillé entre 0,31 et 0,35 ours/10 km².

Recommandations

Le maintien de la saison de chasse printanière, d'une durée de 47 jours dans la zone 10 Sud-Ouest et dans la zone 10 Est, est tout à fait justifié. De plus, il faudra examiner la possibilité pour la SÉPAQ de prélever davantage d'ours dans la réserve faunique Papineau-Labelle conformément au quota révisé de 40 ours établi par le Groupe faune régional ce qui correspond à une densité de prélèvement de seulement 0,26 ours/10 km². Il est aussi recommandé de permettre une chasse d'automne à l'ours durant la chasse au cerf à l'ARC, à l'ACB et à l'AAF. Cette nouvelle saison devrait permettre l'abattage d'environ 100 ours dans un secteur de la zone 10 où la déprédation par les ours se produit de façon récurrente.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

Récolte d'ours noirs dans la zone 10, de 1992 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	545	585	531	1 141	258	191	188	294	327	592	596	595
Mâles adultes ^a	303	343	316	544	151	130	116	198	227	390	335	342
Femelles adultes ^a	196	210	179	461	85	55	56	74	83	134	227	210
Jeunes ^b	46	32	36	136	22	6	16	22	17	68	34	43
Résidents	304	334	271	795	89	63	60	97	120	232	233	226
Non-résidents	241	251	260	346	169	128	128	197	207	360	363	369
Printemps												
Récolte piégeage	19	19	49	101	26	8	9	14	15	42	89	49
Mâles adultes ^a	6	10	30	58	15	6	5	8	8	25	47	28
Femelles adultes ^a	8	4	13	35	7	2	4	4	7	10	34	10
Jeunes ^b	5	5	6	8	4	0	0	2	0	7	8	11
Récolte chasse	298	384	287	418	227	176	164	266	294	513	507	523
Mâles adultes ^a	180	242	188	243	134	119	104	182	210	349	288	304
Femelles adultes ^a	106	134	91	155	78	51	50	65	68	120	193	193
Jeunes ^b	12	8	8	20	15	6	10	19	16	44	26	26
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	17-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	22	21	21	21	21-47	21-47	21-47
Automne												
Récolte piégeage	4	6	9	89	5	7	15	14	18	37	13	23
Mâles adultes ^a	2	4	6	43	2	5	7	8	9	16	10	10
Femelles adultes ^a	0	1	3	31	0	2	2	5	8	4	2	7
Jeunes ^b	2	1	0	15	3	0	6	1	1	17	1	6
Récolte chasse	224	176	186	533	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	115	87	92	200	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	82	71	72	240	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	27	18	22	93	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Durée (jours)	65	65	65	65	0	0	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 10, de 1992 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	557	602	549	1 262	267	201	191	333	362	722	627	801
Récolte par type d'engin												
Arc	116	122	91	188	54	47	46	92	91	162	157	165
Mâles adultes ^a	73	71	51	82	29	30	21	62	64	111	91	99
Femelles adultes ^a	39	46	39	84	23	17	24	25	24	42	65	62
Jeunes ^b	4	5	1	22	2	0	1	5	3	9	1	4
Arme à feu et arbalète	409	445	386	765	174	129	118	174	203	351	350	358
Mâles adultes ^a	222	262	231	362	105	89	83	120	145	238	197	205
Femelles adultes ^a	151	162	126	313	55	34	26	40	44	78	128	131
Jeunes ^b	36	21	29	90	14	6	9	14	14	35	25	22
Piégeage	24	25	61	193	30	15	24	28	33	79	89	72
Mâles adultes ^a	8	14	37	103	17	11	12	16	17	41	47	38
Femelles adultes ^a	9	5	18	66	7	4	6	9	15	14	34	17
Jeunes ^b	7	6	6	24	6	0	6	3	1	24	8	17
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	3	7	3	45	0	2	1	4	10	4	2	0
Contrôle	1	0	1	30	1	4	0	27	15	75	6	51
Autres	4	3	7	41	8	4	2	8	10	51	23	155
Autres paramètres de suivi												
% mâles dans la récolte ^{ac}	60,7	62,0	63,8	54,1	64,0	70,3	67,4	72,8	73,2	74,4	59,6	62,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,4	5,5	6,8	11,9	8,5	3,1	8,5	7,5	5,2	11,5	5,7	7,2
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{be}	9,7 (6)	6,9 (5)	11,6 (5)	8,5 (9)	4,3 (1)	20,0 (1)	0,0 (0)	14,3 (2)	ND ND	9,1 (2)	6,0 (3)	ND ND
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,84 (145)	7,91 (172)	6,82 (119)	6,17 (142)	4,65 (75)	4,20 (61)	3,95 (29)	4,12 (68)	ND ND	3,60 (185)	4,62 (102)	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,71 (82)	11,61 (90)	9,11 (59)	8,66 (131)	5,97 (34)	3,89 (18)	7,32 (22)	5,59 (35)	ND ND	4,45 (57)	5,68 (79)	ND ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	37,2 (92)	9,1 (24)	16,4 (30)	20,5 (59)	54,0 (61)	64,0 (55)	56,4 (31)	64,9 (72)	ND ND	68,0 (174)	49,5 (93)	ND ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 11 Est

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La majeure partie de la récolte d'ours a été effectuée à la chasse (47/64), principalement par des résidents (43) alors que les non-résidents en récoltaient 21. Par contre, les résidents n'ont capturé que 17 ours par piégeage, une réduction de près de 50 % relativement à la récolte de 2001. Au niveau des résultats de chasse, la récolte de 2003 a continué de décroître, une tendance amorcée en 2000.

Composition de la récolte

Au total 64 ours noirs ont été récoltés par la chasse ou le piégeage dans la sous-zone 11 Est. Les mâles adultes représentent 67 % de la récolte printanière, légèrement au-dessus du seuil de 65.

Le pourcentage de femelles adultes en lactation est relativement élevé, soit 26 %. Les âges moyens ne sont pas disponibles.

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré dans cette partie de zone. Cependant, plusieurs pourvoiries sans droits exclusifs offrent la chasse à l'ours noir et leur présence pourrait expliquer la proportion élevée de la récolte effectuée par des non-résidents, soit près de 33 %.

Abondance des ours importuns et accidents

L'année 2003 a été relativement animée, avec 11 ours importuns abattus.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

L'été 2003 ne semble pas avoir été favorable pour la production de petits fruits, à en juger par le nombre de plaintes reçues pour des ours importuns.

Interprétation globale

Avec une récolte de 0,20 ours/10 km² d'habitat en 2003, la récolte de la sous-zone 11 Est s'avère légèrement inférieure au potentiel de récolte suggéré dans le Plan de gestion 1998-2002 pour l'ensemble de la zone 11 (0,23 ours/10 km²).

Recommandations

Application du Plan de gestion de l'ours noir au Québec 1998-2002.

S'assurer de disponibilité annuelle des résultats provenant des lectures d'âge à partir des dents.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Est, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	96	139	72	59	31	33	79	89	77	64
Mâles adultes ^a	52	75	36	36	23	15	48	61	45	40
Femelles adultes ^a	26	48	33	17	7	13	29	16	21	19
Jeunes ^b	18	16	3	6	1	5	2	11	11	5
Indéterminé								1		
Résidents	80	118	53	54	27	24	42	62	57	43
Non-résidents	16	21	19	5	4	9	38	27	20	21
Printemps										
Récolte piégeage	18	41	17	17	8	3	7	31	21	15
Mâles adultes ^a	11	26	4	12	6	2	4	21	12	10
Femelles adultes ^a	3	15	11	4	2	1	3	5	6	4
Jeunes ^b	4	0	2	1	0	0	0	4	3	1
Indéterminé								1		
Récolte chasse	48	47	41	27	22	30	67	57	52	47
Mâles adultes ^a	29	27	23	17	17	13	41	40	29	28
Femelles adultes ^a	15	16	18	8	5	12	25	11	15	15
Jeunes ^b	4	4	0	2	0	5	1	6	8	4
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	3	7	4	4	1	-	5	1	4	2
Mâles adultes ^a	3	4	2	4	0	0	3	0	4	2
Femelles adultes ^a	0	3	1	0	0	0	1	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0
Récolte chasse	27	44	10	11	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	9	18	7	3	0	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	8	14	3	5	0	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	10	12	0	3	0	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept					
Durée (jours)	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Est, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	97	146	72	61	31	36	85	112	77	75
Récolte par type d'engin										
Arc	8	15	3	10	4	3	2	5	7	5
Mâles adultes ^a	4	8	1	5	3	2	1	4	5	4
Femelles adultes ^a	2	4	2	4	1	1	1	1	1	1
Jeunes ^b	2	3	0	1	0	0	0	0	1	0
Arme à feu et arbalète	67	76	48	28	18	27	65	52	45	42
Mâles adultes ^a	34	37	29	15	14	11	40	36	24	24
Femelles adultes ^a	21	26	19	9	4	11	24	10	14	14
Jeunes ^b	12	13	0	4	0	5	1	6	7	4
Piégeage	21	48	21	21	9	3	13	32	25	17
Mâles adultes ^a	14	30	6	16	6	2	7	22	16	12
Femelles adultes ^a	3	18	12	4	2	1	4	5	5	4
Jeunes ^b	4	0	3	1	1	0	1	5	4	1
Indéterminé							1			
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0
Contrôle	0	1	0	1	0	0	1	3	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	5	0	1	0	2	4	19	0	11
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	67 (78)	61 (123)	52 (69)	68 (53)	77 (30)	56 (25)	64 (74)	79 (78)	66 (68)	68 (59)
% mâles, récolte printemps ^{ac} (n ours 2 ans +)	69 (58)	63 (84)	48 (56)	71 (41)	77 (30)	56 (25)	63 (70)	79 (78)	64 (64)	67 (57)
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	18 (95)	12 (139)	4 (72)	9 (58)	3 (31)	14 (29)	4 (77)	12 (89)	12 (77)	8 (64)
% femelles en lactation (n femelles examinées) ^{bc}	17 (24)	5 (39)	0 (31)	18 (17)	0 (7)	11 (9)	4 (27)	7 (15)	11 (19)	26 (19)
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans et +)	8,4 (9)	5,5 (1)	5,0 (14)	0,0 (0)	4,5 (1)	5,7 (6)	3,1 (20)	3,2 (9)	4,3 (12)	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans et +)	11,5 (2)	7,5 (4)	4,5 (13)	0,0 (0)	0,0 (0)	6,3 (4)	3,6 (7)	0,0 (0)	6,4 (14)	n/d
% de sous-adultes 1,5-3,5 ans (n ours âgés)	9 (11)	0 (5)	56 (27)	0 (0)	0 (1)	60 (10)	89 (27)	78 (9)	62 (26)	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 11 Ouest

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

En 2003, la récolte dans la sous-zone 11 Ouest a été partagée presque équitablement entre résidents (13 ours) et non-résidents (15). L'élément marquant de la récolte 2003 est la forte diminution du nombre d'ours récoltés à la chasse entre 2002 (36) et 2003 (16), explicable par une réduction du même ordre au niveau du nombre de chasseurs et de l'effort de chasse. En effet, les rapports d'activité révèlent qu'en 2002, les territoires structurés ont accueilli 43 chasseurs d'ours en 2002 et qu'ils auraient effectué 194 jours de chasse. Ces valeurs sont respectivement de 20 et 63 en 2003.5

Composition de la récolte

La réduction de la récolte en 2003 est accompagnée d'une augmentation concomitante du pourcentage de mâles, ce qui appuie la sensibilité de ce paramètre. Au piégeage, la récolte de femelles a été moins importante qu'à la saison précédente.

Exploitation dans les territoires

C'est sur le territoire de la zec Petawaga que la plus grande proportion des ours ont été récoltés en 2003, ce qui est normal puisqu'elle représente la majeure partie de la sous-zone.

Abondance des ours importuns et accidents

La sous-zone 11 Ouest étant caractérisée par son caractère exclusivement forestier, cela réduit d'autant le nombre de plaintes formulées pour des ours importuns. Aucun ours n'a été capturé à ce chapitre.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

L'été 2003 ne semble pas avoir été très favorable pour la production de petits fruits, à en juger par le nombre de plaintes de déprédation causée par des ours importuns qui ont été formulées dans la zone 11 Est.

Interprétation globale

La récolte a fléchi en 2003, une réduction souhaitable vu la forte récolte en 2002. La densité de récolte en 2003 est de 0,24 ours/10 km² d'habitat, ce qui équivaut sensiblement au potentiel identifié au Plan de gestion 1998-2002 pour l'ensemble de la zone 11 (0,23/10 km²). La récolte de prémolaires a été cependant la plus faible depuis 1997 (20 % de la récolte) et il sera nécessaire de rappeler aux gestionnaires de territoires fauniques l'importance de contribuer au suivi de cette espèce. Au cours des années antérieures, les échantillons de dents ont représenté environ 50 % de la récolte.

Recommandations

Application des nouvelles cibles de récolte identifiées au Plan de gestion 2005-2012.

Sensibiliser les gestionnaires des territoires fauniques à l'importance de contribuer à la récolte de pièces anatomiques.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Ouest, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	23	38	22	28	33	50	32	30	48	28
Mâles adultes ^a	13	19	13	20	19	29	18	17	24	19
Femelles adultes ^a	8	17	8	8	11	21	12	11	21	6
Jeunes ^b	2	2	1	-	3	-	2	2	3	3
Résidents	7	18	12	7	5	8	11	9	16	13
Non-résidents	16	20	10	21	28	42	21	21	32	15
Printemps										
Récolte piégeage	6	7	2	6	4	6	8	8	12	12
Mâles adultes ^a	4	3	0	5	2	5	4	6	6	8
Femelles adultes ^a	2	4	2	1	2	1	2	2	6	2
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Récolte chasse	15	25	20	20	29	44	24	22	36	16
Mâles adultes ^a	9	12	13	14	17	24	14	11	18	11
Femelles adultes ^a	6	12	6	6	9	20	10	9	15	4
Jeunes ^b	0	1	1	0	3	0	0	2	3	1
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	2	5	-	2	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	4	0	1	0	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	0	1	0	1	0	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	2	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept					
Durée (jours)	65	65	65	65	65					

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Ouest, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	23	38	22	28	33	50	32	31	48	28
Récolte par type d'engin										
Arc	-	9	4	1	4	2	7	4	5	5
Mâles adultes ^a	0	5	2	1	3	2	6	1	3	3
Femelles adultes ^a	0	3	2	0	0	0	1	3	2	2
Jeunes ^b	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	17	21	16	21	25	42	17	18	31	11
Mâles adultes ^a	9	11	11	14	14	22	8	10	15	8
Femelles adultes ^a	6	10	4	7	9	20	9	6	13	2
Jeunes ^b	2	0	1	0	2	0	0	2	3	1
Piégeage	6	8	2	6	4	6	8	8	12	12
Mâles adultes ^a	4	3	2	5	2	5	4	6	6	8
Femelles adultes ^a	2	4	0	1	2	1	2	2	6	2
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	2	0	0	2
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	62 (21)	53 (36)	71 (21)	71 (28)	63 (30)	57 (49)	60 (30)	61 (28)	52 (46)	76 (25)
% mâles, récolte printemps ^{ac} (n ours 2 ans +)	62 (21)	48 (31)	71 (21)	73 (26)	63 (30)	57 (49)	60 (30)	61 (28)	52 (46)	76 (25)
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	9 (23)	5 (38)	5 (22)	0 (28)	9 (33)	2 (50)	6 (32)	10 (31)	4 (48)	11 (28)
% femelles en lactation (n femelles examinées) ^{bc}	0 (8)	18 (17)	0 (6)	14 (7)	11 (9)	0 (6)	0 (12)	0 (9)	17 (18)	0 (6)
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans et +)	9,5 (1)	0,0 (0)	3,1 (7)	0,0 (0)	0,0 (0)	6,1 (9)	3,8 (9)	5,4 (8)	4,2 (10)	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans et +)	4,5 (1)	11,5 (1)	9,5 (3)	0,0 (0)	7,5 (1)	6,1 (11)	6,7 (5)	6,5 (8)	7,0 (12)	n/d
% de sous-adultes 1,5-3,5 ans (n ours âgés)	0 (2)	0 (1)	70 (10)	0 (0)	0 (1)	50 (20)	57 (14)	38 (16)	41 (22)	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 12

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Les chasseurs non-résidents se sont appropriés 146 des 16 ours abattus, soit 90 % de la récolte. Aucun ours n'a été capturé au moyen de pièges en 2003.

Composition de la récolte

Le rapport des sexes chez les adultes (≥ 2 ans) récoltés par la chasse et le piégeage au cours du « Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002 » a été en moyenne de 234 mâles/100 femelles : en 2003, il a été de 285. Seule, l'année 2002 a présenté une valeur supérieure (351 mâles/100 femelles) au cours des 12 dernières années.

Exploitation dans les territoires

Un total de 38 ours ont été récoltés dans la réserve faunique La Vérendrye en comparaison de 124 à l'extérieur de la réserve dont 60 sur le territoire sans affectation.

Abondance des ours importuns et accidents

Située dans l'arrière pays, les plaintes relatives à la déprédation sont plutôt rares dans la zone. Pour la même raison, les accidents routiers impliquant les ours sont inexistant.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Production de petits fruits qualifiée de moyenne.

Interprétation globale (réserve La Vérendrye incluse)

Le niveau d'exploitation est passé de 0,27 en 2002 à 0,23 ours/10 km² en 2003. Depuis 1998, le nombre de jours de chasse nécessaire pour abattre un ours a été continuellement en baisse passant de 11,7 à 7,9 jours-chasseur en 2003, sauf en

2002 où il fut à 8,6. Une légère tendance à la baisse se dessine pour ce qui est du nombre de jours nécessaire avant d'apercevoir un ours. Depuis 1998, cette statistique varie entre 3,6 et 2,2 jours-chasseur/ours vu.

Recommandations

Maintenir les modalités de chasse et de piégeage du plan de gestion.

Responsable : François Goudreault

Direction : Outaouais

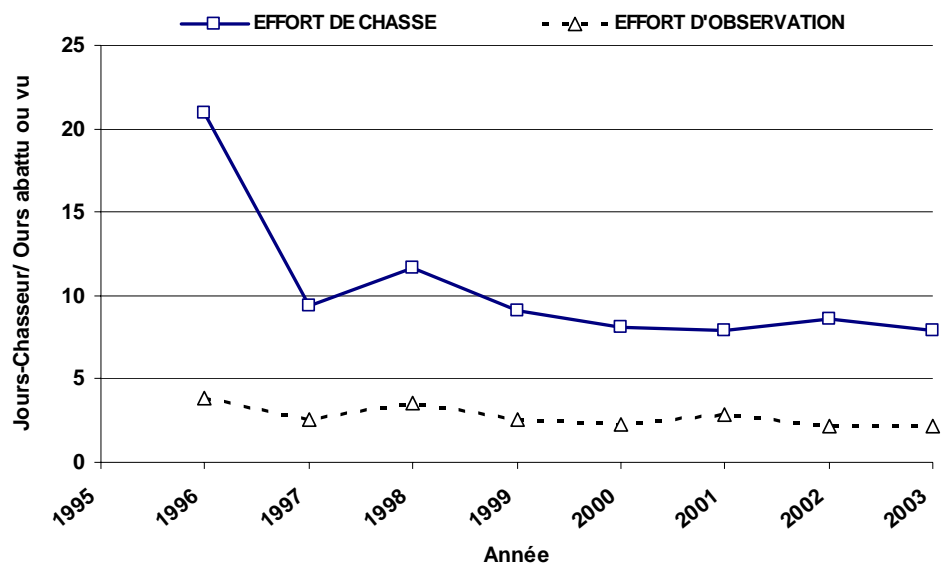


Figure 1. Évolution de l'effort de chasse (jours-chasseur/capture) et de l'effort d'observation (jours-chasseur/ours vu) dans la zone 12 de 1996 à 2003 incluant la réserve faunique La Vérendrye.

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1992 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 102 km ²	Année											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	167	290	213	239	124	109	117	192	186	222	191	162
Mâles adultes ^a	115	177	127	128	62	78	75	130	106	143	137	114
Femelles adultes ^a	45	99	64	83	55	30	36	52	79	62	39	40
Jeunes ^b	7	14	22	28	7	1	6	10	1	17	15	8
Résidents	24	35	33	39	25	22	6	22	19	12	8	16
Non-résidents	143	255	180	200	99	87	111	171	167	210	183	146
Printemps												
Récolte piégeage	2	1	1	10	1	0	0	0	0	0	2	0
Mâles adultes ^a	1	1	0	4	0	0	0	0	0	0	2	0
Femelles adultes ^a	1	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	134	263	169	183	106	98	116	192	185	222	189	162
Mâles adultes ^a	102	166	99	101	55	73	75	130	106	143	135	114
Femelles adultes ^a	29	90	49	63	46	25	35	52	78	62	39	40
Jeunes ^b	3	7	21	19	5	0	6	10	1	17	15	8
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne												
Récolte piégeage	1	0	4	0	1	0	1	0	1	1	0	0
Mâles adultes ^a	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Récolte chasse	31	26	39	46	16	11	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	12	10	26	23	7	5	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	16	9	12	18	7	5	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	3	7	1	5	2	1	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1993 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 102 km ²	Année											
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	172	291	214	241	125	109	118	192	190	224	191	162
Récolte par type d'engin												
Arc	41	59	47	44	25	34	25	44	68	82	54	44
Mâles adultes ^a	27	37	29	19	13	25	14	27	38	53	39	37
Femelles adultes ^a	14	22	17	24	12	9	11	14	30	23	11	7
Jeunes ^b	0	0	1	1	0	0	0	3	0	6	4	0
Arme à feu et arbalète	124	230	161	183	97	75	91	148	117	140	135	118
Mâles adultes ^a	87	139	96	105	49	53	61	103	68	90	96	77
Femelles adultes ^a	31	77	44	57	41	21	24	38	48	39	28	33
Jeunes ^b	6	14	21	21	7	1	6	7	1	11	11	8
Piégeage	3	1	5	10	2	0	1	0	1	1	2	0
Mâles adultes ^a	1	1	2	4	0	0	0	0	0	0	2	0
Femelles adultes ^a	1	0	3	2	2	0	1	0	1	0	0	0
Jeunes ^b	1	0	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	3	1	0	0	1	0	1	0	2	0	0	0
Contrôle	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1	0	0
Autres paramètres de suivi												
% mâles dans la récolte ^{ac}	71,9	64,1	66,5	60,7	53,0	72,2	67,6	71,4	57,3	69,8	77,8	74,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	4,2	4,8	10,3	11,7	5,6	0,9	5,1	5,2	0,5	7,7	7,9	4,9
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	7,50 (40)	5,3 (94)	8,3 (60)	10,3 (78)	3,9 (51)	3,5 (29)	5,9 (34)	6,4 (47)	2,5 (79)	8,5 (59)	5,4 (37)	2,5 (40)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	5,79 (63)	9,62 (113)	7,03 (49)	7,10 (42)	5,67 (29)	4,87 (35)	4,50 (37)	4,55 (85)	ND	4,34 (110)	5,02 (52)	ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,73 (22)	13,47 (60)	8,82 (31)	8,53 (32)	9,50 (23)	8,58 (13)	6,71 (14)	5,95 (31)	ND	5,19 (45)	8,07 (21)	ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	23,0 (20)	6,9 (12)	11,1 (9)	12,0 (9)	22,6 (12)	47,9 (23)	43,9 (25)	62,0 (75)	ND	50,0 (79)	52,7 (39)	ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 13

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte totale d'ours noirs a été de 922, 208 de plus que l'année précédente établissant la valeur la plus élevée de tous les temps. Cette augmentation provient de l'activité grandissante des chasseurs résidents avec 25 % plus de bêtes enregistrées et d'un retour des non-résidents, 127 de plus (30 %), (425 et 552 gibiers enregistrés en 2002 et 2003 respectivement). Aussi, le nombre d'ours prélevés par les trappeurs a continué à augmenter pour atteindre 131, valeur comparable à celle de 1996 (129) mais inférieure à la plus élevée de 1994 (201). La récolte moyenne par trappeur demeure assez stable à 1,46 et le nombre de trappeurs ayant enregistré au moins un ours a atteint un sommet avec 90, cette année. Le prix moyen de la fourrure a baissé à 96 \$, il était de 116 \$ l'année précédente. La majorité de ces prises se font au printemps (88 %).

L'écart entre la récolte des résidents et des non-résidents s'est amoindri depuis 2002. Les prélèvements des non-résidents représentent 60 % de la récolte totale en 2002 et 2003 alors qu'ils présentaient 75 % depuis 1998.

Composition de la récolte

La proportion des mâles dans la récolte est de 68 %, valeur relativement élevée mais inférieure aux deux années passées (69 %). Elle avait été inférieure ou près de 65 %, de 1994 à 2000.

L'âge moyen des mâles s'est stabilisé à près de 4,6 ans alors que celui des femelles diminue graduellement (9,1 en 1995, 5,6 en 2002). Pour les deux sexes, les individus âgés de plus de 10 ans sont de moins en moins nombreux ainsi que ceux de 4 à 9 ans alors que les sous-adultes sont plus fréquents dans la récolte.

La plus grande part de la récolte totale (63 %) est effectuée à l'aide d'une arme à feu, 23 % à l'aide d'un arc et 14 % par le piégeage. Les archers sont majoritairement américains avec 73 % de la récolte obtenue avec cet engin de chasse.

La proportion des sous-adultes s'est maintenue à des valeurs élevées depuis 1996, oscillant entre 40 % et 51 %. Ce qui résulterait d'une exploitation importante et d'une bonne reproduction.

Exploitation dans les territoires

La plus grande partie de la récolte s'effectue par l'entremise de pourvoyeurs sans droits exclusifs, 483 ours (52 %). Les chasseurs et trappeurs résidents ont récolté 393 ours (43 %), 76 prélevés dans les zecs, 29 dans la partie nord de la réserve La Vérendrye et 29 dans les pourvoiries à droits exclusifs.

Le taux de prélèvement par 10 km² d'habitat est de 0,17 ce qui est plus élevé que la valeur présentée dans le plan de gestion (0,14). Les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont vécu une deuxième année avec un contingentement de permis pour les chasseurs non-résidents, sans atteindre la totalité des quotas (483 vs 791).

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours importuns et accidentés a augmenté pour atteindre 43, valeur la plus élevée depuis 1994.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Cette production a été bonne, malgré un printemps tardif.

Interprétation globale

Une augmentation de la récolte était prévisible auprès des non-résidents avec la deuxième année de l'application du contingentement, à la suite d'une certaine familiarisation. L'application du système de contingentement est très efficace malgré les exigences administratives qu'elle implique. L'augmentation de la récolte par les chasseurs résidents et les trappeurs s'est poursuivie. L'ensemble des indicateurs ne révèle pas de signe de surexploitation.

Recommandations (s'il y a lieu)

Maintenir la récolte à un niveau assez stable à l'aide du système de contingentement de permis, pour les chasseurs non-résidents utilisant les services des pourvoiries sans droits exclusifs. L'objectif principal étant de contenir l'augmentation des prélèvements tout en maintenant une bonne qualité de chasse, en terme de succès de chasse. L'évolution de la récolte par les résidents est difficilement prévisible mais étant donné que la valeur marchande de la fourrure est à la baisse, le piégeage ne devrait pas s'amplifier. Pour ce qui est des chasseurs résidents, il est plus difficile de prévoir la tendance. Dans le prochain plan de gestion, un plus grand prélèvement global serait alloué.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 53500 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	817	836	656	730	540	751	885	814	714	922
Mâles adultes ^a	474	482	397	456	331	457	562	529	448	593
Femelles adultes ^a	291	288	224	246	174	243	280	235	197	278
Jeunes ^b	52	66	35	28	35	51	43	50	68	51
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Résidents	429	376	290	272	149	166	231	205	289	370
Non-résidents	387	459	364	458	393	585	654	609	425	552
Printemps										
Récolte piégeage	156	177	111	98	22	28	42	38	75	115
Mâles adultes ^a	98	111	75	61	12	21	25	31	46	69
Femelles adultes ^a	52	58	32	34	8	7	10	5	21	35
Jeunes ^b	6	8	4	3	2	0	7	2	8	11
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	487	571	463	584	512	712	831	766	616	791
Mâles adultes ^a	275	325	268	374	316	429	530	493	388	516
Femelles adultes ^a	182	202	168	189	165	233	267	229	172	241
Jeunes ^b	30	44	27	21	31	50	34	44	56	34
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	45	13	18	10	6	11	12	10	23	16
Mâles adultes ^a	26	6	11	5	3	7	7	5	14	8
Femelles adultes ^a	12	5	5	4	1	3	3	1	4	2
Jeunes ^b	7	2	2	1	2	1	2	4	4	4
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Récolte chasse	129	75	64	38	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	75	40	43	16	0	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	45	23	19	19	0	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	9	12	2	3	0	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 53500 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	843	868	668	745	574	796	905	833	718	968
Récolte par type d'engin										
Arc	158	215	153	195	196	199	248	203	187	214
Mâles adultes ^a	87	132	95	129	132	124	153	138	121	154
Femelles adultes ^a	61	78	55	60	55	61	79	55	55	57
Jeunes ^b	10	5	3	6	9	14	16	10	11	3
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	466	430	373	426	317	525	583	562	426	577
Mâles adultes ^a	271	246	222	262	184	310	377	354	265	362
Femelles adultes ^a	170	157	136	148	110	171	188	174	116	184
Jeunes ^b	25	27	15	16	23	44	18	34	45	31
Indéterminés										
Piégeage	202	192	129	108	28	40	54	48	97	131
Mâles adultes ^a	127	119	86	67	15	28	32	36	60	77
Femelles adultes ^a	64	63	37	38	9	10	13	6	25	37
Jeunes ^b	11	10	6	3	4	2	9	6	12	17
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	8	9	2	7	13	12	5	7	0	11
Contrôle	2	14	5	0	10	13	5	4	1	21
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
Autres	7	8	6	9	9	6	10	9	4	3
Récolte autochtone	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	62,0	62,5	63,9	65,1	65,9	65,3	66,5	69,0	69,4	68,3
% jeunes dans la récolte ^{bc}	5,4	5,0	3,7	3,4	5,7	4,8	4,7	6,8	9,2	5,4
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	5 (211)	9 (230)	6 (175)	15 (162)	4 (143)	8 (191)	3 (175)	4 (134)	9 (130)	12 (186)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	6,80 (184)	6,70 (197)	4,50 (202)	5,10 (171)	4,50 (168)	4,30 (195)	4,70 (242)	4,60 (290)	4,60 (54)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	8,40 (107)	9,10 (126)	6,20 (107)	7,30 (99)	6,90 (91)	7,10 (108)	6,60 (140)	5,90 (149)	5,60 (52)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	15,0 45	12,0 39	46,0 143	51,0 137	40,0 103	50,0 150	51,0 196	46,0 196	45,0 48	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 14

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Hausse modérée de 7 % de la récolte en 2003 par rapport à 2002, ce qui se traduit par une augmentation de 17 ours. La chasse reste le principal mode de prélèvement dans cette zone avec près de 95 % de la récolte totale. D'ailleurs, la hausse observée en 2003 est expliquée en totalité par les meilleurs résultats de chasse laquelle se pratique exclusivement au printemps dans cette zone. Le piégeage printanier est demeuré au même niveau qu'en 2002 avec cinq ours capturés alors qu'à l'automne, la récolte est passée de 5 à 0. Cette activité peut être qualifiée de marginale dans cette zone, ce qui s'explique en partie par l'importante superficie occupée par les réserves à castor (62 %) et le réseau de pourvoiries avec droits exclusifs qui ont orienté l'exploitation de cette espèce vers la chasse. Ce réseau, qui a d'ailleurs développé cette activité avec une clientèle non résidente, prélève en moyenne depuis 1998, 85 % de tous les ours chassés ou piégés de la zone 14.

Abondance des ours importuns et accidents

Le système d'enregistrement de la faune affiche encore en 2003 aucun ours enregistré à des fins de contrôle ou lié à des cas de déprédation. Même si les statistiques fournies par la DPF indiquent une hausse des cas d'ours importuns dans le secteur nord de la Mauricie, ces cas ne sont pas nécessairement associés au territoire de la zone 14. Ils dénotent plutôt une situation dans le nord de la Mauricie laquelle référerait à la nouvelle zone 26.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Sur la base des statistiques de la production de bleuets diffusées par le MAPAQ, l'année 2003 aurait été une saison qualifiée de supérieure à la moyenne pour la période de référence 1991-2003. Même si l'évaluation de la production réfère à des territoires situés principalement dans la région 02, ces données peuvent nous fournir une indication de la production fruitière pour la zone 14.

Composition de la récolte

Une légère variation à la baisse (- 2,9 %) du pourcentage de mâles dans la récolte a été observée en 2003 lorsque comparé à 2002. Depuis l'instauration des nouvelles mesures du plan de gestion en 1998, la valeur de ce paramètre s'est toujours maintenue au-dessus du seuil de 65 % avec une valeur moyenne de 70,6 %. Les quatre années qui ont précédé le plan de gestion affichaient une moyenne de près de 69 %. L'évolution de ce paramètre ne semble pas avoir été influencée de façon significative par les changements apportés au niveau de l'exploitation. La méthode de calcul utilisée pour établir le % de mâles dans la récolte en 2003 a été modifiée de manière à ne considérer que les ours de 2,5 ans et plus. Cet ajustement a été fait pour les années antérieures apparaissant au tableau b de manière à rendre comparables les valeurs annuelles de ce paramètre.

Interprétation globale

L'exploitation de l'ours dans la zone 14 reste toujours caractérisée par une chasse printanière à l'arme à feu pratiquée par les non-résidents fréquentant les pourvoiries, laquelle explique plus de 80 % du prélèvement annuel depuis 1998. Même si la récolte de 2003 s'est redressée de 7 % par rapport à 2002, le niveau atteint se situe entre les valeurs minimale et maximale (212 vs 257) obtenues à l'intérieur de la période couverte par le Plan de gestion 1998-2003. La récolte annuelle moyenne enregistrée depuis 1998 (232 ours, 0,11 ours/10 km²) a été plus élevée que celle établie dans le plan de gestion laquelle avoisinait les 150 ours. Avec le redécoupage de la zone 14, le secteur sud, qui présente des habitats plus productifs que ceux situés plus au nord, occupe une proportion plus importante de la zone, ce qui nous amène à réévaluer à la hausse le potentiel de prélèvement pour cette zone. Le niveau actuel de récolte semble pouvoir s'aligner sur un potentiel de 0,11 ours par 10 km².

Recommandation

Réévaluer par rapport au Plan de gestion 1998-2003 le potentiel de prélèvement pour cette zone afin de tenir compte du redécoupage et des nouveaux paramètres biologiques utilisés dans les modélisations.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie et Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20 000 km ² ⁽¹⁾	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	218	222	185	154	212	256	249	224	224	241
Mâles adultes ^a	147	132	116	101	128	171	175	142	136	144
Femelles adultes ^a	53	72	56	44	55	66	66	63	55	67
Jeunes ^b	18	18	13	9	29	19	8	19	33	30
Résidents	109	70	59	35	27	25	38	37	35	37
Non-résidents	109	152	126	119	185	231	211	187	189	204
Printemps										
Récolte piégeage	4	9	3	6	0	0	4	5	5	5
Mâles adultes ^a	3	1	3	3	0	0	3	2	2	2
Femelles adultes ^a	1	8	0	3	0	0	1	3	2	1
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Récolte chasse	145	196	163	129	211	256	245	219	214	236
Mâles adultes ^a	106	122	105	87	127	171	172	140	131	142
Femelles adultes ^a	32	59	48	35	55	66	65	60	51	66
Jeunes ^b	7	15	10	7	29	19	8	19	32	28
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	7	1	1	0	1	0	0	0	5	0
Mâles adultes ^a	4	0	0	0	1	0	0	0	3	0
Femelles adultes ^a	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Jeunes ^b	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	62	16	18	19	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	34	9	8	11	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	17	5	8	6	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	11	2	2	2	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Durée (jours)	65	65	65	65	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km² mais toutes les statistiques de 1991 à 1999 ont été réajustées sur la base de 20 000 km², établie en 1999.

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 21 000 km ² (1)	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	219	226	186	154	212	258	252	228	224	243
Récolte par type d'engin										
Arc	14	9	9	2	11	18	18	32	27	28
Mâles adultes ^a	10	8	8	1	7	11	13	24	22	20
Femelles adultes ^a	3	0	1	1	3	4	5	6	4	7
Jeunes ^b	1	1	0	0	1	3	0	2	1	1
Arme à feu et arbalète	193	203	172	146	200	238	227	187	187	208
Mâles adultes ^a	130	123	105	97	120	160	159	116	109	122
Femelles adultes ^a	46	64	55	40	52	62	60	54	47	59
Jeunes ^b	17	16	12	9	28	16	8	17	31	27
Piégeage	11	10	4	6	1	0	4	5	10	5
Mâles adultes ^a	7	1	3	3	1	0	3	2	5	2
Femelles adultes ^a	4	8	1	3	0	0	1	3	4	1
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Contrôle	0	3	1	0	0	0	2	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	1	0	0	0	2	1	4	0	1
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	73,5 200	64,7 204	67,4 172	69,7 145	70,1 184	72,2 237	72,6 241	69,3 205	71,2 191	68,3 211
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	8,3 218	8,1 222	7,0 185	5,8 154	13,2 212	7,4 256	3,2 249	8,5 224	14,7 224	12,5 241
% femelles en lactation (n femelles examinées)	6,4 47	4,5 67	4,1 49	10,0 40	6,1 49	3,1 65	7,1 56	3,5 57	1,9 53	6,4 63
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans +)	7,90 25	8,00 12	5,50 23	3,25 4	3,95 11	4,06 41	7,50 2	4,35 41	4,32 11	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans+)	7,88 8	8,17 6	4,41 11	2,50 1	8,00 4	5,73 13	11,50 1	5,04 13	6,33 12	n/d
% sous-adultes (n ours âgés)	9,1 33	11,1 18	37,1 35	80,0 5	37,5 16	53,7 54	0,0 3	41,8 55	56,0 25	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km². Toutes les statistiques 1991-99 ont été réajustées sur la base de 21 000 km², établie en 1999

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 15

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Comme par le passé, les résidents récoltent la majeure partie de la récolte d'ours, soit 66 % (556 ours). Les non-résidents ont récolté 284 ours. Pour cette catégorie de chasseurs, il s'agit d'un nouveau record en termes de nombre d'ours abattus.

Composition de la récolte

La récolte a totalisé 840 ours en 2004. Il s'agit d'un nouveau sommet d'exploitation pour la zone, et ce, pour tous les segments de la population. Les ours ont été abattus avant tout lors de la chasse printanière (593 ours). La hausse observée par rapport à l'an 2002 est attribuable à la chasse. En effet, la récolte printanière et automnale par le piégeage a diminué par rapport à 2002, passant respectivement de 233 à 203 au printemps et de 79 à 42 en automne. Le pourcentage de mâles dans la récolte est légèrement à la baisse mais égal à la moyenne des 11 dernières années (66,8 %). Le pourcentage de jeunes dans la récolte, lui est à la hausse depuis l'année 2000 et atteint 12,9 %.

Exploitation dans les territoires

Aucun commentaire.

Abondance des ours importuns et accidents

En 2003, on enregistre un seul accident routier impliquant un ours. On dénombre deux fois plus de cas d'ours abattus en raison de contrôle (6 en 2002 et 14 en 2003). Toutefois, le nombre de ces cas est nettement inférieur aux 31 cas enregistrés en 2001. Ces données sont loin d'être la représentation fidèle de la réalité. En effet, la plupart des cas d'accidents et de déprédation ne sont pas rapportés au système d'enregistrement sur la grande faune.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Il n'est pas possible d'établir de manière fiable la production de petits fruits pour la zone 15. Au Saguenay, au Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, la production de bleuets serait légèrement en deçà de la moyenne des cinq dernières années.

Interprétation globale

Pour la zone 15, l'objectif du Plan de gestion 1998-2002 visait une récolte de 635 ours à la fin du plan. Ce dernier a été largement dépassé et continue d'augmenter. La population d'ours semble toujours en augmentation selon des simulations réalisées au cours de l'année 2004. Le nombre de cas d'ours importuns ne semble pas avoir augmenté de façon alarmante, toutefois les plaintes concernant les ours importuns sont toujours présentes.

Pour l'ensemble de la zone, la densité de récolte est de 0,18 ours/10 km². Le taux visé par le plan était de 0,16 ours/10 km² pour les secteurs situés à l'extérieur des réserves fauniques et de 0,08 pour ces territoires. L'objectif du plan a donc été dépassé mais il est loin du seuil de 0,25 ours/10 km² qui engendre des changements notables dans une population d'ours.

Le pourcentage de mâles dans la récolte, bien que légèrement à la baisse, se situe au-delà du seuil minimal de 65 %. L'âge moyen des individus n'est malheureusement pas disponible pour le moment.

Les informations disponibles ne permettent pas de dire que la population d'ours de la zone 15 soit en situation de surexploitation malgré les records de récolte enregistrée en 2003. L'augmentation de la récolte d'ours serait davantage liée à la croissance de la population. Il faut toutefois demeurer prudent et poursuivre le suivi des indicateurs de population avec attention.

Recommandations (s'il y a lieu)

Pour le prochain plan de gestion, évaluer le potentiel du milieu en regard de la récolte actuelle et, au besoin, réviser les modalités de gestion.

Responsable : Héroïse Bastien

Direction : Capitale-Nationale

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1992 à 2003
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 49 000 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	512	742	713	690	619	301	415	587	709	763	840
Mâles adultes ^a	304	477	422	419	391	194	274	362	467	464	371
Femelles adultes ^a	166	201	220	199	190	88	100	171	171	196	178
Jeunes ^b	42	62	67	67	37	19	39	53	71	103	40
Indéterminés	-	2	4	5	1	-	2	1	-	-	-
Résidents	483	704	657	638	536	243	294	366	441	543	556
Non-résidents	29	38	56	52	83	58	121	221	268	220	284
Printemps											
Récolte piégeage	181	238	344	335	337	49	55	118	187	233	203
Mâles adultes ^a	118	162	213	223	220	36	44	83	122	137	118
Femelles adultes ^a	53	67	108	82	94	11	9	23	42	61	41
Jeunes ^b	10	9	21	28	23	2	2	12	23	35	41
Indéterminés	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	3
Récolte chasse	245	222	237	220	199	222	355	415	491	451	593
Mâles adultes ^a	147	162	147	125	127	136	228	244	321	282	371
Femelles adultes ^a	84	51	70	77	68	73	91	134	127	118	176
Jeunes ^b	14	9	20	16	4	13	36	36	43	51	46
Indéterminés	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	46	46	46	46	46	46
Automne											
Récolte piégeage	9	181	34	80	26	30	5	54	31	79	42
Mâles adultes ^a	6	96	18	43	13	22	2	35	24	45	19
Femelles adultes ^a	0	52	12	20	8	4	0	14	2	17	9
Jeunes ^b	3	31	2	16	4	4	1	5	5	17	14
Indéterminés	0	2	2	1	1	0	2	0	0	0	0
Récolte chasse	77	101	98	55	57	0	0	0	0	0	2
Mâles adultes ^a	33	57	44	28	31	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	29	31	30	20	20	0	0	0	0	0	2
Jeunes ^b	15	13	24	7	6	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	--	--	--	--	--	--
Durée (jours)	65	65	65	65	65	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1992 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 49 000 km ²	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	717	1 182	1 119	1 112	1 010	390	495	643	773	796	907
Récolte par type d'engin											
Arc	45	59	75	59	41	39	53	74	59	71	95
Mâles adultes ^a	27	43	38	36	25	24	38	50	36	37	58
Femelles adultes ^a	12	12	28	18	16	13	11	21	18	23	30
Jeunes ^b	6	4	9	4	0	2	4	3	5	11	7
Indéterminés	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	277	264	260	216	215	183	301	341	432	380	500
Mâles adultes ^a	153	176	153	117	133	112	189	194	285	245	313
Femelles adultes ^a	101	70	72	79	72	60	80	113	109	95	148
Jeunes ^b	23	18	35	19	10	11	32	33	38	40	39
Indéterminés	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Piégeage	190	419	378	415	363	79	60	172	218	312	245
Mâles adultes ^a	124	258	231	266	233	58	46	118	146	182	137
Femelles adultes ^a	53	119	120	102	102	15	9	37	44	78	50
Jeunes ^b	13	40	23	44	27	6	3	17	28	52	55
Indéterminés	0	2	4	3	1	0	2	0	0	0	3
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers								6	2	-	1
Contrôle								31	31	6	14
Déprédation											
Autres								19	31	27	52
Total:	205	440	406	422	391	89	81	56	64	33	67
Récolte autochtone											
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	62,5	68,6	62,6	62,3	65,4	64,2	73,8	66,7	74,1	68,1	66,8
% jeunes dans la récolte ^{bc}	9,1	8,9	12,1	12,9	7,7	6,2	12,0	9,5	10,3	11,6	12,9
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	15,7 (8)	11,6 (5)	12,5 (7)	5,2 (3)	8,2 (5)	8,6 (3)	7,3 (3)	23,4 (15)	12,3 (7)	8,2 (6)	14,5 (12)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	7,81 (26)	8,93 (23)	7,32 (11)	6,31 (16)	5,30 (10)	5,77 (11)	4,64 (21)	4,43 (27)	5,07 (42)	4,25 (24)	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	7,63 (8)	9,07 (14)	8,17 (6)	6,25 (12)	6,21 (7)	7,64 (7)	4,40 (10)	6,33 (6)	5,19 (16)	6,25 (8)	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^e	21,6 8	2,7 1	5,9 1	38,7 12	41,2 7	42,1 8	58,1 18	58,8 20	43,1 25	71,9 23	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 16

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Le nombre total de bêtes prélevées a été de 100, valeur la plus élevée de tous les temps et la chasse constitue le principal prélèvement avec 96 % de ce tableau. Le piégeage a permis de récolter que 4 gibiers.

Contrairement à ce qui a été observé de 1998 à 2001, les résidents ont enregistré plus d'ours que les chasseurs non-résidents (57 vs 43). Le nombre de préleveurs résidents chanceux est revenu aux valeurs qui étaient observées de 1993 à 1995. Les non-résidents utilisent les services de trois pourvoyeurs sans droits exclusifs. Un système de contingentement a été mis en place en 2002, ce qui a permis de stabiliser cette activité.

La récolte par 10 km² (0,06) est faible mais supérieure à ce qui a été présenté comme objectif de récolte (0,03), dans le plan de gestion.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles adultes est demeuré à un niveau souhaitable (65 %) après un fléchissement de 6 à 10 points par rapport au résultat de 2000 (74 %) et 2001 (72 %).

Le petit nombre d'échantillons pour calculer l'âge moyen des ours prélevés, au cours des ans, ne permet pas d'évaluer ce paramètre de façon suffisamment précise mais à titre indicatif, il n'y a pas évidence de forte exploitation. L'âge moyen des mâles diminue graduellement depuis 1999, passant de 7,4 à 6,4 et celui des femelles a varié entre 6,6 et 7,7. Ces valeurs sont plus élevées que dans la zone 13, située juste au sud et qui subit une exploitation plus forte : en 2002, mâles (4,6), femelles (5,6). La proportion des sous-adultes est revenue à une valeur plus élevée en 2002 (24 %), la taille de l'échantillon est cependant petite (6).

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré pour la chasse à l'ours dans cette zone. La récolte est essentiellement partagée entre les chasseurs résidents et américains. L'effort de chasse auprès des clients des trois pourvoyeurs est différent : au centre du territoire, la valeur est faible (4,3 jours de chasse/ours abattu) alors qu'à la portion ouest, elle est plus élevée (7,4) et continue à diminuer.

La récolte autochtone effectuée par les communautés cries, a été de 4 et reste très faible.

Abondance des ours importuns et accidents

Il n'y a que 4 ours importuns ou accidentés qui ont été déclarés cette année, valeur qui demeure faible pour ce territoire.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production fruitière a été bonne cette année, avec un printemps tardif.

Interprétation globale

Pour le moment, les indices de suivi ne révèlent pas de forte exploitation de l'ours pour l'ensemble de cette zone. Les trois pourvoyeurs exploitent tout le potentiel qui leur est alloué et obtiennent de bons succès de chasse. Les résidents ont retrouvé un intérêt à exploiter l'ours et de ce côté, il est possible que l'accroissement se poursuive. Le piégeage est mitigé, une forte proportion de cette zone est constituée en réserve à castor.

Recommandations (s'il y a lieu)

Maintenir les conditions actuelles jusqu'au prochain plan de gestion.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 16430 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	62	53	38	53	58	78	79	70	87	100
Mâles adultes ^a	46	36	22	28	29	45	54	44	50	57
Femelles adultes ^a	10	14	10	17	23	27	19	17	27	31
Jeunes ^b	6	3	6	8	6	6	6	9	10	12
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	51	47	33	36	33	31	31	30	45	57
Non-résidents	11	6	5	17	25	47	48	40	42	43
Printemps										
Récolte piégeage	9	11	6	3	-	3	3	8	4	4
Mâles adultes ^a	9	8	5	2	0	3	2	7	1	2
Femelles adultes ^a	0	3	1	1	0	0	0	0	3	1
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1
Indéterminés										
Récolte chasse	34	31	18	42	58	75	76	62	80	96
Mâles adultes ^a	25	20	10	23	29	42	52	37	48	55
Femelles adultes ^a	5	9	4	14	23	27	19	17	23	30
Jeunes ^b	4	2	4	5	6	6	5	8	9	11
Indéterminés										
Début (chasse)	1er mai	1er mai	1er mai	1er mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	4	1	-	-	-	-	-	-	3	-
Mâles adultes ^a	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Femelles adultes ^a	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Indéterminés										
Récolte chasse	15	10	14	8	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	2	9	8	7	3	0	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	2	4	1	5	2	0	-	-	-	-
Jeunes ^b	1	2	1	2	3	0	-	-	-	-
Indéterminés										
Début (chasse)	17-sept.	16-sept.	21-sept.	20-sept.	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Durée (jours)	65	65	65	65						

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 16430 km ²	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	74	57	44	58	62	87	89	71	86	109
Récolte par type d'engin										
Arc	6	1	1	17	20	26	19	12	22	28
Mâles adultes ^a	6	1	1	11	12	12	11	6	15	19
Femelles adultes ^a	0	0	0	6	8	13	8	6	6	7
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	48	43	36	36	38	51	65	50	55	68
Mâles adultes ^a	34	31	17	17	17	32	46	31	33	36
Femelles adultes ^a	9	10	13	11	15	14	13	11	17	23
Jeunes ^b	5	2	6	8	6	5	6	8	8	9
Indéterminés										
Piégeage	13	11	6	3	-	4	3	8	7	4
Mâles adultes ^a	12	7	5	2	0	3	2	7	2	2
Femelles adultes ^a	0	4	1	1	0	0	1	0	4	1
Jeunes ^b	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	0	0	2	0	2	0	0	1
Contrôle	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Autres	2	1	0	1	0	0	0	0	2	1
Récolte autochtone	3	1	1	1	2	6	0	1	0	4
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	85,3	73,6	62,2	62,5	55,8	64,9	73,8	71,7	64,5	64,8
% jeunes dans la récolte ^{bc}	9,0	3,6	14,0	14,3	10,3	3,8	8,1	14,3	12,6	12,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	29 (7)	8 (13)	8 (12)	0 (16)	6 (17)	5 (21)	0 (12)	0 (8)	5 (19)	6 (18)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	8,40 (16)	6,40 (7)	4,20 (10)	4,50 (2)	5,50 (13)	7,40 (13)	6,90 (19)	6,40 (12)	6,40 (14)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	17,50 (1)	6,80 (3)	4,80 (4)	0,00 (0)	7,00 (11)	6,70 (10)	7,20 (12)	7,70 (10)	6,60 (9)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	11,0 2	20,0 2	50,0 7	50,0 12	33,0 38	23,0 25	19,0 16	13,0 3	24,0 6	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 17

Période de chasse et clientèle

La chasse sportive à l'ours noir est permise au printemps et à l'automne dans la zone 17. La chasse de printemps s'est déroulée sur une période de 48 jours, soit du 15 mai au 1^{er} juillet et à l'automne, elle s'échelonnait sur 30 jours, soit du 21 septembre au 20 octobre. La Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1) confère l'exclusivité du piégeage aux bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ainsi, aucune récolte par piégeage n'est réalisée par les trappeurs sportifs sur ce territoire. La récolte sportive d'ours noirs cette saison provient exclusivement des résidents.

Composition de la récolte

Notez que les analyses suivantes sont basées sur de petits échantillons.

Cette année, la récolte totale d'ours noirs fut de 71 bêtes abattues. Les chasseurs sportifs ont récolté 43 ours noirs. Cette récolte est supérieure à la moyenne des 5 dernières années qui est de 27 ours noirs. La récolte sportive annuelle est constituée à 62,8 % de mâles (27), de femelles (9) à 20,9 % et de jeunes (7) à 16,3 %. Les chasseurs sportifs apprécient davantage la chasse printanière puisque 84 % de la récolte annuelle est réalisée à cette période. La récolte printanière fut composée de 24 mâles (66,7 %), ainsi que 6 femelles et 6 jeunes qui représentent chacun 16,7 %. La récolte d'automne comprenait 3 mâles, 3 femelles et 1 jeune. La plupart des ours noirs furent récoltés avec une arme à feu.

Selon l'Association des trappeurs cris (ATC), 27 ours noirs ont été récoltés pour subsistance entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004. Leur récolte est variable, cependant il prélèvent environ 8 ours par année.

La proportion de mâles dans la récolte totale est de 75 % et le taux de récolte est estimé à 0,35 ours/100 km² d'habitat.

Interprétation globale

En 2003, la récolte d'ours noirs par les sportifs (43) et par les cris (27) dans cette zone est le double de la moyenne des 10 dernières années (33). La récolte sportive se fait davantage au printemps par les résidents et la proportion de mâles dans la récolte demeure élevée. Il sera important de bien surveiller les paramètres de suivi de population afin de vérifier leur tendance si ce rythme de récolte se perpétue.

Le Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002 estimait sa densité à 1,5 ours/100 km² dans la zone 17 et recommandait une récolte maximale de 0,11 ours/100 km², soit 25 ours noirs par année. Le total des mortalités de l'année 2003 (récoltes sportives et autochtones et autres mortalités avec 71 ours noirs) est supérieur à la moyenne des 10 dernières années et aux objectifs prévus au Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002. La population de cette zone semble supporter un taux d'exploitation plus élevé.

Recommandations

Une méthode d'inventaire de l'ours noir est en développement actuellement au Secteur Faune Québec. Il serait intéressant, lorsqu'elle sera au point, de réaliser un inventaire dans les pessières du Nord-du-Québec afin de revoir le potentiel de récolte de cette zone.

D'autre part, nous poursuivons la récolte de dents d'ours noirs et la saisie des fiches d'enregistrement sur la grande faune afin d'amasser des données sur la population d'ours de cette zone pour mieux proposer, s'il y a lieu, des mesures nécessaires au prochain plan de gestion de l'ours noir.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Le 23 décembre 2004

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1991 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km2	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	12	15	26	17	18	15	22	22	22	29	27	34	43
Mâles adultes ^a	6	9	12	7	13	8	16	15	14	23	15	18	27
Femelles adultes ^a	1	5	11	3	4	4	4	5	3	3	9	10	9
Jeunes ^b	5	1	3	7	1	3	2	2	5	3	3	6	7
Résidents	11	14	23	17	18	15	22	22	22	29	26	34	43
Non-résidents	1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Printemps													
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	7	11	20	9	15	7	19	15	17	26	20	29	36
Mâles adultes ^a	3	6	10	1	10	5	13	13	11	21	12	16	24
Femelles adultes ^a	0	5	8	2	4	1	4	1	1	3	6	8	6
Jeunes ^b	4	0	2	6	1	1	2	1	5	2	2	5	6
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	48	48	48
Automne													
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	5	4	6	8	3	8	3	7	5	3	7	5	7
Mâles adultes ^a	3	3	2	6	3	3	3	2	3	2	3	2	3
Femelles adultes ^a	1	0	3	1	0	3	0	4	2	-	3	2	3
Jeunes ^b	1	1	1	1	0	2	0	1	0	1	1	1	1
Début (chasse)	21-sept	21-sept	18-sept	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	30	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1991 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km ²	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	26	37	35	29	20	25	35	42	39	32	31	34	71
Récolte par type d'engin													
Arc	2	2	2	1	4	2	5	3	1	1	1	1	2
Mâles adultes ^a	0	1	1	1	3	1	4	3	0	1	1	1	1
Femelles adultes ^a	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1
Jeunes ^b	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	10	13	24	16	14	13	17	19	21	28	26	33	41
Mâles adultes ^a	6	8	11	11	10	7	12	12	14	22	15	17	26
Femelles adultes ^a	1	4	10	3	3	4	3	5	2	3	8	10	8
Jeunes ^b	3	1	3	2	1	2	2	2	5	3	3	6	7
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers	1	1	1	0	1	2	0	1	0	0	1	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	1	0	0	0	0	2	2	1	1	0	0	1
Récolte autochtone	12	20	8	12	1	8	11	16	16	2	3	0	27
Autres paramètres de suivi													
% mâles dans la récolte ^{ac}	50,0	60,0	46,2	41,2	72,2	53,3	72,7	68,2	63,6	79,3	55,6	52,9	75,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	38,5	5,3	11,1	11,8	5,6	20,0	9,1	9,1	22,7	10,3	11,1	18,4	16,3
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	0 (1)	0 (6)	13 (8)	0 (1)	0 (3)	0 (2)	0 (4)	100 (1)	50 (2)	0 (1)	14 (7)	0 (9)	33 (9)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	11,50 (1)	xxx xxx	3,50 (3)	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	4,50 (1)	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	5,00 (2)	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^a	xxx xxx	xxx xxx	50,0 2	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	0,0 1	0,0 0	66,7 6	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 18 Est

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

En 2003, un total de 242 ours ont été récoltés. De ce nombre, 121 l'ont été par des résidents et le même nombre par des non-résidents. L'essentiel des prélèvements a été effectué par la chasse sportive printanière qui a permis de récolter 182 bêtes. Quant au piégeage, qui se pratique au printemps et à l'automne, il a contribué pour 60 animaux. La reprise des prélèvements par le piégeage depuis les deux dernières années se confirme.

Composition de la récolte

La récolte totale est composée de 159 mâles adultes (66 %), 71 femelles adultes (29 %) et douze jeunes (5 %). La proportion du segment mâle adulte, dans la récolte, se situe dans la moyenne des dernières années.

Exploitation dans les territoires

La récolte sportive effectuée dans les zecs de la zone se chiffre à 46 ours. Il faut remonter à 1994 pour retrouver une récolte de cet ordre. Il faut cependant mentionner que cette augmentation s'explique par une récolte accrue dans une zec en particulier. La moyenne de récolte des années précédentes était de 25 ours. En ce qui concerne les pourvoiries à droits exclusifs, au nombre de 25, il s'y est récolté 20 ours, le même nombre que l'an dernier. Pour leur part, les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont prélevé 83 ours, ce qui correspond à une hausse de cinq par rapport à l'an dernier. La clientèle des guides professionnels opérant à partir de pourvoiries sans droits exclusifs a prélevé environ le tiers de tous les ours récoltés dans cette zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Selon l'information disponible dans le système grande faune, le nombre d'ours importuns ou tués à la suite d'un accident est revenu au niveau des années

antérieures à 2002 après avoir connu une importante augmentation cette année-là. Plusieurs cas y avaient été notés à la grandeur de la zone, principalement le long du littoral du fleuve.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucune information disponible.

Interprétation globale

La récolte totale de 2003 est la plus importante notée depuis 1994. Depuis la mise en place des nouvelles modalités d'exploitation de l'ours en 1998, la récolte par le piégeage qui était presque inexistante, connaît une reprise depuis maintenant trois ans. La chasse sportive printanière, quant à elle, montre une certaine reprise après avoir plafonné au cours des trois dernières années. La récolte totale actuelle laisse encore place au développement de l'activité de chasse, le potentiel de récolte étant actuellement de l'ordre de 280 ours. Ce potentiel sera réévalué au cours de 2004, dans le cadre de la production d'un nouveau plan de gestion pour cette espèce. Plusieurs cas d'ours importuns avaient été notés en 2002, cette problématique ne s'est pas répétée en 2003, le nombre de cas étant revenu à la moyenne des dernières années.

Recommandation

Un nouveau plan de gestion faunique (2005-2012) est en cours de réalisation. Il viendra définir les règles d'exploitation pour les prochaines années.

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 Est, de 1993 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 991 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	213	280	151	161	154	98	127	170	190	203	242
Mâles adultes ^a	115	163	98	100	102	58	86	110	134	130	159
Femelles adultes ^a	80	105	50	47	44	24	33	54	49	61	71
Jeunes ^b	18	12	3	14	8	16	8	6	7	12	12
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	172	162	111	128	134	55	44	63	66	106	121
Non-résidents	41	118	40	34	20	32	83	107	124	97	121
Printemps											
Récolte piégeage	33	39	49	37	46	9	6	4	19	37	40
Mâles adultes ^a	20	25	31	27	31	7	4	2	14	22	28
Femelles adultes ^a	10	13	16	9	14	1	2	2	3	10	7
Jeunes ^b	3	1	2	1	1	1	0	0	2	5	5
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	127	149	85	86	79	79	120	157	162	154	182
Mâles adultes ^a	66	91	56	52	54	46	82	101	114	102	119
Femelles adultes ^a	52	52	28	24	22	18	31	50	45	47	58
Jeunes ^b	9	6	1	10	3	15	7	6	3	5	5
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	7	39	2	11	15	10	1	9	9	12	20
Mâles adultes ^a	3	19	2	5	11	5	0	7	6	6	12
Femelles adultes ^a	3	18	0	6	3	5	0	2	1	4	6
Jeunes ^b	1	2	0	0	1	0	1	0	2	2	2
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	46	53	15	27	14	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	26	28	9	16	6	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	15	22	6	8	5	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	5	3	0	3	3	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	19-sept	18-sept	17-sept	16-sept	20-sept	-	-	-	-	-	-
Durée (jours)	65	65	65	65	65	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 Est, de 1993 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 991 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	222	286	157	164	161	90	130	173	196	220	246
Récolte par type d'engin											
Arc	27	69	31	24	20	13	24	46	53	35	41
Mâles adultes ^a	13	47	22	16	13	9	15	27	35	25	28
Femelles adultes ^a	14	21	9	8	6	3	9	17	17	10	13
Jeunes ^b	0	1	0	0	1	1	0	2	1	0	0
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	146	133	69	89	73	56	96	111	107	119	138
Mâles adultes ^a	79	72	43	52	47	30	67	74	78	77	90
Femelles adultes ^a	53	53	25	24	21	14	22	33	27	37	43
Jeunes ^b	14	8	1	13	5	12	7	4	2	5	5
Indéterminés											
Piégeage	40	78	51	49	61	19	7	13	28	49	60
Mâles adultes ^a	23	44	33	33	42	12	4	9	20	28	40
Femelles adultes ^a	13	31	16	15	17	6	2	4	4	14	13
Jeunes ^b	4	3	2	1	2	1	1	0	4	7	7
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	4	0	0	1	4	0	1	1	1	4	3
Contrôle	1	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Déprédation											
Autres	4	5	5	0	2	2	2	2	5	13	3
Récolte autochtone	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	54,0	58,2	64,9	62,1	66,2	59,2	67,7	64,7	70,5	64,0	65,7
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,5	4,3	2,0	8,7	5,2	16,3	6,3	3,5	3,7	5,9	5,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	11,0 214	10,0 226	12,0 170								

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 18 Ouest

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Cinquante-deux pourcent de la récolte d'ours noir s'est effectuée par la chasse (318). Comme la chasse d'automne est interdite depuis 1998, tous les ours récoltés par la chasse, le sont au printemps. Le piégeage a permis une récolte de 299 ours noirs, dont 243 (81 %) au printemps et 56 (19 %) au cours de la saison automnale.

Comme toujours, la récolte est principalement effectuée par les résidents dans une proportion de 77 %.

Composition de la récolte

Environ 61 % de la récolte se composent de mâles. Cette proportion est comparable aux années antérieures.

Exploitation dans les territoires

La récolte s'effectue principalement dans le territoire libre. Dans les zecs de la région, 50 ours ont été prélevés, soit 8 % de la récolte totale, alors que seulement deux ours ont été récoltés dans la réserve faunique Ashuapmushuan.

Abondance des ours importuns et accidents

Un total de 104 plaintes ont été enregistrées aux différents postes de la protection de la faune.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production de petits fruits en 2003 fut bonne.

Interprétation globale

Au niveau de l'exploitation nous avons atteint le seuil de récolte optimal estimé. Le niveau de récolte est revenu comparable à celui du milieu des années '90, avant la mise en place du plan de gestion.

Recommandations (s'il y a lieu)

Aucune.

Responsable : Claude Dussault

Direction : Saguenay - Lac-St-Jean

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 Ouest, de 1994 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 58 163 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	743	602	560	530	261	277	382	474	609	640
Mâles adultes ^a	495	368	388	339	160	186	260	299	395	375
Femelles adultes ^a	183	189	137	144	62	77	90	132	149	172
Jeunes ^b	65	45	35	47	39	14	30	38	65	70
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	2	5	-	-
Résidents	672	480	470	472	227	185	314	334	420	478
Non-résidents	74	127	90	61	38	95	67	140	189	139
Printemps										
Récolte piégeage	269	293	283	308	61	79	112	192	228	243
Mâles adultes ^a	203	185	197	207	37	53	66	122	142	129
Femelles adultes ^a	54	91	69	78	12	20	31	47	55	75
Jeunes ^b	12	17	17	23	12	6	14	18	31	39
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	1	5	-	0
Récolte chasse	185	231	166	155	167	190	250	282	349	318
Mâles adultes ^a	131	149	125	101	103	127	180	177	231	216
Femelles adultes ^a	40	71	34	44	44	57	57	85	88	86
Jeunes ^b	14	11	7	10	20	6	13	20	30	16
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	143	14	40	33	33	8	20	12	32	56
Mâles adultes ^a	80	4	31	17	20	6	14	8	22	30
Femelles adultes ^a	46	5	8	10	6	0	2	3	6	11
Jeunes ^b	17	5	1	6	7	2	3	1	4	15
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	1	-	-	0
Récolte chasse	146	64	71	34	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	81	30	35	14	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	43	22	26	12	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	22	12	10	8	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	17-sept	16-sept	21-sept	20-sept	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Durée (jours)	65	65	65	65	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 Ouest, de 1994 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 58 163 km ²	Année									
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	755	630	575	544	273	307	450	568	650	654
Récolte par type d'engin										
Arc	58	63	44	40	25	42	50	43	55	50
Mâles adultes ^a	41	41	37	28	18	30	36	27	38	40
Femelles adultes ^a	12	20	7	11	2	12	13	13	16	9
Jeunes ^b	5	2	0	1	5	0	1	3	1	1
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arme à feu et arbalète	271	232	193	149	142	148	200	282	294	266
Mâles adultes ^a	171	138	123	87	85	97	144	177	193	175
Femelles adultes ^a	69	73	53	45	39	45	44	85	72	76
Jeunes ^b	31	21	17	17	18	6	12	20	29	15
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piégeage	412	307	323	341	94	87	132	192	260	299
Mâles adultes ^a	283	189	228	224	57	59	80	122	164	159
Femelles adultes ^a	100	96	77	88	18	20	33	47	61	86
Jeunes ^b	29	22	18	29	19	8	17	18	35	54
Indéterminés							2	5	-	-
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	2	1	7	2	6	21	12	8	7
Contrôle	4	4	0	0	1	8	8	3	5	2
Déprédation						0				
Autres	9	22	14	7	9	16	39	36	28	14
Récolte autochtone	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,6	61,1	69,3	64,0	61,3	67,1	68,1			
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5			0,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^e										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 19 Sud

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Un total de 20 ours ont été récoltés en 2003, essentiellement par des résidents. Dix ours ont été prélevés au printemps, dont sept à la chasse sportive et trois par le piégeage. La récolte automnale a fourni un ours par le piégeage et neuf par la chasse sportive. Cette récolte demeure faible, comme par les années passées.

Composition de la récolte

Parmi les 20 ours prélevés, on y retrouvait 15 mâles adultes, 4 femelles adultes et 1 jeune.

Exploitation dans les territoires

Données non disponibles.

Abondance des ours importuns et accidents

Deux accidents routiers ont été rapportés en 2003 ainsi que dix cas de déprédation. Au niveau des ours importuns, ceci constitue une baisse de moitié par rapport à 2002.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Pas d'information disponible.

Interprétation globale

On continue de noter une faible exploitation de cette espèce dans la zone 19. Nous estimons que le nombre d'ours problématiques est plus élevé que ce que les statistiques montrent parce que les gens n'enregistrent pas nécessairement les bêtes abattues dans ces cas.

Recommandation

Statu quo réglementaire.

Responsable : André Gingras

Direction : Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 Sud, de 1993 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 173 800 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	30	45	35	22	25	24	17	20	13	37	20
Mâles adultes ^a	23	31	23	9	15	11	8	10	8	27	15
Femelles adultes ^a	4	9	9	8	8	5	8	5	4	6	4
Jeunes ^b	3	5	3	5	2	8	1	5	1	4	1
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	29	44	31	19	21	18	13	20	13	36	20
Non-résidents	1	1	4	3	4	5	4	0	0	1	0
Printemps											
Récolte piégeage	5	8	11	2	2	2	-	1	3	3	3
Mâles adultes ^a	4	4	6	0	1	0	0	1	2	2	2
Femelles adultes ^a	0	3	3	2	1	0	0	0	1	1	1
Jeunes ^b	1	1	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Récolte chasse	7	8	6	9	9	7	4	8	2	12	7
Mâles adultes ^a	5	6	6	5	7	4	2	4	1	9	6
Femelles adultes ^a	2	2	0	3	2	2	2	3	1	2	1
Jeunes ^b	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0
Indéterminés											
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	2	15	9	3	8	4	4	6	5	8	1
Mâles adultes ^a	2	11	7	0	5	0	2	1	3	6	1
Femelles adultes ^a	0	2	1	1	2	2	2	2	1	1	0
Jeunes ^b	0	2	1	2	1	2	0	3	1	1	0
Indéterminés											
Récolte chasse	16	14	9	8	6	11	9	5	3	14	9
Mâles adultes ^a	12	10	4	4	2	7	4	4	2	10	6
Femelles adultes ^a	2	2	5	2	3	1	4	0	1	2	2
Jeunes ^b	2	2	0	2	1	3	1	1	0	2	1
Indéterminés											
Début (chasse)	12-sept	11-sept	10-sept	09-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	31	31	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 Sud, de 1993 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 173 800 km ²	Année										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	33	57	42	25	33	25	25	28	21	66	32
Récolte par type d'engin											
Arc	1	1	-	2	3	3	1	-	-	-	1
Mâles adultes ^a	0	1	0	1	2	2	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1
Jeunes ^b	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	22	21	15	15	12	15	12	13	5	26	15
Mâles adultes ^a	17	15	10	8	7	9	6	8	3	19	12
Femelles adultes ^a	4	4	5	5	4	2	5	3	2	4	2
Jeunes ^b	1	2	0	2	1	4	1	2	0	3	1
Indéterminés											
Piégeage	7	23	20	5	10	5	4	7	8	11	4
Mâles adultes ^a	6	15	13	0	6	0	2	2	5	8	3
Femelles adultes ^a	0	5	4	3	3	2	2	2	2	2	1
Jeunes ^b	1	3	3	2	1	3	0	3	1	1	0
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	2	3	0	0	0	0	1	4	1	4	2
Contrôle	1	2	4	1	4	1	0	0	0	2	0
Déprédation											
Autres	0	7	3	2	4	1	7	4	7	23	10
Récolte autochtone											
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	76,7	68,9	65,7	40,9	60,0	45,8	47,1	50,0	61,5	73,0	75,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	10,0	11,1	8,6	22,7	8,0	33,3	5,9	25,0	7,7	10,8	5,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}											
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}											
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}											
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d											

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2003 - Zone 23

Période de chasse et clientèle

Dans cette zone, la chasse sportive à l'ours noir est autorisée au printemps et à l'automne. Cette année encore la chasse sportive printanière s'est échelonnée sur 47 jours. Elle était ouverte du 15 mai au 30 juin et à l'automne entre le 25 août et le 31 octobre (durée de 68 jours). Par ailleurs, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois confère depuis 1975 l'exclusivité du piégeage de l'ours noir aux autochtones. Ainsi, aucune récolte d'ours noirs par piégeage n'est réalisée sur ce territoire par les allochtones. La récolte sportive d'ours noirs dans cette zone est réalisée presque exclusivement par des non-résidents qui utilisent les services des pourvoiries.

Composition de la récolte

Ces chasseurs sportifs ont récolté, en 2003, 20 ours noirs (17 mâles adultes, 1 femelle et 2 jeunes), ce qui est bien en dessous de la moyenne des 10 dernières années (62 ours noirs). Les chasseurs sportifs ont fréquenté la zone 23 uniquement à l'automne et les bêtes ont été abattues uniquement à l'aide d'armes à feu.

La récolte par les autochtones (Inuits, Naskapis, Montagnais et Cris) semble faible et ne dépasse probablement pas 15 ours noirs par année. (Les valeurs indiquées au tableau proviennent de la récolte par les Cris uniquement.)

Le taux de récolte total est estimé à de 0,016 ours/100km² d'habitat.

Interprétation globale

À nouveau cette année, les chasseurs sportifs non-résidents ont récolté peu d'ours noirs dans cette zone. Les ours sont probablement abattus lors d'excursions de chasse au caribou organisées par des pourvoyeurs. La récolte d'ours noirs sur ce territoire est toujours sous le niveau d'exploitation potentiel évalué dans le Plan de gestion de l'ours noir 1998-2002, car pour les zones 23 et 24, le plan estimait la

densité de l'ours noir à 1,0 ours/100 km² et proposait un prélèvement maximal de 0,04 ours/100 km², soit 120 ours noirs par année. La récolte moyenne des 10 dernières années dans la zone 23 est de 68 ours noirs.

Recommandations

Occasionnellement, des clients mentionnent leurs observations d'ours noirs se promenant à proximité de leurs installations. Aussi, nous croyons qu'un inventaire de l'ours noir devrait être réalisé dans les pessières du Nord-du-Québec afin de revoir le potentiel de récolte de ces zones.

Il serait intéressant de recueillir des dents d'ours noirs dans certains secteurs afin de caractériser la récolte. De plus, il est important d'améliorer l'enregistrement des fiches sur la grande faune afin d'obtenir le maximum de données sur la population d'ours noirs de la zone 23.

Responsable : Danielle St-Pierre

Direction : Nord-du-Québec

Le 23 décembre 2003

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1991 à 2003

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km2	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Récolte totale	39	34	54	49	90	86	87	88	81	52	29	6	20
Mâles adultes ^a	28	25	34	36	62	57	52	55	53	36	20	5	17
Femelles adultes ^a	7	3	16	13	22	22	18	20	15	12	6	-	1
Jeunes ^b	4	6	4	-	6	7	17	13	13	4	3	1	2
Résidents	9	8	9	35	17	8	7	9	1	5	0	0	1
Non-résidents	30	26	47	14	73	78	80	79	80	47	29	6	19
Printemps													
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	-	1	-	-	-	1	2	2	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	01-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	65	65	65	65	65	47	47	47	47	47	47
Automne													
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	39	33	54	49	90	85	85	86	81	52	29	6	20
Mâles adultes ^a	28	24	34	36	62	57	52	55	53	36	20	5	17
Femelles adultes ^a	7	3	16	13	22	21	17	19	15	12	6	-	1
Jeunes ^b	4	6	4	0	6	7	16	12	13	4	3	1	2
Début (chasse)	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août	25-août
Durée (jours)	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1991 à 2003

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km2	Année												
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	41	39	57	50	93	89	103	95	86	53	34	16	29
Récolte par type d'engin													
Arc	2	-	3	2	1	1	2	4	1	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	3	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	2	0	0	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	37	34	53	47	89	85	85	85	80	52	29	6	20
Mâles adultes ^a	28	25	33	35	61	56	52	54	52	36	20	5	17
Femelles adultes ^a	5	3	16	12	22	22	16	18	15	12	6	0	1
Jeunes ^b	4	6	4	0	6	7	17	13	13	4	3	1	2
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	1	0	0	1	1	4	2	1	0	0	0	0
Récolte autochtone	2	4	1	1	2	2	12	4	3	1	5	10	8
Autres paramètres de suivi													
% mâles dans la récolte ^{ac}	71,8	73,5	63,0	73,5	68,9	66,3	59,8	62,5	65,4	69,2	69,0	83,3	85,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	10,3	17,6	7,4	0,0	6,7	8,1	19,5	14,8	16,0	7,7	10,3	16,7	10,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

